TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 691 | 42 PAGES | — VENDREDI 15 JUIN 1979

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT PROCÉDERAIT A UN RECOUVREMENT ANTICIPÉ DES IMPOTS

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 135 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Où l'Occident se hâte lentement

Souligner la nécessité, comme vient de le faire la Commission économique européenne, de ne pas se laisser obnubiler par le court terme en matière d'énergie, c'est d'abord un aveu d'impuissance (lire page 37). Mais que faire à quinze jours d'une réunion des pays de l'OPEP où sera décidé un relèvement des prix ?

La C.E.E. a choisi de réaffirmer ses objectifs pour 1990 : nous voilà invités à limiter à 50 % notre dépendance à l'égard des pays tiers, à faire croître moins *rapidement notre consommation* que notre activité économique, à plafonner nos importations pétrolières au niveau de 1978, à accentuer le recours au charbon et au nucléaire *grâce à des* investissements de 50 milliards de dollars par an.

Il n'y a guère là de nouveauté. De tels objectifs avaient été fixés par les Communautés européennes au lendemain de la crise de 1973. Ils n'ont pourtant pas empêché les importations pétrolières d'augmenter de 7 % au cours des cinq premiers mois de 1979. Quant aux capacités nucléaires installées chez les Neuf, elles sont inférieures de *50 % aux prévisions*, et les centrales électriques thermiques en construction font appel pour 85 % au fuel plutôt qu'au charbon.

M. Giraud l'a une fois encore affirmé le 13 juin : la France poursuivra son programme nucléaire sans *défaillance*. Il annoncera aussi, lors du prochain conseil des ministres, vingt-cinq mesures d'économie d'énergie (de la réduction à 18 °C du chauffage des immeubles à certaines limitations de vitesse) et un accroissement substantiel des « enveloppes » budgétaires destinées aux énergies alternatives et à *l'Agence pour les économies* d'énergie. Autant de mesures qui n'auront guère d'effets avant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Les Etats-Unis, enfin — une fois rappelés solennellement leur volonté de réduire de 50 millions de tonnes par an leur consommation pétrolière et l'engagement de 5 % d'économie adopté par tous les pays industrialisés, — semblent vouloir s'en tenir aux programmes successifs, et successivement écornés par le Congrès, du président Carter. Le directeur américain du budget aurait ainsi refusé le projet — prévu pour le sommet de Tokyo — d'un organisme international, doté d'un capital de 10 milliards de dollars, chargé de *développer* des énergies de *substitution*. Quant aux 2 milliards de dollars qui auraient permis d'élaborer des carburants synthétiques, ils n'ont pu être trouvés. A dix-huit mois des élections *présidentielles*, M. Carter, qui a promis d'assainir les finances fédérales, ne peut se permettre d'être dispendieux.

Face à des opinions publiques qui ne croient guère à la réalité de la crise et manifestent leur hostilité aux solutions de remplacement, en présence d'une consommation énergétique en augmentation et d'échéances pétrolières qui vont peser sur la croissance, devant le chômage et l'inflation croissante, les gouvernants des pays industrialisés n'ont guère d'autre solution que de manifester leur bonne volonté pour le futur, de resserrer les rangs et de tenter de faire pression sur les pays en voie de développement en redisant le couplet peu heureux — répété à l'O.C.D.E. — de l'impact négatif des hausses du prix du pétrole sur l'aide aux plus pauvres.

Cela en attendant que les décisions de l'OPEP n'imposent des mesures plus dures. Le Koweït, pays traditionnellement modéré, a affirmé mercredi qu'un « grand choc » était indispensable pour que les pays consommateurs fassent enfin des économies d'énergie. Le baril de pétrole à 20 dollars — inimaginable il y a six mois — constituera-t-il un choc suffisant pour que l'on ne retombe pas, après la présente crise, dans une léthargie identique à celle qui a succédé à l'embargo de 1974 ?

La rencontre Brejnev-Carter

Dès son retour de Vienne le président des États-Unis défendra au Congrès le traité SALT 2

Le président Carter était attendu jeudi soir 14 juin à Vienne, où il rencontrera vendredi M. Brejnev. Le programme détaillé des entretiens n'a pas été publié. Il est cependant prévu la signature, lundi matin 18 juin, du second traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). M. Carter repartira aussitôt pour les Etats-Unis et prononcera, le jour même, un discours devant le Congrès, où la bataille pour la ratification s'annonce difficile.

La rédaction définitive du traité, à laquelle travaillent depuis un mois, à Genève, des experts des deux pays, n'est pas achevée, mais le sera « dans les vingt-quatre heures », *a précisé mercredi le secrétaire d'Etat américain, M. Vance.*

L'U.R.S.S. avant le sommet

De notre correspondant

Moscou. — C'est un homme malade que le président Carter va rencontrer à Vienne. Les Soviétiques l'ont admis à demi-mot en insistant pour que le sommet ait lieu en Europe et non aux Etats-Unis ainsi que l'auraient voulu les usages diplomatiques. La maladie du secrétaire général n'est plus seulement un sujet de spéculation pour les observateurs, mais un thème de conversation pour le citoyen moyen impressionné par les apparitions de M. Brejnev à la télévision. Sa démarche hésitante, ses gestes maladroits, son élocution difficile, presque incompréhensible, amènent le moins averti des spectateurs à se poser des questions.

Son état de santé connaît certes des hauts et des bas. Très affaibli au moment de la visite de M. Giscard d'Estaing, le numéro un soviétique est apparu plus alerte avec le maréchal Tito deux semaines plus tard. Par son voyage à Budapest, il a voulu faire la démonstration de sa vitalité et, loin de préparer sa rencontre avec M. Carter par un séjour de repos en Crimée, il a continué à avoir des activités normales. Il y allait de sa crédibilité. Quel intérêt autre que protocolaire pourrait-on en effet accorder à des entretiens au sommet si l'un des deux interlocuteurs est dans l'incapacité physique de mener de véritables conversations (comme c'est déjà arrivé plusieurs fois à M. Brejnev) ?

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

La France et les immigrés

Le gouvernement cherche à réduire de 200 000 par an le nombre des étrangers

La population étrangère en France sera réduite chaque année de 3 à 5 %, soit d'environ deux cent mille personnes. Tel est le résultat recherché par la politique de l'immigration, dont le dernier volet a été adopté mercredi 13 juin par le conseil des ministres. Le projet de loi préparé par M. Stoléru, qui réforme l'octroi et le renouvellement des titres de séjour et cartes de travail, se traduira par plusieurs dizaines de milliers de départs s'ajoutant aux expulsions au titre de la « loi Bonnet » et aux départs volontaires encouragés par le gouvernement.

Ce texte, au-delà d'améliorations certaines, comporte de nombreuses ambiguïtés que les associations d'immigrés et de soutien *aux travailleurs étrangers, ainsi que les syndicats, ont commencé* à dénoncer.

Paré du titre ambitieux de « *statut du travailleur étranger* », le projet de M. Stoléru mêle améliorations et graves ambiguïtés. Par rapport au texte initial que le *secrétaire d'Etat* avait présenté aux syndicats, le projet de loi — dernière version d'un document refoulé maintes fois en conseil des ministres — ne comporte plus de clause selon laquelle le séjour des immigrés serait remis en cause tous les ans. Les révélations, jugées à l'époque intempestives, de la C.G.T., qui avait dénoncé cette *première orientation*, et puis la protestation des confédérations syndicales et de diverses associations ont réussi à faire capoter ce qui n'était peut-être qu'un simple ballon d'essai. La main sur le cœur, le gouvernement clame aujourd'hui qu'il a atténué la *rigueur un moment* envisagée.

La réforme proposée aux parlementaires a, en outre, l'avantage de *simplifier le système actuel des* titres de séjour et des cartes de travail. Désormais il n'y aura plus que deux titres de séjour (1).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 38.)

(1) Non compris les Algériens (dont le droit de séjour a été pro*rogé d'un an*) et *les ressortissants* d'Afrique noire et d'Europe, qui font l'objet de situations particulières, la répartition des immigrés serait la suivante : carte de travail d'un an : 24 000, de trois ans : 160 000, de dix ans : 610 000. Pour les titres de séjour les chiffres seraient les suivants : un an : 300 000 ; trois ans : 1 million environ ; dix ans : 945 000. Il n'est guère possible d'additionner ces chiffres dans la mesure où un titre de séjour de trois ans peut être lié à une *carte de travail* d'un an.

LIRE PAGE 38

« ENTRE LE BOUC ET L'AUTRUCHE »

par LIONEL STOLÉRU

Les remous postélectoraux

Neuf anciens dirigeants gaullistes critiquent M. Chirac

Le scrutin du 10 juin continue d'avoir des prolongements de politique intérieure. Au gouvernement d'abord : la démission de Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, a été acceptée, elle prendra effet le 4 juillet. Celles de MM. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et Deniau, ministre du commerce extérieur, n'ont pas été acceptées.

Dans les partis ensuite : au R.P.R., la mise en cause du comportement de M. Chirac se manifeste par la démarche de neuf anciens secrétaires généraux du mouvement gaulliste depuis la fondation de la Vᵉ République : les signataires, parmi lesquels MM. Chalandon, Poujade, Peyrefitte, Sanguinetti et Guéna, demandent au maire de Paris de corriger des prises de position qui, selon eux, risquent de discréditer le mouvement.

Au parti socialiste, la minorité (MM. Rocard et Mauroy) s'interroge sur la ligne qui doit être suivie d'ici à l'élection présidentielle, tandis que la majorité reproche à M. Mauroy les critiques qu'il a publiquement formulées sur la campagne électorale de M. Mitterrand.

(Lire nos informations page 10.)

LA PRESCRIPTION DES CRIMES NAZIS

La guérison par l'amnésie ?

par JACQUES AMALRIC

« Le Monde » a ouvert, dans ses numéros des 29 et 30 mai, avec deux articles de Gilbert Comte, un débat sur le problème de la prescription des crimes nazis, rendu d'actualité en France par la récente inculpation de M. Jean Leguay, ancien délégué en zone occupée du secrétariat général de la police nationale entre 1942 et 1944 et, en Allemagne fédérale, par les discussions que vient de lui consacrer le Bundestag.

Les peuples entretiennent de curieux rapports avec leur histoire : ils l'*oublient*, la *falsifient*, mais l'assument rarement. Le peuple français n'échappe pas à cette règle. Comment, sinon, expliquer l'étrange ton que prend parfois le débat sur la prescription des crimes nazis ?

Trente-quatre années après la chute du Reich, ce débat devrait pouvoir être serein. Encore faudrait-il que la notion de prescription ne soit pas détournée de son sens. Prescrire ne signifie pas oublier, mais simplement constater la vanité qu'il y a à vouloir continuer à punir. Ce [ne] peut être [qu']un acte d'humanité à l'égard de criminels devenus vieux. Ce ne peut, en aucun cas, être la négation des crimes qu'ils ont commis.

Force est de constater que cette condition n'est pas toujours remplie. L'un des arguments le plus souvent avancé en faveur de la prescription des crimes nazis a même quelque chose d'assez troublant. Gilbert Comte l'a bien résumé *dans ce journal en* écrivant : « *Gardons-nous de croire qu'un peuple unanime approuve sans réserve les retours périodiques sur les hontes du passé national, et de celui-là seul.* »

La constatation a quelque chose d'inquiétant, même si elle est contestable dans sa seconde proposition : le stalinisme, second fléau de l'histoire contemporaine, ne bénéficie plus du silence indulgent dont il a tant profité, et c'est très bien ainsi. Mais faudrait-il, sous prétexte que Hitler *est mort depuis 1945 et qu'aucun* régime ne se réclame ouvertement aujourd'hui de son enseignement, s'interdire tout « retour » sur les hontes du passé national ? N'en *parler jamais à nos enfants* ? Leur cacher qu'il a existé, à une certaine époque, en France, un poste de commissaire aux affaires juives ? Réclamer, au nom d'une fausse idée de la réconciliation, l'interdiction de films comme *le Chagrin et la pitié*, *Lacombe Lucien*, pour ne pas parler d'*Holocauste* ? La saisie de *l'Express*, quand cet hebdomadaire ressuscite un Darquier de Pellepoix ? Faut-il vraiment tenir la radio et la télévision pour responsables de la profession de foi fascisante du professeur Maurer, chirurgien « surmené » qui aurait été littéralement provoqué par la diffusion d'*Holocauste* ? Poser ces questions, c'est déjà y répondre.

(Lire la suite page 2.)

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

Quand ? Combien ?

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté ce jeudi matin 14 juin le rapport présenté par *M. Philippe Seguin, député des Vosges (R.P.R.), qui se prononce en faveur d'une « abolition générale » de la peine de mort.*

par PHILIPPE BOUCHER

La peine de mort, pour ceux qui en demandent la suppression en France, ne suscitait jusqu'alors qu'une question : « *Quand ?* » Ce « *quand ?* » résonnait depuis des siècles, murmuré par les plus obscurs, tonné par les plus fameux. Albert Camus succédait à Victor Hugo. Mais l'échec succédait à l'échec. Rien n'y faisait. L'exorcisme demeurait, inefficace *contre le crime, mais triomphant.*

L'issue de ce combat, qui est pardessus tout celui de l'esprit en faveur d'une civilisation plus authentique, paraît moins aléatoire, maintenant que, de la droite (par quelques-uns de ses représentants) à la gauche (par des programmes et des propositions de loi qui l'engagent toute), un front s'est formé dont les chances de succès sont moins nulles qu'auparavant.

La lutte glisse donc vers un autre terrain. Manifestement, la question « *quand* » ? le cède à une autre, tout aussi grave : « *Combien ?* » De quel prix les abolitionnistes devront-ils payer la fin d'une barbarie ? Quelle sera la monnaie d'échange pour obtenir que tout un peuple renonce à *une pratique primitive ?* Une apparente victoire de l'humanité ne se soldera-t-elle pas, en fait, par une plus grande victoire des partisans de la répression la plus sévère à *l'égard de toute délinquance ?*

C'est d'autant plus le fond du débat que l'évolution pénale et pénitentiaire *s'accentue dans cette direction*. Les prisons se referment pour *plus longtemps sur les condamnés*. Les *recommandations officielles*, qu'elles viennent du Conseil de l'Europe ou des Nations unies, sont oubliées. Sans même qu'il soit *besoin d'un crime pour cela*, les années de prison sont bien pleines, les cellules bien closes et tout ce qui détient pouvoir d'incarcérer bien actif.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

La femme et le contresens

Une récente enquête fait apparaître que la criminalité féminine est considérablement moins élevée en France que la criminalité masculine. Certains, qui ne pardonnent pas à Eve le coup de la pomme, diront qu'une telle enquête démontre que, si les femmes répugnent à être le bras du crime, elles en sont souvent l'âme. Certaines, qui ne pardonnent pas à Dieu le Père le coup de la côtelette d'homme dont Eve naquit, seront peut-être tentées de n'y voir qu'une preuve de plus de la scandaleuse inégalité des sexes.

Mais peut-être, après tout, le fond de l'histoire est-il que le crime apparaît généralement comme un contresens à la moitié de l'espèce qui donne la vie.

BERNARD CHAPUIS.

LE DOCTEUR ET LES HUMORISTES

Le rire et le sexe en U.R.S.S.

Le *sexe*, le *rire*, deux aspects mal connus de la société soviétique. Or voici que paraissent en France un ensemble de textes d'humoristes publiés ou non à Moscou et une étude sur « la Vie sexuelle en U.R.S.S. ». Celle-ci est due au docteur Mikhaïl Stern — ancien médecin-chef du centre d'endocrinologie de Vinnitsa — dont le procès (publié en son temps par Gallimard), a constitué l'un des documents les plus accablants sur l'antisémitisme ordinaire en Ukraine. Elle nous apporte comme un diagnostic posthume du docteur Freud sur les rapports entre la sexualité et le totalitarisme.

L'humour est un sujet aussi tabou que le sexe dans la vie officielle, et Marx sait pourtant ! s'il est présent dans la vie quotidienne : non seulement exutoire mais seul moyen pour les Soviétiques d'aborder la réalité. Sa forme la plus courante — car la plus inoffensive — reste, bien sûr, orale et il est heureux qu'un éditeur français ait enfin songé à replacer ces anecdotes dans leur contexte social, politique, historique.

(Lire les articles d'Emmanuel Todd et de Nicole Zand pages 19 et 29 du « Monde des livres ».)



OUBLIER ?

Pour le jugement des crimes contre l'humanité

par ROBERT BADINTER (*)

DEPUIS quelques mois, nous assistons à une singulière entreprise. Des écrivains et des journalistes de qualité critiquent ou dénoncent tout ce qui est susceptible de rappeler aux Français le génocide juif pendant la seconde guerre mondiale. Que des protestations s'élèvent de toute part contre les déclarations de Darquier de Pellepoix ; et nos auteurs d'ironiser aussitôt sur ces transports d'indignation à l'égard d'un vieillard impuissant. Qu'*Holocauste soit diffusé sur les* écrans de télévision ; et nos auteurs de craindre que de telles émissions ne fassent renaître l'antisémitisme des cendres des crématoires. Que des poursuites judiciaires soient annoncées à l'encontre de fonctionnaires de la police de Vichy ; et nos auteurs de s'alarmer des passions *qui pourraient agiter l'opinion* à cette occasion ; et de conclure à la nécessaire prescription des *crimes contre* l'humanité, c'est-à-dire, en termes moins juridiques, au droit à l'oubli des auteurs ou des complices du génocide juif.

A cet égard, il faut d'abord préciser les limites et la signification des poursuites judiciaires que réclament les victimes de l'holocauste. Le temps écoulé interdit, en fait, toute condamnation sévère. Entre les crimes évoqués et les hommes âgés qui, près de quarante années plus tard, *en répondraient devant* la cour d'assises, il n'y a pas d'identification possible. Inévitablement, on aurait l'impression de juger d'autres hommes que ceux qui avaient commis les crimes. Et cette discordance seule suffirait à arrêter toute passion répressive.

Ce ne sont donc pas les châtiments qui importent dans de telles entreprises judiciaires. Mais la satisfaction de cette exigence de justice : que le coupable *soit* identifié et condamné comme tel, que ses crimes ne demeurent pas *des crimes anonymes commis* par des criminels inconnus, presque mythiques. Le seul jugement qui importe désormais est celui de l'histoire. Notre justice doit y contribuer, en établissant aussi clairement que possible, dans le respect absolu des droits de la défense, la responsabilité de chacun des complices français du génocide juif. *L'exigence de vérité* se confond ici avec l'exigence de justice. Et elle est d'autant plus forte que des faussaires de l'histoire s'appliquent aujourd'hui à dénier la réalité ou à réduire l'étendue du génocide.

Or, c'est bien à la recherche de l'oubli du génocide juif que sont nos auteurs. Et c'est là le trait le plus révélateur de leur démarche. Laissons de côté l'argument sans cesse ressassé qu'il serait trop facile de dénoncer le massacre des juifs pendant la dernière guerre, alors que tant d'autres crimes contre *l'humanité* sont ensevelis dans les ténèbres de l'histoire ou le silence complice *des puissances. Il est vrai que* la litanie des crimes contre l'humanité s'égrène au long des temps et sur tous les continents. La publication est souhaitable d'une encyclopédie des massacres des innocents, où seraient analysés et inventoriés tous les martyres que les hommes ont infligés à leurs semblables, afin que l'humanité y découvre son plus cruel visage. Mais s'il faut sans cesse dénoncer tous ces crimes où qu'ils se commettent et quel que soit la nation ou le régime qui les pratique, en quoi l'indif*férence trop commune* devrait-elle impliquer le silence à l'égard du génocide juif ? Alors que ce dernier relève plus qu'aucun autre de notre particulière histoire !

Car le génocide juif présente ce trait particulier : c'est en Europe occidentale, dans notre temps, qu'a été décidée et entreprise la liquidation systématique, *organisée, de millions* d'êtres humains, enfants et vieillards compris, simplement parce qu'ils relevaient, estimait-on, d'une race qui devait disparaître de l'humanité.

Sans doute, l'histoire est souillée, avant et même *depuis le génocide* juif, de massacres de peuples vaincus. Mais c'est dans le cadre *de conflits où un peuple en* affrontait un autre, et succombait dans la lutte. Rien de tel dans le génocide juif. Des hommes nés au sein d'une communauté se voyaient dénier par cette communauté même le droit à la vie, tout simplement parce qu'ils étaient nés juifs.

Sans doute aussi, l'histoire est chargée de persécutions sanglantes de minorités religieuses. Mais, qu'il s'agisse des cathares, des protestants ou des juifs d'au*trefois, le choix leur était tou*jours donné entre la mort et le reniement de leur foi. S'ils mouraient, c'était par un acte de résistance, un refus de céder à un ordre religieux totalitaire. Ces martyrs payaient ainsi de leur vie une ultime liberté qui leur restituait leur dignité d'homme.

Rien de tel pour les juifs sous le régime nazi. L'abjuration même ne pouvait les sauver. Ils étaient voués à la mort, simple*ment parce que*, étant nés de parents juifs, ils étaient porteurs du mal absolu. Ils devaient disparaître, voilà tout !

En cela, *le génocide juif* se distingue des autres crimes racistes que l'Europe occidentale a com*mis, et sur lesquels en effet* nos sociétés, que ces crimes ont enrichies, se montrent bien discrètes. *Car il est vrai que* les Européens ont déporté aux Amériques des centaines de milliers de Noirs, qui y sont morts en esclavage. Comme il est vrai que des centaines de milliers d'Indiens asservis par les Européens sont morts dans les mines du continent américain.

Même pas des sous-hommes...

Mais ce qui demeure *spécifique* du génocide juif, c'est que les juifs sont morts, non parce qu'ils étaient des esclaves, mais parce qu'ils devaient mourir. Les travaux forcés dans les camps *n'étaient pour les juifs* qu'une technique d'extermination parmi d'autres, comme la chambre à gaz *ou la fusillade. Ce refus même* de la condition d'esclave aux juifs, parce qu'elle leur aurait laissé, jusque dans la plus atroce misère, une sorte d'espérance de survie, est révélateur. Les juifs, pour les nazis, n'étaient même pas des sous-hommes. Ils n'étaient plus hommes du tout. C'est la négation totale de la qualité d'homme à des êtres humains qu'exprime ainsi le génocide juif.

Par là, ce génocide demeure le plus significatif dans l'histoire des crimes racistes contre l'humanité.

Or à ce crime-là, il se trouve qu'une partie de la droite française est historiquement liée. Sans doute, *l'immense majorité* des hommes de droite n'a découvert l'holocauste qu'en 1945, lors *de l'effondrement* de l'Allemagne nazie. Et la prise de conscience de ce qui s'était passé, l'horreur ressentie devant les fours et les charniers, ont libéré la droite française des passions antisémites qui trop souvent l'agitaient.

Mais il demeure que, historiquement, l'antisémitisme a été, pour une partie de la droite française, *à la fois tradition et inspiration*. Le slogan « Mort aux juifs » si souvent clamé dans les réunions, *inscrit sur les murs de nos villes* avant la guerre, n'était rien d'autre que l'expression d'un souhait que Hitler allait, lui, traduire en actes. Et à ces actes, l'appareil de l'Etat français devait, pendant l'occupation, prêter son concours actif à chaque fois qu'il en a été requis. Sans doute, les fonctionnaires français ignoraient la portée *finale* de leur petite participation à l'entreprise immense de mort poursuivie contre les juifs. Mais rien ne peut changer cette tragique vérité : l'Etat français a été antisémite et collaborateur. Et la collaboration dans le domaine de l'antisémitisme s'est traduite par une assistance effective au génocide juif.

On comprend mieux dès lors pourquoi certains, au sein de la *nouvelle droite française*, s'appliquent, avec intelligence et talent, à *donner aux Français* — et même aux juifs français, — le goût de l'oubli des crimes passés. La vérité est simple : à juger Leguay ou Bousquet, on jugerait en même temps un système politique avec lequel, à un moment donné de son histoire, une partie de la droite française s'est trop *identifiée*. Et pour les hérauts de cette nouvelle droite, qui s'affirme résolument démocratique et *anti-raciste — et pourquoi* douterons-nous de leur sincérité ?, — l'évocation publique et la condamnation symbolique des crimes contre l'humanité commis par des hommes de droite, dans le cadre d'un appareil d'État de droite, est une perspective désolante.

Nous comprenons cette attitude. *Jeter* le manteau de Noé sur les fautes des pères est un geste légitime. Mais nous n'avons pas à l'imiter ni à nous taire. Pourquoi les victimes du plus atroce crime contre l'humanité seraient-elles vouées à l'oubli ? Le temps écoulé met les criminels à l'abri des peines. N'y ajoutons pas le bénéfice du silence. Que la justice *des hommes marque* Caïn au front du signe sanglant, pour que les hommes se souviennent du crime, et s'en détournent avec horreur dans les temps à venir. C'est la seule réparation que méritent les victimes du génocide.

(*) Juif.

La guérison par l'amnésie

(Suite de la première page.)

Un autre argument, logique au premier abord, est également avancé en faveur de la prescription : pourquoi, nous demande-t-on, ne se préoccuper que des crimes nazis et passer au compte « pertes et profits de l'histoire » les massacres de l'Inde et de la Grèce de 1948, ceux de Corée, ceux des démocraties populaires, de l'ancien Congo belge, de la guerre d'Algérie, du Biafra, de l'Ethiopie, du Cambodge, du Liban, pour ne rien dire de la Saint-Barthélemy, des dragonnades, de la Révolution française et de la Commune ? Le raisonnement, pour séduisant qu'il soit, appelle quelques remarques :

— Quitte à dresser une si longue liste des tueries de l'histoire, pourquoi ne pas mentionner l'extermination des Arméniens par les Turcs ? C'est elle, en effet, *qui se rapproche le plus par sa* nature du génocide des juifs. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la disparition complète d'un groupe ethnique qui était recherchée. La France n'a pas tenté, entre 1954 et 1962, d'exterminer la population algérienne ; le constater ne signifie pas qu'on approuve la guerre menée outre-Méditerranée. Mais cette guerre était d'une nature différente du massacre systématique d'un peuple orchestré par Hitler ;

— De même que la guerre d'Algérie fait partie de notre histoire *de Français, le génocide des juifs* émarge à notre histoire d'Européens : si l'antisémitisme a proliféré en Allemagne, il avait auparavant contaminé gravement la plupart des pays du Vieux Continent ; il est avant tout une « valeur » européenne, même si l'Europe a réussi en grande partie à « exporter » son problème d'abord aux Etats-Unis, puis au Proche-Orient. En ce sens, il est tout aussi frauduleux de feindre de considérer les juifs comme responsables de l'antisémitisme que de rejeter la responsabilité du racisme anti-arabe sur les travailleurs émigrés ou de considérer les Noirs américains comme responsables des tensions raciales outre-Atlantique.

Ils prennent une lourde responsabilité et une étonnante liberté avec les faits ceux qui présentent certains acteurs de la pire collaboration comme des victimes persécutées. Comment ne pas s'étonner, au contraire, de l'extraordinaire ascension sociale de certains d'entre eux, de leur rapide intégration, au lendemain de la guerre, à l'establishment français ? Peut-être le réalisme recommande-t-il en effet de ne pas les poursuivre aujourd'hui en justice. Mais comment oublier jusqu'à *leur existence* alors qu'ils n'ont jamais jugé bon de s'interroger sur leur passé ? Leur *attitude ne constitue-t-elle pas le* meilleur argument contre la prescription ? L'accepter sans mot dire nous interdirait en tout cas de nous scandaliser devant la présence, en tête de la liste C.D.U. aux élections européennes, d'un ancien propagandiste nazi. La prescription n'impliquerait-t-elle que le silence des victimes ? Pas même un minimum de pudeur de la part des coupables ?

Ce renversement des responsabilités s'accompagne parfois de bien étranges conseils de « prudence » donnés aux juifs. « *Cessez de nous rebattre les oreilles avec vos six millions de morts, car vous risquez de réveiller l'antisémistisme* », leur dit-on en substance. Façon comme une autre de reconnaître que les « vieux démons » ne font que sommeiller. Raison de plus pour réaffirmer que la prescription n'implique pas l'amnésie mais au contraire la guérison.

JACQUES AMALRIC.

Le droit de se taire ?

Par
JEAN PIERRE-BLOCH (*)

ESSAYONS d'aller au-delà de la blessure causée par les articles de Gilbert Comte. Ils recèlent deux vraies questions : l'impact réel des « affaires » « Holocauste » et Darquier — la « désacralisation » actuelle du thème *juif. Mais comment pourraient-ils* ouvrir sereinement le débat alors que leur argumentation blesse *profondément par des allusions* odieuses, des thèmes équivoques, des erreurs grossières ?

Odieuse la présentation comme victimes des bourreaux nazis aujourd'hui poursuivis ; confusion trop facile entre vaincus et victimes. Odieuse l'évocation des descendants de victimes qui traqueraient les bourreaux nazis « comme » le furent leurs parents : comment Gilbert Comte ose-t-il un instant comparer l'extermination arbitraire d'innocents au désir de présenter à la justice des bourreaux *responsables ? Odieuse* l'allusion reprise de Brigneau au « commerce des reliques ». Odieu*ses les comptabilités macabres* qui ne sauraient effacer la spécificité d'un génocide industrialisé, incluant délibérément un million et demi d'enfants.

Les principaux thèmes de *Gilbert Comte sont pour le moins* équivoques. « On » aurait provoqué la foudre, « suscité » la profession de foi fasciste de Maurer. « Depuis » l'affaire Darquier, tout pourrait recommencer. Ce serait donc une campagne « orchestrée » contre l'antisémitisme qui aurait tout déclenché... G. Comte sait-il qu'il y a trois ans que la foudre a recommencé de tomber ; que les quelques mois précédant les affaires Darquier et « Holocauste » ont vu plus d'une trentaine de synagogues et de cimetières juifs attaqués ou profanés ? A-t-il lu les deux chroniques où Pierre Vianson-Ponté réclamait des poursuites judiciaires à propos de l'un des multiples ouvrages néo-nazis en circulation avant ces affaires ? A-t-il remarqué que tout cela allait de pair avec des *attentats contre des militants* ou des organisations antiracistes ou antifascistes ? Sent-il ce qu'un syndicat de magistrats appelait déjà un « climat préfasciste » ? A-t-il appris la résurgence « culturelle » de l'Indo-Européen, successeur honteux de l'Aryen ? Dans ce contexte, comprend-il tout le « bruit » fait (après trois ans de *silence souvent perplexe, parfois* complice) à l'occasion de ces deux affaires ? Comprend-il que certains aient cru pouvoir profiter de celles-ci pour sensibiliser l'opinion, pour renforcer le caractère sacré de l'anti-nazisme qui semblait s'estomper dans ce qu'il appelle justement « cette zone dangereuse, émotionnelle où *la politique et la morale ajoutent* leur passion » ?

Comprend-il que banaliser ainsi le *nazisme, c'est banaliser* le néo-nazisme et affaiblir la prise de conscience et la réaction aujourd'hui nécessaire, surtout lorsqu'il ajoute que la fin de l'hitlérisme « n'a pas rendu le monde meilleur » ? On n'aurait pas le droit de combattre encore le nazisme sous prétexte d'autres atrocités contre lesquelles « on » ne s'élèverait pas. Mais de qui parle Gilbert Comte ? Du gouvernement, explique-t-il, d'abord. Des marxistes, poursuit-il, ensuite. Et si l'on n'est ni l'un ni l'autre, mais simplement, comme tout démocrate, juif ou non, une victime passée ou potentielle, ou les deux ? N'a-t-on aussi que le droit de se taire, puisque d'après Comte il ne faut ni poursuivre ni même « commémorer », et encore moins « enseigner » l'holocauste, si proche symbole de toute oppression totalitaire ?

Autre « équivoque » fondamentale de tout l'article : la curieuse assimilation systématique de la lutte antinazie à une lutte exclusivement juive, et presque, bizarrement, à un *combat* Klarsfeld-Leguay (qui ne pouvait rêver tribune meilleure). Les dix mille manifestants de Strasbourg, réunis à l'appel des associations internationales de résistants, sont-ils juifs ? Toute la presse de la résistance est-elle juive ? *Le Monde*, objet d'un récent attentat néo-nazi, est-il juif ? Est-elle juive la militante C.F.D.T. de Caen, torturée au rasoir, croix gammée sur la poitrine (quelques semaines après un étudiant de Rennes) ? G. Comte ne peut l'ignorer : ce dernier forfait néo*nazi est rapporté dans un article* qui jouxte le sien...

Erreurs. G. Comte considère *que, supprimant la prescription* pour les crimes nazis, nous serions aujourd'hui « à froid » plus sévères qu'immédiatement après la guerre ? En réalité, à Nuremberg, contrairement à ce qu'il dit, il n'a été édicté aucune prescription pour les crimes contre l'humanité, définis dès 1946 par une résolution des Nations unies reprise explicitement dans la loi française de 1964. Et peut-on dire, alors que l'escalade *raciste fait* couler le sang d'étudiants juifs et de travailleurs immigrés, qu'on est plus « à froid » que juste après l'écrasement du nazisme ?

La question posée par le débat au Bundestag *sur* l'imprescriptibilité n'a pas d'objet lorsque Gilbert Comte l'évoque pour la France : la loi de 1964, votée à l'unanimité, est sans équivoque : il n'y a pas de prescription pour les crimes contre l'humanité en France, ni d'ailleurs dans la plupart des autres pays européens.

La prescription se justifie en général par l'effet du temps qui entraîne surtout la perte de l'exemplarité du châtiment, mais aussi le changement psychologique du coupable et la disparition des preuves. Sur aucun de ces trois points, la prescription des crimes nazis ou collaborationnistes n'est fondée moralement. Le recul du temps améliore, en ce domaine historico-politique, *la qualité et le nombre de preu*ves. L'attitude actuelle des anciens nazis et collaborateurs n'est *rien moins que repentie* : au mieux, ils minimisent leur rôle ; en général, ils animent les réseaux néo-nazis, s'implantent solidement dans les régimes totalitaires d'Amérique latine ou des pays arabes, écrivent et diffusent une propagande aujourd'hui massive : quarante mille exemplaires gratuits diffusés en France d'un *remake* des Protocoles des Sages de Sion : et n'est-ce pas l'ancien milicien Brigneau qui, *de semaine en se*maine, transforme *Minute* en nouveau *Gringoire* ?

Nombreux *sont* les anciens résistants et déportés qui ont longtemps voulu croire de toute leur *âme brûlée que* la *page était* tournée. Ils n'y croient plus devant la recrudescence des agressions racistes, l'impunité des auteurs, la renaissance du racisme pseudo-scientifique, la puissante offensive culturelle contre le « judéo-christianisme », les tentatives de falsification et de négation de l'holocauste, les *nombreuses et récentes rééditions* du style *Nazisme en tweed* dénoncé dans *le Monde* par Bertrand Poirot-Delpech. C'est en pensant aux enfants qui, ce matin même, se font à nouveau injurier et bousculer sans comprendre que la justice doit être rendue, encore et toujours.

Beaucoup d'antifascistes ont attendu trois ans pour prendre en considération le phénomène néonazi en France, et commencer à réagir sérieusement. D'autres attendent encore. Faut-il attendre plus et laisser certains, révoltés par cet attentisme, anxieux pour leurs proches, recourir à l'extrémisme ? Que propose *Gilbert Comte* ?

[Gilbert Comte, à qui nous avons communiqué ces textes, y répondra dans un prochain numéro du « Monde ».]

(*) *Président de l'Union française* des associations B'Naï B'Rith - U.F.A.B.B.

Il s'appelait Riskine

A quinze ans, il écrivait, dans un devoir sur la justice : « Il n'y a pas d'idées morales, il n'y a que des sentiments et des rapports de force. »

C'était en 1943, en seconde, au lycée Louis-le-Grand. Il s'appelait Riskine. Son visage rayonnait d'une sagesse et d'une folle millénaires. Premier en tout, et mieux que cela. Il y avait en lui, je pèse mes mots, du génie.

Un matin de printemps, pfuitt, plus de Riskine. L'étoile jaune sur le blouson râpé ne suffisait pas. Parce que son nom et son nez tombaient mal, la rage nazie a exigé le silence éternel du génie Riskine. Pétain ne s'y est pas opposé, ni Laval, ni Leguay, ni notre excellent professeur — Pas de politique en classe ! Le subjonctif d'abord ! — ni nous-mêmes. Le convoi a quitté Drancy pour Auschwitz le 23 juin. Ce que Vichy appelait : éviter le pire.

Que Leguay n'ait pas versé de larmes : littérature. Je me moque qu'on l'inquiète ou pas. Mais je refuse que, à cause du caractère tardif de la poursuite, on recommande l'oubli, qu'on comptabilise les autres massacres d'innocents, qu'on soupçonne de faiblesse envers le Goulag les partisans d'une mémoire longue, qu'on décrète le fascisme disparu il y a trente-quatre ans, qu'on impute le regain de l'antisémitisme au surmenage d'un illuminé ou à l'insistance des survivants, qu'on conseille à ces derniers, comme naguère aux victimes, de « ne pas trop se faire remarquer, sinon... »

Je pense que l'envol de Riskine à Auschwitz avec l'aide zélée de fonctionnaires agissant en mon nom est bien l'une des pages les plus abjectes de l'histoire de France. Ineffaçable sinon imprescriptible, que d'autres commis sont prêts à l'écrire de nouveau, que le fascisme n'est pas mort en 1945, ni le stalinisme en 1956, ni l'antisémitisme, jamais, et qu'on les révèle plus qu'on ne les réveille.

Que Leguay crève libre ! Mais qu'en son nom on ne jette pas une deuxième fois un enfant au feu ! Le martyre de Riskine doit être rappelé « jusqu'à la fin des temps ».

BERTRAND POIROT-DELPECH

Le Monde

étranger

LA RENCONTRE BREJNEV-CARTER DE VIENNE

L'U.R.S.S. avant le sommet

(Suite de la première page.)

Les *Soviétiques ne sont pas* insensibles au détriment qu'une telle démonstration devant la presse internationale pourrait causer à l'image de leur pays.

Un homme malade, mais à l'apogée de sa puissance dans la hiérarchie du parti et de l'Etat : tel apparaît M. Brejnev. Ses plus récents interlocuteurs étrangers ont été *frappés par le fait que, malgré ses difficultés*, et sans doute ses souffrances physiques, il restait « le patron ». C'est lui, quand il le peut, qui *dirige* effectivement la délégation soviétique dans les rencontres internationales. Ses pairs du bureau politique s'adressent alors à lui avec un respect empreint de vénération, quêtant toujours son approbation quand *ils* prennent la parole.

Accumulation des honneurs

L'accumulation des honneurs dont il est l'*objet* pourrait être trompeuse. Chef du parti, chef de l'Etat, maréchal de l'Union soviétique, médaille d'or Karl Marx pour sa *« contribution à la science du marxisme-léninisme »*, M. Brejnev a reçu récemment le prix Lénine de littérature pour ses trois livres de mémoires dont on a déjà tiré des films. Sa gloire rejaillit sur sa famille puisqu'*il a eu le plaisir, il y a un mois*, de décorer son fils, Youri, premier vice-ministre du commerce extérieur, de l'ordre de la révolution d'Octobre pour *« les services rendus dans la construction et la mise en marche à plein rendement du complexe de gaz d'Orenbourg »*. Mais il y a plus. Ces couronnes de lauriers ne sont pas de simples lots de consolation. Lors du dernier remaniement de la direction suprême du parti, M. Brejnev *et ses amis ont sensiblement* renforcé leur position et rien n'indique qu'une relève soit en cours.

L'impression prévaut que l'on cherche à effacer soigneusement tous les indices pouvant laisser penser que la succession se prépare et que, *dans les coulisses, les prétendants* ont déjà engagé la lutte. Les observateurs en sont réduits à recourir aux vieux « trucs » de la kremlinologie et à épiloguer longuement sur *le sens caché (et donc profond)* des anomalies photographiques constatées ici ou là. D'autres ont relevé que M. Brejnev avait pris soin d'amener avec lui, en Hongrie, son *fidèle Tchernienko, membre du bureau* politique et secrétaire du comité central, comme il l'avait *déjà* fait quelques *mois plus tôt* en Bulgarie. A cette nuance près qu'à Sofia, M. Tchernienko avait été *l'objet* d'honneurs particuliers qui auraient fort déplu à *ses collègues*, alors qu'à Budapest il a été traité comme un membre ordinaire de la délégation *Si M. Tchernienko* accompagne M. Brejnev à Vienne, comme *le bruit en cours à Moscou*, ce sera pour lui la consécration internationale.

Au cours des dernières années, tous les dirigeants relativement *jeunes qui avaient, à un titre ou à* un autre, fait figure de dauphins à un moment donné, ont quitté le devant de la scène. Paradoxalement, c'est M. Alexis Kossyguine qui passe maintenant, aux yeux de *certains* observateurs, pour un successeur *possible*, bien qu'il ait deux ans de plus que M. Brejnev. En cas de disparition brutale du *numéro un*, *le président du conseil, qui apparaît* alerte et en verve, malgré son air profondément ennuyé, serait sans doute le mieux à même de remplir les devoirs internationaux de chef de *l'Etat, grâce à sa connaissance des* dossiers, à son expérience des rencontres diplomatiques et à son image à l'étranger. Mais on voit mal pourquoi le « clan des brejnéviens », *au bureau politique, n'userait pas de* sa puissance renforcée pour barrer la route du secrétariat général du parti à un homme qui n'a jamais été l'un des siens.

Purge au ministère de la pêche

Tout pronostic serait *encore bien* hasardeux. L'histoire soviétique a montré la vanité non seulement des hypothèses les mieux étayées mais aussi des plans les mieux préparés. En attendant, *la vie politique* intérieure reste placée sous le signe de la continuité et de l'immobilisme. Les élections législatives du 4 mars dernier n'ont rien changé, et ce n'était pas leur but. *Lors de sa* première session, le nouveau Soviet suprême a *reconduit* le même gouvernement de vétérans, dont la moyenne d'âge tourne autour de soixante-sept ans, comme celle du bureau politique. Même le doyen du gouvernement, M. Ephim Slavski, ministre des constructions mécaniques *moyennes, a renoncé, malgré* ses quatre-vingt-un ans, à une retraite pourtant bien méritée...

Une seule modification est intervenue dans la composition du gouvernement, *mais elle ne doit rien aux* élections : dès le mois de février, M. Alexandre Ichkov a perdu le ministère de la pêche, qu'il occupait pratiquement depuis 1948. Tout le *personnel dirigeant* de ce département a été changé à la suite d'une affaire de concussion, et un vice-ministre aurait même *été condamné à quinze ans de détention*. Les responsables du secteur culturel, aussi bien au niveau des vice-ministres que du chef de la *section* au *comité central, ont été* également remplacés pour des raisons obscures.

Même si l'on tient compte encore de modifications apportées dans la direction de quelques organisations régionales du parti, la stabilité du *personnel* dirigeant reste, sous le règne *de* M. Brejnev, une loi qui ne se dément pas. Les explications en sont simples : pour les échelons inférieurs, le secrétaire général a *rompu* avec la pratique de son prédécesseur, Nikita Khrouchtchev, qui, par des limogeages constants, s'était attiré l'inimitié des cadres moyens. A la *direction* suprême, la stratification a atteint un degré tel que tout changement significatif provoquerait une rupture du fragile équilibre *qui y règne, risquant* d'emporter tous les principaux dignitaires. La plupart ne peuvent guère espérer mieux que garder leur place.

Continuité des problèmes

Continuité des hommes, mais aussi continuité des problèmes. L'immobilisme au sommet ne favorise guère la prise de décisions et entraîne même une certaine paralysie de *l'appareil administratif. Personne* n'ose décider, et, quand des mesures sont arrêtées, elles sont mal, voire pas du tout appliquées. M. Brejnev l'ayant admis dans plusieurs discours *publics, il est permis de penser que*, dans le huis clos des réunions du comité central, il a encore été plus sévère, sans résultat visible jusqu'à présent. Le gouvernement et le ministre *du Gosplan* font souvent figure de boucs émissaires. Le secrétaire général du parti prend rarement la parole sur les problèmes intérieurs sans les critiquer durement. Sans doute est-ce une manifestation de la rivalité traditionnelle entre l'appareil du parti et l'administration, mais ces critiques font aussi partie de la « division du travail » : on fait porter au gouvernement la responsabilité de ce qui ne marche pas, pour dédouaner le parti.

Ce *qui* ne marche pas, c'est d'abord l'économie, en dépit des statistiques triomphales et des bilans rassurants.

Les résultats du premier trimestre 1979 ont été très mauvais, confirmant le ralentissement de la croissance économique et la faible hausse de la productivité. Pour le pétrole, *l'acier, les produits chimiques, les* objectifs du plan n'ont pas été atteints. Les retards accumulés pendant les trois premières années du dixième quinquennat ne pourront plus *être rattrapés. Selon les statistiques* officielles, la croissance de l'économie soviétique est encore supérieure à la croissance de la plupart des économies occidentales, mais *bien en-deçà des prévisions du plan.*

Conséquence de l'hiver très rude mais aussi de la mauvaise organisation économique, le ravitaillement *laisse à désirer dans de nombreuses villes. Dans certaines, une sorte de* rationnement a même été instauré pour le beurre, la viande, les volailles pour le beurre, la viande, les volailles, puisque l'on ne vend qu'une quan*tité limitée de ces produits par* client. Dans d'autres villes, il faut justifier de son domicile dans le quartier pour avoir le droit d'acheter. Sur les marchés kolkhoziens, *moins bien approvisionnés que les* années précédentes, les prix s'envolent (1). Pourtant, la récolte de l'année dernière avait battu tous les records...

Si l'U.R.S.S. est à *l'abri* de la crise énergétique, elle n'est pas totalement épargnée. Ce n'est pas par hasard que les appels à l'économie de combustibles, d'électricité, de matières premières *se multiplient* dans la presse. L'U.R.S.S. possède suffisamment de ressources pour subvenir encore à ses besoins, mais elle a déjà été obligée de limiter ses *livraisons aux « pays frères »*. Ses réserves se trouvent en Sibérie, le plus grand réservoir énergétique du monde, qu'elle ne peut développer sans l'aide économique et technologique des Occidentaux *et* dont l'exploitation lui coûte de plus *en plus cher.*

Beaucoup d'observateurs ne croient pas que des mesures partielles suffiraient à rétablir la situation. Et de telles mesures, annoncées depuis longtemps, ne sont même pas prises. La grande majorité des entreprises fonctionnent *toujours selon un système* absurde souvent dénoncé dans la presse soviétique : plus une entreprise gaspille de matières premières et d'énergie, plus ses résultats finaux sont impressionnants et plus les primes versées à ses salariés sont élevées. *Depuis longtemps*, les dirigeants cherchent à introduire un nouveau système d'indices ne tenant plus compte seulement de la production brute en volume, mais de *la production nette ou en valeur* ajoutée. La réforme a été annoncée maintes fois comme imminente. La *Pravda* avait même *laissé* entendre *qu'elle s'appliquait* depuis le début de l'année dernière. Tous ces atermoiements donnent l'impression que *les autorités, n'osant pas braver* la résistance des cadres moyens, repoussent la réforme aux calendes grecques : personne ne semble vraiment s'en soucier, chacun étant bien trop occupé à « s'en sortir » par ses propres moyens, plus ou moins licites.

Le « rappel idéologique »

Comme souvent en pareil cas, *les* dirigeants ont recours aux remèdes classiques consistant à battre le rappel idéologique. Au début du *mois dernier, le comité central* a adopté une résolution sur *« l'amélioration du travail idéologique »* qui vise tout à la fois à renforcer l'efficacité du travail par la lutte contre *la prévarication, les pots-de-vin*, l'alcoolisme, l'absentéisme, le vol de la propriété de l'Etat, etc., à riposter à la propagande bourgeoise (et chinoise) transmise par les stations de radio étrangères en langue russe, et à armer les citoyens soviétiques en vue des Jeux olympiques quand l'afflux des touristes occidentaux les *confrontera aux tentations* capitalistes. Cette résolution serait, si l'on en *croit certaines sources* généralement bien informées, le résultat d'un compromis entre M. Souslov, *qui demandait une réunion extraordinaire du comité central* consacrée aux questions idéologiques, et M. Brejnev qui n'en voulait pas.

Il est peu probable cependant que *ce texte ait plus d'effet* que *la* lettre publiée au début de l'année dernière sur le même sujet. Le bureau politique du parti et le gouvernement exhortaient déjà les Soviétiques à *travailler plus* et *mieux*. Sans doute faudrait-il des décisions autrement radicales. Mais les dirigeants, plus soucieux de calme que d'innovations ne paraissent pas actuellement en mesure de les prendre.

DANIEL VERNET.

(1) A Moscou, sur le marché libre, *le kilogramme de fraises, de cerises* ou de tomates vaut entre 6 et 8 roubles, soit 40 à 52 francs : les poireaux (quand il y en a) coûtent entre 10 et 13 francs pièce ; les pommes de terre 26 francs le kilo.

SELON UN ORGANISME DÉPENDANT DU CONGRÈS

Une guerre nucléaire diviserait les États-Unis en entités régionales et « dérussifierait » l'Union soviétique

De notre correspondant

Washington. — Au moment où *MM. Carter et Brejnev s'apprêtent* à signer à Vienne le traité SALT 2, un rapport publié à Washington montre ce que les mégatonnes, les « *capacités d'emport* » et autres *technicités des accords cachent en* termes humains. Sous le titre « Les effets de la guerre nucléaire », cette étude rédigée par le Bureau pour les évaluations technologiques (OTA), *organisme dépendant du Congrès*, évalue les conséquences d'un « échange nucléaire » sur les sociétés soviétique et américaine. Elle examine divers scénarios d'at*taques « sélectives et limitées »*

Le premier scénario envisage la destruction, plus ou moins simultanée, de Detroit et de Leningrad, *villes* d'importance comparable *(4,3 millions d'habitants)* par une bombe d'une mégatonne (un million de tonnes d'explosif classique ou cinquante fois la bombe d'Hiroshima) explosant au sol : destruction totale dans un rayon de 2,7 *kilomètres*, presque totale jusqu'à 5 kilomètres, des brûlures du second degré jus*qu'à 10 kilomètres, tels sont les* effets immédiats.

Le nombre de morts varie selon que *l'attaque a lieu de jour, lorsque* la population est sur les lieux de travail, *ou de nuit*. Mais il faut compter un minimum de 220 000 morts à Detroit et le double de blessés, sans compter les victimes des retombées radioactives. Si la bombe *explose dans l'atmosphère, par* exemple à 1 800 mètres d'altitude, il n'y aura pas de retombées, mais le nombre de morts passe à 420 000 auxquels s'ajoutent *530 000 blessés*. A *Leningrad, les* pertes seront encore plus sévères, en raison de la plus grande densité de *population* : 890 000 morts et 1 260 000 blessés en cas d'explo*sion dans l'atmosphère.*

Si les Soviétiques utilisent contre Detroit une de leurs super-bombes de 25 mégatonnes, mise à feu à 5 300 mètres d'altitude, on ne parlera *plus de morts mais de survivants :* guère plus de 1,2 million de personnes, à peine plus du quart. Ces chiffres montrent l'importance des grosses charges dont l'U.R.S.S. s'est *fait une spécialité.*

Second scénario : celui *d'une* attaque *menée* à l'aide de *dix* vecteurs contre les raffineries de pétrole des deux pays. Du côté américain, soixante-dix-sept raffineries seraient détruites, l'équivalent de 64 % de la *capacité totale du pays*. L'*attaque* provoquerait 5 millions de morts, dont 550 000 pour la seule ville de Philadelphie ,qui abrite deux importantes installations près de son *centre. En U.R.S.S., il suffit de frapper* vingt-quatre raffineries pour réduire de 73 % la capacité totale et trente-quatre réservoirs pour éliminer 16 % des stocks. Le raid *serait moins meurtrier qu'aux Etats-*Unis en raison de la plus grande dispersion de la population et de la modestie des charges américaines : entre 836 000 morts et 1 548 000, *réduire de 73 % la* capacité totale, selon la qualité des habitations.

L'attaque la plus « populaire », si l'on peut dire, à l'heure du grand *débat* sur la vulnérabilité des fusées Minuteman américaines, est celle dite « contre forces ». La destruc*tion des silos à missiles exigeant* une explosion au sol, donc l'« arrachage » d'une grande quantité de détritus devenant des retombées radioactives. Le nombre des vic*times dépendra en grande partie de* la direction et de la force des vents. Les « fourchettes » vont de 2 à 22 millions de morts dans un délai de trente jours chez les Américains, *de 3,7 à 13,5 millions chez les Soviétiques.*

Quant à la *« grande attaque »*, celle qui viserait *« les objectifs militaires et économiques »*, elle *ferait 20 millions de morts aux Etats-*Unis si tout se passait dans de « bonnes » conditions, c'est-à-dire après évacuation et utilisation opti- la fourchette va de 23 à 100 mil*lions et même 165 millions*, en l'absence totale de mesures de défense civile. Chez les Soviétiques, la fourchette va de 23 ' 100 millions de morts pour une *destruction de 70 % à 80 % des ressources* économiques.

Le rapport se livre à d'intéressantes comparaisons des capacités de survie des deux sociétés et des *deux régimes. Il ne se montre guère* optimiste sur le civisme du survivant américain moyen, qui se livrera au pillage et à l'anarchie : *« Le pays pourrait se diviser en plusieurs entités régionales entrant en conflit les unes avec les autres, ce qui entraînerait de nouvelles destructions. »* Sur le plan économique, les Etats-Unis pourraient *« revenir à l'équivalent du Moyen Age »*,

Chez les Soviétiques, l'appareil du parti survivrait en priorité — des abris bien équipés attendraient cent dix mille de ses dignitaires à tous les niveaux, — *et le système pourrait se révéler mieux adapté à la gestion* de la pénurie aiguë qui suivrait une guerre thermonucléaire. La panique serait limitée dans la mesure où *« la population n'a pas l'habitude de se déplacer sans permission »* et où le Soviétique moyen, familier de la promiscuité et de l'austérité, supporterait mieux la vie dans les abris. *Après tout, notent les auteurs, même* une attaque anti-forces *« serait un peu moins dévastatrice que la seconde guerre mondiale ne l'a été pour l'U.R.S.S. »*, alors que les Etats-*Unis n'ont aucune expérience d'une* ponction de plusieurs millions d'hommes.

En revanche, une guerre nucléaire accentuerait la « dérussification » de l'U.R.S.S. Les populations non russes seraient un peu moins décimées *parce que moins urbanisées.*

MICHEL TATU.

DIPLOMATIE

La visite du président colombien en France

Sérieuse relance de la coopération économique et culturelle entre Paris et Bogota

M. Julio Cesar Turbay Ayala, président de la Colombie, quitte Paris ce jeudi 14 juin à destination de la Suisse, à l'issue d'un voyage de trois jours en France au cours duquel des projets sérieux de relance de la coopération économique, culturelle et politique entre la France et la Colombie ont été mis au point. M. Giscard d'Estaing a accepté l'invitation à se rendre en Colombie à une date qui n'a pas été fixée. M. Girand, ministre français de l'industrie, ira prochainement à Bogota pour préciser les modalités de la nouvelle coopération.

La France a décidé de financer des projets dans les domaines de *l'espace, de la santé et de l'électricité*, moyennant un prêt gouvernemental dont le montant reste à déterminer.

Le communiqué publié mercredi précise que les deux pays ont décidé de développer de façon bilatérale une *« coopération qui puisse être considérée comme un modèle d'équilibre en Amérique latine »*. L'accent est mis sur la nécessité de renforcer la coopération entre les pays du Pacte andin et les pays membres de la C.E.E. Avant de quitter son pays, le président Turbay a été expressément mandaté par les autres chefs d'Etat des pays du Pacte andin (Venezuela, Equateur, Pérou, Bolivie) pour être leur avocat auprès des Communautés. La dernière escale du président en Europe sera Bruxelles, où il espère obtenir des assurances sur la manière dont les Communautés entendent répondre à ce désir de collaboration accrue exprimé par les pays du Pacte andin, un marché de quelque soixante-quatre millions d'habitants.

Au sujet de la crise de l'énergie, le communiqué affirme que les deux pays sont convenus *« de stimuler une politique de coopération active d'exploration et de développement des ressources énergétiques »*. La Colombie, qui possède des gisements de pétrole non encore exploités, de riches gisements de gaz naturel dans la péninsule de la Guajira et du charbon dont les réserves sont estimées à quarante milliards de tonnes, manque de capitaux et d'assistance technique pour mettre en valeur ces ressources.

La France et la Colombie reconnaissent la nécessité de poursuivre et d'approfondir aux Nations unies comme dans les autres enceintes compétentes « le dialogue entre le monde industrialisé et le monde en développement », en se fixant comme objectifs *« l'élimination des zones de pauvreté, le maintien d'un système d'échanges ouverts, et l'accroissement des ressources mises à la disposition des pays du tiers-monde »*.

L'accord culturel de juillet 1952 a été rénové. La France souhaitait une formule permettant une relance de l'enseignement du français en Colombie (*qui n'est plus obligatoire depuis 1954*). Le nouvel accord culturel signé mercredi prévoit un renforcement des échanges culturels, l'équivalence des diplômes supérieurs et du baccalauréat, et la création à Bogota d'une école spéciale de formation des cadres de l'administration colombienne, à laquelle les professeurs français seront associés.

L'un des points noirs du dossier franco-colombien est la participation de Renault (qui fournit plus de 70 % du marché intérieur colombien) au développement de l'industrie automobile. Des difficultés ont surgi ces derniers temps alors que les pays du Pacte andin sont sur le point d'harmoniser leur production de voitures automobiles. Les négociations doivent se poursuivre pour trouver une solution à cette question, directement liée au déséquilibre de la balance commerciale entre la France et la Colombie, que les Colombiens souhaitent redresser.

EUROPE

Espagne

Nouvel attentat à l'explosif contre une centrale nucléaire en construction au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Un nouvel attentat a été commis le mercredi 13 juin contre la centrale nucléaire en construction à Lemoniz, près de Bilbao. Une bombe a explosé dans un groupe de turbines et tué un ouvrier. Comme elle était de faible puissance, elle a provoqué peu de dégâts matériels. Une opération du même genre avait été revendiquée en mars 1978 par la branche militaire de l'organisation séparatiste basque de l'ETA. Elle avait causé la mort de deux personnes travaillant sur le chantier.

Plusieurs individus armés ont pénétré en début d'après-midi dans la centrale. Après avoir ligoté trois ouvriers, ils ont installé un engin qui a explosé environ une heure après. Ils avaient donné ordre aux trois hommes attachés de ne prévenir personne dans le délai d'une demi-heure.

L'alarme a été donnée sur le chantier à l'aide de haut-parleurs et de jeeps circulant d'un endroit à un autre. A Bilbao, au siège de la société constructrice, la compagnie Iberduero, un appel téléphonique avait déjà été reçu, prévenant qu'une bombe allait exploser. La police est arrivée sur les lieux trop tard pour désamorcer l'engin.

Iberduero avait confié la surveillance de la centrale à une entreprise spécialisée qui déclare ne pas comprendre comment l'attentat a pu se produire. Des équipes étaient chargées de garder toutes les entrées du chantier. Non seulement elles ont été apparemment incapables de détecter l'arrivée du commando mais aussi d'empêcher sa fuite. On s'explique mal également que l'attentat ait pu faire une victime si la compagnie a procédé comme elle le devait à l'évacuation du chantier.

Une localisation dangereuse pour Bilbao

L'Espagne possède trois centrales nucléaires en service et sept autres en chantier. Celle de Lemoniz doit fournir 2 millions de kilowatts-heures au Pays basque, qui est déficitaire en énergie. Des comités antinucléaires se sont créés dans la région pour demander l'arrêt des travaux. Ils affirment que la localisation de la centrale, décidée au temps du franquisme, sans consultation de la population avoisinante, est dangereuse en raison de la proximité de Bilbao. Au fil des mois, les comités antinucléaires sont devenus une des courroies de transmission de l'ETA, qui s'en sert pour dresser la population basque contre le gouvernement madrilène.

L'attentat de mercredi a provoqué la protestation de la principale centrale syndicale, les Commissions ouvrières (communiste)). En 1978, lors du premier attentat, les partisans de la guérilla avaient justifié une opération qui avait fait alors deux victimes innocentes, en disant : *« Il est démontré qu'un réacteur nucléaire est vulnérable. On imagine le danger que courraient les Basques si une attaque avait lieu contre la centrale une fois en fonctionnement. »*

CHARLES VANHECKE.

● *Démantèlement d'un commando.* — Un commando de cinq militants des Groupes de résistance antifasciste du premier octobre (GRAPO) a été démantelé par la police espagnole, a annoncé le mercredi 13 juin un communiqué officiel publié à Séville. Selon le communiqué, les cinq militants ont été inculpés de l'assassinat de huit personnes, ainsi que de huit hold-up. Parmi eux se trouve Francisco Martin Valero, dont l'arrestation manquée, le 25 mai dernier à Séville, avait coûté la vie à un inspecteur de police et à un passant. — *(A.F.P.)*.

République fédérale d'Allemagne

Malgré le succès des chrétiens-démocrates aux élections européennes

Les dissensions s'accentuent entre la C.D.U. et la C.S.U.

De notre correspondant

Bonn. — Alors qu'à l'occasion de la consultation européenne les chrétiens-démocrates ont enregistré un succès indéniable, les élections communales et régionales dans les deux Länder de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont donné un très net avantage au S.P.D. de M. Schmidt.

Aussi n'est-il pas surprenant que le conflit entre la C.D.U. et la C.S.U. ne cesse de s'accentuer. *La question est de savoir* si, aux élections fédérales de l'an prochain, les chrétiens-démocrates iront au combat sous la bannière du ministre-président de Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht, ou sous celle du dirigeant bavarois, M. Franz-Josef Strauss. Pour l'instant, il n'est pas exclu *que l'opposition* aborde ce combat difficile avec deux candidats à la chancellerie, quitte à faire un choix définitif au lendemain d'une éventuelle victoire. Encore le sentiment général est-il que, dans une telle hypothèse, la question du choix ne se posera même pas : avec une « stratégie bicéphale », les chances pour les chrétiens-démocrates de gagner la bataille seraient des plus réduites.

L'opposition vient pourtant d'enregistrer quelques succès notables. Avec l'élection de M. Carl Cartens à la présidence de la République et celle de M. Stücklen à la tête du Bundestag, elle occupe désormais les deux postes les plus élevés de l'Etat, du moins sur le plan protocolaire. Mais le résultat des élections locales dans la Sarre et en Rhénanie est beaucoup moins brillant. Il est vrai que, dans ces deux Länder, l'opposition avait enregistré des succès sans précédent en 1974, au moment où l'« affaire Guillaume » avait contraint le chancelier Brandt à abandonner ses fonctions. Le terrain conquis alors par la C.D.U. n'a certes pas été complètement reperdu, mais le courant ascendant dont les chrétiens-démocrates ont bénéficié, dimanche, dans l'ensemble du pays ne s'est pas manifesté sur le plan local.

En Rhénanie-Palatinat, l'électorat de la C.D.U. est tombé de 51,6 à 47,5 %, tandis que le S.P.D. remontait de 35,5 à 42,2 %, ce qui, grâce à l'alliance avec les libéraux, lui a permis de reconquérir bon nombre de municipalités. Dans la Sarre, la C.D.U. a perdu plus de 4 % de ses voix, et, notamment, sa majorité à Sarrebruck.

Mardi 12 juin, le groupe parlementaire de la C.D.U.-C.S.U. ne s'est mis d'accord que sur un vœu pieux : maintenir l'unité d'action entre chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux de Bavière. La perspective d'une scission a même amené certains à évoquer les périls de la République de Weimar, dont la chute est souvent attribuée ici à la trop grande multiplicité des partis.

La question essentielle, celle du choix d'un candidat à la chancellerie, reste plus ouverte que jamais. Cette querelle provoque même des situations inattendues. Le président de la C.D.U., M. Kohl, a par exemple accusé la C.S.U. de M. Strauss d'entretenir des contacts secrets avec les sociaux-démocrates en vue de constituer avec ces derniers une coalition gouvernementale en 1980 ! A cette allégation pour le moins surprenante, M. Strauss et ses amis ont bien entendu rétorqué que, selon leurs propres informations, c'étaient certains dirigeants de la C.D.U. qui recherchaient la rupture du camp chrétien-démocrate pour s'entendre avec le S.P.D... Au point que le chancelier Schmidt s'est vu contraint, avant même son retour des Etats-Unis à Bonn, de faire savoir qu'il n'envisageait aucun accord avec l'une ou l'autre aile de la démocratie chrétienne.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA CHINE ET LE VIETNAM ont procédé mercredi 13 juin au quatrième échange de leurs prisonniers de guerre, en présence d'un représentant de la Croix-Rouge internationale, annonce l'agence Chine nouvelle, reçue à Hongkong. 557 soldats vietnamiens et 65 chinois ont été libérés.

Pakistan

● M. YAHYA BAKHTIAR, attorney général (ministre de la justice) dans le gouvernement de M. Ali Bhutto, a été inculpé mercredi 13 juin, par une cour spéciale pakistanaise réunie à Peshawar, pour des infractions qu'il aurait commises alors qu'il était encore en *fonctions*. M. Bakhtiar avait comme avocat, assuré la défense de M. Bhutto tout au long du procès à l'issue duquel l'ancien premier ministre a été exécuté, le 4 avril. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. MARAIS VILJOEN, PRESIDENT DU SENAT SUD-AFRICAIN depuis 1976, a été désigné mercredi 13 juin au Cap, par le parti national au pouvoir, comme son candidat à la *présidence* de la République. — *(A.F.P.)*

● LE DIRIGEANT NATIONALISTE sud-africain M. David Sibeko, a été assassiné mardi 12 juin à Dar-Es-Salam. Selon la police, les meurtriers appartiendraient au Congrès panafricain d'Azanie (PAC), l'un des mouvements nationalistes sud-africains. M. Sibeko était l'un des trois principaux dirigeants de ce mouvement avec MM. Make et Nildebnbige. M. Sibeko avait représenté le PAC à l'ONU. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● ONZE DES RESSORTISSANTS BELGES jugés à Ruhengeri par la Cour de sûreté de l'Etat du Rwanda pour avoir *« tenté de mener des actions de mercenariat »* à l'est du Zaïre, ont été condamnés mercredi 13 juin à des peines allant de un à neuf ans de prison. Le douzième accusé a été acquitté. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

Des avocats français protestent contre les atteintes aux droits de la défense

Me Joseph Danisz, avocat des signataires de la Charte 77, a été condamné par un tribunal de Prague à trois mois de prison avec *sursis pour « outrage à agent »* à la suite d'un incident survenu dans un bar il y a plus de quatre ans. Son affaire passe en appel ce jeudi 14 juin. Le même tribunal doit également examiner sa plainte contre l'Association des avocats, qui l'a radié du barreau de Prague à *compter du 30 juin*.

Me Roland Rappaport, du barreau de Paris, ainsi que Mes Eddy Koenig et Claude Michel, qui devaient assister M. Joseph Danisz lors de cette audience, se sont vu refuser leur visa. Ils ont élevé mercredi à Paris une vive protestation contre ce refus qui les *empêche de prendre part*, comme l'avait souhaité l'accusé, à la défense de Me Danisz, et même d'assister au procès en qualité d'observateurs.

En janvier 1979, quelques jours avant l'ouverture du procès de l'ancien porte-parole de la *Charte 77, M. Sabata, l'Association* des avocats de Prague fait savoir à Me Danisz qu'elle engage la procédure devant aboutir à sa radiation du barreau. On lui reproche d'avoir évoqué quelques mois plus tôt devant un tribunal les procès staliniens des années 50. Le 4 mai, Me Danisz est à nouveau *inculpé après une plainte déposée* contre lui par Mme Adamova, chargée de l'instruction du procès Sabata, à laquelle il avait déclaré avoir eu connaissance de cas de personnes battues au cours d'un interrogatoire de police. Tout récemment, l'écrivain et ancien porte-parole de la charte, Vaclav Havel, *inculpé de tentative de* subversion avec neuf autres membres du Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS), a demandé à Me Danisz d'assurer sa défense. Quelques jours plus tard, l'avocat est convoqué par la police, qui le cite comme témoin, lui ôtant ainsi la possibilité de défendre Havel ou l'exposant à des poursuites pour refus de témoigner.

Le Syndicat des avocats de *France, l'Association française des* juristes démocrates, la Confédération syndicale des avocats, la Fédération nationale des jeunes avocats, l'Union internationale des avocats et l'Association internationale des jeunes avocats, se sont associés mercredi à la protestation de Me Rappaport et de ses collègues contre les atteintes aux droits de la défense en Tchécoslovaquie.

R.D.A.

NEUF AUTEURS SONT EXCLUS DE LA FÉDÉRATION

Berlin (A.F.P.). — Neuf auteurs est-allemands ayant eu maille à partir ces derniers temps avec les autorités, dont Stefan Heym, ont été exclus le 8 juin de la Fédération des écrivains de R.D.A. par la section est-berlinoise de l'organisation. Cette mesure sanctionne un *« comportement incompatible avec des responsabilités à assumer envers la littérature et le socialisme en R.D.A. »*.

Outre Stefan Heym, récemment condamné à 9 000 marks d'amende pour avoir fait paraître son dernier roman en R.F.A. (*le Monde* des 25, 27 avril et 24 mai 1979), cinq des exclus, Kurt Bartsch, Adolf Endler, Klaus Poche, Klaus Schlesinger et Dieter Schubert, font partie des huit auteurs qui avaient écrit le 16 mai à M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du P.C. est-allemand, pour plaider la cause de Stefan Heym. Les trois autres écrivains exclus sont Rolf Schneider, Joachim Seyppel et Karl-Heinz Jakobs.

Rolf Schneider, qui s'était vu interdire un voyage en Autriche à l'invitation du chancelier Bruno Kreisky, a été récemment critiqué pour avoir fait paraître en R.F.A. un roman, *Novembre*, qui évoque un cas similaire à celui de Wolf Biermann, le chanteur-compositeur déchu de sa nationalité lors d'un voyage en R.F.A.

Joachim Seyppel, passé de Berlin-Ouest en R.D.A. il y a quelques années, avait adressé fin avril à M. Kurt Hager, membre *du bureau politique du P.C.* de R.D.A. et responsable en matière de politique culturelle, une lettre ouverte parue dans la *Frankfurter Rundschau* ouest-allemande. L'auteur y dénonçait les mesures *« dignes du mccarthysme »* frappant le contestataire Robert Havemann.

Ces mesures impliquent l'impossibilité de se faire publier en R.D.A. Une cinquantaine de membres de la Fédération des écrivains, sur les trois cent cinquante *présents à la réunion, auraient* voté contre. Autant se seraient abstenu.

Autriche

M. TAUS VA RENONCER A LA PRÉSIDENCE DU PARTI POPULISTE

De notre correspondante

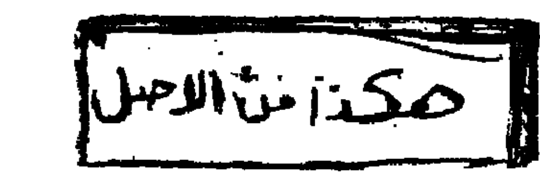
Vienne. — M. Josef Taus, chef du parti populiste autrichien (Œ.V.P.), principal parti d'opposition, a annoncé mercredi 13 juin qu'il ne briguerait pas le renouvellement de son mandat de président au congrès de sa formation prévu pour septembre. A la suite de la nouvelle défaite électorale des populistes aux élections législatives du 6 mai, il avait proposé une réforme fondamentale des structures de l'Oe.V.P., en laissant clairement entendre qu'il faisait de l'acceptation de son plan la condition de son maintien à la tête du parti.

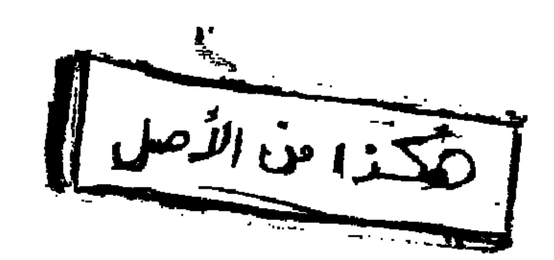
Ses propositions, qui n'avaient pas été rejetées d'emblée, s'étaient cependant heurtées à une forte résistance, notamment de la part des fédérations des agriculteurs et des employés.

Un certain nombre de responsables du parti étaient acquis, dès le lendemain de la défaite de l'Oe.V.P., à l'idée d'un départ de M. Taus, auquel ils reprochaient son manque de rayonnement personnel et son style trop cassant.

A. R.







AFRIQUE

Namibie

LA LUTTE ANTIGUÉRILLA DANS L'OVAMBOLAND

« On les aura tous, ces terroristes... »

De notre envoyée spéciale

Oudangua. — *« On les aura tous ces terroristes, on tuera la SWAPO... Les Blancs ici sont plus forts que les Rhodésiens »* explique avec de grands gestes un des gérants de l'hôtel international de Keetmanshoop qui, bien que d'origine sud-africaine, compte beaucoup sur la détermination des Namibiens d'origine allemande. Sa confiance est sans doute due au fait qu'il vit dans une région calme.

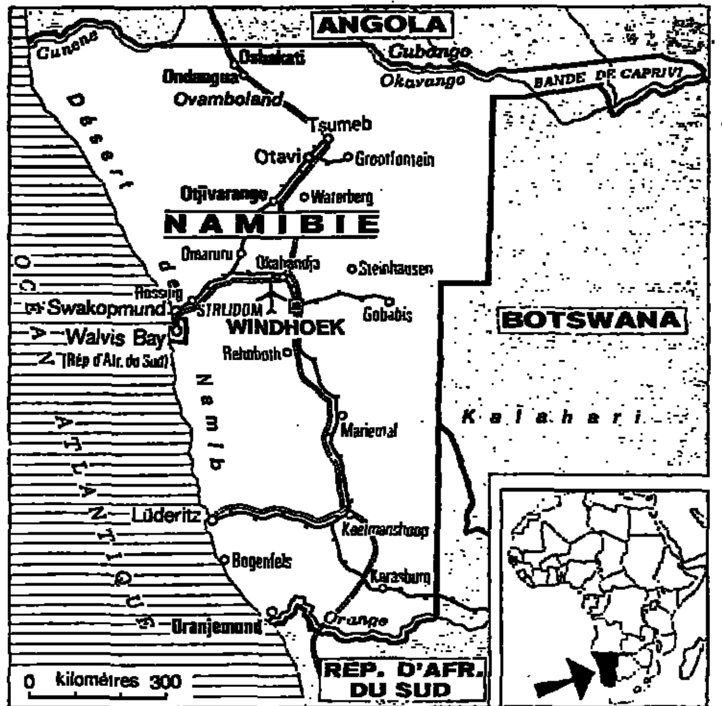
L'inquiétude commence à Windhoek, la capitale : fouilles à l'entrée des grands magasins, gardes armés envoyant de longs messages par talkie-walkie dans les centres commerciaux. Pour peu que vous restiez quelques minutes dans la rue principale, Kaiser Strasse, vous verrez arriver des fermiers avec, dans leur voiture, et à portée de la main, un fusil mitrailleur. Pour eux, l'ère du pistolet dans la boîte à gants ou du fusil de chasse est partiellement révolue. Ils ont opté pour un plus gros calibre. Une publicité dans un périodique namibien leur propose des véhicules anti-mines.

Sur la route du Nord, à Otjivarango, des citadins se promènent avec le colt, la cartouchière et le couteau à cran d'arrêt.

L'angoisse ne vous assaille vraiment qu'à partir d'Otavi. Tout près de là, récemment, des fermiers, dont une vieille femme et deux enfants en bas âge, ont été assassinés, semble-t-il, par des hommes de la SWAPO. Depuis, la région délimitée par Otavi, Grootfontein et Tsumeb, est appelée le *« triangle de la mort »*. L'armée ratisse les collines avoisinantes et fait des descentes dans les villages africains. Le jour où ses responsables expliquèrent que les *« terroristes »* avaient quitté la région, deux d'entre eux étaient tués à Tsumeb même.

Le visage pâle, les traits tirés, Mme B... ne vit plus. Le jour, elle ose à peine traverser la ville pour accompagner ses enfants à l'école. La nuit, quand son mari, mécanicien dans la principale industrie minière de la région, la Tsumeb Corporation, dont les capitaux sont américains, est de service, elle ne dort pas. Mme B... est française. Cela fait plusieurs années que son mari, ses deux fils et elle-même vivent en Afrique australe. Auparavant, ils travaillaient en Afrique du Sud. Ils ne sont arrivés qu'en mars à Tsumeb. Ce sont des amis sud-africains qui leur ont parlé de la compagnie. Le salaire, 1 600 rands (1) par mois avec logement, électricité, assurance maladie comprise, a fait battre leur cœur un peu plus vite.

A présent, Mme B... semble regretter d'être là. Lui part, armé d'un fusil, à l'usine, qui se trouve à plusieurs kilomètres de la ville. Elle, inhibée par la peur, compte les heures avant le retour des enfants : *« Et si l'école était attaquée ? »* ressasse-t-elle sans arrêt. Son anglais est élémentaire, son isolement culturel presque total. Les journaux français n'arrivent pas jusque-là, pas de livres, exceptionnellement le cinéma, des amis de temps en temps, mais ils sont rares. Pourtant, les B... espèrent tenir au moins un an, condition pour obtenir le remboursement de leur déménagement. Peut-être resteront-ils plus longtemps, s'ils arrivent à s'habituer. *« Il paraît que la compagnie va accroître nos avantages pour arrêter le départ de Blancs »*, explique M. B...



Un camp retranché

Plus au nord, l'Ovamboland, le bantoustan le plus peuplé de la Namibie, et où la SWAPO a le plus large soutien, ressemble à un véritable camp retranché. Le territoire entier est entouré de barbelés et on y entre (sans difficultés et sans fouille, si on est blanc), par des postes militaires. Des renforts en hommes et en équipement ont été amenés. C'est un ballet incessant d'avions de reconnaissance, de camions et de véhicules blindés fabriqués en Afrique du Sud. La route principale allant vers la frontière angolaise est jalonnée de barrages et de camp militaires entourés de sacs de sable, dominés par des miradors munis de mitrailleuses.

Chaque bâtiment un peu élevé, les châteaux d'eau principalement, servent de points d'observation pour les soldats. Les villes où sont rassemblés les Blancs, des fonctionnaires pour l'essentiel, ressemblent plus à des camps de concentration qu'à des cités humaines. On y vit cependant. A Oshakati et à Ondangua, c'est le même spectacle oppressant de rues désertes, défoncées par les allers et venues des véhicules militaires. Parfois, sur la pelouse d'un jardin difficilement entretenu, un enfant joue... A peine entré à Ondangua, on a envie de s'enfuir...

A moins d'avoir de sérieuses raisons pour cela, nul Blanc ne s'aventure en dehors des routes principales, et tout le monde roule à très vive allure, les uns se joignent à des convois, les autres préfèrent tenter seuls leur chance et espèrent que leur voiture ne sera pas prise pour un véhicule de l'armée.

L'armée sud-africaine réplique aux attaques de la SWAPO par des déploiements de forces sans précédent et des ratissages systématiques des villages africains, remplaçant la terreur par une autre terreur : *« Quand un guérillero de la SWAPO vient nous voir, il a son arme accrochée à l'épaule, il plaisante et nous demande à manger, le soldat sud-africain pointe son fusil et quelquefois bat les hommes »*, raconte, avec la franchise de ses sept ans, une petite fille ovambo. Selon plusieurs témoignages, l'armée procède à des interpellations massives, prend des photos et fait défiler les interpellés devant des hommes masqués — probablement des membres de la SWAPO prisonniers qui ont accepté de collaborer.

Dans ce monde de violence, la mission d'Onilpa, de l'Eglise évangélique luthérienne ovambo-kavango, majoritaire ici, semble un havre de paix. Ses missionnaires, d'origine finlandaise, refusent le jeu des armes. Son hôpital continue de fonctionner, malgré la détention de l'un des trois médecins africains. On y signale un peu plus de cas de malnutrition accompagnés fréquemment de famine. On y rencontre parfois des victimes de guerre comme ce paysan noir blessé incidemment alors qu'il se trouvait dans son champ. Début mai, des soldats se sont présentés. Ils voulaient distribuer des tracts hostiles à la SWAPO. Le directeur, un Ovambo, s'y est fortement opposé. *« On ne veut pas de politique ici »*, leur a-t-il dit. Tandis qu'il nous explique l'incident, des auto-mitrailleuses et des camions de l'armée surviennent sur la piste adjacente. Peu de temps après, on entend des coups de canon. Plus tard, on apprit qu'une quarantaine de guérilleros s'étaient présentés dans un village, à quelques kilomètres de là, en plein jour, au milieu de la journée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 1 rand sud-africain : 3,75 F.

Burundi

Jean-Paul II proteste contre l'expulsion de soixante-trois missionnaires

Jean-Paul II a fait état, mercredi 13 juin, au cours de son audience publique, de l'expulsion, la semaine dernière, du Burundi de soixante-trois missionnaires. Il a protesté contre cette décision et exprimé sa solidarité *« avec les communautés catholiques du Burundi et leurs pasteurs »*. (Plus de 60 % des habitants du pays sont catholiques.) Huit des missionnaires expulsés sont protestants.

Douze missionnaires catholiques avaient dû quitter le Burundi le 1er juin (*le Monde* daté 3-4 juin). Quarante-trois autres sont arrivés mardi à Bruxelles, où ils ont déclaré : *« Nous étions partis comme témoins du Christ au service du peuple du Burundi. Le motif officiel de notre renvoi est l'« atteinte à la sécurité de l'Etat par gestes, attitudes et paroles ». Quels gestes, quelles paroles, quelles attitudes ? Nous l'ignorons. On parle de tracts. Nous n'en n'avons jamais vu. Nous ne connaissons que l'existence d'une lettre adressée par les évêques aux autorités du Burundi (...). Nous avons reçu à l'intention des chrétiens une lettre pastorale concernant les « communautés de base ».*

En fait, la crise entre le gouvernement et l'Eglise couvait depuis plus d'un mois. Le 9 mai, un décret du président Bagaza limitait les réunions de prières des communautés de base catholiques (*sahwanya*) au dimanche, et exigeait qu'elles se tiennent *« dans les paroisses et non dans les collines »*.

Le 19 mai, les évêques avaient publié une lettre pastorale où ils s'interrogeaient sur les raisons de cette atteinte à la liberté religieuse. Le 29 mai, le chef de l'Etat avait accusé les évêques d'avoir *« lancé des tracts et contribué à diviser la population »*.

La crise saharienne

LES FORCES DU FRONT POLISARIO ONT ATTAQUÉ A NOUVEAU TAN-TAN

Agadir (*A.P.*). — Les forces du Front Polisario ont attaqué, mercredi 13 juin, Tan-Tan, siège du gouvernorat de la province de Tarfaya.

Surprises, les forces royales marocaines ont mis un certain temps à réagir. Les combats ont duré toute la matinée et il a fallu l'intervention de l'aviation pour que les assaillants se replient sur la localité d'Abteh, à une centaine de kilomètres de Tindouf.

L'attaque a fait des morts et des blessés dans les deux camps. Dans la soirée, l'aviation marocaine pilonnait des convois du Polisario qui se repliaient. Les forces du Polisario avaient attaqué Tan-Tan une première fois fin janvier.

On ignorait, ce jeudi 14 juin, en fin de matinée, si l'armée marocaine, conformément aux consignes écrites données par le souverain, le 6 juin (« le Monde » du 8 juin), exercerait le « droit de suite » en Algérie.

PROCHE-ORIENT

Iran

Mon pays est en train de se détruire

déclare le chah dans sa première conférence de presse en exil

« Les événements d'Iran m'attristent et mon cœur saigne », a déclaré le chah, mercredi 13 juin, au cours d'une conférence de presse tenue dans sa luxueuse résidence de Cuernavaca, à 75 kilomètres au sud de Mexico. Il a ajouté : *« Il n'y a pas de gouvernement en Iran du fait que l'effusion de sang et les luttes fratricides ne peuvent être arrêtées. Mon pays est en train de se détruire. »*

En réponse à la question de savoir s'il envisageait un retour en Iran, le chah a répondu : *« Je crois en la Providence, tout dépend d'elle. »* Il a affirmé encore qu'*« étant un homme pieux »*, il ne craignait pas d'être tué. Si quelqu'un attentait à sa vie, il accepterait la mort avec résignation. La conférence de presse, la première que tenait l'ancien souverain depuis son départ d'Iran, a duré à peine une vingtaine de minutes.

A Téhéran, l'imam Khomeiny déclarait le même jour que les pays de l'Ouest comme de l'Est *« conduisaient l'humanité vers la barbarie »*. Recevant un groupe d'ambassadeurs iraniens qui s'apprêtent à occuper leurs nouveaux postes à l'étranger, le patriarche de Qom leur a recommandé de ne pas craindre de critiquer sans ménagement les gouvernements occidentaux.

D'autre part, la tension entre Téhéran et Bagdad persiste. Toute circulation sur les routes aboutissant aux frontières irano-irakiennes de la province du Khouzistan sera interdite de 21 heures à 5 heures (locales) à partir du 15 juin. Ce couvre-feu est officiellement justifié par la nécessité de *« mettre un terme aux activités des contrebandiers »*. Certaines tribus d'origine arabe de la région, rappelle-t-on, sont installées de part et d'autre de la frontière.

Les polémiques sur la future constitution se poursuivent par ailleurs. L'ayatollah Shariat Madari a annoncé qu'il boycotterait le référendum pour l'adoption de la loi fondamentale, car il était opposé à cette procédure et préférait pour sa part l'élection d'une constituante au suffrage universel. Le dignitaire religieux, principal rival de l'imam Khomeiny, a cependant donné l'ordre à ses partisans de ne pas prendre part, aux côtés des formations laïques et de gauche, aux manifestations qui doivent se dérouler dans l'ensemble du pays, le vendredi 15 juin, sous le signe de *« la défense des libertés »*.

Réforme ou révolution ?

III. — La mosquée et le Bazar

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Dans la lutte dont l'enjeu est le pouvoir, *le clergé est* tout aussi divisé en tendances que le personnel politique laïque. L'un des clivages essentiels de l'affrontement est celui qui partage les partisans et les adversaires d'un régime dans lequel prédomineraient les religieux. (« Le Monde » des 13 et 14 juin.)

Qom. — Ville sainte, haut lieu de la résistance sous l'ancien régime, Qom est devenue le centre spirituel et temporel de la République islamique, le siège de l'un des deux gouvernements qui se partagent et se disputent le pouvoir. C'est dans une petite pièce d'un dépouillement monacal que l'imam Khomeiny traite des affaires de l'Etat, un peu à la manière des premiers califes de l'islam. Assis en tailleur à même le sol, entouré de ses proches, *tous des religieux*, il écoute attentivement, à tour de rôle, un émissaire venu l'informer des troubles qui ont éclaté au Khouzistan, un chef tribal se plaignant d'un ravitaillement défectueux, un paysan qui cherche à légitimer son droit de propriété sur une terre qu'il a confisquée à un hobereau. Membres du Conseil révolutionnaire, des comités islamiques, des Gardiens de la révolution et des tribunaux révolutionnaires se succèdent pour lui rendre compte de leurs activités respectives.

L'imam Khomeiny, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, fait confiance à sa mémoire. Il ne prend pas de notes et ne se réfère pas à des dossiers. Au cours des audiences qu'il accorde, son fils, le cheikh Ahmed — la trentaine, des mèches aux reflets roux s'échappant de son turban le regard pétillant — accroupi respectueusement à ses côtés, lui souffle un nom, une date, un détail oublié. L'imam ne dialogue pas. A la manière des oracles, il émet un jugement, parfois illustré d'une parabole, donne une directive de caractère général qui laisse aux exécutants le soin de lui donner une application pratique.

Quel contraste entre les politiciens-mollahs en robe de Qom et les religieux-laïcs en complet veston à Téhéran ! Le gouvernement de M. Bazargan est constitué de militants du mouvement islamique, de nationalistes profondément croyants. Technocrates ou membres de professions libérales, ingénieurs, avocats ou commerçants, plusieurs d'entre eux ont été formés dans les universités occidentales ou ont passé de longues années d'exil en Europe, *pour la plupart* aux Etats-Unis. Certains d'entre eux ont des allures de « managers » américains, dotés du sens de l'organisation, précis et efficaces. Les bureaux, élégants et feutrés, de la présidence du conseil bourdonnent d'activité. Des fonctionnaires en nombre pléthorique manipulent d'impressionnantes piles de dossiers, des conseillers, experts et secrétaires polyglottes, souvent les mêmes que sous l'ancien régime, s'affairent tandis que dans les antichambres une foule de gouverneurs de province, d'industriels, d'officiers de l'armée ou de la police, de diplomates, de dirigeants syndicaux, attendent *patiemment d'être reçus*.

L'équipe de M. Bazargan n'est donc, en apparence, pas très différente de celle qui servait le chah. Cependant, par ses orientations et les origines sociales de ses membres, elle est liée au *bazar*, à cette classe mercantile qui, depuis le début de ce siècle, a fortement marqué la vie politique de l'Iran en consolidant ou, au contraire, en contribuant à renverser le régime en place.

Une alliance indispensable

Aucune révolution, aucun soulèvement populaire d'envergure, n'a pu se produire dans l'histoire moderne de l'Iran sans une alliance entre le Bazar et la Mosquée, que symbolisent aujourd'hui les gouvernements de Téhéran et de Qom, deux forces traditionnellement hostiles à la « tyrannie » de l'Etat et à la « mainmise étrangère », l'une pour des raisons essentiellement économiques, l'autre en conformité avec les dogmes de la contestation chiite. Cette association avait paru à tel point indispensable aux conjurés laïcs de 1906 — compte tenu de l'influence du clergé dans la population — qu'ils *n'hésitèrent* pas à présenter leur projet d'une Constitution moderne d'inspiration occidentale comme étant *une émanation directe de* l'islam ! Même Mossadegh, malgré son rayonnement charismatique, n'a pu atteindre l'apogée de sa popularité au début des années 50 qu'avec le soutien actif d'une bonne partie des mollahs dirigés par l'ayatollah Kachani.

Nul mieux que M. Bazargan ne pouvait incarner ces deux sources populaires du pouvoir. Profondément pieux, exégète des livres saints, il a fondé et dirigé une formation d'idéologie musulmane, le « parti de la liberté de l'Iran ». Ingénieur, formé dans les universités françaises, il est simultanément un « moderniste » tourné vers l'Occident et un « bourgeois nationaliste » qui s'est situé d'emblée, à l'époque de Mossadegh, dans la mouvance de l'aile islamisante du Front national, à laquelle appartiennent plusieurs de ses ministres. Cependant, l'ambiguïté de sa politique tient moins à sa personne qu'à une *conjoncture* que l'on pourrait qualifier de « schizophrénique ».

C'est, semble-t-il, la première fois dans l'histoire de l'Iran que les religieux et les laïcs instaurent des pôles distincts du pouvoir sans que l'on sache au juste lequel des deux gouvernements détient la légitimité. C'est la première fois encore que le clergé revendique, implicitement il est vrai, sinon le monopole, du moins le contrôle de l'autorité étatique. Si l'on s'en tient aux textes officiels, M. Bazargan est le président d'un « gouvernement provisoire », tandis que l'imam Khomeiny demeure le chef spirituel des *chiites*. *Dans la pratique*, ce dernier se comporte tout à la fois en président de la République et en chef de l'opposition. Il donne *des directives* à l'équipe de M. Bazargan, lui impose parfois des décisions qu'il a prises unilatéralement, mais, par ailleurs, il *entretient et dirige des structures* étatiques parallèles, concurrentes de celles que le gouvernement provisoire est chargé de rénover.

L'imam Khomeiny se méfie de toute évidence de ces laïcs bourgeois qui *« vivent dans des palais pharaoniques et mangent dans des assiettes en or »*, qui « singent » les « impérialistes occidentaux » jusqu'à leur emprunter le mot de démocratie. Non seulement la révolution n'a pas encore abouti, à ses yeux, mais les forces favorables à une restauration déguisée demeurent menaçantes : les instruments du pouvoir impérial — les mécanismes économiques et financiers, l'armée, la police, les organes judiciaires — n'ont été ni démantelés, ni épurés.

Le « contre-pouvoir » des religieux

Un contre-pouvoir provisoire de substitution est donc indispensable. L'issue de la confrontation étant incertaine, il est non moins nécessaire que l'appareil étatique de rechange soit occulte. Ainsi l'imam Khomeiny a-t-il décidé que les membres et les animateurs du Conseil de la révolution (organe législatif), des comités islamiques (l'exécutif), des Gardiens de la révolution (*milices qui font fonction de forces* de l'ordre), des tribunaux révolutionnaires, demeurent largement anonymes. L'assassinat de l'ayatollah Moutaheri, qui se révéla alors être membre du Conseil de la révolution, a sans doute renforcé sa volonté d'observer les règles de la clandestinité.

Cependant l'imam Khomeiny, tout autant que M. Bazargan, souhaite une rapide normalisation. La dualité du pouvoir a favorisé la prolifération des mouvements ethniques, menaçant *l'unité de la République*, l'agitation ouvrière et les menées « subversives » des organisations marxistes, conséquences de l'immobilisme dans les domaines économique et social. Aucun des « deux gouvernements », celui de Téhéran ou de Qom, ne maîtrise suffisamment les instruments à sa disposition pour imposer l'ordre.

Contrairement à une conviction répandue à l'étranger, l'imam Khomeiny est loin de contrôler les « comités islamiques » et, en tout cas, ne dirige pas leurs activités quotidiennes, qui sont d'ordre administratif, social, politique et répressif. Nés sponta*nément lors du soulèvement po*pulaire, ces « soviets de l'islam » regroupent des éléments les plus hétéroclites, allant d'anciens agents de la Savak à des militants de partis marxistes (les uns et les autres camouflant bien entendu leurs sympathies idéologiques), en passant par des truands, de petits boutiquiers apolitiques, des chômeurs et des étudiants. Coiffés le plus souvent de mollahs de tendances diverses, disposant de fonds et d'armes qu'ils ont acquis par *leurs propres moyens*, ils fonctionnent forcément d'une manière quasi autonome, vont à l'encontre de la volonté de l'imam *Khomeiny, volontairement ou en* interprétant celle-ci à leur manière. Tout en couvrant par son silence leurs excès, l'imam a chargé, début mars, l'ayatollah Mahdavi-Kani de les épurer et de les discipliner. Cependant, le président du « Comité central des comités » nous confiait, plus de deux mois après son entrée en fonctions, qu'il n'avait que très partiellement atteint *son objectif*.

Il en va de même pour les tribunaux révolutionnaires, qui continuent d'agir plus ou moins à leur guise. Ils ont repris récemment l'exécution d'homosexuels, par exemple, alors que l'imam Khomeiny venait de décréter que seuls ceux qui s'étaient rendus coupables, directement ou indirectement, de mort d'homme seraient *passibles de* la peine capitale. La complaisance du « guide » de la révolution — qui une fois de plus, n'a pas réagi à *cette atteinte flagrante* à son autorité — tient à son souci de ne pas se départir de leviers de commande, si imparfaits soient-ils, avant que la question du pouvoir ne soit tranchée.

Deux terminologies, deux clientèles

Pourtant, les convergences entre Qom et Téhéran devraient normalement exclure toute confrontation. M. Bazargan a milité toute sa vie en faveur *d'une république islamique*. Ses valeurs philosophiques sont fondamentalement les mêmes que celles du « guide » de la révolu*tion, bien qu'il les exprime dans* un langage moderne. Si les « communistes » sont pour l'imam Khomeiny des « enfants de Satan », il constituent pour le premier ministre des « saboteurs » qui *« font le jeu des partisans du chah, de l'impérialisme et du sionisme »*. L'un et l'autre ont condamné avec véhémence les grèves des travailleurs, ont justifié les restrictions imposées à la liberté de la presse par des comités islamiques. Les deux hommes se retrouvent encore sur le même terrain quand ils dénoncent le « séparatisme » des minorités ethniques « fomenté », à les en croire, par d'obscures forces étrangères. C'est l'action conjointe de l'armée, aux ordres de M. Bazargan, et des gardiens de la révolution, dévoués à l'imam, qui a réprimé les *autonomistes* de Naghadeh (au Kurdistan) et de Khoramshahr (au Khouzistan).

Cependant, un duel à fleuret moucheté n'a cessé d'opposer Qom à Téhéran sur un large éventail de thèmes allant du mode d'adoption de la Constitution aux rapports avec les Etats-Unis en passant par la question d'une amnistie en faveur des collaborateurs de l'ancien *régime*. Deux styles, sans doute, mais aussi deux conceptions de l'Etat s'opposent, comme autrefois, dans des situations analogues. L'histoire démontre, en effet, que l'alliance de la Mosquée et du Bazar est éphémère. Conclue dans la lutte contre un ennemi commun, elle se brise généralement sur la question du pouvoir. Qui des oulémas ou des laïcs tiendra le gouvernail ? L'ayatollah Behbehani s'est dressé, en 1907, contre ses alliés de la veille, les « constitutionnalistes », parce qu'ils ne voulaient pas faire de la *chari'a* (la législation coranique) la loi fondamentale de l'Etat. De même, l'ayatollah Kachani s'est retourné en 1953 *contre Mossadegh*, qui refusait aux mollahs un rôle prépondérant dans l'administration tout en « flirtant » avec les communistes. C'est à la lumière du passé que l'on comprend pourquoi les récentes attaques de l'imam Khomeiny contre les « athées », le Dr Mossadegh et la « démocratie à l'occidentale » ne sont pas des propos *anachroniques* d'un vieillard dépassé par les événements. En fait, le « guide » de la révolution pose la candidature *du clergé au pouvoir*.

Si la question de la laïcité divise le monde politique iranien, *on ne peut encore parler de pola*risation sur le plan populaire. L'opinion est, en effet, davantage *sensibilisée* aux grandes options que symbolisent à ses yeux, à tort ou à raison, l'imam Khomeiny et M. Bazargan. Si le premier incarne la révolution permanente, l'opposition intransigeante à l'impérialisme et aux puissances de l'argent, le second fait figure de réformiste, prêt au compromis avec l'Occident et les nantis. Selon cette analyse schématique, l'imam bénéficierait du soutien de larges couches de la population de ce *msoustazefin* (déshérités) qui ont souffert du « capitalisme sauvage » du chah et des petits commerçants ou agriculteurs ruinés par les multinationales. Le gouvernement de Téhéran, lui, aurait la sympathie d'une *bonne partie du Bazar*, de la moyenne bourgeoisie libérale, de la masse des fonctionnaires de l'Etat, des propriétaires fonciers dont les *terres ont été saisies par* des paysans. Ces catégories veulent, en effet, donner un coup d'arrêt à la vague du radicalisme *populiste et elles aspirent avant* tout à la stabilité, et donc à la réconciliation nationale. Le clergé est lui aussi divisé selon des clivages *analogues*. Des *personnalités* éminentes comme l'ayatollah Chariat Madari préféreraient, tout compte fait, un régime à *prédominance* laïque *capable de* rétablir l'ordre à une théocratie qui favoriserait une agitation interminable tant parmi les ethnies *qu'au sein du monde ouvrier*, largement insensible aux vertus de l'islam chiite.

Face à une conjoncture complexe entre toutes, et passablement confuse, la gauche iranienne s'interroge. Pourra-t-elle arbitrer un débat qui oppose la Mosquée, qu'elle récuse idéologiquement, au Bazar, dont elle redoute le conservatisme ?

Prochain article :

LES DILEMMES DE LA GAUCHE

Liban

La psychose de la vendetta

De notre correspondant

Beyrouth. — *La journée du 13 juin, marquée par un double anniversaire qui faisait craindre de nouveaux affrontements, s'est déroulée sans incidents. L'an dernier, à la même date, Israël remettait en se retirant du Sud-Liban une bande frontalière d'une dizaine de kilomètres de large aux milices chrétiennes du commandant Haddad au lieu de la confier aux forces des Nations unies. Depuis lors, la situation n'a cessé de se dégrader dans le Sud. A la même date également, l'assassinat par un commando de phalangistes de Tony Soleiman Frangié et de sa famille, accompagné du massacre de trente-trois personnes, consommait la rupture entre la Syrie et le Front libanais chrétien et consacrait la coopération de ce dernier avec Israël.*

Le Liban n'a pas fini de subir les conséquences de ces deux événements. Bien que la « guerre syro-chrétienne » qui a sévi entre juin et octobre 1978 soit suspendue, le pays traverse une phase de pourrissement et de violence.

Tandis que le Nord, dont sont originaires les Frangié, auxquels se sont joints les Palestino-progressistes, à l'appel du Mouvement national, devenu l'allié de ces derniers, observait une journée de grève et de deuil, la zone sud, sous contrôle chrétien, tentait de se prémunir, par un déploiement de forces, contre la vendetta des Zghortiotes visant la famille Gemayel, qui a déjà été la cible de trois attentats manqués. L'attente de cette vengeance, que les traditions propres à Zghorta rendent inéluctable, a créé une véritable psychose.

Au sud, Israël exacerbe constamment la crise, soit directement, soit par l'intermédiaire de milices chrétiennes, multipliant les bombardements, les ultimatums, les raids aériens, vidant une zone de plus en plus vaste de ses habitants et provoquant à la fois la FINUL et les troupes syriennes, qui ont pour consigne impérative de ne pas réagir, le commandement à Damas ne voulant pas se laisser entraîner à la guerre sur le terrain et aux conditions d'Israël.

Enfin, dans cette situation totalement bloquée, la crise ministérielle ouverte par la démission du cabinet Hoss, il y a près d'un mois, ne semble pas près d'être dénouée.

Israël

Partisans et adversaires des implantations en Cisjordanie se sont injuriés à la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Débile mental »*, *« fasciste »*, *« ministre à la manque »*, *« bande d'hypocrites »* : telles sont les injures échangées le mercredi 13 juin à la Knesset entre les membres de la coalition gouvernementale et les élus de l'opposition.

Après avoir provoqué des manifestations et bloqué la discussion lors de la dernière séance des négociations sur l'autonomie à Alexandrie, l'affaire d'Elon-Moreh — la nouvelle colonie du Goush Emounim fondée près de Naplouse (*le Monde* du 9 juin) — a mis en fureur certains parlementaires.

Le bouillant ministre de l'agriculture, M. Sharon, a provoqué *la levée de boucliers en répondant* à deux motions dénonçant l'autorisation de créer de nouvelles implantations en Cisjordanie. L'ancien général a pourfendu les membres de la *« cinquième colonne »*, qui ne visent qu'à *« saboter le sionisme »*.

Il a rappelé qu'il avait protesté auprès de la direction de la télévision à propos du reportage *« très remarqué, mais à [son] avis tendancieux »*, sur l'implantation d'Elon-Moreh. Procédant par allusions, il a rappelé que le réalisateur, M. Halaby, un druze, avait déjà fait l'objet de critiques. Parce qu'il n'est pas juif, semble-t-il, son objectivité à propos de la Cisjordanie a été *mise en* doute. *« C'est du racisme ! »*, *« Provocation ! »*, se sont écriés les membres de l'opposition, M. Sharon ayant refusé de retirer ses paroles, ce fut un tohu-bohu général. Le champion des implantations a lancé, avec ironie et cynisme : *« Pendant que vous êtes occupés à me conspuer, nous ajoutons un nouveau kilomètre de route et nous construisons une nouvelle maison. »* Il proclamait ainsi que les travaux à Elon-Moreh continueraient en dépit de toute opposition.

M. Sharon s'en est pris ensuite aux travaillistes, qui contestent les *« raisons de sécurité »* invoquées par le gouvernement pour créer la colonie. Il a déclaré que le président du parti travailliste, M. Peres, était particulièrement mal placé pour parler de sécurité *« puisqu'il n'a pas servi un seul jour dans l'armée israélienne »*. Certains députés ont fait remarquer que M. Begin se trouvait dans ce cas.

Après le rejet des deux motions hostiles aux implantations, M. Sharon a reconnu que les derniers aspects de la politique israélienne en la matière étaient *« difficiles à expliquer »* à la délégation de dirigeants de la communauté juive américaine, qui se trouve à Jérusalem pour s'entretenir de l'autonomie avec les membres du gouvernement.

FRANCIS CORNU.

L'UNIVERSITÉ DE BIR-ZEIT NE ROUVRIRA PAS AVANT LES VACANCES

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *Fermée depuis le* 3 mai sur décision du gouvernement militaire, l'université de Bir-Zeit, principal centre d'enseignement supérieur en Cisjordanie, ne sera pas rouverte avant les vacances d'été. Le général Matt, coordinateur de l'administration israélienne dans les territoires occupés, a refusé de dire si l'université — qui compte un millier d'étudiants — serait autorisée à reprendre les cours en octobre. Il a annoncé que le gouvernement militaire de Cisjordanie s'apprêtait à publier un rapport détaillé sur les différentes *« activités subversives »* reprochées aux membres de l'établissement, qualifié de *« foyer de troubles et d'agitation »*.

Le général a reconnu que le gouvernement israélien avait reçu du monde entier, notamment du département d'Etat américain, de nombreux appels pour la réouverture de l'université.

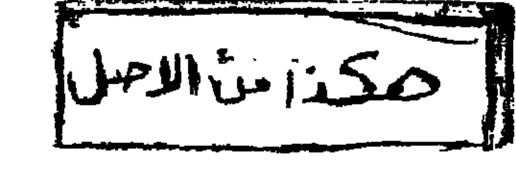
Oman

LES REBELLES DU DHOFAR AFFIRMENT AVOIR TUÉ SEPT MILITAIRES, DONT UN OFFICIER BRITANNIQUE.

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le Front populaire pour la libération de l'Oman (F.P.L.O.) a annoncé, mercredi 13 juin, que sept militaires, dont un officier britannique, ont été tués samedi, au cours d'une opération militaire entreprise par le Front contre une base des forces du sultan Qabous dans la région d'Aram (région du Dhofar, au sud-ouest de l'Oman).

Le F.P.L.O. a rapporté que des forces omanaises ont été dépêchées en grand nombre dans la région. Trois membres du F.P.L.O., dont un membre du commandement central et un responsable du secteur du Dhofar, ont été tués, a révélé le communiqué.

Cette opération est la deuxième menée par *le F.P.L.O.*, *depuis* qu'il a été mis en déroute par les troupes du sultan Qabous en 1975 avec l'aide militaire de *l'Iran. En juin 1978*, cinq ressortissants britanniques travaillant à la base militaire de « Thamrit » avaient été assassinés près de leur lieu de travail.



AMÉRIQUES

Nicaragua

Washington invite le général Somoza à « réfléchir » à une solution politique

L'offensive menée au Nicaragua par les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) contre le régime Somoza s'est intensifiée dans la soirée du mercredi 13 juin. A Managua, les combats se sont rapprochés à *moins de 1 km du « bunker » présidentiel.* Les États-Unis ont demandé au général Somoza de « réfléchir » à une « solution politique », a déclaré mercredi le secrétaire d'État américain, M. Vance. Il a souhaité une réunion de l'Organisation des États américains (O.E.A.) pour tenter de résoudre la crise nicaraguayenne. Des membres du Congrès américain ont estimé que la situation au Nicaragua pourrait retarder l'application des traités sur le canal de Panama, prévue pour le 1er octobre.

Dans une interview à la chaîne de télévision américaine A.B.C., le président Somoza a reproché aux *États-Unis de ne pas l'aider « dans sa lutte contre le communisme ». « Nous n'avons pas besoin de troupes américaines, nous avons besoin de bonnes relations avec les États-Unis »*, a ajouté le président. Mercredi, à la radio et à la télévision, il a demandé à la population de garder son calme face à une situation « *pire que le tremblement de terre de 1972* ». Il a reconnu qu'il était difficile d'approvisionner la population et il a précisé qu'à partir de ce jeudi le cabinet ministériel « *prendra en charge la distribution du ravitaillement dans les endroits accessibles et nettoyés des barricades* ». Cette remarque indique que la garde nationale ne contrôle pas toute la capitale.

L'isolement du président s'accentue sur le plan international. Au Pérou, le parti majoritaire APRA a demandé au gouvernement de rompre ses relations avec le régime somoziste et d'étudier son expulsion de l'O.E.A. On indiquait, en outre, de source officielle à Lima, que le Pérou avait proposé à ses partenaires du Pacte andin d'accorder le statut de belligérant aux forces qui s'opposent au général Somoza.

A Bogota, on a appris qu'une brigade de volontaires colombiens partira samedi pour le Nicaragua afin d'aider « *au renversement du régime Somoza* ».

Le seul élément de réconfort pour le président Somoza a été apporté par le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, qui a réaffirmé, dans une lettre diffusée mercredi à Washington, le soutien des États-Unis au prêt de 64 millions de dollars accordé par le Fonds monétaire international (F.M.I.) au Nicaragua. Répondant à un représentant démocrate qui souhaitait la suspension de ce prêt, M. Blumenthal a estimé que le F.M.I. ne pouvait, sous peine de subir « *une politisation extrême* », considérer des critères autres qu'économiques.

(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Guyana

ATTENTAT CONTRE UNE SECTE

Georgetown (Guyana) *(A.F.P.)*. — Plusieurs bombes ont explosé, mercredi 13 juin, au siège de la *secte la Maison d'Israël*, à Georgetown, blessant un enfant et provoquant d'importants dégâts.

La Maison d'Israël, qui affirme avoir huit mille adeptes en Guyana, est composée de Noirs qui estiment que les premiers Juifs, et Jésus-Christ lui-même, étaient des Noirs. Elle est dirigée

[De nombreuses sectes noires prospèrent en Guyana avec la bénédiction du Congrès national du peuple, le parti du premier ministre, M. Forbes Burnham. Après le suicide-massacre collectif de plus de neuf cents adeptes du Temple du peuple le 18 novembre dernier, à Jonestown, l'opposition avait accusé des membres du gouvernement d'avoir reçu des soutiens financiers du « révérend » Jim Jones. La Maison d'Israël soutient également le parti du premier ministre et a des liens avec les États-Unis, ce qui explique peut-être l'attentat de mercredi.]

ASIE

Un drame qui « bouleverse » le Haut Commissariat aux réfugiés

L'armée thaïlandaise refoule des milliers de réfugiés cambodgiens

Les autorités de Bangkok ont annoncé mercredi 13 juin qu'à l'issue d'une « opération militaire » de cinq jours, presque tous les réfugiés cambodgiens ayant pénétré en Thaïlande par le poste frontalier de Aranyarathet — soit environ quatre mille cinq cents personnes — avaient été refoulés. Ils ont été raflés dans les camps d'hébergement provisoire où ils se trouvaient et reconduits à la frontière dans des cars. Des scènes déchirantes ont eu lieu au moment où ils ont été séparés de quelque mille cinq cents de leurs compatriotes autorisés à rester dans les camps parce que les États-Unis, la France et l'Australie leur avaient promis l'asile.

L'armée thaïlandaise a reçu l'ordre d'expulser 30 000 réfugiés dans les prochains jours. Le responsable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est déclaré « *bouleversé* » par ces opérations, mais Bangkok a fait valoir que, malgré les assurances données, il ne recevait pas une aide internationale à la mesure du problème posé par les réfugiés.

D'autre part, vingt-quatre heures après avoir annoncé qu'elle refuserait désormais d'accorder un asile, même temporaire, aux réfugiés vietnamiens, l'Indonésie a ordonné à sa marine et à son aviation de multiplier les patrouilles et de repousser, par la force si nécessaire, tout bateau transportant ces réfugiés.

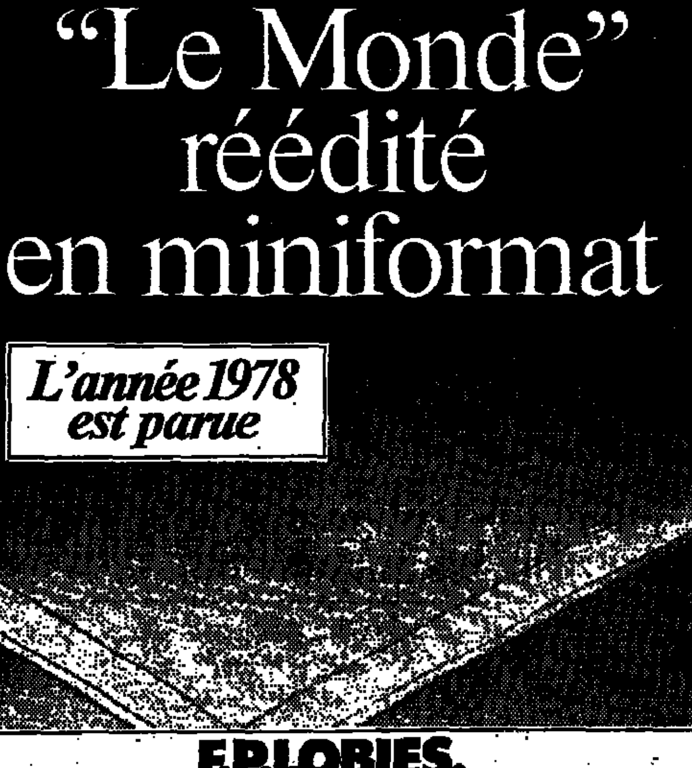
Au siège de l'ONU, à New-York, on indique qu'une conférence internationale sur les réfugiés d'Indochine pourrait avoir lieu prochainement, à l'initiative du gouvernement britannique.

Le secrétaire d'État américain, M. Vance, a déclaré, mercredi, que le Vietnam, s'il voulait « *être en accord avec la Charte des Nations unies* », devait se montrer « *plus humain* » à l'égard de ses ressortissants qui veulent quitter leur pays. Il s'agit en particulier, a-t-il déclaré, de coordonner le départ des réfugiés avec l'action des pays prêts à les accueillir « *de façon à ce que ces gens n'aient pas à embarquer sur des bateaux et mourir en mer* ».

Enfin, de lourdes peines de prison allant jusqu'à l'emprisonnement à vie ont été prononcées lundi à Ho-Chi-Minh-Ville contre une bande coupable d'« *inciter, dans un but contre-révolutionnaire, les gens à s'expatrier et d'organiser leur fuite à l'étranger* », annonce le quotidien de la capitale. Le chef de cette bande a été condamné à la prison à vie pour « *avoir poussé cinquante-cinq familles totalisant deux cent quatre-vingt-une personnes — des intellectuels pour la plupart — à s'inscrire pour l'expatriation et avoir organisé la fuite d'un certain nombre d'entre elles* ». Cela, a souligné le réquisitoire du ministère public, au moment où « *l'impérialisme et la réaction internationale cherchent à pousser la population à fuir à l'étranger afin de rendre plus difficile d'édification du socialisme du pays* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*







Le Monde

Les élections

1 300 0000 bulletins nuls vont être réexaminés

Les résultats officiels n'ont pas été proclamés à la date prévue

La nécessité de procéder à un contrôle d'environ un million trois cent mille bulletins déclarés nuls lors des élections européennes, en France, a contraint la commission nationale de recensement des votes à renvoyer la proclamation officielle des résultats, procédure dont le délai venait à expiration jeudi 14 juin.

Il a été, en effet, constaté que de nombreux électeurs ont utilisé comme bulletins de vote des professions de foi sur lesquelles figuraient les noms des quatre-vingt-un candidats.

Or, selon les dispositions légales, les bulletins de vote ne doivent comporter que les noms des candidats. La confusion a été commise par un nombre assez élevé d'électeurs, et leurs votes ont été soit déclarés nuls dans certains bureaux, soit pris en compte dans d'autres. Des contestations ont été adressées à la commission nationale de recensement des votes, notamment par l'U.D.F. Il est apparu, en effet, à des scrutateurs giscardiens que de nombreux électeurs (quelque deux cent mille) avaient commis l'erreur d'utiliser comme bulletin de vote la profession de foi de Mme Simone Veil, imprimé qui portait en outre les noms des quatre-vingt-un candidats de *la liste Union pour la France en Europe*. Cette erreur aurait privé d'un siège la liste U.F.E. qui en a *obtenus vingt-cinq*.

Ainsi, mercredi, la commission de recensement des votes du département du Nord, constatant cette même erreur, a décidé de comptabiliser près de onze mille bulletins annulés le soir du dépouillement. Cette commission a considéré que la confusion était possible et que, l'*« intention de vote étant évidente »*, il y avait lieu — bien que tous ses membres n'aient pas partagé ce point de vue — de valider ces bulletins.

La commission nationale que préside M. Daniel Videau, conseiller d'Etat, a publié mercredi le communiqué suivant : *« La commission (...) a constaté dès réception, le mardi 12 juin, des procès-verbaux des commissions départementales que le décompte des bulletins nuls reposait sur des interprétations divergentes des dispositions du code électoral.*

» Dans ces conditions, la commission a estimé nécessaire de procéder à un examen de la totalité des bulletins déclarés nuls. En raison de l'importance de cette opération, qui porte sur environ un million trois cent mille bulletins, la commission ne pourra proclamer les résultats du scrutin à la date prévue du 14 juin.

» La commission précisera, dans les jours qui viennent, la date à laquelle elle sera en mesure de proclamer les résultats. »





Le rapport des forces au sein de l'opposition dans les circonscriptions législatives détenues par le P.S.

Comme nous l'avons fait pour la majorité (« le Monde » du 13 juin), nous publions ci-dessous un tableau comparatif *des résultats des élections législatives* de mars 1978 et du scrutin européen de juin 1979 au niveau des circonscriptions *législatives*. Il permet d'apprécier l'évolution du rapport des forces au sein de l'opposition d'une année à l'autre.

Ce tableau comporte donc pour chaque circonscription détenue par le P.S. ou le M.R.G. le nom de l'élu et le pourcentage des voix qu'il avait recueilli au premier tour des élections législatives de 1978, *suivi, entre parenthèses, du pourcentage* obtenu par le candidat communiste avec lequel il était en concurrence. La dernière colonne donne *également*, en pourcentage des suffrages exprimés, les résultats obtenus le 10 juin 1979 par la liste socialiste et, entre parenthèses, ceux obtenus par la liste communiste.

La situation *dans* les *circonscriptions* qui ont élu un député appartenant à la gauche non communiste confirme que le *tassement du P.S. a permis au P.C. de* refaire une partie de son retard, au point d'amorcer à son profit un rééquilibrage.

En effet, dans toutes les circonscriptions sauf douze, un double mouvement — baisse du taux des voix socialistes, gain communiste — permet à la formation que dirige M. Georges Marchais de réduire *l'écart qui la sépare du P.S. et du M.R.G.*

Dans onze circonscriptions, cet écart est comblé et le P.C. reprend le dessus : c'est-à-dire sur MM. Brugnon, dans l'Aisne ; Chandernagor, dans la Creuse ; Alain Bonnet, en Dordogne ; Sénès et Bayou, dans l'Hérault ; Dubedout, dans l'Isère ; Mellick, Darras et Delelis, dans le *Pas-de-Calais* ; Richard, dans le Val-d'Oise ; et Baylet, dans le Tarn-et-Garonne. Il faut ajouter à cette liste la 1re circonscription du Var, dont l'élu est M. Hautecœur, où les listes socialiste et communiste obtiennent le même pourcentage en 1979.

Un mouvement inverse est observé dans *douze circonscriptions, où le P.S. et le* M.R.G. accentuent l'avance dont ils disposent sur le P.C. Il en est ainsi à Paris pour Mme *Avice* et *M. Quilès*, ainsi que pour MM. Forgues, dans les Hautes-Pyrénées ; Defontaine, dans le Pas-de-Calais ; Benoist et Huygues-des-Etages, dans la Nièvre ; Tondon, dans la Meurthe-et-Moselle ; Julien et Lagorce, en Gironde ; Cellard, dans le Gers ; Guidoni et Vidal, dans l'Aude ; Defferre, dans les Bouches-du-Rhône.

A ces douze circonscriptions qui échappent au reflux général, il faut en ajouter deux, celles de MM. Pistre, dans le Tarn, et Baylet, dans le Tarn-et-Garonne, dans lesquelles le pourcentage des voix de la gauche non communiste est amélioré, sans qu'il en soit de même *dans le rapport des forces avec le P.C.*

Il ne semble pas que l'on puisse établir de corrélation entre de médiocres résultats pour les socialistes et l'appartenance des fédérations concernées à tel ou tel courant du P.S. En cette matière, les différents leaders socialistes font jeu égal : les résultats de la liste P.S. et M.R.G. marquent dans chacune de leurs circonscriptions un net recul : 3,8 points chez M. Mitterrand, 5,5 points chez M. Mauroy, 2,6 *points* chez M. Rocard, 5 points chez M. Chevènement. Seule la circonscription de M. Gaston Defferre fait exception (avec un mieux *de 6 points*), mais il s'agit là de l'arbre qui cache la forêt : le département des Bouches-du-Rhône est (avec le Pas-de-Calais, le Territoire de Belfort, et surtout l'Hérault) l'un de ceux qui perdent le plus d'une année sur l'autre, puisque les socialistes y sont, pour la première fois, devancés par l'U.D.F.

Les circonscriptions dans lesquelles la liste socialiste et radicale de gauche a cédé le pas à celle du P.C. appartiennent, pour cinq d'entre elles, à des fédérations gouvernées par des amis du premier secrétaire du P.S., pour quatre d'entre elles à des fédérations où M. Mauroy est majoritaire.

Quant aux radicaux de gauche, tenus en grande partie pour responsables du recul de la gauche non communiste dans le Sud-Ouest, ils peuvent arguer du fait qu'ils détiennent trois des quatorze *circonscriptions* où P.S. et M.R.G. ont creusé l'écart avec le P.C. — J.-M. C.

DEPARTEMENT	CIRC.	1978 DÉPUTÉ P.S. ou M.R.G. (et score du P.C. dans la circ.) %	1979 LISTE P.S.-M.R.G. (et score liste P.C.F.) %
AISNE	1re	M. AUMONT : 34,2 (18,2)	25,5 (22,7)
	3e	M. BRUGNON : 31,1 (25,8)	22,5 (25,4)
ALPES-DE-H.-P.	1re	M. MASSOT (M.R.G.) : 24,8 (24)	23,9 (22,3)
ARIÈGE	1re	M. Gilbert FAURE : 37,7 (27,3)	35,5 (26)
	2e	M. SAINT-PAUL : 43,7 (23,7)	31,2 (23,8)
AUDE	1re	M. VIDAL : 31,8 (29,7)	32,5 (25,9)
	2e	M. GUIDONI : 31,5 (28,2)	34,4 (30,8)
	3e	M. CAMBOLIVE : 38,5 (19)	35,6 (20,1)
BOUCHES-DU-R.	3e	M. DEFFERRE : 31,6 (24,3)	37,6 (24,7)
	9e	M. PHILIBERT : 30,1 (19,5)	24,4 (20,1)
CALVADOS	1re	M. MEXANDEAU : 31 (12,9)	27 (16,69)
CHARENTE	1re	M. BOUCHERON : 28,8 (20,3)	26,98 (20,79)
CHARENTE-M.	1re	M. CREPEAU (M.R.G.) : 36,5 (19,5)	26,6 (21,8)
	3e	M. BEIX : 30,4 (18,8)	29,5 (17,8)
	4e	M. MARCHAND : 29,5 (17,6)	29,1 (19)
COTES-DU-N.	5e	M. JAGORET : 25,4 (22,9)	26,8 (22,1)
CREUSE	2e	M. CHANDERNAGOR : 32,1 (27,7)	24,19 (29,13)
DORDOGNE	2e	M. MANET : 34,5 (18,4)	27,7 (21,99)
	3e	M. A. BONNET (M.R.G.) : 33 (24,7)	22,61 (28,72)
DOUBS	2e	M. BECHE : 33,1 (21,5)	30,30 (18,91)
DROME	1re	M. PESCE : 29,4 (17,8)	25,81 (19,41)
	2e	M. Henri MICHEL : 30,7 (19,2)	26,08 (20,85)
	3e	M. FILLIOUD : 33,5 (17,1)	27,06 (18,13)
EURE	2e	M. Claude MICHEL : 33,1 (12,6)	27,1 (15,3)
EURE-ET-LOIR	1re	M. LEMOINE : 31,3 (13,5)	27,3 (15,2)
FINISTÈRE	4e	Mme JACQ : 27,8 (17,2)	26,8 (20)
	8e	M. LEPENSEC : 43,3 (14,6)	29,8 (19,7)
HTE-GARONNE	1re	M. SAVARY : 30,7 (17,1)	28 (20,9)
	2e	M. BAPT : 26,8 (19,8)	28 (20,4)
	3e	M. ANDRIEUX : 30,1 (17)	27,2 (17,8)
	4e	M. RAYMOND : 38 (21,4)	32,2 (23,4)
	5e	M. HOUTEER : 34 (19,4)	33,6 (21,3)
	6e	M. MASQUÈRE : 41,8 (18)	36,8 (19)
GERS	1re	M. LABORDE : 39,9 (16,8)	31,6 (18,5)
	2e	M. CELLARD : 27,3 (15,3)	33,5 (17,7)
GIRONDE	3e	M. DESCHAMPS : 32,2 (16,7)	29,9 (17,4)
	4e	M. Ph. MADRELLE : 41,3 (23,1)	34,3 (26,1)
	5e	M. JULIEN (M.R.G.) : 19,9 (18,5)	30,4 (19,2)
	6e	M. SAINTE-MARIE : 37,1 (21,8)	31,9 (22,7)
	8e	M. LAGORCE : 30,8 (22,7)	32 (22,2)
	10e	M. B. MADRELLE : 35,7 (13,3)	34,4 (16,3)
HÉRAULT	2e	M. SENES : 30,4 (20,1)	24,36 (25,57)
	5e	M. BAYOU : 37,7 (28,3)	25,4 (36,50)
ISÈRE	2e	M. DUBEDOUT : 26,8 (25,6)	23,28 (23,92)
	4e	M. GAU : 30,3 (19,4)	24,63 (19,39)
	5e	M. MERMAZ : 33 (19)	28,72 (19,86)
	6e	M. NUCCI : 28,2 (23,3)	27,05 (22,57)
LANDES	1re	M. DUROURE : 35,8 (15,2)	34,1 (16,7)
	2e	M. LAVIELLE : 39,2 (18,5)	31,4 (20)
	3e	M. EMMANUELLI : 36,2 (15,7)	34,1 (18,6)
LOIRE	5e	M. AUROUX : 30,7 (17,3)	24,7 (21,2)
LOIRE-ATLANT.	2e	M. CHENARD : 39 (15,6)	27,6 (15,6)
	3e	M. AUTAIN : 36 (12,1)	31,6 (14)
	8e	M. EVIN : 32,4 (20,5)	32,30 (29,19)
LOT	1re	M. FAURE (M.R.G.) : 41,2 (17,2)	34,7 (17,8)
	2e	M. MALVY : 38,3 (14,8)	31 (18,9)
LOT-ET-GAR.	1re	M. LAURISSERGUES : 27,8 (21,4)	24,8 (22,5)
	3e	M. GARROUSTE : 27,1 (16,9)	26,5 (19,7)

DÉPARTEMENT	CIRC.	1978 DÉPUTÉ P.S. ou M.R.G. (et score du P.C. dans la circ.) %	1979 LISTE P.S.-M.R.G. (et score liste P.C.F.) %
MANCHE	5e	M. DARINOT : 31,4 (13,3)	28,68 (16,02)
MEURTHE-ET-M.	1re	M. TONDON : 26 (18,8)	26,3 (15,9)
MOSELLE	1re	M. LAURAIN : 30,4 (15,6)	25,7 (15,2)
NIÈVRE	1re	M. BENOIST : 33,8 (21,5)	35,25 (20,54)
	2e	M. HUYGUES-DES-ETAGES : 30,4 (24)	30,84 (24,21)
	3e	M. MITTERRAND : 44,7 (15,6)	40,96 (17,12)
NORD	2e	M. MAUROY : 37,7 (17)	32,24 (18,44)
	4e	M. DEROSIER : 30,8 (21,9)	30,22 (22,02)
	5e	M. NOTEBART : 37,8 (21)	32,31 (21,59)
	6e	M. LAURENT : 30,7 (22,4)	28,90 (21,75)
	7e	M. PROUVOST : 31,6 (16,7)	31,08 (16,30)
	8e	M. FAUGARET : 33,3 (17,2)	31,41 (18,15)
	10e	M. HAESEBROECK : 29,5 (18,9)	26,09 (20,02)
	11e	M. DENVERS : 37 (17)	31,71 (21,17)
OISE	2e	M. FLORIAN : 24,7 (22,4)	24,36 (21,69)
PAS-DE-CALAIS	1re	M. DELEHEDDE : 27,4 (26,5)	27,2 (25,6)
	2e	M. DEFONTAINE (M.R.G.) : 25 (24,9)	25,9 (22,1)
	3e	M. PIGNON : 34,8 (24)	26,7 (24,3)
	4e	M. WILQUIN : 32 (13,2)	29,9 (14,9)
	6e	M. DUPILET : 35,7 (17,9)	32,2 (19,4)
	8e	M. HUGUET : 42 (17,2)	34 (19,8)
	9e	M. MELLICK : 33,4 (32,2)	26,5 (31,3)
	12e	M. DARRAS : 40,4 (35)	30 (38)
	13e	M. DELELIS : 45 (30,6)	31 (33)
PUY-DE-DOME	1re	M. POURCHON : 33,3 (20,7)	27,9 (22,2)
	3e	M. LAVÉDRINE : 35,7 (17,2)	29,5 (19,5)
	5e	M. VACANT : 36,1 (16,5)	29,1 (19,9)
MORBIHAN	5e	M. LE DRIAN : 29,4 (19,3)	26,51 (19,32)
PYRENEES-ATL.	1re	M. LABARRÈRE : 37,6 (10,2)	31,4 (11,7)
HTES-PYRENEES	1re	M. FORGUES : 28 (25,4)	28,9 (24,6)
	2e	M. ABADIE (M.R.G.) : 35,6 (22,5)	27,1 (25)
RHONE	6e	M. HERNU : 40,6 (12,4) (1)	27,8 (21,6)
	13e	M. POPEREN : 31 (25,2)	27,4 (24,8)
SAONE-ET-LOIR.	2e	M. DURAFFOUR (M.R.G.) : 38,5 (16,4)	24,99 (18,88)
	3e	M. BILLARDON : 31,8 (19,1)	31,58 (19,64)
	5e	M. JOXE : 34,9 (16,4)	27,28 (18,94)
SAVOIE	1re	M. BESSON : 34,4 (12,6)	25,22 (14,49)
	3e	M. COT : 33,9 (14,2)	25,93 (18,78)
PARIS	14e	M. QUILÈS : 23,6 (21,7)	23,1 (19,1)
	16e	Mme AVICE : 22,3 (20,6)	22,5 (18,6)
SEINE-MARIT.	2e	M. FABIUS : 34,7 (27)	31 (28)
SNE-ET-MARNE	1re	M. VIVIEN : 29,8 (16,8)	25,13 (19,42)
DEUX-SÈVRES	1re	M. GAILLARD : 36,5 (11,5)	38,1 (14,9)
TARN	1re	M. BILLOUX : 38,7 (20,6)	31 (22)
	3e	M. PISTRE : 27,2 (14,9)	29,5 (19,1)
TARN-ET-GAR.	2e	M. BAYLET (M.R.G.) : 25,8 (22,5)	27,98 (28,88)
VAR	1re	M. HAUTECŒUR : 26,9 (26)	25,8 (25,8)
VAUCLUSE	1re	M. TADDEI : 25,8 (22)	25 (22,7)
VIENNE	1re	M. SANTROT : 33,7 (13,1)	27,4 (15,9)
VOSGES	2e	M. PIERRET : 30 (16,8)	26,3 (16,9)
BELFORT	1re	M. CHEVÈNEMENT : 36,6 (13,5)	31,6 (15,2)
	2e	M. FORNI : 39 (11,6)	35,2 (19)
VAL-DE-MARNE	4e	M. FRANCESCHI : 28,1 (19,8)	25 (20,9)
VAL-D'OISE	1re	M. RICHARD : 25,2 (17,1) (1)	22,07 (22,69)
YVELINES	3e	M. ROCARD : 26,5 (21,2)	23,96 (20,49)

(1) Candidat soutenu par le P.C.F.

Les Français de l'étranger ont voté en majorité pour la liste de Mme Veil

Les Français qui ont voté à l'étranger se sont prononcés à la majorité absolue pour la liste de Mme Simone Veil. Pour la première fois, les Français de l'étranger pouvaient voter directement dans deux cent dix-sept centres de vote. Ils pouvaient aussi voter *par procuration, ce que, sur environ* six cent mille électeurs possibles, ont choisi cent mille d'entre eux. Quarante-huit mille trois cent soixante-quinze Français de l'étranger s'étaient inscrits dans les ambassades et les consulats. Voici les résultats de leur vote :

Votants, 21 306 (44,4 % des inscrits)
Expr., 21 079 (98,94 % des votants)

LISTES	VOIX	%
Simone Veil	11 638	(55,21)
Chirac	3 691	(17,51)
Mitterrand	2 598	(12,32)
Ecologistes	961	(4,56)
Servan-Schreiber	650	(3,08)
Eurodroite	612	(2,90)
Marchais	522	(2,48)
Malaud	228	(1,08)
Laguiller	179	(0,85)

Seules les autorités suisses s'étaient opposées à l'organisation du vote direct sur leur territoire et l'autorisation de l'Allemagne fédérale a été donnée trop tard pour que le scrutin puisse être organisé. Des bureaux de vote spéciaux avaient été ouverts le long des frontières de ces deux pays.

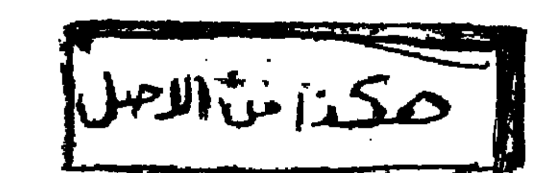
Six mille tonnes de documentation électorale avaient été diffusées dans le monde entier. Le scrutin s'est déroulé sans incident, sauf à Managua (Nicaragua) où l'ambassade a essuyé des coups de feu pour des raisons qui n'avaient aucun rapport avec le scrutin européen.

● *PRECISION.* — Nous avions relevé, dans le commentaire sur les résultats de l'élection européenne à la *Guadeloupe (le Monde* du 12 juin), la chute du score du P.C., passant de 18,52 % en mars 1978 à 3,59 % le 10 juin. Il convient de rappeler que le P.C. guadeloupéen avait préconisé l'abstention *(le Monde* du 13 avril), au contraire du P.C. martiniquais, qui soutenait la liste du P.C.F. Les *suffrages* communistes ont d'ailleurs progressé de 2,5 points à la Martinique.

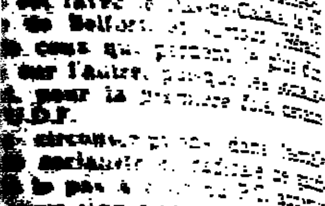
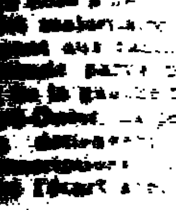
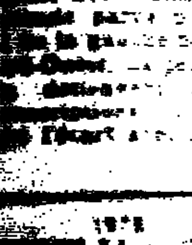
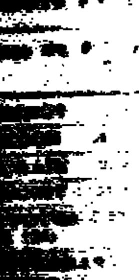
● *M. Juquin, député communiste de l'Essonne,* s'est élevé mercredi 13 juin à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur les orientations du VIIIe Plan, contre la visite du ministre des affaires étrangères aux Etats-Unis, en jugeant *« scandaleux »* qu'à la veille d'une élection se déroulant en France, *« un représentant de l'Etat soit allé à Washington pour s'attirer les bonnes grâces du président américain en annonçant dans cette capitale étrangère le « déclin » du parti communiste français ».* Il a ajouté : *« La première fois, c'était M. Giscard d'Estaing. M. François-Poncet vient de récidiver. »*

RECTIFICATIF

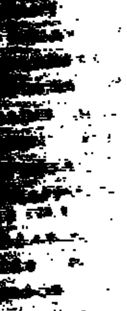
SOMME. — Les chiffres que nous avons donnés pour les résultats de la ville d'Amiens dans nos éditions du 12 juin étaient erronés. Lors du scrutin du 10 juin, la liste du P.C.F. a obtenu 29,07 % des suffrages. Au premier tour des élections législatives de 1978, le P.C. obtint 33,97 % et non 43 %, comme nous l'avons indiqué par erreur. L'audience du P.C. n'est donc pas *« singulièrement »* en baisse, elle est *« en baisse »* simplement.

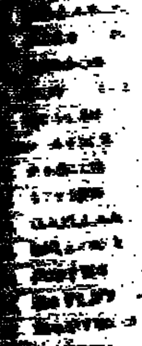
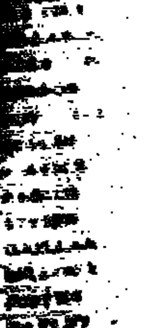
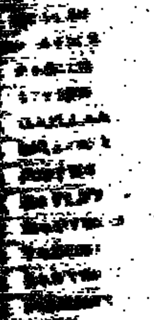
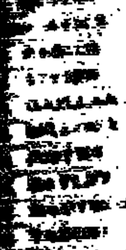


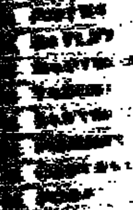
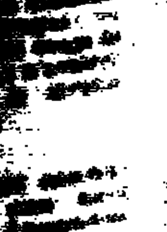
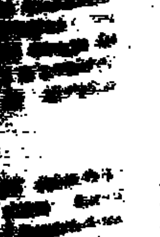
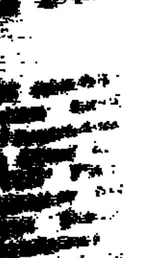
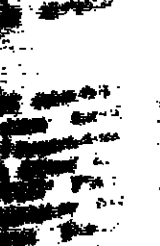
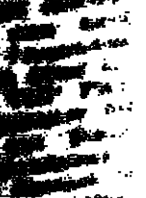
هكذا من الأصل




européennes

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Le parti du premier ministre obtient cinq sièges sur quinze

Nous publions ci-dessous la liste des élus de la République d'Irlande à l'Assemblée européenne, liste qui n'a été connue que tardivement en raison des lenteurs du dépouillement. Le Fianna Fail, parti du premier ministre, obtient cinq sièges sur quinze.

FINE GAEL (Centre démocrate)

RICHIE RYAN (1929), avocat, député de Dublin, ancien ministre des finances (1973-1977), ancien président du Fonds monétaire international (1973-1977).

MARK CLINTON (1915), député, ministre de l'agriculture dans le gouvernement précédent.

TOM O'DONNELL (1926), député, ancien ministre.

JOE McCARTIN (1939), *sénateur, agriculteur et homme* d'affaires.

PATRICK LALOR (1926), commerçant, secrétaire parlementaire auprès du premier ministre, M. Lynch, député, ancien ministre des P.T.T. et ancien ministre de l'industrie et du commerce.

GERRY CRONIN (1925), directeur d'entreprise, député, ancien ministre de la défense et ancien ministre de l'agriculture.

NOEL DAVERN (1945), *agriculteur, député.*

SEAN FLANAGAN (1922), avocat, ancien député et ancien *ministre.*

TRAVAILLISTES

MICHAEL O'LEARY (1936), chef adjoint du parti travailliste, *ministre du travail dans le gouvernement* précédent (1973-1977), député de Dublin, membre du plus grand syndicat irlandais, le Irish Transport and General Workers Union.

JOHN O'CONNELL (1930), médecin, député de Dublin.

LIAM KAVANAGH (1935), député, membre de l'Assemblée européenne sortante.

Mme *EILEEN DESMOND (1932)*, après avoir succédé à son mari décédé, comme député, a été élue sénateur.

FIANNA FAIL (Nationaliste, gouvernemental)

Mme SILE DEVALERA (1954), ancienne enseignante, petite-fille d'un des fondateurs de l'Etat, Eamon Devalera.

NON-INSCRITS

TOM MAHER (1922), ancien dirigeant de l'Association des agriculteurs irlandais (IFA), *agriculteur.*

NEIL BLANEY (1922), ancien ministre de l'agriculture et ancien ministre de l'intérieur, exclu du Fianna Fail en 1971 pour son attitude ultra-nationaliste sur les affaires de l'Ulster, accusé *d'avoir importé* des armes pour l'IRA, fondateur du Fianna Fail indépendant.

● *RECTIFICATIF.* — *M. Joachim* Dalsass, président de la junte régionale de Bolzano, a été élu à l'*Assemblée européenne sur* la liste du Sud-Tyrol Volkspartei, et non sur celle du Parti démocratique d'unité prolétarienne (P.D.U.P.) comme nous l'avions par erreur indiqué dans notre édition du 14 juin.

BELGIQUE

Le décompte des votes de préférence n'a guère apporté de surprises

De notre correspondant

Bruxelles. — Il a fallu attendre mercredi soir 13 juin pour connaître les noms des vingt-quatre élus belges au Parlement européen, treize pour la circonscription flamande, onze pour la partie francophone. Le décompte des voix de préférence (votes personnalisés), qui pouvait bouleverser jusqu'à la dernière minute le classement des listes, n'a guère apporté de surprises, hormis la disparition sur la liste du parti social-chrétien flamand (C.V.P.) de M. Dewulf, député à Strasbourg depuis 1968, vice-président de l'Assemblée.

La seule véritable victime du scrutin est un libéral, M. Luc Beyer, *journaliste à la télévision*, troisième candidat sur la liste de son parti. Les libéraux n'ayant que deux députés, il est « sacrifié » alors qu'il avait battu le record des voix libérales avec 103 000 suffrages. M. Jean Rey, ancien président de la Commission de la C.E.E., second sur la liste, est, lui, élu avec 39 000 voix. — P. de V.

PARTI SOCIALISTE

ERNEST GLINNE (1931), député de Charleroi, membre de *l'Assemblée sortante, ancien ministre* du travail.

Mme ANNE-MARIE LIZIN (1951), attachée au cabinet de M. Simonet, alors qu'il était vice-président de la Commission européenne et depuis qu'il est ministre des *affaires étrangères.*

LUCIEN RADOUX (1925), sénateur, ancien député de Bruxelles, membre de l'Assemblée sortante, président du comité de liaison des partis socialistes de la C.E.E.

FERNAND DELMOTTE (1920), né en France, à Jeumont, sénateur, syndicaliste, ancien ministre, secrétaire d'Etat pour l'économie régionale wallonne (1968) et ministre des communications (1972).

PARTI SOCIAL-CHRETIEN

CHARLES-FERDINAND NOTHOMB (1936), président de la Chambre, chargé de recherches à l'université catholique de Louvain, président du P.S.C. de 1972 à 1979.

VICTOR MICHEL (1916), président de la J.O.C. en 1937, puis président national du Mouvement ouvrier chrétien.

FERNAND HERMAN (1932), député, docteur en droit, diplômé de l'université Columbia, professeur à l'université de Louvain, *directeur de la Société nationale* d'investissement, ancien ministre des affaires économiques.

FRONT DES FRANCOPHONES RASSEMBLEMENT WALLON

Mme ANTOINETTE SPAAK (1928), fille de Paul-Henri Spaak, député de Bruxelles depuis 1974, présidente du Front des francophones depuis 1977.

PAUL-HENRY GENDEBIEN (1939), docteur en droit, licencié en sciences économiques, professeur d'université au Zaïre, député en 1971, président du Rassemblement wallon de 1974 à 1978.

PARTI DES RÉFORMES ET DE LA LIBERTÉ (Libéraux)

ANDRE DAMSEAUX (1937), député, membre du Parlement européen, licencié en sciences diplomatiques et politiques, journaliste puis commerçant, président du Parti des réformes et de la liberté *de Wallonie (P.R.L.W.)*.

JEAN REY (1902), avocat, député de 1939 à 1958, ancien ministre de la reconstruction (1949) et des affaires économiques (1954), ancien président de la Commission de la C.E.E. (1967-1970), ministre d'Etat (conseiller de la Couronne) depuis 1973.

C.V.P. (Sociaux-chrétiens flamands)

LEO TINDEMANS (1922), journaliste, secrétaire national du C.V.P. de 1958 à 1966, député, ministre de 1968 à 1974, premier ministre de 1974 à 1978, il est président du Parti populaire européen et président du C.V.P. (avril 1979).

PAUL DE KEERSMAECKER (1929), député depuis 1968 et membre du Parlement européen.

BERT CROUX (1927), sénateur, avocat, membre du bureau du C.V.P.

MARCEL VAN DE WIELE (1920), sénateur de Bruges, syndicaliste, membre de l'Assemblée européenne, ancien secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire.

JORIS VERHAEGEN (1921), assistant social, bourgmestre de Hulshout depuis 1953, sénateur depuis 1968.

JAAK HENCKENS (1933), docteur en droit, licencié en sciences politiques et sociales de l'université de Louvain, fonctionnaire et syndicaliste, député depuis 1965.

JAN VERROKEN (1917), docteur en droit de l'université de Gand, député d'Oudenaerde et vice-président de la Chambre.

B.S.P. (Socialistes flamands)

KAREL VAN MIERT (1942), député, professeur de droit européen à l'université de Bruxelles, coprésident du parti socialiste de 1977 à la scission linguistique en 1978, président des socialistes flamands.

MARCEL COLLA (1943), professeur de sociologie à l'université d'Anvers, chef de cabinet du ministre des affaires économiques, ancien député.

WILLY VERNIMMEN (1930), fonctionnaire, sénateur d'Alost, chef du groupe socialiste au Sénat.

P.V.V. (Libéraux flamands)

WILLY DE CLERCQ (1927), député depuis 1958, avocat, président des libéraux flamands, ministre des finances à plusieurs reprises et deux fois vice-premier ministre.

HERMAN VANDER POORTEN (1922), ancien député, sénateur, avocat, ancien ministre de l'intérieur (1966), puis de la justice (1973).

VOLSKUNIE (Nationalistes flamands)

MAURITS COPPIETERS (1920), ancien député (1965), sénateur (depuis 1971), président du Conseil culturel flamand.

LES SUITES DU SCRUTIN EUROPÉEN

La contestation interne se manifeste chez les gaullistes et les socialistes

Les lendemains d'élections appellent toujours des ajustements, des mises au point, des mises en garde et provoquent parfois des règlements de comptes. Le scrutin européen du 10 juin n'échappe pas à la règle, ce qui n'étonnera pas étant donnée la place qu'ont pris dans le débat européen les problèmes de politique intérieure.

L'annonce de la démission, acceptée par le président de la République, de Mme Simone Veil n'est qu'un ajustement. On imaginait mal que celle qui a conduit la liste incarnant la politique européenne du gouvernement et de M. Giscard d'Estaing n'aille pas siéger à l'Assemblée des Communautés. Le maintien à leurs postes ministériels de MM. Deniau et Méhaignerie confirme que ces deux experts de l'Europe étaient venus en renfort sur la liste de l'U.F.E. et que M. Giscard d'Estaing n'entend pas procéder, à la fin de la session parlementaire, à un large remaniement ministériel.

La tendance est plutôt, tant du côté du pouvoir que du côté de l'U.D.F., de ramener le calme dans une majorité secouée par la récente épreuve électorale. C'est aussi le souci, semble-t-il, de plusieurs personnalités du gaullisme. Certaines d'entre elles, notamment MM. Chaban-Delmas et Guichard, se sont exprimées dans ce sens à la réunion du groupe, le 12 juin. Neuf anciens secrétaires généraux des mouvements, qui ont incarné le gaullisme depuis 1958 jusqu'à la création du R.P.R., ont donné un tour plus solennel à leur intervention en adressant une lettre collective à M. Chirac. Ils lui reprochent, essentiellement, de compromettre le crédit du R.P.R. dans l'opinion en ayant une attitude contradictoire qui consiste à « pourfendre quotidiennement le gouvernement et le président de la République » tout en votant régulièrement avec la majorité au Parlement. Ils lui demandent de revenir à une conception plus cohérente de l'alliance majoritaire, sans renoncer au droit de proposition et de négociation du mouvement, ni à son éventuelle ambition de présenter un candidat à l'élection présidentielle.

Sont associés à cette démarche, d'anciens dirigeants gaullistes qui ont marqué la vie du mouvement et qui conservent, à ce titre, de l'autorité auprès des gaullistes. C'est le cas notamment de MM. Albin Chalandon, Louis Terrenoire, Jacques Baumel, Robert Poujade, Alain Peyrefitte, Alexandre Sanguinetti, Yves Guéna. M. Roger Frey, président du conseil constitutionnel, ne pouvait s'associer en raison de sa charge à une démarche aussi politique, mais « ses compagnons » savent que ses sentiments ne sont pas différents des autres « anciens » qui s'adressent à M. Chirac. En revanche, ni MM. Tomasini et Bord, qui sont proches de M. Chirac, ni MM. Monod et Devaquet, qui ont exercé des fonctions analogues au R.P.R. mais sans être élus, n'ont été associés à cette démarche. La teneur du document a été communiquée oralement le 9 mai à M. Chirac, et transmise à M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, pour être lue aux députés lors de la réunion du 12 juin (M. Labbé a jugé que c'était inutile). Il y a tout lieu de penser que la contestation interne au R.P.R. se prolongera au comité central du 20 juin.

Des remous comparables apparaissent au parti socialiste, où la minorité animée par MM. Rocard et Mauroy conteste la manière dont la campagne européenne du P.S. a été menée et, surtout, la façon dont elle en a été tenue à l'écart. MM. Mauroy et Rocard se sont sentis « privés » de télévision et demandent, à l'entrée d'une période pré-présidentielle du point de vue électoral, que cette pratique ne s'instaure pas en règle. Ils se heurtent aux conceptions de M. Mitterrand qui a tiré des débats préparatoires au congrès de Metz la leçon que le P.S. devait parler d'une seule voix et tenir un seul langage, celui de son premier secrétaire.

ANDRÉ LAURENS.

La lettre des « neuf »

Voici le texte de la lettre que les secrétaires généraux du mouvement gaulliste élus depuis la fondation de la V° République ont adressée à M. Jacques Chirac :

Paris, le 9 mai 1979.

« Cher Jacques,

» Le pays est présentement engagé dans la campagne pour les élections européennes. Il était nécessaire qu'à cette occasion se manifestât le témoignage gaulliste. Il est souhaitable qu'un groupe gaulliste nombreux et uni siège dans la nouvelle Assemblée des Communautés européennes.

» Mais le vrai débat est ailleurs : il est dans le choix d'un comportement politique pour le mouvement et pour le groupe parlementaire. Nous en savons la difficulté. Nous existons ; nous représentons une force dans le pays ; mais nous ne détenons plus les principaux leviers du pouvoir. Voilà cinq ans que la question se pose à nous. Voilà bientôt trois ans qu'elle se présente avec une particulière acuité.

» Dans la campagne pour les élections législatives de mars 1978, le mouvement est apparu comme un champion de la majorité et comme un sauveur des institutions de la V° République. Son image était excellente. Les résultats des élections législatives furent, notamment grâce à votre action, favorables à la majorité et bons pour le mouvement gaulliste.

» Mais nous devons vous dire avec amitié que, depuis lors, le mouvement a fluctué et perdu sa bonne position dans l'opinion.

» Il nous faut retrouver une ligne incontestée.

» Nous n'avons pas la prétention de dire tout ce qu'il faudrait faire. Nous sommes, en revanche, sûrs de ce qu'il ne faut pas faire et nous nous devons de vous le faire savoir.

» Et tout d'abord, nous réprouvons la politique qui consiste à pourfendre quotidiennement le gouvernement et le président, proclamer leur insuffisance, dénoncer leur carence, tout en votant régulièrement au Parlement avec la majorité. Il est possible de tenir un tel équilibre pendant quelques mois ; guère plus. Ces quelques mois sont passés. Persister dans cette attitude incomprise du pays discréditerait notre mouvement.

» En revanche, adapter nos votes à nos critiques signifierait rejeter les textes du gouvernement, refuser la confiance si elle était demandée, voire voter la censure ou même la proposer. Nous avons pris acte de vos engagements publics et répétés de ne pas nous entraîner dans une telle aventure ; elle remettrait en cause notre victoire de mars 1978 sur la coalition socialo-communiste.

» Cette hypothèse écartée, rien n'est pour autant résolu. Il est nécessaire et urgent que nos relations avec les autres formations de la majorité soient clarifiées. Même si les torts sont venus d'abord de nos partenaires, il est de fait que l'électorat majoritaire, sans faire la distinction, réprouve les dissensions et reproche les querelles à ceux qui les attisent comme à ceux qui les suscitent. Nous devons régler ce contentieux dans une discussion rigoureuse avec nos partenaires.

» Il nous faut aussi établir sur des bases solides nos relations avec le gouvernement. Sans doute les textes soumis au Parlement peuvent-ils être discutés point par point, l'un après l'autre, par les députés et sénateurs de la majorité. Mais la discussion doit s'inscrire dans le cadre de la confiance. Nous n'envisageons pas qu'on accorde cette confiance de façon unilatérale ou inconditionnelle ; elle doit se négocier — globalement — et non point se marchander dans un harcèlement quotidien. Cette logique majoritaire procède d'ailleurs des institutions que nous avons voulues.

» » Quant à nos rapport avec le président de la République, ils ne sont évidemment pas identiques à ceux que nous entretenions avec le général de Gaulle et avec Georges Pompidou. Naturellement, toute formation politique importante peut aspirer à présenter un jour un candidat à l'élection présidentielle. Mais le président que nous avons élu est la piece maitresse de nos institutions et sa légitimité ne saurait être mise en cause jusqu'à l'expiration de son mandat.

» Ces questions de fond que nous posons doivent être réglées sans plus attendre.

» La position du mouvement est encore forte dans le pays. L'enjeu est de maintenir, dans l'intérêt de la France, une grande formation gaulliste attachée à la sauvegarde de l'indépendance nationale et au maintien des institutions de la V° République.

» Nous vous prions de croire, cher Jacques, à nos sentiments de fidèle amitié. »

Signé : Albin Chalandon, Jacques Richard, Roger Dusseaulx, Louis Terrenoire, Jacques Baumel, Robert Poujade, Alain Peyrefitte, Alexandre Sanguinetti, Yves Guéna.

[Depuis la fondation du mouvement gaulliste, en octobre 1958, dix-huit personnalités se sont succédé au poste de secrétaire général. Outre MM. Tomasini (secrétaire général de janvier 1971 à septembre 1972) et Bord (de juin 1975 à avril 1976), dont les signataires de la lettre indiquent qu'ils ne se sont pas associés à leur initiative, cinq autres anciens secrétaires généraux n'ont pas été sollicités : MM. Roger Frey (octobre 1958 à janvier 1959), actuel président du Conseil constitutionnel, Jean Charbonnel, André Fanton et Jean Taittinger (de juin à novembre 1967), Jérôme Monod (décembre 1977 à avril 1978) et, bien sûr, Jacques Chirac (décembre 1974 à juin 1975) et Alain Devaquet (depuis avril 1978).

Les signataires ont exercé leurs fonctions au cours des périodes suivantes : MM. Chalandon (de février à novembre 1959), Richard (novembre 1959 à mars 1961), Dusseaulx (avril 1961 à avril 1962), Terrenoire (de mai à décembre 1962), Baumel (mai 1962 à juin 1967), Poujade (janvier 1968 à janvier 1971), Peyrefitte (septembre 1972 à octobre 1973), Sanguinetti (octobre 1973 à décembre 1974).]

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

MM. Jacques Chirac et Michel Debré présideront dimanche 17 juin la réunion constitutive du « groupe des 81 », de la liste Défense des intérêts de la France en Europe (DIFE). Ce groupe comprend les quinze élus à l'Assemblée des Communautés européennes et les autres candidats de la liste, qui seront appelés à siéger, par le système du « tourniquet ».

Au cours de cette réunion, le président et le bureau du groupe seront élus.

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale se réunira, pour sa part, mardi 19 juin. Le lendemain, M. Jacques Chirac présidera une réunion du comité central du mouvement gaulliste. Cette instance, qui ne s'est pas réunie depuis le 6 mars, désignera en son sein les quinze personnes qui doivent, selon les statuts, siéger au conseil politique (sept postes doivent revenir à des parlementaires et huit à des non-parlementaires).

A la suite du compte rendu du conseil politique du 12 juin, fait par M. Labbé, président du groupe, M. Olivier Guichard, député de la Loire-Atlantique, indique dans un communiqué : *« M'étant abstenu de commenter à l'extérieur les réunions, dites secrètes, de la commission politique et du groupe parlementaire, je ne peux que m'étonner des relations officielles, mais fragmentaires et peu précises, qui en sont faites, et démentir les propos qui me sont prêtés par les prêteurs spécialisés.*

» Chacun comprendra sans doute mieux, de ce fait, la nécessité qu'il y a de s'exprimer de temps en temps par écrit pour se faire comprendre. »

M. Mauroy fait l'objet de vives critiques de la part de la direction du P.S.

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi soir 13 juin, a adopté une déclaration soulignant que « la gauche est bien majoritaire en France, puisque quarante et un des quatre-vingts représentants français à l'Assemblée européenne qui ont été élus *le 10 juin* appartiennent au P.S. et au P.C. Le bureau exécutif a regretté que « cette réalité ait été passée sous silence par les grands organes d'information dévoués au pouvoir ».

Si l'adoption de ce texte n'a guère soulevé de difficultés, les débats qui l'ont précédée, relatif à l'analyse du scrutin et du fonctionnement interne du parti, ont été difficiles, voire tendus. M. Mauroy a en effet *été* l'objet de *vives critiques de la part de la direction.*

Les courants minoritaires ont manifesté leur volonté de poser lse problèmes de fond dès la réunion, samedi 16 juin, à *Bondy*, du comité directeur.

La stagnation du P.S. à l'occasion des *élections européennes*, aggravée du fait que le P.C. a pu amorcer un rééquilibrage, notamment dans les circonscriptions détenues par les socialistes (voir tableau page 8), a mis la direction du parti en position de faiblesse par rapport aux courants minoritaires. Le recul constaté dans des circonsriptions d'implantation ancienne, mais aussi dans des zones conquises plus récemment, illustre la fragilité des positions socialistes, surtout dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Toutes les conditions d'une nouvelle percée socialiste semblaient pourtant réunies : l'absence d'enjeu de *pouvoir (permettant un vote de* refus sans risque), la représentation proportionnelle, le terrain européen et l'isolement du P.C.F. paraissaient être *autant* d'éléments favorables. Cette percée ne s'est pas produite.

Même si la gauche obtient finalement plus de représentants que la majorité, comme le souligne la déclaration du bureau exécutif, la *force du P.S.* parait *atteinte*.

Pourtant, majoritaires et minoritaires ne se séparent pas, fondamentalement, de l'analyse qui a été présentée, mercredi soir, par M. Jean Poperen. Mais, portant un jugement plus pessimiste sur l'état de la gauche, ils diffèrent sur la conduite à tenir dans les deux ans qui viennent. Le secrétaire national chargé des élections a mis en évidence la stabilité *du corps électoral* et *du* rapport de forces qui existe entre la majorité et l'opposition. Il a souligné que le P.S. a payé un large tribut à l'abstention. Il en a attribué la cause au manque d'intérêt des Français pour une Europe jugée par eux trop éloignée de leurs préoccupations quotidiennes. M. Poperen a également estimé que la crise économique est responsable d'une démobilisation qui nuit à la gauche. Il résulte de cette situation, selon le député du Rhône, *que le P.S. doit mettre en œuvre* une politique plus offensive contre le pouvoir, mais aussi contre la *« campagne anti-unitaire »* du *P.C., coupable, à ses yeux, d'avoir* fait obstacle à une nouvelle progression de la gauche. Il est donc important que le P.S. apparaisse comme la seule force de rassemblement, notamment en prenant, dès la rentrée, un certain nombre d'initiatives dans le domaine social.

De son côté, M. Roger Fajardie a souligné, au nom du courant de M. Mauroy, *que pour la première* fois la progression socialiste est stoppée.

Les déclarations faites mardi 12 juin dans les couloirs de l'Assemblée nationale selon lesquelles le P.S. *« a fait la moins bonne de ses campagnes depuis huit ans » (le Monde* du 14 juin) ont pu laisser penser que M. Mauroy avait choisi de contre-attaquer sur ce terrain. Elles ont surtout *permis à l'équipe dirigeante de* mettre le maire de Lille en accusation, et d'indiquer ainsi aux minoritaires qu'elle entend rester maitresse de la parole du parti.

Soupçonné d'avoir mis en cause, par cette déclaration, le premier secrétaire, M. Mauroy s'en est défendu, avant de dénoncer l'interdiction qui lui a été faite de participer à l'émission spéciale d'Antenne 2 lundi soir (à laquelle a pris part M. Chirac).

Il a été répondu au député du Nord qu'il appartient désormais *au parti, et non aux journalistes,* de désigner ceux qui peuvent s'exprimer à la radio et à la télévision afin de ne pas per*mettre* au *pouvoir* de *« déstabiliser »* le parti.

En fait, tout se passe comme si la nouvelle équipe dirigeante cherchait à éviter que M. Mauroy et surtout M. Michel Rocard puissent affirmer une image présidentielle.

La perspective de l'échéance de 1981 devrait en tout cas dominer samedi les débats du comité directeur. Les escarmouches qui se sont produites mercredi soir sont, sur ce point, significatives.

Les amis de M. Mauroy, qui doivent se concerter vendredi, ne rendront publique leur position qu'après la réunion du comité directeur, afin de ne pas alimenter *une offensive contre* leur chef de file. Dès le lendemain du congrès de Metz, M. Mauroy avait indiqué que ce congrès était, à ses *yeux, « inachevé ». Il devrait donc* s'efforcer d'obtenir une clarification de ce que doit être la ligne du parti dans les deux ans qui viennent.

M. Mauroy rejoint ainsi M. Rocard pour considérer que l'échec relatif du 10 juin valorise les critiques adressées à M. Mitterrand avant le congrès, et pour s'inquiéter de l'étendue du contrôle qu'exerce la direction sur l'appareil ; contrôle qui augure mal de l'élaboration du « consensus » souhaité par M. Mauroy *(le Monde* du 14 juin).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé mercredi 13 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● *LES CONDITIONS DE SEJOUR* DES ETRANGERS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France.

Ce projet définit un statut des travailleurs étrangers adapté à la fois aux principes traditionnels de la France et aux perspectives du marché de l'emploi dans les années à venir.

Ce statut comportera :

— des résidents ordinaires ayant une carte unique de séjour et de travail d'une durée de trois ans ;

— des résidents privilégiés ayant un titre de dix ans.

Pour ce qui concerne le renouvellement de ces titres, les résidents privilégiés qui en sont actuellement détenteurs se voient reconnaitre le droit au renouvellement automatique. Les autres renouvellements feront l'objet d'examens individuels, en fonction des situations familiales, dans le cadre d'un quota départemental correspondant aux possibilités d'emploi.

Les droits acquis et les cartes en *cours de validité ne feront l'objet* d'aucune modification.

Le dispositif d'aide au retour des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine sera amplifié.

● L'IMMIGRATION

Le ministre du travail et de la participation et le secrétaire d'Etat auprès des travailleurs immigrés ont fait le point de l'immigration en France. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les immigrés ont participé en grand nombre à l'effort économique du pays. Au 31 décembre 1978, leur nombre s'élevait à 4 100 000, dont 1 700 000 actifs.

Depuis 1974, le gouvernement a suspendu l'admission en France de nouveaux étrangers, sauf pour les travailleurs originaires des Etats membres de la C.E.E. et les réfugiés. L'immigration algérienne a été interrompue en septembre 1973 par les autorités algériennes.

Par suite, le nombre de nouveaux admis est passé, si on laisse de côté les travailleurs *originaires des pays* membres de la C.E.E., de 284 000 en 1970 à 12 000 en 1978.

Le ministre de l'intérieur a donné, *pour sa part, des précisions sur le* nombre des entrées et des sorties de l'ensemble des étrangers sur notre territoire.

(Lire page 38.)

● LES INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES

Le ministre de la défense et le ministre des transports ont présenté une communication sur la situation et les perspectives de l'industrie aéronautique française. Celle-ci occupe le deuxième rang dans le monde occidental ; elle emploie directement et indirectement deux cent trente *mille* personnes et exporte plus de la moitié de ses productions, ce qui la place parmi les branches industrielles nationales les *plus* importantes et les plus dynamiques. Son chiffre d'affaires en 1978 marque une croissance de 90 % en cinq ans, grâce essentiellement aux exportations, qui ont augmenté de 144 % pendant cette même période.

Le déroulement de l'ensemble des programmes aéronautiques civils est *pleinement satisfaisant. Pour ce qui* est du programme Airbus, les ventes ou options ont quadruplé depuis le début de 1978 ; elles dépassent d'ores et *déjà trois* cent cinquante appareils. La cadence de la production s'adaptera au rythme des commandes.

Le conseil des ministres approuve l'intention du groupement Airbus-Industrie de rechercher l'élargissement de la famille des appareils *Airbus en fonction* des progrès technologiques, des besoins commerciaux et du renforcement de la compétitivité de notre industrie.

L'industrie française occupe également la deuxième place dans le monde pour les hélicoptères et peut fournir le tiers des commandes du marché *international*.

Le développement de l'industrie française des moteurs se poursuit. Dans le secteur civil, la coopération engagée se déroule dans d'excellentes conditions, comme l'attestent les commandes du moteur CFM 56 enregistrées sur le marché améri*cain. Dans le secteur militaire, notre* indépendance est assurée.

L'importance des programmes aéronautiques militaires est illustrée par les productions en cours comme les Mirage III et F1, le Jaguar, le Super-Etendard. L'industrie aéronautique française continuera de mettre au point dans les meilleurs délais les équipements de ses forces armées au début de la prochaine décennie, notamment le Mirage-2000 et la nouvelle génération du Breguet - Atlantic. Elle a également déjà lancé les premières études des programmes futurs, comme le moteur militaire M 88, successeur du M 53, l'avion de combat tactique futur et l'hélicoptère antichars.

L'industrie aéronautique française est engagée dans la voie du renouveau et du succès. Renfor*çant sa compétitivité* et *poursuivant* ses efforts de recherche technologique et industrielle, elle s'affirme comme une industrie de premier *plan capable tout à la fois de créer* des emplois dans notre économie, d'apporter des excédents commerciaux et de concourir à l'indépen*dance et au rayonnement interna*tional de notre pays.

● LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES SOCIÉTÉS AÉRONAUTIQUES

Le conseil des ministres a décidé le retrait d'un projet de loi portant création d'un établissement public national chargé de gérer les participations qui lui sont dévolues par l'Etat dans deux sociétés de constructions aéronautiques.

Le gouvernement arrêtera les dis*positions permettant d'atteindre* les objectifs qu'il s'est fixés en matière de gestion des participations aéronautiques de l'Etat.

Le président de la République a demandé que ces nouvelles dispositions soient présentées au conseil des ministres du 11 juillet.

(Lire page 14.)

● LES COMMUNAUTÉS

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des délibérations du conseil des ministres de la Communauté.

Il a notamment indiqué qu'un échange de vues positif avait eu lieu en vue de la poursuite de la négociation sur le renouvellement de la *convention de Lomé. Il a souligné* à cette occasion l'effort financier très sensible fait en faveur du tiers-monde par la Communauté au moment où cette dernière rencontre des difficultés liées au problème du prix de l'énergie.

Le projet d'ordre du jour du prochain conseil européen, qui se tiendra à Strasbourg les 21 et 22 juin, a été examiné par les ministres des affaires étrangères des Neuf. Ces derniers se sont accordés à reconnaitre l'importance du problème de l'approvisionnement énergétique de la Communauté, qui constituera l'élément essentiel des délibérations de ce conseil. La conjoncture économique et les problèmes sociaux feront également *l'objet de conver*sations entre les *chefs* d'Etat et de gouvernement.

En marge de ce conseil des affaires *étrangères de la Communauté s'est* tenu le premier conseil de coopération entre la Communauté et le Maroc.

A cette occasion, le secrétaire d'Etat a mentionné l'importance que le Maroc attache à un rééquilibrage de ses échanges commerciaux avec la Communauté. Il a souligné que les possibles répercussions de l'élargissement de la Communauté sur l'économie marocaine seront examinées avec attention.

● LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte des négociations commerciales multilatérales :

— Pour ce qui concerne les négociations commerciales de Genève, il a rappelé la position française très ferme sur la nécessité de textes d'application clairement *conformes* aux engagements pris, notamment de la part des Etats-Unis. Au vu de l'ensemble de ces textes, la France *se prononcera sur les résultats de* ces négociations ;

— Pour ce qui concerne les relations commerciales avec le Japon, la délégation française a insisté sur la gravité du déficit actuel et sur l'intérêt et l'urgence d'une position européenne concertée.

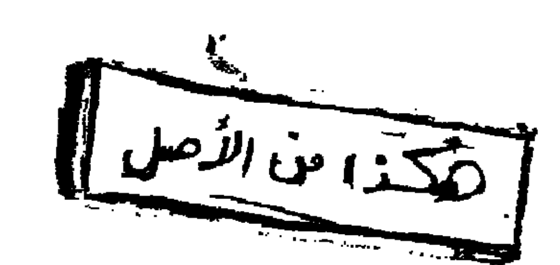
M. DOMINATI VEUT AMÉLIORER L'INFORMATION DE SRAPATRIÉS DE CONFESSION ISLAMIQUE

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du *premier* ministre, a indiqué mardi 12 juin aux membres de la commission nationale chargée de l'étude des problèmes des *Français musulmans* qu'il se propose de *« repenser »* le fonctionnement de cette instance, en faisant un effort par*ticulier dans le domaine de l'in*formation.

A la demande de M. Kabersell, M. Marc Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, a posé plusieurs questions écrites à M. Dominati.

Toutefois, le président du Mouvement *d'assistance et de défense* des rapatriés musulmans a été mis en minorité par les représentants des autres associations, lors d'une *réunion préparatoire* à celle du 12 juin. Le vice-président de la commission nationale, M. Villeneuve, avait sollicité un « vote de *confiance »* et avait *obtenu* satisfaction, dix membres s'étant prononcés en sa faveur contre un (M. Kabersell) et une abstention *(M. Haddouche)*.

Au cours de la réunion de mardi, M. Dominati a notamment précisé qu'à partir du 1er juillet les familles des anciens supplétifs ayant plus de deux enfants à charge et désirant accéder à la propriété d'un logement pourront bénéficier d'une subvention de l'Etat pour remplacer l'apport personnel. Le montant de celle-ci sera de 10 000 à 40 000 francs. 6 millions de francs sont prévus pour le financement de cette disposition pendant la première *année d'application*.

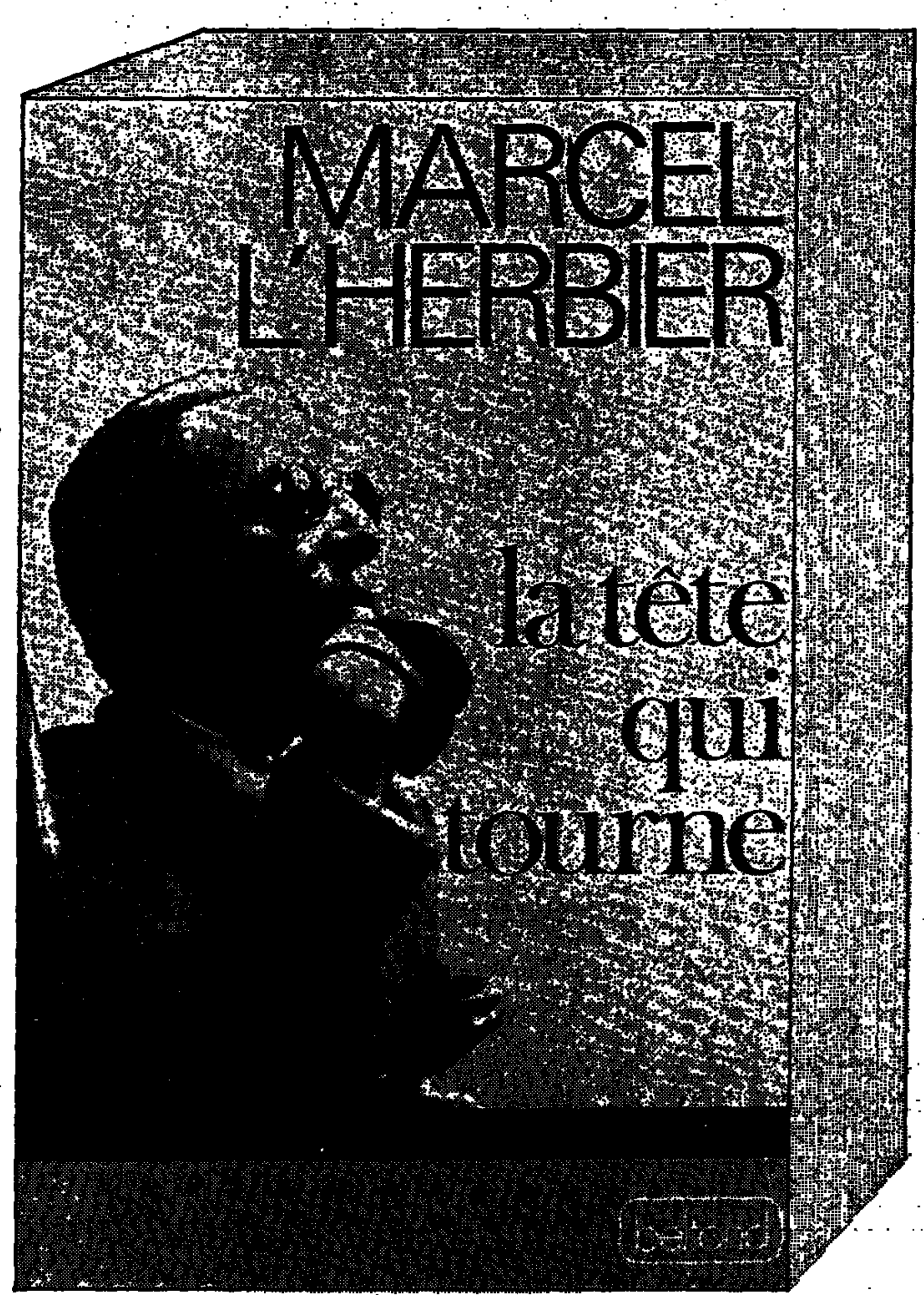


Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

Les "mémoires" de

MARCEL L'HERBIER



un volume 16 x 24 - 334 pages - 36 photos hors texte ; 59,00 F.

"La tête qui tourne"

Marcel L'Herbier a réalisé plus de soixante films. Certains, *El Dorado*, *L'Inhumaine*, *Feu Mathias Pascal*, *L'Argent*, sont unanimement admirés comme des œuvres maîtresses du cinéma français naissant. A ces chefs-d'œuvre ont succédé bien des films parlants notoires : du film de recherche (*Le Parfum de la dame en noir*) au film transposant le théâtre (*L'Epervier*, *Le Bonheur*), du drame social (*La Citadelle du silence*, *Forfaiture*) à la chronique historique (*Les Hommes nouveaux*, *Adrienne Lecouvreur* et surtout *Entente cordiale*). Enfin, par un retour aux sources, Marcel L'Herbier a retrouvé dans *La Comédie du bonheur*, puis dans *La Nuit fantastique*, ce qui avait fait applaudir ses premières œuvres.

Plus encore que l'histoire de ses films, c'est toute l'histoire du cinéma français qui nous est projetée par celui qui demeure, pour beaucoup, « le survivant prodigieux ».

"Le récit de la destinée d'un homme de grande ambition qui a su s'entourer de gens d'exception, se créer un cadre de vie qui correspond à ses élans et mettre le plus possible en harmonie sa vie quotidienne et son destin de créateur...
Une mémoire prodigieuse au service d'une sensibilité sans cesse à vif"

ROBERT CHAZAL
(France-Soir)



un volume 15,5 x 24 - 283 pages ; 49,00 F.

L'autobiographie de

KLAUS KINSKI

"Crever pour vivre"

Kinski a quelque chose qui se place au-dessus de tout talent, qui est unique mais qu'on ne peut expliciter.
Il suffit de voir "AGUIRRE", "WOYZECK" ou "NOSFERATU" : comment un homme, par sa seule présence physique, sécrète la peur.
J'ose nommer Kinski génie...
C'est l'acteur le plus fascinant que je connaisse.

WERNER HERZOG

POLITIQUE

LES ORIENTATIONS DU VIIIe PLAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition souligne l'abandon de la planification et le R.P.R. son insuffisance

M. VIVIEN (R.P.R.) indique qu'il éprouve *« un certain désenchantement »* face à ce projet. Le président de la commission des finances, analysant l'évolution de la situation économique de la France, s'interroge : *« Dans ce monde d'incertitude aggravée et malgré les difficultés supplémentaires qui en résultent pour faire des prévisions à moyen terme sérieuses, le glas de la planification a-t-il sonné ? »*

Répondant lui-même par la négative, il indique qu'une telle question peut être posée en constatant l'*« absence de toute projection normative »* dans le rapport. Souhaitant trouver quelques *« indications »* sur ce que pourrait être la croissance de notre pays pendant la période quinquennale, M. Vivien déclare : *« Ce faisant, je manifeste la volonté de voir conserver à la planification sa véritable nature qui est celle de fixer un objectif global, reposant sur des hypothèses explicitement formulées et exigeant, pour permettre la réalisation dans ce cadre d'un certain nombre d'objectifs secondaires, l'acceptation de contraintes clairement exposées. »*

Il s'interroge ensuite sur une possible contradiction entre l'absence de toute évaluation du taux de croissance et le chiffrage du rythme de progression des dépenses sociales, et ajoute : *« Au-delà d'un certain montant de prélèvements sociaux, c'est toute une conception de la société qui est en danger : on ne peut socialiser les recettes et les dépenses au-delà d'un certain seuil sans que la liberté elle-même soit menacée. »*

M. CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort) estime que *« la dernière étape de la planification est aujourd'hui franchie : il n'y a même plus de prévisions. Pas l'ombre d'une option véritable, pas le plus maigre semblant d'un choix entre deux ou trois indices de référence. Mieux, il n'y a même plus de débat ! Le rapport n'est que la mise en musique de l'ukase de M. Barre. »*

Converti en *« simple instrument de lutte idéologique »*, le Plan, pour M. Chevènement, ne dit *« rien sur les logiques d'accumulation des grandes sociétés, rien sur les revendications du tiers-monde »*. Il ajoute : *« Vous parlez de la guerre économique, comme on faisait jadis du bourrage de crâne. »*

Indiquant qu'avec les différents pactes pour l'emploi, ne sont créés que *« des emplois précaires et artificiels »*, le député de Belfort dénonce ensuite *« les contradictions insurmontables »* de la politique gouvernementale et indique : *« Où sont les grands choix du VIIIe Plan ? Quels sont les enjeux technologiques mobilisateurs pour les quinze prochaines années ? Que sont devenues les industries du futur, les énergies nouvelles, à l'heure de l'abandon de Thémis ? » « Où est donc la volonté*, poursuit-il, *l'ardente obligation, capable de mobiliser les énergies de notre peuple ? »*

Il note enfin que, pour sortir de la crise, il faut se défaire *« de l'idéologie dominante, l'économisme »*. *« Comme si la valeur suprême*, précise-t-il, *était d'échanger le plus possible de biens et de services dans le plus grand « monde libre » possible, de vendre n'importe quoi, n'importe où et à n'importe qui. »*

passé » caractérisé par l'attachement à des *« tabous »* comme *« l'affichage d'un taux de croissance normatif ; l'ardeur nouvelle des protectionnistes ; l'idée selon laquelle la France ne peut se développer que dans l'inflation »*. Estimant que le défi fondamental est de faire reculer le chômage, il déclare : *« Nous savons qu'une amélioration immédiate de l'emploi mettrait en péril, par le laxisme qu'elle implique, une amélioration durable de l'emploi. » « Le recul du chômage*, ajoute-t-il, *ne pourra qu'être étalé dans le temps. »*

Il indique que c'est avec *« des réformes de structures que la bataille pour la reconquête de l'emploi pourra être gagnée au terme du VIIIe Plan. Fondamentale est, à cet égard, la réforme de la Sécurité sociale. L'ampleur des réformes de structures nécessaires renouvelle le caractère essentiel de cette concertation démocratique qui a toujours fait l'originalité de la planification française »*. Il note ensuite : *« Le champ du dialogue possible entre partenaires sociaux n'a sans doute jamais été aussi vaste qu'à la veille du VIIIe Plan. »*

Selon M. GAU (P.S., Isère), le gouvernement se contente d'*« accroître la charge salariale »* et suggère de *« renforcer la charité publique sous le nom d'action sociale »*. M. BAS (R.P.R., Paris) indique, à propos de la démographie : *« Nous approchons de cette situation tragique où l'on fabriquera plus de cercueils que de berceaux. » « La baisse de la natalité*, ajoute-t-il, *traduit un pessimisme qui risque d'engager la France sur la voie du désastre. »*

Pour Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis), le Plan va accentuer les inégalités, notamment la première d'entre elles, le chômage. M. LIGOT (app. U.D.F., Maine-et-Loire) se félicite de l'importance accordée par le rapport à l'industrie. Il déclare qu'il faut en réduire les charges sociales, la fiscalité et diminuer les taux d'intérêts. Développant les mêmes préoccupations, M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) explique l'augmentation du chômage en France et sa baisse en Allemagne en indiquant : *« La France n'a pas su choisir entre une véritable politique de libéralisation et une politique d'assistance à l'égard des entreprises. »*

M. DESCHAMPS (P.C., Gard), dénonce l'abandon des mines de charbon et estime que *« dans l'intérêt de la nation, le secteur nucléaire doit être arraché aux multinationales »*. Soulignant le caractère non-conjoncturel du chômage, M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) indique que l'une des priorités du Plan *« devrait être non pas de maintenir l'investissement privé, mais de l'intensifier »*.

M. BRANGER (non-inscr., Charente-Maritime) souligne que la recherche est une *« carte essentielle à jouer »*. Pour M. DEROSIER (P.S., Nord), les gouvernement *« prétend à tour que le retour des travailleurs immigrés dans leur pays permettra de résorber le chômage »*. M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) affirme que *« ne pas jouer la carte de l'Alsace, c'est affaiblir la France dans l'Europe »*. Si le Plan ne présente pas d'objectifs chiffrés, déclare M. GOLDBERG (P.C., Allier), *« c'est qu'il s'attache à cacher la vérité »*.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) note qu'aucune des hypothèses les plus pessimistes du VIIe Plan *« n'a été infirmée »*. *« Le pire n'est pas toujours sûr*, ajoute-t-il, *mais c'est en s'y préparant que l'on prépare le mieux l'avenir. »*

M. BARIDON (non inscr., Rhône) regrette que le rapport soit muet sur la réalisation de l'axe fluvial mer du Nord-Méditerranée, et M. AUROUX, (P.S., Loire) estime que le *« malthusianisme »* du gouvernement en matière de logement est dépourvu de justification.

Après Mme BARBERA (P.C., Hérault), qui dénonce l'*« assassinat »* dont est victime la région Languedoc-Roussillon, M. BAYLET (M.R.G., Tarn-et-Garonne), qui demande le désenclavement de la région Midi-Pyrénées, M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais) déclare que le gouvernement *« veut inféoder le travail des chercheurs et des techniciens aux besoins immédiats de l'industrie, des groupes privés et des multinationales »*, et M. BEREST (U.D.F., Finistère) souligne que la politique de la mer ne fait l'objet d'aucune option.

MM. PISTRE (P.S., Tarn), JOUVE (P.C., Haute-Vienne), MARCHAND (P.S., Charente-Maritime), MILLET (P.C., Gard), évoquent ensuite, et respectivement, les problèmes de la politique familiale, de la fonction publique, de la police et de la santé.

La suite du débat est renvoyée à jeudi. — L. Z.

M. SCHVARTZ (R.P.R.) : des contradictions et des silences

Selon M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle), le rapport est *« intéressant, sinon satisfaisant »*, mais recèle des *« contradictions »* et des *« silences »*. *« Curieusement*, déclare-t-il, *aucun développement n'est consacré au rôle des multinationales. Cette absence donne le sentiment que les évolutions économiques se font, en quelque sorte, fatalement, ce qui est faux. »* D'où, indique-t-il, une impression d'*« irréalité »*, les désordres monétaires internationaux *« n'étant pas analysés ni dans leur mécanisme ni dans leurs conséquences »*. Il ajoute que le rapport manque ce qui aurait dû être *« son premier but »* : *« décrypter la crise, la rendre compréhensible et poser les bases d'une politique économique restauratrice de confiance dans l'avenir »*.

Soulignant que l'exigence de la cohérence consiste à ne pas *« adopter de priorités qui se contrebattent »*, il déclare notamment : *« Diriger l'épargne française vers l'industrie, vouloir améliorer l'habitat, c'est bien, mais comment peut-on atteindre ces deux objectifs sans juguler la montée spéculative du prix des terrains ? »* Evoquant la proposition contenue dans le rapport de dresser un inventaire des activités fortement consommatrices d'énergie, il note : *« Je suis à la fois stupéfait et scandalisé qu'il faille attendre 1979 pour qu'une telle idée soit émise, et encore sous forme d'éventualité. »* En conclusion, et présentant quelques exemples de diversification des énergies, M. Schvartz indique : *« Sur ces différentes alternatives, le rapport est insuffisant, sinon nul. »*

M. JUQUIN (P.C., Essonne) déclare n'avoir pas trouvé *« le moindre début de solution »*, aux problèmes humains des Français dans les orientations du Plan. Il déclare : *« Regardons votre bilan. Vous aviez promis une croissance supérieure à 5 %, mais elle se limite à environ 3 %. Vous exigiez des salariés les plus grands sacrifices sous prétexte de juguler l'inflation, mais l'inflation tourne autour de 10 % l'an. Vous deviez pourfendre le chômage, mais notre pays compte plus d'un million et demi de chômeurs et notre industrie a perdu cinq cent mille emplois depuis quatre ans. Vous deviez garantir le franc, mais il a baissé de plus de 20 % par rapport au mark allemand. Vous présentiez la réduction des inégalités comme l'objectif central du président de la République, mais les inégalités n'ont jamais été aussi grandes. »*

Pour M. D'AUBERT (U.D.F., Mayenne), *« la planification française doit faire ses preuves pour reconquérir sa crédibilité »*. Il évoque à ce sujet le *« poids du* [suite plus haut : *passé »*…]

Les collectivités locales devant le Sénat

- *Remise en question du vote sur la rémunération des ingénieurs d'État*
- *Discussion confuse sur les critères de répartition de la dotation globale d'équipement*

Les sénateurs ont repris mercredi 13 juin l'examen du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivité slocales, qu'ils avaient interrompu le 31 mai en décidant que les communes ne verseraient plus aux ingénieurs d'Etat de rémunérations « annexes à l'acte » (« le Monde » du 2 juin). Ils ont poursuivi jusqu'à 1 h. 30 du matin et jeudi à partir de 10 h. 30, la discussion des rticles de ce projet, lui apportant plusieurs modifications.

Le scrutin sur le mode de rémunération des ingénieurs d'Etat, avait été assez « serré » : 149 voix contre 136. Sur l'initiative de M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), qui a mis en avant la perturbation que pourrait provoquer cette décision dans les choix de carrière, au détriment des grands corps de l'Etat, les sénateurs ont quelque peu remis en question leur vote du 31 mai en décidant, par 158 voix contre 133, de mettre « en réserve » l'article concerné jusqu'à la fin du débat.

Ils ont ensuite adopté un amendement de M. SERAMY (Un. cent., Seine-et-Marne) approuvé par le rapporteur de la commission de M. DE TINGUY (Un. cent., Vendée) mais combattu par M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, qui vise à combler une « lacune » de la loi de finances. Un article additionnel avant l'article 32, précise que : *« Lorsque des dépenses d'investissement engagées par l'Etat comportent une participation des collectivités locales, il est tenu compte de celle-ci dans le calcul des investissements donnant droit à remboursement par le fonds de compensation de la T.V.A. »*

Plusieurs amendements de la commission des lois complétant les informations qui doivent être apportées avant la contraction d'emprunts par les communes sont adoptés (articles 34 et 35).

« Des facteurs de complication »

Le Sénat aborde ensuite un chapitre essentiel de la réforme : celui instituant une dotation globale d'équipement. M. de TINGUY a souligné dans son rapport que le projet ne traite pas le problème de la globalisation des subventions d'équipement du département. Le montant initial des subventions globalisées ne serait que de 2 milliards, soit, indique le rapporteur, la moitié de l'ensemble des subventions d'équipements aux communes, dont le total, déjà, est faible. Cette dotation, dit-il, serait même inférieure au montant de T.V.A. payée par les communes sur leurs travaux. La discussion est confuse. Plusieurs amendements, de MM. VALLIN (P.C., Rhône), GIROD (gauche dém., Aisne), de Mme GRIGITTE GROS (non inscrit, Yvelines), sont déclarés irrecevables ; d'autres sont retirés après avoir été soutenus et combattus, ou « réservés » comme celui de M. LARCHE (R.I. Seine-et-Marne), qui proposait une forme d'indexation.

Chacun des auteurs de ces amendements cherche à établir les critères les plus précis possibles pour la fixation du montant de la subvention globale : logements construits, superficie de la voirie communale, enfants scolarisables, évolution démographique, etc.

« La plupart de ces amendements, déclare M. CHRISTIAN BONNET, *seraient facteurs de complication, presque tous inspirés qu'ils sont par ce défaut national qu'est le perfectionnisme. »* Le Sénat adopte en définitive un amendement de la commission des lois, accepté par le gouvernement et qui reprend en le corrigeant celui défendu par M. JOSEPH RAYBAUD (gauche dé., Alpes-Maritimes), au nom de la commission des finances (critère de la voirie rurale). Cet amendement substitue aussi à la notion de superficie de la voirie rurale et communale, proposée par M. SERUSCLAT (P.S., Rhône), *celle de longueur.*

Un amendement de Mme GROS est également adopté : il vise à informer chaque conseil général de la répartition qui a été faite de la dotation globale d'équipement, commune par commune.

A. G.

SELON LE SECRÉTAIRE U.D.F. DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE A L'ASSEMBLÉE

Les armées devront obtenir des crédits supplémentaires ou renoncer à certaines de leurs ambitions d'ici à 1982

Député U.D.F. du Var et secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Arthur Paecht a demandé, mercredi 13 juin, au Palais-Bourbon, que le gouvernement dépose, au plus tard le 1er septembre prochain, un rapport sur l'exécution de la loi-programme militaire afin qu'un débat public puisse s'instaurer, avant la traditionnelle discussion budgétaire de l'automne, sur la révision de ce document, qui fixe la politique de *défense et les choix d'armements* de 1977 à 1982.

Le rapporteur de la commission estime, en effet, que cette loi, approuvée par le Parlement en 1976, doit être précisée et actualisée dans la mesure où certains de ses objectifs n'ont pas été atteints, ou ne l'on été que très partiellement, et où les armées françaises se trouvent aujourd'hui, dans la situation d'avoir à réclamer des moyens *financiers supplémentaires si elles* ne veulent pas devoir limiter un jour leurs ambitions.

Dans le rapport d'information qu'il a présenté, oralement, aux membres de la commission, M. Paecht observe que cette loi de programmation militaire 1977-1982, contrairement aux trois précédentes, de 1960 à 1975, a été calculée en crédits de paiement (et non en autorisations de programme) et qu'elle couvrait l'ensemble des dépenses — fonctionnement et équipement — des trois armées et de la gendarmerie. Néanmoins, le document, à la rédaction duquel le chef de l'Etat avait participé, a révélé, dès le début, des ambiguïtés, des imprécisions et des inflexions.

1) *Les hypothèses économiques et financières retenues par le gouvernement ont été insuffisantes ou elles ont été profondément modifiées par la conjoncture internationale.*

Ainsi, il avait été envisagé pour la période 1977-1982 une évolution du produit intérieur brut (PIB) qui, en moyenne, devait être chaque année de + 7 % pour les prix, + 4,5 % en volume et + 11,8 % en valeur. En réalité, entre 1977 et 1979, les prix ont augmenté chaque année de 8,6 % à 9,2 %, le volume du PIB de 3 % à 3,6 % et sa valeur a oscillé entre + 12 % et + 12,8 %. Si le budget militaire a, durant ces trois années, progressé plus vite que le reste des dépenses de l'Etat, le pouvoir d'achat des armées a diminué dans les faits, parce que les hypothèses de base retenues pour la programmation n'ont pas été vérifiées.

Des programmes oubliés

De ce fait, a constaté le député de la majorité, l'échéancier indicatif des dépenses n'a plus grande signification même si l'augmentation de la part des dépenses d'équipement par rapport aux crédits de fonctionnement, au sein du budget global de la défense, a été dans l'ensemble profitable aux armées ;

2) *Les armées ont dû supporter en 1977 les conséquences de leur endettement antérieur, évalué à 4 milliards de francs.*

En 1976, il n'y a pas eu, en effet, de programmation car, cette année-là, l'armée française était pratiquement, selon le rapporteur U.D.F., en état de cessation de paiements. Cette dette, estimée à 4 milliards de francs, a pu être apurée en une année grâce à une gestion rigoureuse du ministre de la défense, mais l'existence d'un tel endettement prête à réflexion ;

3) *Le coût des différentes opérations militaires menées à l'extérieur n'était pas comptabilisé, et il doit, aujourd'hui, être pris en charge par les armées même s'il n'est pas encore connu avec précision ;*

4) *Des commandes non prévues ont été passées alors qu'elles ne figuraient pas, à l'origine, dans la liste des matériels dits majeurs en raison de leur extrême importance financière.*

C'est le cas, par exemple, de la construction d'un sixième sous-marin nucléaire, *l'Inflexible* (évaluée à environ 3 milliards de francs), de la production de 25 exemplaires d'un nouveau modèle d'avion de transport Transall (au prix estimé de 82 millions de francs l'appareil), de l'assemblage d'un nouveau lot de 16 missiles thermonucléaires *M 20* destinés aux sous-marins stratégiques (environ 420 millions de francs) et, enfin, du développement et de la construction de 40 avions perfectionnés Breguet-Atlantic-ANG de lutte anti-sous-marine. Ce programme nécessite un investissement global de 10 milliards de francs ;

Le rapporteur s'est, cependant, félicité de ces différentes décisions qui concernent des programmes nécessaires aux armées. Mais il a constaté, pour le regretter, que la loi n'a pas tenu compte de ces projets alors qu'ils étaient élaborés ou prévus à l'époque et il s'est, par exemple, interrogé sur *la question de savoir pourquoi* le gouvernement a présenté, à la fin de 1976, un document ne comportant aucune indication sur la création des zones économiques — avec leurs moyens de protec*tion et de seuveillance maritimes* — au début de 1977.

Pour cette raison, M. Paecht demande que la révision de la loi-programme pour les années 1980-1982 inclue formellement les matériels prévus par le plan naval d'équipement à long terme qui sera prochainement connu, selon des propos du chef de l'Etat ;

5) *Les différentes sections budgétaires — se rapportant à chacune des armées et leurs services — ont connu une évolution inégale par rapport aux objectifs de la loi de programmation.*

Contrairement à une idée communément admise, a indiqué le député du Var, *la section commune* (notamment les dépenses nucléaires) et la marine ont été les principales bénéficiaires en recevant davantage de crédits que prévu : + 2 613 millions de francs en trois ans pour la section commune et + 1 308 millions pour la marine. En revanche, il a manqué dans le même temps, 533 millions de francs à la gendarmerie, 523 millions à l'armée de terre et 520 millions à l'armée de l'air.

Les effectifs en baisse

En 1980, il faudrait que l'armée de l'air soit autorisée à commander 62 avions de combat (des Mirage F-1 et des Mirage-2 000 si l'on veut qu'elle rattrape le retard accumulé depuis 1977. Le gouvernement ayant, en effet, estimé que l'armée de l'air française devait avoir un total de 450 avions de combat de ligne, il lui fallait acquérir 35 appareils par an pour remplacer les pertes et les avions anciens. Or les commandes réelles ont porté sur 30 avions en 1977, 33 en 1978 et 27 en 1979 (dont seulement 4 Mirage-2 000 au lieu des 20 prévus).

M. Paecht observe, pour l'armée de terre, qu'il avait été prévu, entre 1977 et 1979, de livrer 26 000 exemplaires du nouveau fusil d'assaut 5,56 millimètres : 3 000 seulement lui ont été livrés selon ses calculs ;

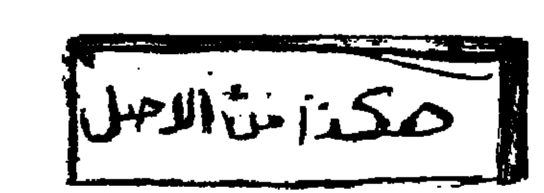
6) *De nouveaux programmes sont apparus* (tels le projet de réacteur moderne M. 88, qui développera entre 7,5 et 8,5 tonnes de poussée, et le réacteur M. 53 P 2 du Mirage-2 000, dont le coût de développement est estimé à 486 millions de francs sur cinq ans) et d'autres programmes ont été abandonnés (comme le véhicule de l'avant blindé antiaérien) ou ont pris du retard (comme le Mirage-2 000 en raison des *difficultés de mise* au point de sa propulsion).

7) *Les objectifs de la programmation ont été partiellement atteints pour l'entraînement des armées et la hausse des effectifs de la gendarmerie nationale.*

Selon M. Paecht, il était envisagé de créer 5 500 emplois de gendarme d'active entre 1977 et 1979, et, en réalité, seulement 1 568 postes ont été ouverts. Les effectifs de l'armée de terre ont diminué dans le même temps de 11 750 hommes. Du reste, conformément au plan Barre, c'est la baisse volontaire de la part des crédits de fonctionnement (titre III de la loi de finances) dans le *budget global de la défense* qui a permis de relever les dépenses d'équipement (titre V de cette même loi).

Le rapporteur estime, en conclusion, que la programmation enregistre un retard difficile à évaluer et que la dérive constatée des prix ne permettra pas de rattraper. Le gouvernement est dans la situation, désormais, de devoir accroître les moyens financiers des armées ou de réduire ses *ambitions de défense.*

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sera entendu le 21 juin par la commission de la défense à l'Assemblée. D'ores et déjà, dans son entourage, on conteste les affirmations du rapporteur, et, si l'on admet le ralentissement du titre III pour mieux respecter les cadences de livraison des matériels, on conteste formellement que les programmes d'armement aient six à douze mois de retard par rapport aux prévisions, à l'exception de l'obusier 155 GCT de l'armée de terre et du Mirage-2 000 de défense aérienne.



LA PEINE DE MORT EN QUESTION

SOIXANTE-DIX ANS SANS DÉBAT PARLEMENTAIRE

De l'occasion manquée de 1908...

Depuis le début du siècle, un seul grand débat a eu lieu sur la peine de mort, au Parlement, en 1908. Le 10 décembre 1905, comme plus tard à l'automne 1978, des députés abolitionnistes avaient déposé sans succès, à l'occasion du débat budgétaire, *des amendements visant à* supprimer les sommes destinées aux *« frais des exécutions capitales »*, essentiellement l'entretien de la guillotine et la *rémunération du* bourreau.

Après le dépôt, en 1906, de deux propositions de loi demandant l'abolition de la peine de mort — l'une d'elles était déposée par Joseph Reinach, député des Basses-Alpes, fondateur de la Ligue des droits de l'homme, et soixante-treize députés, dont Jaurès, Millerand, Caillaux, Deschanel, Arago — puis d'un projet de loi du gouvernement Clemenceau (5 novembre 1906) soutenu par le président de la République, Armand Fallières, abolitionniste, qui avait *décidé* de gracier *tous les* condamnés.

Le 22 octobre 1907, en commission, le rapport de Cruppi, avocat à la cour d'appel de Paris, qui concluait en faveur de l'abolition, avait été adopté. Peu après, la grâce présidentielle accordée au meurtrier d'une petite fille, Soleilland, avait déclenché un mouvement d'opinion en faveur de la peine de mort. Le journal *le Petit Parisien* avait organisé pour ses lecteurs un *référendum*. Sur 1 412 347 *réponses*, 1 083 655 étaient favorables à la peine de mort, 328 692 hostiles.

Dans le débat général qui débuta *le 3 juillet 1908 à la Chambre des* députés, et qui devait occuper plusieurs séances durant plusieurs mois, les positions n'étaient pas fon*damentalement différentes de celles* exprimées actuellement : la gauche était abolitionniste, la droite en majorité favorable au maintien de la peine, *le centre divisé.*

Aristide Briand, le garde des sceaux, Paul Deschanel, futur président de la République, prirent la *parole en faveur de l'abolition*, combattant l'argument *de l'exemplarité*. Jean Jaurès fit une analyse des fléaux sociaux qui font augmenter la criminalité. *Marcel Sembat dé*nonça le sentiment d'insécurité *« artificiellement entretenu »* dans la population.

...à la Vᵉ République

Certains, en 1908 déjà, se disaient philosophiquement hostiles à la peine capitale, mais expliquaient, comme le fit Fernand Labori (l'avocat de Dreyfus), que *« l'heure d'abolir définitivement la peine de mort en France n'a pas sonné »*. Les statistiques étaient également utilisées dans le débat. Elles montraient que l'existence de la peine de mort était sans rapport avec l'évolution de la criminalité. En France, où la guillotine ne fonctionnait plus depuis 1906, le taux des meurtres était de 11,2 pour un million d'habitants. En Allemagne, où l'on appliquait la peine de mort, il était de 13 pour un million.

Maurice Barrès fut parmi les plus ardents partisans du maintien de la peine capitale. Leurs arguments étaient essentiellement l'exemplarité, l'augmentation de la criminalité depuis le début du siècle, les désirs de l'opinion publique, le laxisme qui faisait libérer trop tôt les condamnés à des peines de réclusion. *Les partisans de la peine de mort* l'emportèrent, le 8 décembre 1908, par 330 voix contre 201.

Pendant les soixante-dix années *qui ont suivi*, seules quelques *propositions* de loi ont été déposées, mais aucun *projet* de loi. Une en 1928 — Duraffour, Renaudel, Michard, — à l'occasion de laquelle a été évoquée la *nécessité* d'une peine de substitution en cas d'abolition — suivie de contre-propositions, dont celle de Taittinger, en 1935, destinée *« à rendre la peine de mort plus rigoureuse »*. Il n'y eut aucun débat avant la deuxième guerre mondiale, pas plus que sous la IVᵉ République malgré le dépôt de nouvelles propositions de loi — en 1947, l'abbé Gau (M.R.P.), et, en 1953, Jules Moch (S.F.I.O.).

Sous la Vᵉ République, c'est M. Eugène Claudius-Petit qui, dès 1962, a déposé *une proposition de loi* en vue de l'abolition signée par quatre-vingt-un députés. Il devait la redéposer au début de chaque législature jusqu'à la fin de son *mandat*, *en mars* 1978.

Après la signature du programme commun de gouvernement de la gauche, en 1972, pour la première fois depuis le début du siècle deux groupes parlementaires — celui du parti communiste et celui des socialistes et des radicaux de gauche — ont pris officiellement position en faveur de l'abolition. Le 24 mai 1973, le groupe communiste a déposé une proposition de loi dont l'article unique prévoit : *« La peine de mort est abolie en France. A dater de la promulgation de la présente loi, aucune exécution capitale ne pourra avoir lieu sur le territoire de la République. »* Le 28 juin 1973, le groupe socialiste et radicaux de gauche en déposa une à son tour, avec le même article unique.

En juin 1978, ce sont des députés de la majorité — où aucune position commune n'a été prise sur ce sujet — qui, avec M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.), proposent, eux aussi, l'abolition. MM. Bas et Bernard Stasi (U.D.F.) *constituent* alors un *« groupe d'étude parlementaire sur la peine de mort »*. Décidés *à utiliser tous les moyens à leur disposition* pour que la question soit évoquée à l'Assemblée. MM. Bas, Stasi, ainsi que M. Raymond Forni (P.S.), soutenus par les députés abolitionnistes, ont déposé à l'automne 1978, pendant le débat budgétaire, des amendements en vue de la suppression des crédits alloués pour les exécutions capitales. M. Alain Peyrefitte indiqua qu'*« il souhaitait que ce problème ne soit pas expédié à la sauvette »*. Il prit alors l'engagement de ne pas s'opposer à une demande d'inscription du débat à l'ordre du jour de la session parlementaire du printemps 1979.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Quand ? Combien ?

(Suite de la première page.)

Les esprits inventifs ne font pas défaut. Ecartons dès l'abord ceux qui voudraient *que la mort* soit convenable, décente, tolérable. Si l'on appelle à la mort, il faut aussi consentir à ses apparitions les plus abjectes. Gardons *la guillotine*, et ce que, *paraît-il*, elle conserve momentanément de vie dans le corps coupé en deux. Que chacun subisse *dans son imagination ce qu'il recommande au nom de la loi.*

Ces esprits inventifs ne peuvent être qu'un cheval de Troie dans le *camp des abolitionnistes*, les *ambassadeurs occultes* de l'inacceptable.

Venons-en à de plus sérieuses propositions. La *résurrection* du bagne suggèrent *les uns* ; la création de peines non modifiables, prônent les autres.

Quant au bagne, à quoi on semble *avoir officiellement* renoncé après en avoir un moment caressé l'idée, sa réédition poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. Clipperton ou Kerguelen sont *maintenant* tenus pour des utopies, de surcroît coûteuses et compliquées. Ne serait-ce qu'en raison des difficultés d'acheminement des gardés et des gardiens. Ceux-ci seraient-ils ou non des militaires !

Quant aux peines non modifiables, généralement dites incompressibles, elles ne sont qu'un abus de confiance. D'abord, parce qu'elles sont contraires à l'article 17 de la Constitution qui donne au chef de *l'Etat le droit de faire grâce. Une* loi ne peut en aucun cas modifier la Constitution. Parler de peines incompressibles est *donc* tromper *l'opinion* qui souhaite une extrême rigueur à l'égard des condamnés. Quoi que voterait le Parlement, *le président de la République* conser*verait les mains libres* pour signer tel décret de grâce qu'il estimerait opportun. L'usage réel qui en serait fait est une autre affaire.

Rêver de peines incompressibles, c'est surtout se préparer à des réveils difficiles. *Il suffit* d'interroger sur ce point les surveillants de prisons ou les directeurs d'établissement. Il n'en est pas un qui soutienne un pareil projet. Ils savent bien ce qu'est un détenu privé d'espoir, aussi lointain et incertain que cet espoir paraisse. La peine incompressible, c'est la porte ouverte *à tous les désespoirs, à tous* les périls. Les surveillants en seraient les premières victimes. Mais il semble que, pour une fois, les apôtres de la sécurité aient négligé de leur donner la parole...

Le prince

L'évaluation du « prix à payer » est la *question qui prévaut sur* toutes les autres. La question *« quand ? »* n'est cependant pas indifférente et il faut rechercher pourquoi un si *grand nombre de proclamations offi*cielles contre la peine de mort n'aboutissent jamais à la conclusion que l'on en attendait.

La réponse la plus facile revient à mettre en cause le ministre de la justice, dont les déclarations répétées sur le sujet sont tout aussi couram*ment contradictoires. C'est en effet* le plus souvent d'un même souffle qu'il condamne la peine de mort et requiert son maintien ; qu'il se *trouve ainsi, quoi qu'il prétende*, dans le camp des « coupeurs ». Mais il n'est pas de décision dont le choix ne remonte au prince ou *au moins à ses conseillers ; il n'est* pas de nomination, dès lors qu'elle revêt une importance *moyenne*, qui ne soit examinée au « château ». Alors, *la mort !*

Que la suppression ou le maintien de la peine de mort soit une affaire de gouvernement, chacun en conviendra. Même si le gouvernement s'abstient d'en débattre, alors que le pays et ses représentants le font régulièrement et sérieusement.

Si une telle incohérence persiste, c'est qu'une force s'oppose à l'intervention officielle du gouvernement. Or ce silence ne peut être que favorable à la peine capitale. Quelle force peut contraindre au silence le gouvernement quand on le presse de parler, pour ou contre, sinon le chef de l'Etat ? Tant l'examen de l'exercice du pouvoir que l'analyse des propos présidentiels conduisent à faire de lui le seul responsable des retards apportés à l'abolition. Jusqu'à quand ?

On entend dire : jusqu'au scrutin de 1981, jusqu'à l'obtention du deuxième mandat. C'est peut-être trop de pessimisme. Car le nombre va *croissant* de ceux qui se résignent mal à l'existence dans les lois françaises d'une *sanction* jugée barbare, y compris par tels de ses partisans. Il *n'est pas* jusqu'aux jurys d'assises que ne répugnent à la prononcer. *De 1968 à 1977, la mort* n'a été ordonnée que trente-huit fois sur les quelque deux mille affaires criminelles où l'on pouvait craindre qu'*elle ne paraisse, soit moins de* 2 %. Cela aussi, c'est un référendum. C'est une image de la France, moins officielle, mais plus authentique.

La pression est telle qu'elle devrait au moins aboutir à une interruption de fait, quelque incertaine qu'elle soit. Mais la question demeure ; quel *en sera le prix ?*

PHILIPPE BOUCHER.

LES CONDAMNATIONS ET LES EXÉCUTIONS

● *SOUS LA PRESIDENCE DU GENERAL DE GAULLE*, onze personnes condamnées à mort pour des faits de droit commun ont été guillotinées. On ignore le nombre de personnes exécutées pendant la guerre d'Algérie. Toutefois, quatre membres de l'O.A.S. ont été passés par les armes en 1962 et en 1963.

● DIX-NEUF CONDAMNES A MORT pour des faits de droit commun — dont deux femmes — ont été *graciés*.

Le 13 janvier 1959, cinq jours après son installation à l'Elysée, le général de Gaulle avait gracié tous les condamnés à mort en instance d'exécution, soit cent quatre-vingts musulmans et un Européen. D'autres musulmans auraient *été* graciés *dans les mois suivants.*

Le général Edmond Jouhaud et André Canal, condamnés à mort l'un par le haut tribunal militaire, l'autre par la cour de justice militaire, ont été graciés en novembre 1962.

● SOUS LA PRESIDENCE DE *GEORGES POMPIDOU, trois condamnés* à mort ont été exécutés — Claude Buffet et Roger Bontems le 28 novembre 1972, Ali Benyanès le 12 mai 1973 — alors que douze ont été graciés.

● DEPUIS L'ELECTION DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, en 1974, pour quatre mille soixante-huit crimes en droit passibles de la peine de mort, cette peine a été réclamée soixante-sept fois. Elle a été prononcée onze fois. Trois condamnés — Christian Ranucci, Jérôme Carrein et Hamida Djandoubi — ont été exécutés. La dernière exécution a eu lieu, en France, le 10 septembre 1977. Quatre — Bruno T..., un mineur de dix-sept ans, Moussa Benzahra, Marcelin Horneck et Martin Keller — ont *été* graciés. Les quatre autres condamnations à mort ont été cassées. Ont ainsi été rejugés Michel Bodin (25 novembre 1977), Mohamed Yahaoui *(9 décembre 1978)*, Michel Rousseau (23 janvier 1979) et Jean Portais (27 février 1979). Tous ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

	Condamn. à mort	Exécut.
1857	58	32
1880	36	16
1877	31	12
1900	11	1
1929	22	8
1934	14	5
1936	25	8
1941	9	7
1946	78	33
1950	50	12
1953	8	2
1954	8	0
1955	5	1

Ainsi, en dix ans, de 1968 à 1977, les cours d'assises n'ont plus prononcé que trente-huit condamnations à mort, soit 0,38 % du total des condamnations pour crime. Toutes ces condamnations — sauf une, celle de Claude Buffet, assassin d'une infirmière et d'un surveillant de la centrale de Clairvaux — ont été l'objet d'un pourvoi en cassation. Quinze pourvois ont été admis. Quatre nouvelles condamnations à mort — dont une seule a été exécutée — ont été prononcées. Vingt-trois pourvois ont été rejetés. Les condamnations sont ainsi devenues définitives. Sept condamnés ont été exécutés. *Les quinze autres ont été* graciés par le président de la République. La peine capitale prononcée a été commuée en réclusion criminelle à *perpétuité*. Enfin, depuis le mois de mars 1977, tous les pourvois formés par des condamnés à mort ont abouti à une cassation.

Devant la Commission des lois de l'Assemblée nationale

M. Seguin (R.P.R.) propose une « abolition générale »

C'est en faveur de l'abolition générale de la peine de mort — sans exception même en temps de guerre — que M. Philippe Seguin, député des Vosges (R.P.R.), a demandé à ses collègues de se prononcer, dans le rapport qu'il a prononcé ce jeudi matin 14 juin devant la commission des lois de l'Assemblée nationale.

M. Seguin s'est interrogé sur la validité des arguments en faveur de la peine de mort ou contre elle. *« Les fonctions de vengeance et d'expiation que les anti-abolitionnistes prêtent à la peine de mort*, écrit-il, *n'emportent pas la conviction. »* En revanche, deux fonctions de cette peine lui semblent *« incontestées »* : l'exclusion du criminel et l'apaisement qu'elle provoque dans l'opinion publique — si l'on en croit les seuls sondages — à la peine capaitale.

Pour le rapporteur, la reprise du débat sur la peine de mort s'impose en raison de *« son double dépérissement »*, dans le monde, et en France, où le nombre des condamnations ne cesse de diminuer, — grâce à l'utilisation croissante des circonstances atténuantes — ainsi que celui des exécutions *« par un large recours au droit de grâce »*. *« Votre rapporteur estime pour sa part*, a indiqué M. Seguin, *que l'évolution (...) est irréversible car s'il est vrai que la peine de mort vient du fond des âges, la tendance à l'abolition n'a cessé de se confirmer depuis quelques deux siècles. »* On ne saurait pourtant se contenter d'une abolition de fait.

« Nous sommes entrés, ajoute le rapporteur, *et installés dans une situation qui se caractérise par le fait que les jurys n'apprécient plus réellement le cas qui leur est soumis, mais se prononcent, chacun pour ce qui le concerne, en fonction de leur composition ou du talent des défenseurs, pour ou contre le principe de la peine de mort. A cet égard, les historiens pourront estimer que pour la peine de mort le procès de Patrick Henry devant la cour d'assises de Troyes aura eu des effets analogues à ceux du procès de Bobigny, s'agissant de la loi de 1920 sur l'avortement. »*

M. Seguin *« suggère donc de décider une abolition générale »*.

Il reste, bien sûr, à résoudre le *« problème central »* : la peine de remplacement. Selon les auteurs de trois des propositions de lois — une proposition signée par douze parlementaires de la majorité, une présentée par le groupe communiste et la troisième déposée par le groupe des socialistes et radicaux de gauche, — la définition de la peine de remplacement ne doit pas être un préalable à l'abolition.

M. Seguin est d'avis, comme MM. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.), et Michel Aurillac, député de l'Indre (R.P.R.), qui ont déposé des propositions en ce sens, qu'*« une peine de remplacement doit être définie (...) qui soit assez différente de la peine de réclusion criminelle à perpétuité (et de ses modalités d'exécution) pour que les jurys ne la lui substituent pas systématiquement, déterminant ainsi une aggravation du régime actuel, à contre-courant de l'évolution récente »*. Rejetant la solution de la *« transportation »* dans des îles suggérée par M. Aurillac, il se prononce en faveur d'une peine qui *« ne saurait être qu'une peine privative de liberté »*, mais pas *« une peine perpétuelle incompressible »*. Il propose donc *« une peine d'exclusion à vie »*. *« Ses modalités seraient celles de la peine de réclusion criminelle à perpétuité. Le régime de sûreté dont elle serait assortie serait à fixer à vingt années »*.

Bien que ne méconnaissant pas la contradiction qui existe entre cette proposition et l'une des résolutions adoptée en 1973 par le Conseil de l'Europe — *« Le traitement ne doit pas mettre l'accent sur l'exclusion des détenus de la société, mais, au contraire, sur le fait qu'ils continuent à en faire partie. »*, — le rapporteur n'en conclut pas moins à la nécessité de cette peine, qui *« ne serait applicable qu'aux individus qui, en l'état actuel de la législation seraient condamnés à mort en raison du caractère particulièrement odieux de leur crime et dès lors qu'ils auraient été jugés « inamendables »*.

A Hyères

LE MEURTRIER RÉCIDIVISTE AVAIT ÉTÉ CONDAMNÉ A MORT EN 1956

M. Albert Millet, cinquante ans, qui a tué son épouse à coups de feu mercredi 13 juin, à Hyères (Var), avait été condamné à mort en 1956 par la cour d'assises du Var pour le meurtre d'une parente de la jeune fille qu'il courtisait. M. Millet s'était pourvu en cassation et avait été condamné par la cour d'assises des Alpes-Maritimes aux travaux forcés à perpétuité. Il avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1973.

Des policiers sont parvenus à le maîtriser alors qu'il tirait des coups de feu, retranché dans son logement. Personne n'a été blessé.

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'interdiction temporaire du film « les Noces rouges »

Par une décision du 8 juin, rendue sur le rapport de Mme Questiaux et conformément aux conclusions de M. Bacquet, après observations de Mᵉˢ Nicolas et Vinla requête formée par M. Claude Chabrol et par la société des films La Boétie contre la décision par laquelle le ministre des affaires culturelles avait différé la sortie des « Noces rouges » jusqu'à la fin de l'instance judiciaire dont ce film s'inspire directement.

L'affaire dite « des amants diaboliques de Bourganeuf » défraya en son temps abondamment la chronique. Accusé d'avoir assassiné *sa femme* et le mari de son amante, M. Cousty fut condamné à mort le 2 juin 1972 par la cour d'assises de la Haute-Vienne. L'arrêt de la cour d'assises fut toutefois annulé le 4 novembre 1972, en raison d'un vice de procédure, par la Cour de cassation, qui renvoya le jugement de l'affaire devant la cour d'assises de la Gironde. Celle-ci siégea du 26 au 28 mars 1973 et, accordant à M. Cousty le bénéfice des circonstances atténuantes, le condamna à la prison à perpétuité. Entre les deux procès, le metteur en scène Claude Chabrol et la société des films La Boétie réalisèrent un film directement inspiré de cette affaire criminelle.

Le visa d'exploitation fut demandé le 9 février 1973, soit moins de deux mois avant l'ouverture du second procès d'assises. Estimant, comme la commission de contrôle, *que le film* comportait une appréciation des responsabilités et de la culpabilité éventuelle des protagonistes de l'affaire, et que sa projection immédiate pourrait nuire à la sérénité du nouveau jugement à intervenir, le ministre des affaires culturelles, tout en accordant le visa d'exploitation du fil, décida, le 26 février 1973, que ce visa ne prendrait effet qu'après l'achèvement de l'instance devant la cour d'assises. M. Chabrol et son producteur attaquèrent *alors* cette décision, qui différa la sortie du film d'environ un mois, devant le tribunal administratif de Paris. Celui-ci ayant rejeté leur requête, le Conseil d'Etat, saisi en appel, a été conduit à préciser, par une décision de principe, les conditions dans lesquelles le ministre peut s'opposer à la sortie d'un film relatif à une affaire criminelle non encore jugée.

Le Conseil d'Etat a rappelé, comme il l'avait jugé à propos de l'interdiction de *la Religieuse*, qu'il appartient au ministre, dans l'exercice du pouvoir dont il est investi pour statuer sur les demandes de visa, de concilier le respect dû à la liberté d'expression, dont la création cinématographique est l'une des formes, avec les intérêts généraux dont il a la charge. Ainsi, estime le Conseil d'Etat, *« lorsque la représentation publique d'un film cinématographique, eu égard notamment à la référence faite à des éléments d'un procès criminel en cours ou à des personnes qui y sont en cause, comporte le risque sérieux d'apporter un trouble grave à la sérénité de l'appréciation des faits par la juridiction devant laquelle le procès est porté, le ministre est fondé à prendre les mesures restrictives que rend nécessaires la protection des droits et intérêts essentiels des parties »*.

Le Conseil d'Etat a relevé qu'en l'espèce le scénario des *Noces rouges* empruntait non seulement ses situations et ses personnages à ceux de l'affaire des amants de Bourganeuf, mais que, loin d'éviter les rapprochements entre cette affaire et le film, le metteur en scène *et le producteur* avaient cherché à en marquer et utiliser les ressemblances.

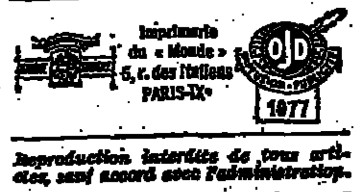
Il a jugé que *« l'interprétation donnée du comportement des principaux personnages et, spécialement, la préméditation qui apparaît dans celui du meurtrier auraient été de nature, si le film avait été présenté publiquement dans les semaines qui ont précédé le jugement, à préjudicier aux droits de l'accusé »*. Compte tenu de l'atteinte ainsi portée aux droits de l'accusé, présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été jugé coupable, le ministre pouvait légalement différer la sortie du film jusqu'à ce que la cour d'assises se soit prononcée.

● *Un débat sur la peine de mort* est organisé par Ecologie-Concorde-Progrès et Guy Lancial, avec la participation de Mᵉ Marcel Ceccaldi, avocat au barreau de Paris, le vendredi 15 juin à 20 h. 30, à Arras (22, boulevard Carnot, salle de la Mutualité agricole).





Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

société

JUSTICE

L'épilogue judiciaire d'un entretien télévisé avec l'ancien premier ministre iranien

La journaliste et les bourreaux d'Hoveyda

Auteur avec Jean-Loup Reverier d'une interview d'Amir Abbas Hoveyda — réalisée le 29 mars 1979 à Téhéran dans une prison khomeinyste et diffusée les 5 et 6 avril par FR 3, quelques heures avant l'exécution de l'ancien premier ministre iranien, — Christine Ockrent poursuivait, mercredi 13 juin, devant la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, assistée de MM. Christian Barat et Germain Le Foyer de Costil, Max Clos et « le Figaro », Jacques Guillemé-Brulon et « l'Aurore », ainsi que Denis Clair, président du Cercle français de la presse, pour des propos jugés par elle injurieux, diffamatoires et « fautifs » au sens du code civil.

Fallait-il réaliser et surtout diffuser cette interview ? Poser, en présence d'un procureur de Téhéran, ces questions ? Sur ce ton ? Christine Ockrent, a souligné son avocat, Me Georges Kiejman, n'a fait que son métier de journaliste dont le devoir est d'informer. Au risque de s'attirer les foudres de trois confrères, ce qui est leur droit. Et de passer à leurs yeux pour la complice des « bourreaux », ce qui est trop. Christine Ockrent demandait 1 franc de dommages-intérêts et la publication du jugement dans plusieurs journaux. Celui-ci sera rendu le 11 juillet.

Le prisonnier que Christine Ockrent et son équipe découvrent allongé sur un matelas à même le sol n'est plus que l'ombre du premier ministre en costume chamarré que FR 3 montre le 6 avril parcourant, au temps de sa splendeur, aux côtés du chah, les salons impériaux parmi les dignitaires du régime courbés en deux. Ses traits sont tirés. Près de lui, des livres et un tube de somnifère. Il est en prison depuis six mois, depuis que le chah en a fait un bouc émissaire. Deux semaines auparavant, dans la nuit du 14 au 15 mars, son procès a commencé, miraculeusement interrompu, sur intervention du premier ministre, M. Mehdi Bazargan, auprès de l'imam Khomeiny. Dans huit jours, il sera exécuté après une parodie de justice.

L'irruption dans sa cellule de l'équipe de FR 3 accompagnée du procureur, qui n'est pas celui de son procès — Me Kiejman a tenu à le préciser, — le déconcerte. Le dialogue s'engage. Difficilement : *« Voyez vous-même dans quelles conditions je suis. Ce n'est pas la peine de me poser des questions. »* Christine Ockrent — on le lui reprochera — insiste : *« C'est simplement pour vous permettre de dire quelque chose qui sera entendu. »*

Le dialogue continue sur le procès interrompu. Le prisonnier, cherchant ses mots : *« J'ai appris dans ce qu'a dit le juge d'instruction... »* Christine Ockrent : *« Le trafic de drogue en France ? »* (un des dix-sept chefs d'accusations retenus contre lui par le « tribunal révolutionnaire islamique »). Amir Hoveyda apprend qu'on se soucie de lui à l'extérieur et que M. Edgar Faure a offert de venir le défendre. On en vient à la partie la plus critiquée de l'interview : *« Quand vous étiez premier ministre, vous saviez combien de prisonniers politiques vous aviez dans vos prisons (...) Est-ce que vous saviez quelles tortures on y infligeait ? »* Amir Hoveyda : *« Il y avait des domaines réservés. »*

Trente ans de tortures

Sous le titre « L'assistante du bourreau », *le Figaro* publie en première page, le 7 avril, un article dans lequel Max Clos dénonce une opération *« répugnante »* qui consiste à *« affoler un homme, à le transformer en animal traqué, à le persécuter devant ses tortionnaires »*. Pour l'auteur de l'article, Christine Ockrent *« se comporte en provocateur, pour ne pas dire en « mouton »*. Le jour de l'interview, ajoute son accusateur, *« les salauds ne se trouvaient pas en face des caméras »*.

Dans *l'Aurore* du 9 avril, Jacques Guillemé-Brulon renchérit, estimant que FR 3 s'est fait *« complice des bourreaux de Téhéran »*. Ce point de vue est partagé par Denis Clair, président du Cercle français de la presse, dont Me Kiejman dit qu'il ne représente *« que lui »*. Dans un communiqué diffusé par l'Agence France-Presse et reproduit par différents quotidiens (*le Monde du 10 avril*), il invite les journalistes *« à renoncer à se faire les pourvoyeurs des bourreaux »*.

Amir Hoveyda n'a pas été interviewé, comme l'a écrit *l'Aurore*, à la veille de son exécution, mais huit jours avant. A ce moment, le film de l'interview en témoigne, il espérait encore une procédure judiciaire équitable. Ce ne sont pas ses déclarations, diffusées en France la veille et l'avant-veille de son exécution, qui l'ont conduit au poteau. C'est en tout cas l'avis de journalistes de toutes opinions qui ont pris fait et cause pour Christine Ockrent (*le Monde* du 12 avril).

D'autres journalistes, moins nombreux, et M. Dominique Pado, sénateur (Union centriste) de Paris, ont qualifié d'*« ahurissante »* la présence de Christine Ockrent dans la cellule d'Amir Hoveyda alors qu'il était menacé. Régis Debray, a rappelé Me Kiejman, a toujours saisi l'occasion de visites de journalistes américains dans sa prison bolivienne *« pour rappeler son existence au monde et faire passer un message, même déformé, à l'extérieur »*.

On a reproché à Christine Ockrent son ton. De *« tricoteuse »*, a écrit Max Clos. *« D'interrogateur plus que d'intervieweur »*, a dit Me Paul Garçon, avocat de Jacques Guillemé-Brulon. Ce ton est celui d'une journaliste professionnelle : neutre. On lui a surtout fait grief de ses questions sur le trafic de drogue dont l'ex-premier ministre a été, à tort, accusé, et sur les tortures qu'il a couvertes. *« Les mêmes questions*, a souligné Me Albert Benatar, avocat du *Figaro*, *qu'on lui avait posées deux semaines auparavant à son procès »*, et qui abondaient dans le sens du procureur présent.

« Un journaliste, a dit Me Kiejman, *ne pouvait pas ne pas parler de ces tortures. »* Ce qui est le fond de l'affaire. *« D'autant*, a-t-il ajouté, *que cela fait trente ans qu'on en parle, sauf peut-être au* Figaro *et à* l'Aurore. »

BERTRAND LE GENDRE.

Le procès des nationalistes corses s'est ouvert à Paris

Le procès de vingt et un membres présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C., organisation indépendantiste clandestine) s'est ouvert ce jeudi matin 14 juin devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris. La veille, une manifestation avait eu lieu à Ajaccio. Dix personnes ont été interpellées. Au même moment, dans la région parisienne, des membres du F.L.N.C. avaient invité quelques journalistes à une conférence de presse « clandestine » pour dénoncer la Cour de sûreté de l'Etat qualifiée de « structure ténébreuse, criminelle et sans scrupules » et affirmer que le procès serait celui « de l'Etat français ». Ils ont indiqué que l'arrestation récente, à Paris, de M. Antoine Graziani ne gênerait pas l'organisation qui n'a pas d'« homme prépondérant ». Ils ont enfin exposé « les légitimes aspirations du peuple corse ».

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE « CLANDESTINE » DU F.L.N.C.

En fin d'après-midi, mercredi 13 juin, derrière le cimetière parisien des Batignolles, une fourgonnette louée par le F.L.N.C. quitte la rue Pierre-Rebière (17e arr.) pour une destination inconnue. Trois hommes porteurs de cagoules, gantés et revêtus de parkas kaki, font office d'accompagnateurs silencieux. Après trente minutes de route, la camionnette, aux fenêtres rendues opaques, s'arrête. La « conférence de presse » promise va commencer, nous dit-on, dans un bureau qui semble être situé dans une entreprise.

Durant trente-cinq minutes, un homme d'allure jeune, encadré de quatre personnes armées de pistolets mitrailleurs, lit un long texte qui rassemble les principales idées du F.L.N.C. Le discours a trois axes : *« La Corse est une nation »*, une nation *« dominée »*, une nation *« en lutte »*. Depuis deux siècles, la France chercherait à la *« maintenir en état de sous-développement »*, en s'en servant notamment comme *« un réservoir d'hommes »* et, depuis le schéma d'aménagement régional publié en 1974, à transformer l'île en *« bronze-cul de l'Europe »*.

« Nous sommes des nationalistes de gauche »

Abordant les années 70, le F.L.N.C. reconnaît le rôle joué par les idées autonomistes. *L'après-Aléria* constitue, cependant, selon eux, une cassure, *« le réformisme ne correspondant plus aux aspirations populaires »*. Pour le F.L.N.C., les autonomistes font alors la preuve qu'ils sont *« incapables de conduire une révolution »*, bien que leur sincérité ne soit pas mise en cause.

Après ce rappel historique, le F.L.N.C. a tenté de se définir en cherchant à contredire certaines *« idées fausses »*. *« Nous ne sommes ni des aventuristes ni des terroristes*, a-t-il indiqué, *nous sommes des militants politiques armés. »* Rappelant que le Front avait *« jusqu'à présent toujours évité de faire des victimes »*, il a souligné : *« Les portes de la légalité sont fermées (...). La seule solution reste la lutte armée. »*

Partisan d'une *« lutte de libération »* qui serait suivie, à terme, par *« une situation de guerre ouverte contre l'Etat colonialiste »*, le F.L.N.C. ne veut pas *« l'indépendance pour l'indépendance »* ni quitter un *« Etat-nation »* pour un autre. Aussi se proclame-t-il *« profondément internationaliste »* et opposé au *« capitalisme monopoliste »*. Pour résumer, les militants du F.L.N.C. se présentent comme des *« nationalistes de gauche »*. Ils se sentent proches de l'ETA basque espagnol et de l'IRA irlandaise. Le F.L.N.C. dément toutefois être soutenu par un quelconque pays étranger.

Du reste, le Front avoue sans complexe sa *« jeunesse »*, la *« faiblesse de sa structuration »* et certains manquements à la discipline. S'il confirme que les opérations de police anti-F.L.N.C. ont pu le toucher sévèrement, il ajoute que l'opinion a ainsi pu se rendre compte que ses membres appartiennent à toutes les couches sociales de la population et conclut : *« A aucun moment notre volonté n'a été ébranlée. » « La répression est une constante qui nous sert indirectement en faisant venir à nous d'autres personnes. »*

En termes particulièrement violents, le F.L.N.C. a, d'autre part, désigné avec précision ses ennemis : *« Nous ne considérons pas le Français comme un ennemi*, a-t-il déclaré. *L'ennemi, c'est l'Etat français, c'est le colon, le profiteur, celui qui considère la Corse et son peuple comme des étrangers, celui qui nie notre culture (langue, traditions), celui qui pourrit la Corse. L'ennemi de notre peuple c'est tout autant l'étranger que le Corse abâtardi, pourri par les honneurs et l'argent, le traître à sa patrie, le Corse qui exploite. Nous les condamnons, nous les abattrons. »*

L. G.

Une manifestation à Ajaccio

De notre correspondant

Ajaccio. — Entre mille deux cents et mille cinq cents personnes, selon les observateurs officiels, plus du double selon les organisateurs, ont participé, mercredi 13 juin au soir, à Ajaccio, à une manifestation *« pour la défense des libertés »*. L'appel avait été lancé par les mouvements nationalistes et autonomistes, le parti communiste, des organisations syndicales (Force ouvrière, C.G.T., C.F.D.T., hôteliers, pêcheurs) et la Ligue des droits de l'homme, auxquels s'étaient joints, avec des réserves, l'Union des commerçants et artisans d'Ajaccio, la Fédération des P.M.E. et le CID-UNATI. La plupart des établissement commerciaux avaient fermé leurs portes à partir de 14 heures.

Au début du rassemblement, place de la Gare, le père d'un détenu, M. Pierre Beretti, a fait une déclaration indiquant que le défilé, interdit par la préfecture sur le cours Napoléon, aurait bien lieu, mais par les rues du front de mer. En fait, ce défilé avait été toléré par les pouvoirs publics, qui avaient reçu une délégation des organisateurs dans la matinée. M. Beretti a souligné que *« la protestation unitaire devrait conserver son caractère de dignité et de responsabilité »* afin de ne pas *« tomber dans les pièges de la violence tendus par le pouvoir »*.

Cet appel fut entendu par le gros des manifestants mais, après l'ordre de dislocation, une soixantaine de jeunes gens ont provoqué des heurts avec les gendarmes mobiles et les C.R.S. Des manifestants se sont dirigés vers la préfecture, où ils ont lapidé les forces de l'ordre, qui ripostèrent à coups de grenades lacrymogènes. Une dizaine de jeunes gens ont été interpellés vers 20 h. 30 et, à 2 heures du matin, neuf étaient remis en liberté, à l'exception d'un mineur qui était armé d'une carabine et qui sera présenté, ce jeudi 14 juin, au parquet.

P. S.

L'AFFAIRE DU TRAFIC DES MÉTAUX

Un complice présumé de M. Lascorz aurait bénéficié de protections policières

M. Georges Latève, le juge d'instruction parisien qui instruit l'affaire des trafics de métaux, et les enquêteurs sont persuadés d'avoir brisé l'anonymat du mystérieux « M. Jacques » qui avait alerté, le 7 mai, M. Charles Lascorz, dit Charly ou le Rocambole du SAC, des investigations policières le concernant, ce qui permit à celui-ci et à M. Michel Coëncas, son complice, de prendre la fuite. « M. Jacques » est un ferrailleur de quarante-huit ans, vivant sous un faux état civil depuis qu'il est sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt pour banqueroute, infraction à la loi sur les sociétés et fraude fiscale, qui s'appelle en réalité Jacques Schott. S'il a été identifié, c'est parce qu'il pilote, à l'occasion, des avions de tourisme et que cette particularité avait été relevée dans ses propos enregistrés sur écoutes téléphoniques.

M. Schott semble avoir bénéficié de protections de la part de certains policiers, ce qui lui aurait permis d'avertir M. Lascorz et, en dernier lieu, de savoir qu'il était lui-même identifié. Il a ainsi donné rendez-vous lundi 11 juin, dans un restaurant du quinzième arrondissement, à un fonctionnaire de la police économique afin d'essayer, apparemment, d'obtenir son appui. Lorsqu'il s'est présenté à ce rendez-vous, il arrivait dans une voiture de police aux côtés d'un commissaire principal...

Pour son malheur, la police économique de Rungis et l'inspection générale de la police (I.G.S.) avaient mis en place un dispositif spécial aux abords du restaurant, de telle sorte que M. Schott a été rapidement appréhendé.

Il a été déféré à M. Latève, qui l'a inculpé comme complice dans les trafics de métaux et placé sous mandat de dépôt pour usage de faux documents administratifs, puisqu'il était en possession d'une licence de pilotage établie à son faux nom et d'un permis de conduire volé et falsifié.

L'inspection générale de la police nationale continue ses recherches pour s'efforcer de déterminer quelles furent les aides dont M. Schott aurait bénéficié.

[On confirme à la préfecture de police qu'un commissaire est en cause dans cette affaire et qu'une enquête est ouverte par l'inspection générale des services.]

FAITS ET JUGEMENTS

Thomas P... libéré après quarante-trois jours d'emprisonnement.

Après quarante-trois jours passés en prison, Thomas P..., le lycéen de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), seize ans, arrêté après la manifestation du 1er mai à Paris, a été remis en liberté mercredi 13 juin par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le ministère public s'était opposé une première fois à cette mise en liberté malgré le jeune âge de l'inculpé et la faiblesse des charges retenues contre lui (*le Monde* du 8 juin). Il est poursuivi pour violences à agents.

Dans un communiqué publié le même jour, M. Pierre Joxe, membre du secrétariat national du P.S., demande au garde des sceaux de quelle manière il compte respecter ses *« engagements »* concernant la détention des jeunes gens condamnés après la manifestation du 23 mars. M. Joxe s'étonne en particulier de la dispersion dans plusieurs établissements pénitentiaires de certains de ces condamnés (*le Monde* du 13 juin).

● *La première chambre civile du tribunal de Paris* a débouté, mercredi 13 juin, M. Dominique Leca, inspecteur général des finances, de l'instance qu'il avait engagée au sujet des « propos » de M. Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel, publiés dans le numéro de juillet 1978 de la *Revue des Deux Mondes*. M. Palewski ayant qualifié M. Leca de *« petit Machiavel administratif »*, de *« caméléon de cabinet »*, de *« condottiere du porte-plume »* (*le Monde* des 26 avril et 29 mai). Le tribunal déclare : *« (...) Compte tenu du caractère passionné du débat ouvert entre Gaston Palewski et Dominique Leca, il n'apparaît pas que les trois expressions critiquées par le demandeur, si blessantes qu'elles fussent, aient revêtu le caractère outrageant que veut y trouver ce dernier... »*

Peines aggravées en appel pour cinq écologistes.

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a statué, mardi 12 juin, sur appel *a minima* du parquet au sujet de cinq militants écologistes poursuivis pour des violences commises dans la nuit du 13 au 14 juillet 1977 à Paris, au quartier Latin, lors d'une manifestation contre les centrales nucléaires (drapeaux brûlés, dégâts subis par des voitures, barrières disposées en travers de la chaussée...).

M. Patrick Ferré a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende au lieu d'un mois d'emprisonnement avec sursis et 300 F d'amende en première instance le 24 octobre 1978 devant la dixième chambre correctionnelle (*le Monde* du 27 octobre 1978). MM. Benoit Meignan et Alain Auffret ont été condamnés à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende au lieu de 500 F d'amende chacun. MM. Eric Drouet et François Allard, qui avaient été relaxés, sont condamnés, le premier à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende, le second à deux amendes respectivement de 1 000 et 500 F. Ces peines ne seront pas inscrites au casier judiciaire des condamnés.

● *Mise en liberté de dix militaires « casseurs ».* — Dix jeunes engagés volontaires du 3e régiment d'infanterie de marine, qui avaient organisé, à la veille de leur départ pour le Tchad, une « expédition punitive » dans le centre de Vannes (Morbihan) pour venger l'un d'entre eux victime d'une agression, ont été remis en liberté mercredi 13 juin, après quinze jours d'emprisonnement. Ils avaient été condamnés à un mois ferme pour infraction à la loi « anti-casseurs ». Leur avocat a fait observer qu'ils étaient plus utiles au Tchad qu'*« en restant à jouer à la belote dans une prison »*. — (Corresp.)

L'ancien directeur d'une ville nouvelle condamné pour ingérence.

« Pour que pareils faits ne se reproduisent plus », la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles a condamné, le mercredi 13 juin, à deux mois de prison avec sursis M. Serge Goldberg, cinquante-deux ans, ancien directeur général de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, poursuivi pour ingérence (*le Monde* du 11 mai). Le tribunal a également déclaré le prévenu désormais incapable d'exercer aucune fonction publique. Cette radiation apparaît comme une sanction très grave puisque M. Goldberg, polytechnicien, occupe depuis mars 1979 les fonctions de chargé de mission auprès du directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'environnement.

En se vendant à lui-même, et dans des conditions aventageuses, un terrain représentant une part de la société civile immobilière Le bois de la Grille à Guyancourt (Yvelines), M. Serge Goldberg, alors directeur de la ville nouvelle, enfreignait les dispositions de la loi qui interdit à tout fonctionnaire de prendre ou de recevoir des intérêts dans les actes dont il a l'administration ou la surveillance. Au cours de l'audience du 9 mai, le substitut, M. Bernard Field, avait demandé une peine de six mois de prison avec sursis *« pour moraliser la fonction publique »*. — (Corresp.)

● *Condamnation de « Minute »* — Pour avoir diffamé Me Georges Kiejman en sa qualité de président de la commission d'avances sur recettes des films dans un article du 28 février, MM. Jean Boizeau, directeur de l'hebdomadaire *Minute*, et Pierre Montespan, auteur de l'écrit incriminé, ont été condamnés ensemble le 13 juin à 5 000 francs de dommages et intérêts par la première chambre civile du tribunal de Paris.

AÉRONAUTIQUE

Le gouvernement présentera le 11 juillet un nouveau texte sur la gestion des participations de l'État

Après le retrait, décidé par le conseil des ministres du mercredi 13 juin, du projet de loi créant un établissement public chargé de gérer les parts de l'Etat dans le capital des sociétés aéronautiques Dassault-Breguet et SNIAS, le président de la République a demandé au gouvernement d'élaborer de nouvelles dispositions avant le 11 juillet prochain. *Le gouvernement*, a-t-il été précisé à l'issue du conseil des ministres, arrêtera les dispositions permettant *« d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de gestion des participations aéronautiques de l'Etat »*.

Il y a deux ans, jour pour jour, le 11 juin 1977, à l'occasion du précédent Salon du Bourget, M. Raymond Barre avait annoncé la création d'un établissement public national, que devait diriger M. Jean Blancard, actuel président de Gaz de France, pour gérer les parts de l'Etat et harmoniser les politiques de Dassault et de la SNIAS.

Une loi du 29 décembre 1978 a autorisé l'Etat à acquérir 20,001 % du capital du groupe privé Dassault-Breguet. Cette acquisition, obtenue par la cession de 540 millions de francs de créances de l'Etat, a été rendue officielle par une convention conclue le 9 janvier entre l'Etat et la société.

Les actionnaires de l'Etat bénéficieront du vote double dans deux ans : l'Etat détiendra donc un tiers du capital — soit la minorité de blocages — dans les assemblées générales extraordinaires. Cependant, les décisions qui requièrent la majorité qualifiée dans une assemblée extraordinaire sont, pour l'essentiel, celles qui portent sur la modification des statuts et l'augmentation du capital. Dans la vie courante de la société, les décisions sont prises à la majorité des membres du conseil d'administration et, chez Dassault-Breguet, le poids de l'Etat ne dépendra, en définitive, que du nombre de ses représentants, soit quatre actionnaires sur douze. Le droit de blocage apparaît, dans ces conditions, assez théorique.

En réalité, l'influence de l'Etat s'exerce et s'exercera principalement par les commandes qu'il passe et les aides financières qu'il consent à de nouveaux programmes. D'où l'importance d'un établissement public national qui dispose des pouvoirs d'actionnaire de l'Etat et qui, surtout, doit devenir une nouvelle autorité de tutelle administrative. C'était précisément l'objet du projet de loi soumis au Parlement et rejeté par la commission des finances et par la commission de la défense à l'Assemblée nationale ; un rejet qui oblige donc le gouvernement à rédiger un nouveau texte.

Les députés avaient estimé, en effet, lors de l'examen du premier texte en commissions, que l'établissement public proposé par le gouvernement perdait sa raison d'être dès lors que ses objectifs n'étaient pas clairement définis, que ses pouvoirs étaient ceux d'un actionnaire désargenté et qu'il ne parviendrait pas à coordonner les politiques des deux sociétés concernées puisque l'exposé des motifs du projet de loi indiquait que les deux entreprises *« devront conserver leur autonomie »*.

Dans l'avis défavorable qu'elles avaient rendu, les commissions avaient estimé que *« la notion d'autonomie est contradictoire avec celle de coordination »* et souligné, pour le regretter, que le texte plaçait hors du champ d'action de cet établissement public la politique de coordination des moteurs et des équipements aéronautiques.

FAITS DIVERS

● *Un appelé du contingent*, M. Philippe Cottinet, vingt ans, fusilier commando de l'air de la base-école de Nîmes, a trouvé la mort mercredi 13 juin au cours d'un exercice d'entraînement. Selon le ministère de la défense, le jeune soldat est tombé à l'eau lors de la traversée d'une rivière.

● *Explosion dans un immeuble du quinzième arrondissement à Paris.* — Une violente explosion due à une fuite de gaz s'est produite, mercredi 13 juin, peu avant 16 heures, dans un immeuble situé à l'angle de la rue de la Croix-Nivert et de la rue Mademoiselle dans le quinzième arrondissement de Paris. Le patron d'un café situé au coin des deux rues, M. Pena, avait décelé une fuite de gaz dans son établissement vers 15 heures. Les pompiers ont eu le temps de faire évacuer les immeubles.

هكذا من الأصل



ÉDUCATION

AVANT LA RÉUNION D'ÉTATS GÉNÉRAUX A LA SORBONNE

L'enseignement et la recherche philosophiques sont menacés par la politique du gouvernement

souligne une pétition signée par mille deux cents personnes

Les philosophes s'alarment pour l'avenir de la philosophie. Et ils ne sont pas les seuls. Avec eux, des professeurs d'autres disciplines. Tous accusent le gouvernement de « mettre en place des dispositifs qui condamneraient implacablement l'enseignement et la recherche philosophiques ». La suppression de cent trente postes de professeurs de philosophie dans les écoles normales d'instituteurs à la rentrée prochaine (« le Monde » du 8 mai) n'est pas pour les rassurer.

Afin de « ne pas laisser faire », les philosophes qui veulent sauver la philosophie réuniront, les 16 et 17 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, des « états généraux de la philosophie ». Des délégations de province seront présentes, qui ont préparé la réunion. Quiconque est intéressé est invité.

Un appel a été lancé. On en trouvera le texte ci-dessous. Il a reçu à ce jour l'appui de mille deux cents enseignants, chercheurs, étudiants, philosophes ou non. Les promoteurs de ces états généraux ont nom, entre autres : François Châtelet, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Jean-Toussaint Desanti, Vladimir Jankélévitch, Georges Labica, Paul Ricœur. Ils sont écoutés. A l'étranger... — C. V.

« Un processus catastrophique de démantèlement »

Voici le texte de l'appel :

L'exigence philosophique ne s'est jamais affirmée avec autant de vie, de jeunesse et de diversité. Elle est en mouvement et partout elle donne du mouvement, dans ce pays mais aussi, comme l'ont rappelé de récents débats d'orientation à l'UNESCO, *dans le monde entier*. Que nous soyons ou non philosophes de profession, nous pouvons en témoigner et y reconnaître une nécessité vitale. Cette poussée est proprement débordante : elle se manifeste en effet à travers des formes nouvelles, par-delà les cloisons institutionnelles et les critères académiques, dans des milieux sociaux et à des âges qu'on en tenait jusqu'ici écarté.

La démonstration en éclate partout, à l'école et dans l'université, *dans les enseignements* les plus divers (techniques, littéraires, scientifiques, juridiques, médicaux, etc.) mais aussi, quotidiennement, dans la vie de l'édition, dans la presse, à la radio et à la télévision, dans toutes les pratiques artistiques, dans le débat sur les orientations fondamentales de *la société*, etc. Ce n'est pas seulement à la tradition philosophique mais aux recherches les plus inédites et les *plus risquées qu'on demande partout* d'intervenir, de renouveler les langages de l'analyse et de la critique ou d'ouvrir de nouvelles voies de réflexion. Et ceux qui s'y engagent sont de plus en plus nombreux quand même ils ne font pas profession de philosophie.

Un essor extraordinaire

Or entre cet essor extraordinaire et la politique officielle de l'éducation, le contraste est effrayant. Le gouvernement continue de mettre en place des dispositifs qui condamneraient implacablement l'enseignement et la recherche philosophiques. Dès maintenant, c'est le repli et l'atrophie. Demain, si nous laissions faire, ce serait à peu près la mort. Mais nous ne laisserons pas faire. La gravité de l'enjeu *ne se limite plus, bien entendu*, à un ordre de recherche et d'enseignement, à ce qu'on considère comme le corps d'une discipline, avec ses compétences, ses normes, sa profession et ses institutions.

Il y va, aussi, de tout le système d'éducation et, donc, plus largement, de tout ce qu'une société attend de l'enseignement et de la recherche qu'elle se donne. Nous pouvons, les uns et les autres, interpréter de différentes manières les offensives contre la philosophie, mais nous savons qu'elles *ont toujours eu les visées* et les effets politiques les plus néfastes. Dans le contexte singulier où elles se développent aujourd'hui en France, *elles* doivent sans doute donner lieu à de nouvelles analyses et à de nouvelles formes de riposte. Elles le doivent d'urgence, car la volonté de liquidation n'a jamais *été si pressante, souvent arrogante*, cynique, obscurantiste.

C'est pourquoi nous appelons tous ceux qui partagent nos inquiétudes, notre colère et notre espoir à se réunir en Etats généraux de la philosophie, les 16 et 17 juin à la Sorbonne. Qu'on nous entende bien : il ne s'agira pas seulement de mettre en tableau les données ou les perspectives *sinistres* de la politique officielle. Il ne s'agira pas seulement d'un procès, d'une riposte ou d'un sursaut pour assurer les conditions immédiates d'une survie de la philosophie. Pour la philosophie, dans l'enseignement et hors de l'enseignement, nous voulons engager plus, mieux et autre chose.

Un tableau noir

La liquidation de l'enseignement philosophique n'est pas une affirmation outrancière : elle est arithmétique. L'applica*tion de la réforme Haby-Beullac* (trois ou quatre heures de philosophie suivant les sections) aurait pour conséquences inéluctables :

1) L'arrêt immédiat et la suspension pour plusieurs années du recrutement des professeurs de *philosophie et* par conséquent l'extinction par asphyxie de l'enseignement supérieur de philosophie ;

2) Le licenciement immédiat de tous les maîtres auxiliaires ;

3) La *mise au* « chômage technique », également ou inégalement partagé, de tous les titulaires agrégés ou certifiés pour *20 % au moins du volume horaire* (et même beaucoup plus eu égard à la chute sévère programmée par la même réforme des effectifs du deuxième cycle des lycées) ;

4) *La* quasi-généralisation des services d'enseignement pour plusieurs établissements, ce qui perturbe gravement la relation pédagogique. La réalité de ces mesures vient de se concrétiser par l'exclusion de cent trente professeurs de philosophie des écoles normales.

Pour commencer

Dans l'immédiat, qu'il s'agisse d'enseignement ou de recherche, on n'interrompra le processus catastrophique de ce démantèlement qu'aux conditions suivantes. Elles représentent un minimum vital :

1) Une augmentation des postes aux concours, en fonction d'une redéfinition *immédiate* des besoins, sur la base de l'effectif maximal de vingt-cinq élèves par *classe*.

Cette revendication est vieille d'un quart de siècle, et son bien-fondé pédagogique est universellement admis, y compris par les services ministériels ;

2) Un horaire obligatoire *minimal* de quatre heures de philosophie pour tous les élèves des lycées classiques et modernes, techniques et professionnels ;

3) Le maintien dans leur poste des professeurs de philosophie *enseignant actuellement* dans les écoles normales.

A moyen terme, pour répondre à la demande et aux besoins, il faudra étendre l'enseignement philosophique à tout le second cycle des lycées, de la seconde à la terminale incluse (l'horaire en terminale pouvant être modulé) et à tous les *élèves des lycées et* C.E.P. (ex-C.E.T.). Cette extension est possible et nécessaire, des expériences récentes l'ont démontré. Elle correspond non seulement à des aptitudes, mais aussi à une demande large et profonde chez des élèves qui ne sont pas encore en terminale. On a pu le vérifier, comme *on peut constater* une telle demande d'enseignement philosophique, à l'université, de la part d'étudiants ou de chercheurs spécialisés dans d'autres domaines. Et cette demande est aussi sensible en dehors de l'école. Une telle extension devrait aller de pair avec une redéfinition des contenus et des méthodes. Elle n'a rien à voir avec *la caricature que* représen- [illegible] sophie en première dans la version abandonnée du projet Haby.

Mais au-delà de ce combat pour *la survie, tel qu'il* nous est actuellement imposé par la « réforme Haby », seule une transformation profonde peut assurer le développement de l'enseignement et de la recherche philosophiques. Seule une transformation profonde peut répondre aujourd'hui à une demande, à un besoin, à une affirmation aussi, cette *affirmation* méconnue de tous ceux qui voudraient tout soumettre à certaines analyses normalisatrices des *contraintes* techno-économiques.

Or c'est cette affirmation qui animera nos états généraux. Après des *séances* d'information, d'analyse, après les débats les plus ouverts, des engagements y seront pris et des actions entreprises.

Que vous soyez ou non philosophes, enseignants, chercheurs, étudiants, élèves, joignez-vous à nous, diffusez notre appel, mobilisez-vous et venez nombreux.

Le Comité de préparation des Etats généraux de la philosophie.

★ *Les Etats généraux de la philosophie* auront lieu les 16 et 17 juin au grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, à partir de 10 heures.

ÉVOLUTION DES POSTES MIS AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DEPUIS 1976

	CAPES		AGREGATIONS	
	Philosophie	Toutes disciplines	Philosophie	Toutes disciplines
1976	50	4 439	60	1 600
1977	40	4 000	50	1 600
1978	38	3 250	38	1 200
1979	20	1 700	20	1 000

On note que si, pour le CAPES, la diminution du nombre de postes de philosophie suit l'évolution des postes pour l'ensemble des disciplines, le nombre de postes offerts à l'agrégation de philosophie est divisé par *trois de 1976 à 1979 et par 1,6 pour* l'ensemble des disciplines.

Les collèges seront construits par les collectivités locales à partir de 1980

La construction des collèges incombera entièrement aux collectivités locales à partir de 1980, vient de confirmer le secrétaire d'Etat à l'éducation, M. Jacques Pelletier, lors d'une réunion d'ingénieurs et de conseillers techniques à Bordeaux. Cette décision, dont les textes réglementaires sont jours en cours d'élaboration, avait été annoncée dans son principe lors d'une conférence de presse de MM. Christian Beullac et Jacques Pelletier consacrée à la décentralisation (*le Monde* du 25 janvier).

La mesure consiste à accorder à la collectivité locale maître d'ouvrage une subvention forfaitaire calculée suivant les barèmes du régime antérieur, lorsque la construction des collèges incombait à l'Etat. Cette subvention, selon M. Pelletier, représenterait « *une somme équivalente en moyenne à celle que l'Etat aurait dépensée* » en conservant la maîtrise d'ouvrage.

Selon le secrétaire d'Etat, il ne s'agit pas pour l'Etat de se d'écharger d'une tâche qui lui revient, mais de permettre aux *collectivités locales de* choisir la formule la mieux adaptée aux besoins « sur le terrain ». Les normes et le financement des constructions demeurent à la charge de l'Etat, toute liberté étant laissée aux collectivités locales pour construire « plus cher » si elles le désirent ou même « moins cher » si elles y parviennent.

RELIGION

● « *Hommage et souvenir à Guy Riobé* ». — Tel est le titre d'un album de photos, d'articles et de textes à la mémoire de l'évêque d'Orléans, qui répondra certainement à l'attente de tous ceux qui ont saisi la valeur d'un homme aussi présent au monde que pénétré de spiritualité. (Edit. Le Cerf, format 23 × 22, 128 p., 30 francs.)

TROIS LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

« Je me sens chez moi qu'au Portugal »

« Moi, je me sens avant tout portugaise, et j'aimerais beaucoup retourner dans mon pays après le bac. » *Ainsi s'exprime Anne-Marie Saraiva, élève de première A au lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers, premier prix de portugais au concours général. Fille d'immigrants, elle a fait ses études élémentaires dans un petit village du centre du Portugal, dans la région de Beira-Beixa, restée, dit-elle,* « à l'écart des ébranlements politiques du pays ».

Sa vie est très simple, et semble s'organiser autour de ce maître-mot qui revient souvent dans la conversation : « le travail ». *Pas spécialement le travail scolaire d'ailleurs (elle se juge « moyenne » en tout, sauf dans les langues, qu'elle affectionne particulièrement), mais le travail tout court : que ce soit à Aubervilliers pour aider sa mère qui sort rarement, ou encore dans la maison que son père, maçon, autrefois paysan, construit « là-bas », de l'autre côté de la frontière.*

Chaque année, pendant les deux mois et demi de grandes vacances, toute la famille se rend au village natal que personne n'oublie. Ce sont là les principaux loisirs d'Anne-Marie, qui, lorsqu'elle en a le temps, fait du crochet, écoute des disques (essentiellement des « fados ») ou lit. Quoi ? « Tout, *Madame Bovary*, que j'aime beaucoup. Des magazines, tout ce qui traite des problèmes actuels. Et puis, il y a un livre qui m'a énormément marquée, mais j'ai honte de le dire, parce que ça, c'est mon côté sentimental : c'est *Jane Eyre*, de Charlotte Brontë. »

Elle se sent un peu en porte-à-faux par rapport à d'autres camarades qui voyagent et vont aux sports d'hiver. Elle, pendant ce temps, attend de retrouver les paysans et les petites camarades d'école de Santo-da-Casa, qui ne sortent jamais, dont elle se sent très proche et qui ont pour toute distraction les fêtes du village, trois fois l'an, où l'on danse et discute entre voisins. Le problème essentiel d'Anne-Marie, qui a gardé la nationalité portugaise, c'est la difficulté de se trouver une identité. « Ici, je ne suis ni portugaise ni française. Nous parlons portugais à la maison. Là-bas, pas de problèmes. »

Aujourd'hui, pour Anne-Marie, cela constitue un handicap. Demain, son premier prix de portugais lui permettra peut-être d'aller enseigner « là où il fait toujours beau et où on oublie la grisaille d'Aubervilliers ».

M.-C. N.

Une forte en thème

Elle a le profil type de la forte en thème : teint pâle, épaisses lunettes, pantalon sage et souliers plats — en l'occurrence des chaussures de tennis qui ne trahissent aucun goût particulier pour le sport, au contraire. Seule concession à la mode « cool » : un tee-shirt à l'enseigne de Cambridge, ce qui est conforme à l'image d'une lauréate primée au concours général pour sa copie d'anglais.

Mais si Monique Rikwert, élève de première au lycée Hélène-Boucher (Paris-20e), en anglais, elle reçoit aussi le premier prix de thème latin ; elle est née à Paris (14e) il y a seize ans, son père est chef comptable, sa mère professeur de sciences économiques de collège.

« Très bonne élève depuis la sixième », *dit fièrement sa directrice.* « C'est vraiment une littéraire », *précise Mme le censeur, choquée qu'on puisse considérer la série A comme moins « noble » que d'autres.*

C'est aussi une « bûcheuse ». Elle a refusé de se laisser distraire par la presse de son cours de grec, qu'elle étudie cinq heures par semaine (elle a commencé en seconde). Le thème latin n'est plus au programme de première ; il lui arrive d'en faire chez elle pour le plaisir ; elle a demandé à son professeur de les corriger.

Lorsqu'elle partira en vacances, sur la Côte d'Azur, elle emportera des livres « pour réviser ». *Réviser quoi ?* « Un peu de tout », *dit-elle, étonnée qu'on puisse cesser toute étude à un an du baccalauréat. Elle aime bien la musique disco, mais pas les* [illegible] *la rentrée pour retrouver ses ami (e)s dans des « boums ».*

Monique Rikwert n'est-elle qu'une bonne élève, travailleuse et disciplinée ? Pas tout à fait. Elle refuse d'être photographiée — au moins dans un premier temps — pour ne pas « s'exposer en public ». Elle refuse la politique (« Je déteste les « politicailleries. »). *Enfin, elle refuse la perspective de devenir à son tour enseignante.* « Oh non ! », *coupe-t-elle avec vigueur. Monique Rikwert est aussi une forte tête.*

ROGER CANS.

Du C.A.P. au Concours général

De notre correspondante

Lille. — Un grand garçon mince, réservé, timide, même, et peu bavard. Au lycée technique Colbert de Tourcoing, la réussite de Fabrice Vermeulen fut une surprise. Mercredi 13 juin, ce demi-pensionnaire effacé est devenu soudain, avec son premier prix de construction mécanique, la vedette de l'établissement, un rôle qu'il ne semble pas tellement apprécier.

Fabrice Vermeulen est né à Armentières le 28 juin 1961. Fils unique, il habite toujours dans cette ville avec ses parents. Son père est monteur en chauffage central. Chez lui, on est aussi étonné de ce succès, mais on se souvient qu'il a obtenu, il y a un an, pour son C.A.P., préparé à l'Institut professionnel d'Armentières, la médaille de la chambre de commerce... « C'est un garçon très calme, *dit sa mère* ; il sort peu, il est toujours avec nous pendant son temps libre. Il lit beaucoup. Il a toujours aimé dessiner. C'était un peu sa passion et c'est pourquoi il a voulu faire du dessin industriel... »

Depuis un an, il est au lycée technique de Tourcoing, en première F 1 d'adaptation, une classe destinée à réinsérer les élèves en vue de la préparation au bac de technicien qu'il passera l'an prochain.

Son avenir ? C'est encore un point d'interrogation. Ingénieur peut-être, mais il lui faudra beaucoup travailler. Ce prix, au concours général, lui ouvre peut-être de larges perspectives auxquelles il ne pensait pas. Fabrice Vermeulen, de toute évidence, n'est pas de ceux dont on programme la carrière.

GEORGES SUEUR.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Pour la libération de Vaclav Havel.

Paul Puaux, administrateur du Festival d'Avignon, a écrit la lettre suivante à l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Paris, à propos du sort de l'écrivain Vaclav Havel dont deux pièces seront jouées en juillet à Avignon :

« (...) Le 9 mai 1978, j'ai adressé une invitation à Vaclav Havel, en espérant le plaisir de l'avoir parmi nous. Douloureuse réponse, je reçois la nouvelle de l'arrestation de Vaclav Havel.

» Nous jouerons donc, cet été, *Audience* et *Vernissage* : on ne peut faire taire les poètes. Mais je crois qu'il serait grave que soient présentées des œuvres dont l'auteur serait « appréhendé » pour délit d'opinion. Plus de cent mille spectateurs seraient témoins de cette atteinte aux droits de l'homme.

» Pour cette jeunesse qui participe au Festival, pour ce public épris de liberté, pour les artistes de tous les pays qui feront Avignon, au nom de l'équipe formée par Jean Vilar, nous demandons de toutes nos forces la libération de Vaclav Havel. Et de ses amis. »

Deux mises en scène de Guy Rétoré au TEP.

Par suite d'une coupe malencontreuse, les deux pièces mises en scène la saison prochaine par Guy Rétoré au Théâtre de l'Est parisien n'ont pas été mentionnées dans notre information sur le programme du TEP en 1979-1980 (le Monde *du 8 juin). Il s'agit de* On ne badine pas avec l'amour, *d'Alfred de Musset, du 6 novembre au 21 décembre, et de* le Camp du drap d'or, *de Serge Rezvani, du 19 février au 30 mars.*

La prochaine saison du Théâtre de la Ville.

[illegible] du 25 septembre avec les ballets de l'Alvin Ailey American Dance Theatre, qui, jusqu'au 7 octobre, présentera vingt et une de ses productions, dont seize pour la première fois à Paris. Merce Cunningham et sa compagnie succèdera — dès le 9 octobre — à la troupe américaine.

Les activités théâtrales de l'ancienne maison de Sarah Bernhardt débuteront le 24 octobre avec, en alternance, Gin Game ou le rami n'est pas ce que l'on pense, *de D. L. Coburn, et* les Trois Sœurs, *de Schékhov (reprise du spectacle donné cette année). L'adaptation de* Gin Game *— une pièce pour deux personnages âgés — a été réalisée par Jean Mercure, qui en sera avec sa femme, Jandeline, l'interprète, Jean Mercure signant également cette mise en scène d'un jeu de cartes.*

A partir du 8 janvier 1980, La musique adoucit les mœurs, *de Tom Stoppard, sera donnée en alternance. C'est Guy Dumur qui en a assuré l'adaptation. Le spectacle sera musical : les acteurs Robert Dhéry, Pierre Vanneck et Jacques Legras joueront sur des musiques interprétées par l'orchestre du Conservatoire de Paris. Du 19 février au 19 avril, on pourra voir* le Légataire universel, *de Regnard (un « classique » choisi pour célébrer le tricentenaire de la Comédie-Française...). La mise en scène sera assurée par Maurice Cazeneuve, la scénographie et les costumes étant réglés par Michel Raffaelli. Enfin, du 22 avril au 29 juin, de nouveau la danse sera à l'honneur avec le Ballet théâtre de l'Arche, Jennifer Muller and the Works, le Pilobolus Dance Theatre, le London Contemporary Dance Theatre et le Louis Falco Dance Company.*

Il y aura des ballets aussi au long des spectacles de 18 h. 30 : ceux de l'Américain Denis Wayne, avec ses partenaires, des Israéliens Moshe Efrati et et Rina Schenfeld, des Indiens V. P. et Shanta Dhananjayan, et du Centre d'Angers, dirigé par Alwin Nikolais. La chanson, le jazz, ne seront pas oubliés, ni les variétés. Le 16 octobre Marc Favreau donnera Sol, et la musique classique aura notamment pour interprètes Tereza Berganza, J.-P. Rampal et le trio Pasquier, Jane Rhodes, Isaac Stern. La caméraia de Boston clôturera les spectacles de 18 h. 30 avec Didon et Enee, *de Purcell (24-28 juin).*

Théâtre

Pour la naissance de Jacques Copeau

Il y a cent ans naissait l'homme qui allait ressusciter le théâtre. Et du même coup, en passant, réanimer la représentation shakespearienne : ce n'est pas pour rien que la cour de sa maison natale, faubourg Saint-Denis, apparut à l'enfant comme une scène magique ni par hasard qu'il serait transporté à l'orée de la forêt des Ardennes. Ecrivain, directeur de la N.R.F., poète dramatique, critique, traducteur de Shakespeare, « régisseur », comédien, théoricien, praticien, Jacques Copeau a inventé une poétique du théâtre dont est sorti, sort et sortira le théâtre : celui d'avant-hier et d'hier, celui d'aujourd'hui quand il en reste, celui de demain, s'il y a encore un théâtre.

Une cérémonie officielle pour ce centenaire eût été presque inconvenante : ce fut une fête. La « célébration » que Copeau eût aimée, avec ce grand concours de gens de toutes sortes, même de théâtre, de vignerons, d'écrivains, de peintres, d'amis, de nourritures et de vin, de voix et de musiques, de chœurs et de cœurs. Marie-Hélène Dasté, sa fille, et Pascal Copeau, qui avaient tout ordonné, voulurent naturellement que le lieu de la fête fût Pernand et la Bourgogne.

Elle commença — intellectuellement — à Dijon, où le doyen Pruner avait voulu que ce fut dans la vieille université, contemporaine à peu près du président de Brosses. Témoignages, travaux, échanges qui durèrent deux jours, qu'ouvrit un « Copeau le père » par le fils et que fermèrent l'exposé et les lectures de Claude Sicard : ce « Journal » de Copeau dont on va bientôt s'apercevoir qu'il est un des plus importants du temps; pour une part, l'autre voix d'un dialogue avec Gide, mais bien plus encore : à travers un demi-siècle et ses personnages, l'illumination de tout un théâtre intérieur.

Pourtant, la journée la plus émouvante devait être la troisième, à Pernand, où Copeau, après la grande aventure du Vieux-Colombier (pour l'illustrer, Valentine Tessier était là), avait fait sa retraite au désert. A vrai dire, le désert est une belle maison à la proue d'un non moins beau village, au cœur d'un pays d'arbres et de vignes. Des vignes nobles, ça, l'ermite en quête de son ermitage y avait fortement tenu. Qu'est-ce que Dionysos sans les grappes? Aussi les deux colombes symboliques sont-elles, par l'âme et le bec, sœurs de la grive des Ardennes et n'ont jamais eu peur de l'ivresse.

Ces deux colombes qui sont gravées sur la dalle devant laquelle Jean Dasté parla à l'autre père, et où se fit l'appel des amis et des compagnons, litanie de tous les noms illustres du demi-siècle, alternant avec de plus humbles. Enfin, l'on vit et entendit quelque chose de peu habituel en un tel lieu : une pierre devenue tréteau pour un chanteur et sa guitare, Christophe Allwright, dont on ne sait pas toujours qu'il est l'arrière-petit-fils de Copeau. Et puis l'église, emplie de fidèles et de moins fidèles, et les admirables chœurs de Palestrina. On entendrait encore la Chorale Joseph Samson, digne de son fondateur, aux Hospices de Beaune, retentissants de tous leurs carillons, où l'on donna les chants et des textes du « Miracle du pain doré », que Copeau écrivit et représenta pour cinquième centenaire de l'hôtel-Dieu. C'était en 1943. Petit miracle annexe : l'occupant fut tenu hors.

Entre-temps, je veux dire entre l'église et le cloître, il y eut les barriques « éventrées » et l'immense repas commun sur les terrasses de la maison. Au-dessous, dans les jardins, un jongleur — au sens médiéval, car il était aussi quelque peu funambule et mangeur de feu — se mit au travail, spontanément venu à pied pour ce pèlerinage, avec son costume, ses bouteilles et ses torches. C'était l'heure où l'on apportait en procession les gâteaux aux bougies symboliques. A aucun moment, même devant la tombe, personne n'avait oublié que ce qu'on commémorait, ce n'était pas une mort, mais (vive le théâtre), une naissance.

YVES FLORENNE.

« Salomé » d'Oscar Wilde

Le XVI[e] Festival du Marais a débuté le soir du 11 juin par une représentation de la pièce d'Oscar [illegible]

L'œuvre est ambiguë. Wilde hésite entre un drame poétique à la Maeterlinck et une satire aux accents bourgeois modernes. En tout état de cause, c'est une pièce sans prétention, une fantaisie.

La mise en scène de François Bertot table avant tout sur la magnificence des costumes d'Arthur Aballain, fabuleuses architectures d'or et de pierreries, cothurnes monumentales, visages peints en bleu.

François Bertot joue Hérode avec de l'humour dans les yeux, une caravelle dorée pleine de bégonias sur la tête. Marie-Odile Bertot (Salomé) danse timidement. Marie-Ange Dutheil (Hérodias) domine la situation, avec une froideur souveraine, une méchanceté bien portante. Elle a la meilleure réplique de la pièce : écoutant le récit des noces de Cana, elle dit : « *Je ne crois pas aux miracles, j'en ai trop vu.* »

MICHEL COURNOT.

★ Hôtel d'Aumont, 7, rue de Jouy, jusqu'au 22 juin, sauf le 17, à 21 h. 30.

Cinéma

HISTOIRES ABOMINABLES

Six courts-métrages au Seine-Cinéma, ou plus exactement six « nouvelles » cinématographiques, toutes placées sous le signe du « bizarre ». Certains de ces récits empruntent leur thème à la pure fiction, les autres au fantastique quotidien. Parmi les premiers : *la Passion d'une femme sans cœur*, de Moïse Maatouk, histoire d'une créature à tête de femme et à corps de robot, qui tue par amour l'homme dont elle est devenue l'instrument de travail et l'esclave. Parmi les seconds, *la Mémoire*, de Géegé, [illegible] tique (un monsieur ne se souvient plus de l'endroit où il a garé sa voiture) le processus physiologique et les conséquences dramatiques d'un banal « trou de mémoire ».

Sur l'aspect délirant que revêtent parfois nos gestes les plus familiers, Patrick Bokanowski a réalisé *(Déjeuner du matin)* un brillant exercice de style, où les techniques de l'animation transcendent la représentation de la réalité. De son côté, dans *l'Homme qui venait d'ailleurs*, Atahualpa Lichi dénonce la folie haineuse (autrement dit le racisme) que provoque chez des gens tranquilles (ici des paysans bretons) l'arrivée d'un « étranger ». *Pauvre Sonia*, de Dominique Maillet, trace le portrait d'une étrange prostituée, *le Blanc des yeux*, de Henry Colomer, évoque, dans une atmosphère très méphistophélique les rapports ambigus du peintre et de son modèle.

La plupart de ces films ont reçu le « label » du Centre national de la cinématographie et ont été sélectionnés ou primés dans divers festivals. Aucun n'est un chef-d'œuvre, mais la mise en [illegible] *Pauvre Sonia*, et les qualités esthétiques de *Déjeuner du matin* retiennent l'attention. Et tous témoignent du combat difficile que mènent dans l'ombre de jeunes cinéastes. Par la faute du public (et des critiques) le court métrage a toujours été tenu pour un genre secondaire, alors qu'il permet de fécondes audaces et peut atteindre à la perfection. Le programe du Seine-Cinéma nous offre l'occasion de rendre hommage à ce mal-aimé. Ne la laissons pas passer.

JEAN DE BARONCELLI.

Musique

« LE JEU DE SAINTE AGNÈS » au Palais de Chaillot

Pas plus devant le portail de Vézelay, au musée des Monuments français, que dans l'abbaye de Baume-les-Messieurs où il fut créé par le Festival de Besançon (le Monde *du 8 septembre 1974), le* Jeu de sainte Agnès *ne nous a vraiment convaincu, bien que son auteur, Marius Constant, l'ait depuis « complètement réécrit ». C'est qu'on ne voit pas bien sur quoi pourrait reposer solidement son œuvre.*

Le martyre de sainte Agnès pouvait allécher les spectateurs du Moyen Age par la mise en scène édifiante d'une vierge pure livrée au lupanar, sa virginité suffisant heureusement à foudroyer les individus trop entreprenants. Mais il ne reste guère de ce livret truculent et trivial, dans lequel Constant a largement taillé et qui est d'ailleurs dit en provençal (texte original de ce manuscrit du quatorzième siècle), qu'un mistère assez fade, aux péripéties quelque peu incohérentes, éclairées par un texte français, de Jean-Pierre Nortel d'un lyrisme parfois touchant, para-claudélien.

La musique n'offre pas une prise beaucoup plus cohérente, malgré la beauté de certaines monodies de caractère médiéval, qui côtoient des chœurs de femmes aux procédés et aux harmonies beaucoup plus modernes, et un décor orchestral où voisinent des percussions tonitruantes et des sonorités électroniques, un orgue, une guitare peu perceptible, un trombone et même un cor tibétain (!) de grand effet.

Les miracles se multiplient au milieu des cris, des déclarations et des tumultes ; seules Agnès ne dit mot, et sa virginité enveloppée par un manteau marial triomphe massivement par sa seule présence.

La mise en scène de Dominique Leverd, autant que la musique de Constant, est habile et digne, les chanteurs jouent consciencieusement, mais l'on se demande bien à quoi rime un tel spectacle (présenté dans le cycle du « Théâtre musical contemporain » de la Ville de Paris et de TF 1), pour lequel tant de gens se sont dévoués.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations au palais de Chaillot (Musée des monuments français), les 14, 16 et 18 juin, à 21 heures.

Danse

Maïa Plissetskaïa dans « Léda » de Béjart

Le dernier programme du Bolchoï au Palais des congrès se termine par un pur chef-d'œuvre, vingt minutes, pas plus, tout à la fin de la soirée : Léda, *de Maurice Béjart, un pas de deux dansé par Maïa Plissetskaïa et Jorge Donn, soliste invité du Ballet du XX[e] siècle. Nous redoutions énormément la transmutation mythologique et morphologique de Zeus en cygne batifoleur et, plus encore, les « musiques traditionnelles du Japon », qui consistent le plus souvent pour nos oreilles européennes en borborygmes, cris gutturaux et chats hurleurs qu'on écorche.*

Mais dès qu'un soleil jaune balaie le rideau et que celui-ci s'entrouvre pour faire apparaître, aux sons vite éteints de la Mort du cygne, *de Saint-Saëns, Plissetskaïa en tutu romantique contemplant ses énigmes dans un immense miroir, on se doute que rien ne va être banal. C'est en effet le Béjart grand cru, celui de* Boléro, *le créateur aux inspirations simples et foudroyantes qui va nous tenir sans cesse en haleine. Un ouragan est entré sur le plateau — Jorge Donn, — traînant dans sa course des capes blanches ou sanglantes, sorte de samouraï-kabuki au toupet blond vite révélé dans sa nudité d'homme sous un pagne en résille d'or. Bientôt il retourne le miroir, arrache à la danseuse sa robe de plumes pour s'en faire les ailes du désir. Commence alors une débauche d'enlacements les plus osés qu'on ait.*

Touchant au génie de la sculpture hindoue, visiblement héritées du Kama-soutra, ces figures tour à tour accouplées, désarticulées ou scellées, sans cesse foisonnantes, envoûtent le spectateur comme l'Apparition *de Gustave Moreau enflammait l'imagination délirante du Des Esseintes de Huysmans. Le plus remarquable est que toutes ces « positions », d'une extrême lascivité, ne sont jamais scabreuses, encore moins obscènes. On doit cette pureté à la seule interprète, la grande Maïa, qui avait déjà montré dans* Boléro, *qu'elle avait interprété au Festival du Louvre, qu'une* prima ballerina assoluta *pouvait soudain se permettre de danser nue, projeter alors des ondes de sensualité sans perdre un instant sa pudeur souveraine. Qui d'autre qu'une Russe au feu couvant sous la glace, qui d'autre que celle-ci avec son long visage de Salomé aux yeux stridents, aux bras pareils à des lianes, à la « ligne » d'une beauté corporelle à couper le souffle, à la souplesse défiant les ans, aurait accepté d'effacer sa personnalité de danseus étoile pour ne plus exhiber que sa féminité provocante ? Oui, vraiment, ces artistes émérites du Bolchoï, Plissetskaïa autant que Vassiliev et Maximova, auront manifesté de singulières autacles parisiens. Merci à tacles parisiens. Merci à Béjart.*

OLIVIER MERLIN.

LES « RATS » SALLE FAVART

C'est désormais une tradition, l'Ecole de danse de l'Opéra présente chaque année un spectacle chorégraphique à l'Opéra-Comique. Ce furent le ballet de « Faust » puis « les Deux Pigeons » et les danses polovtsiennes du « Prince Igor » l'an dernier. Cette fois, l'affiche présente « le Bal des cadets » et « les Animaux modèles ». Ainsi Claude Bessy, directrice de l'Ecole de danse, qui est l'âme de ce spectacle, en arrive-t-elle à créer un répertoire pour les adolescents communément appelés « rats », qui, maquillés, costumés, montés en graine à l'image glorieuse des étoiles, connaissent prématurément les feux de la rampe.

La salle était comble de parents et d'amis pour le premier spectacle donné lundi 11 juin (1), où chacun et chacune appartenant aux cinq divisions de l'école donnait le meilleur de lui-même. L'extrême jeunese de ces danseurs en herbe, fraîche comme la rosée, n'empêchait pas d'apprécier la technique et le style que leur ont inculqués leurs professeurs de l'Opéra. Au petit jeu des distributions interchangeables se discernaient déjà les tempéraments d'artiste, affinés par les transformations morphologiques que nous découvrons d'année en année. Ce qui explique qu'avec une telle régénération les ballets les plus poussiéreux du r[é]pertoire, tels que « le Bal d[es] cadets » de David Lichine, [p]araissent passés à l'aspirateur.

Le régal du spectacle pour ce[ux] qui comme nous l'ont admiré da[ns] les premières années de l'apr[ès-]guerre, et qui, lui, reste d'une fr[aî]cheur sans atteinte, est « les A[ni]maux modèles », sur l'exquise m[u]sique de Francis Poulenc et [la] chorégraphie la plus cocasse [de] Serge Lifar. Un final sur « Concerto en ré » de J.-S. Bac[h] réglé par Claude Bessy elle-mêm[e] présente enfin l'ensemble de [la] troupe, classée par divisions, en tê[te] de laquelle se sont distingu[ées] Mlles Arboniès, Edelstein, Pietr[a]galla, Averty, Branca, MM. Pro[i] Vu An, Darde, di Zazzo. Sa[ns] oublier le merveilleux orchestre [de] l'Opéra dirigé par Michel Quév[al].

O. M.

(1) Prochains spectacles : 14 16 juin, à 19 h. 30 ; 13 et 16 juin, 14 heures.

Petites nouvelles

■ Une erreur de transmission a fait écrire que le concert J.R. Kars, avec des œuvres de Messiaen, avait lieu le vendredi 15 juin au lieu du jeudi 14 juin à 20 h. 30, au Théâtre du Ranelagh.

● Les socialistes du centre de Paris (1[er] et 2[e] arrondissements) réalisent, avec le concours technique de Radio Oux'Débrouille, une émission qui sera diffusée le vendredi 15 juin à 20 h. 30, sur 95 Mhz. Trois thèmes y seront abordés : la nouvelle législation sur les loyers de 1948 ; la proposition de loi du P.S. sur les interruptions volontaires de grossesse ; le nouveau projet des Halles.

■ Le Comité national français et le Comité national vietnamien d'outre-mer de la Fondation du prix mondial de la paix organisent un gala international le vendredi 15 juin à 19 heures, à la Mutualité à Paris : chants classiques, musique traditionnelle et folklorique du Vietnam avec Phuong-Oanh et le groupe Phuong-Ca, la cantatrice My-Hoa et son orchestre, Lamine Konte du Sénégal, l'orchestre Al Anouar dirigé par Kamal Sabbagh, etc.

■ La municipalité de Noisy-le-Grand organise, les samedi 16 et dimanche 17 juin sa deuxième grande fête communale, avec des concerts, des bals et, samedi soir, le groupe Quilapayun. Rens. : 303-30-08, p. 245.

■ La Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.) tiendra son assemblée générale les samedi 16 et dimanche 17 juin au Centre d'action culturelle de Mâcon.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

FLUTE. — Premiers prix : Michel Moragues, Sophie Cherrier, Linda Chesis, Shigenori Kudo, Yoko Owada, Pascal Ravez.

Deuxièmes prix : Anne Biagoli, Claudine Cloutour, Hubert de Villele, Philippe Boucly, Lawrence Beauregard.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ecole de danse de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Dom Juan.
Petit TEP, 20 h. 30 : l'Epidémie.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Nuova Compania di canto popolare ; 20 h. 30 : Ballet Wuppertal.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : la Vie musicale en U.R.S.S. de 1900 à 1932.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 18 h. 45 : Au ciel, il y a un grand projecteur de cinéma.
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Yerma.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Faust. — La Resserre, 20 h. 30 : Tango.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie 55, 21 h. : la Disparition d'Onésime K.
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 23 h. 15 : les Etoiles rouges.
Madeleine, 21 h. : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Oblique, 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Présent, 20 h. 30 : Sans issue.
Saint-Georges, 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : les Jumelles. — II, 22 h. : Popeck.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Fatidik et Opéra ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
L'Ecume, 22 h. : C. Aubron.
Fanal, 21 h. : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Petit Casino, 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : Abel et Caïn et R. Baron.

Jeudi 14 juin

Point-Virgule, 20 h. 30 : le Client ; 22 h. : Magnifique... magnifique.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Rougerie ; 22 h. : Despacho — II, 21 h. : Ned Jma ; 22 h. 30 : Lune de rire.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes (A tire d'elles) ; 21 h. : Anne et Alain ; 22 h. 30 : A la prochaine sans faute.
Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
La Tanière, 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 : E. Hollande.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Ensemble baroque français (Telemann, Bach, de Boismortier, Vivaldi...) ; 20 h. 30 : Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. Y. Minton, P. Zukerman (Mozart, Berg, Brahms).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : M. Nordmann, harpe ; U. Reinemann, baryton ; P. Amoyal, violon (Spohr, Schubert, Sikhra, Schumann, Alvars...).
Salle Gaveau, 21 h. : S. Costa, piano (Beethoven, Schumann, Albeniz).
Palais de Chaillot, 21 h. : le Jeu de sainte Agnès (musique de M. Constant).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : James Lyon, violoncelle (Ortiz, Reger, Fortner, Bach).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : J.-R. Kars (Messiaen)
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Ensemble Polyphonia, les Cantores de Paris, Orchestre de chambre des musiciens de Sully. (Haendel : le Messie).
Bibliothèque Beaugrenelle, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de l'Itinéraire (Taïra, Bousch, Murail).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Ensemble Da Camera (Mache, Louvier, Sciortino, Stravinski).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Chorale S. Caillat, sol. A. Bedois (Rameau, Monteverdi, Bouzignac, Milhaud, Messiaen).
Eglise Saint-Albert-le-Grand, 20 h. 30 : Chorale franco-allemande, dir. B. Lallemant (Renaissance française, chansons du terroir, musique sacrée).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens).
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Oh ! America.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Léda, Roméo, Promenades, Mozart).
Chapelle de la Salpêtrière, 20 h. : Danse événement libre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. Rocca, J. Valton.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : P. Guin, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Tamia, P. Charpy, B. Philips ; 22 h 30 : Air.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Voltage 8.
Le Petit-Opportun, 23 h. : G. Arvanitas, C. Guilhot, J. Samson.
Le Petit-Journal, 21 h. 30 : Blacksticks.
Campagne-Première, 17 h. : Alwoody Jets ; 18 h. : District ; 20 h. : La Veille.
Salle Pleyel, 21 h. : D. Gillepsie, S. Grappelli, K. Clarke, P. Michelot, D. Disley, M. Hemmeler.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Salomé.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Brocéliande ; 20 h. 30 : Bloa Nan.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : les Maringouins ; 22 h. : Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
Saint-Merri, 21 h. 15 : Ensemble à vent de Paris (Donizetti, Mozart, d'Indy, Gounod).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Donna del Mondo, de G. Jacopetti ; 18 h., Cannes 79 : Lucie, de J.-E. During ; 20 h., Cannes 79 : Nous étions un seul homme, de P. Valois ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : les Innocents, de M. Radi (en présence de R. Marzouk).
Beaubourg, 15 h. : la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 17 h. : Tol'able David, de H. King ; 19 h., Hommage à Mary Pickford : Tess au pays de la haine, de J.-S. Robertson ; 21 h. : la Mère, de V. Poudovkine.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), h. sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 3e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68)
FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03). H spécial.
HAIR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (227-90-90).





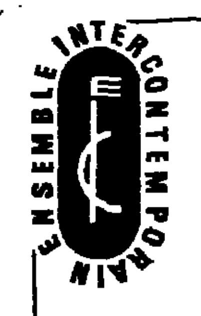






Les Flandres du XVe au XVIIIe siècle

Samedi 16 juin à 21 heures : Eglise Saint-Gilles
ENSEMBLE KUIJKEN et René JACOBS
Vendredi 22 juin à 21 heures - Cour de l'Hôtel de Ville
Airs et dits du peuple de Flandre
Comédiens - Danseurs - Chanteurs et Instrumentalistes
ENSEMBLE FAUX BOURDON
Direction : Claude FLAGEL
Samedi 23 juin à 21 heures : Eglise Notre-Dame
Collegium vocal de Gand et Ton KOOPMAN
Dimanche 24 juin de 15 heures à 23 heures
Kermesse flamande au temps de Breughel
1 000 costumes, ville décorée, bal Renaissance
ENSEMBLE SYNTAGMA d'Amsterdam, MUSICA EUREA de Liège
Renseignements et réservations au 494-32-11,
Comité d'Animation Culturelle d'Etampes.

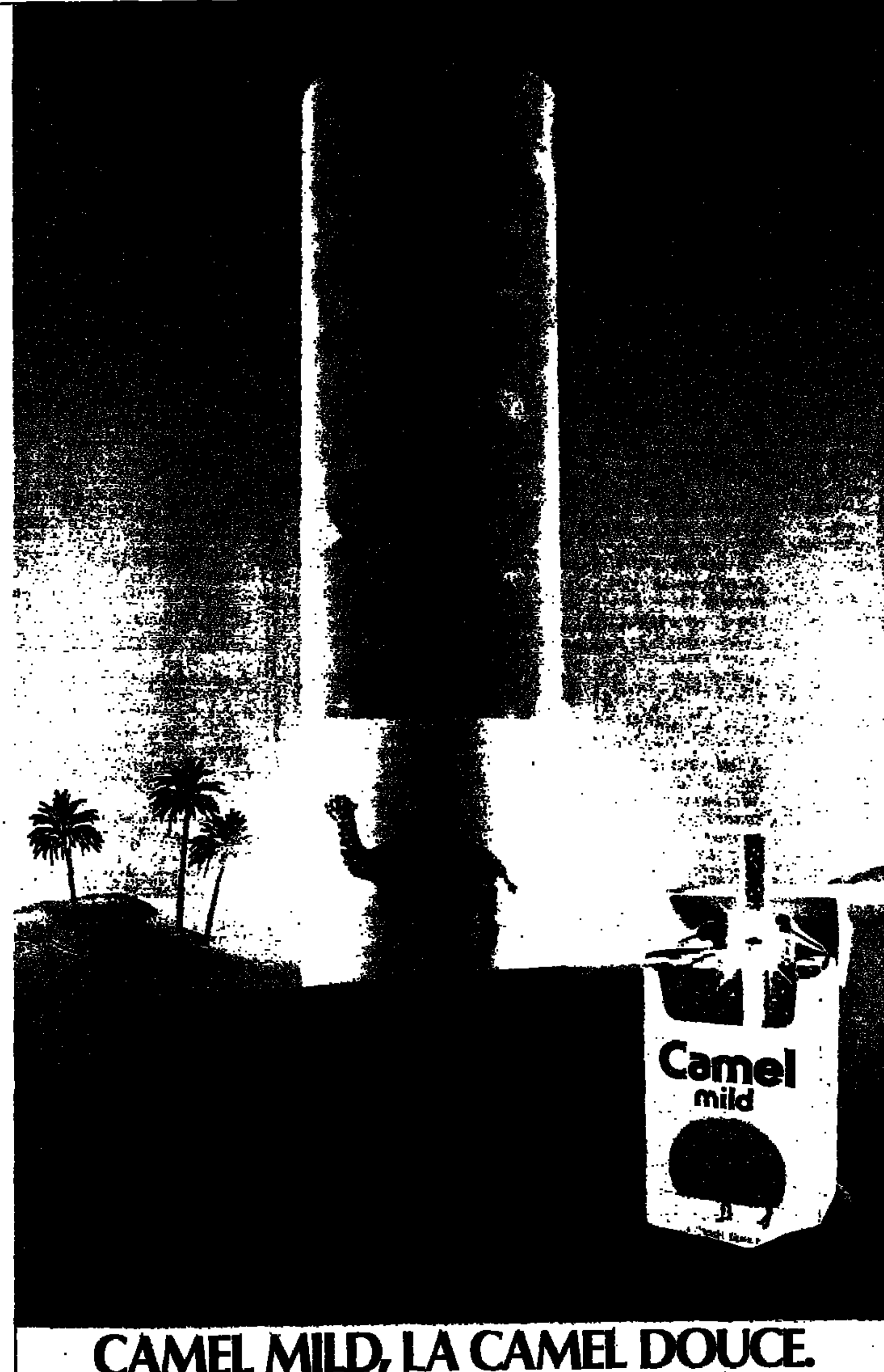


mardi 19 juin 20 h 30
CYCLE BERG
direction
DANIEL BARENBOÏM
œuvres de
SCIARRINO - BERIO - BERG
avec
DANIEL ARRIGNON hautbois
MICHEL ARRIGNON clarinette
JOSEPH KALICHSTEIN piano
PINCHAS ZUKERMAN violon
THEATRE DE LA VILLE LOC. 274.11.24

IRCAM et ensemble intercontemporain
abonnements 79-80
Abbado-Béjart-Boulez
Cambreling - Eötvös
Globokar - Lutoslawski
Mercier-Russell Davies
renseignements tél. 878.04.75
brochure sur demande : EIC
15, rue de Bruxelles - 75009 Paris
M
adresse

LORD-BYRON - MAXÉVILLE
MONTPARNASSE-BIENVENUE
U.G.C. OPÉRA
U.G.C. GARE DE LYON
CONVENTION SAINT-CHARLES
PARAMOUNT GALAXIE
MULTICINÉ PATHÉ Champigny
C2L Versailles
BUXY Boussy Saint-Antoine
BOBIGNY 2 - CASINO Houilles







SPECTACLES

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-53-99).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PATRICK (Aust., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15). Balzac, 8e (561-10-60), Colisée, 8e (359-29-46). Parnassien, 14e (329-83-11). Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03). H. Sp.
LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Maxéville, 9e (770-72-86), Napoléon, 17e (380-41-46).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40). Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v. o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.,) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

AMOUR DE PERDITION, film portugais de Manuel de Oliveira. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).
HISTOIRES ABOMINABLES, courts-métrages français de P. Bokanowsky, Moïse Maatouk, A. Lichy, J.-P. Torok, Gébé, H. Colomer. — Le Seine, 5e (325-95-99).
NEW-YORK, SALSA CITY, film américain de Léon J. Gast. — V.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES, film français d'A. Cavalier. — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille (357-90-81).
L'INCROYABLE HULK, film américain de K. Johnson. — V.o : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENIGMES DU SPHINX, film anglais de Laura Mulvey. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42). Heures spéciales.
MEURTRE PAR DECRET, film américain de Bob Clark. — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v. o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Bal des vauriens.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : Show Boat.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Fauve en liberté.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Los Olvidados.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
JAMES BOND (v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : L'espion qui m'aimait.
MEILLEUR FILM D'ACTION (v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) : Electra Glide in Blue.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; Les montagnards sont là.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
FRED ASTAIRE & CIE, Mac-Mahon, 17e (033-50-91) : O toi, ma charmante.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON. Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Little Caesar.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S. D.).
ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h. 13 h.
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
LA CONCENTRATION (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 19 h. 30.
DEHORS-DEDANS (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf. D.).
DROLE DE DRAME (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o. (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (An., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf. D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MONTY PYTHON (An., v.o.), les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
PAR FEU ET PAR FLAMMES (sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), Mer., S., D.
LA PARTY (A., v.o) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
REVE DE SINGE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 22 h. et sam. 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
WEEK-END (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Racistes ? Oui, bien sûr...

L'affaire Dreyfus, l'occupation, le Vel'd'Hiv, Drancy, c'était hier. L'apartheid c'est ailleurs. Le racisme, en quoi ça consiste ici aujourd'hui ? Et qui ça concerne ? Pas les jeunes quand même ! On pensait que, moins pointilleuses sur la religion, les nouvelles générations étaient beaucoup plus tolérantes que les anciennes. On avait tort. On s'en est aperçu mercredi soir sur Antenne 2 (« Mi-fugue mi-raison »). Très bonne cette émission, très dérangeante, très efficace parce qu'en apparence totalement indifférente au sujet traité.

Les enquêteurs poussaient leur micro sous le nez des passants — ils sont allés un peu partout, près de Lyon, à Marseille, à la Goutte-d'Or, — et leur demandaient où ils étaient : au lycée, dans les P.T.T., en usine ? Et ce qu'ils étaient : racistes, pas racistes ? Sur le ton qu'on emploierait pour dire protestants ou presbytes. Alors les autres, pas intimidés, pas gênés, y allaient d'une réponse immédiate, spontanée : « Ben oui, quand même un peu » ou bien : « Pas toujours, quelquefois. »

Ces gamines rencontrées à Pont-de-Chéruy — une municipalité socialiste modèle malgré un taux d'immigration de 35 %, ce qui est énorme, — ces filles de dix-sept à dix-huit ans, nous avouaient en riant qu'il n'était pas question pour elles d'épouser un Noir ou un Arabe. Un Italien, un Portugais, oui, peut-être. Où est la différence ? Alors, elles : « Ben... » suivi d'une grimace gentiment expressive qui signifiait : ça tombe sous le sens, non ?

On est entré dans une école primaire à Gennevilliers. Sur les vingt-cinq élèves de cette classe, six Français seulement. Il fallait les voir, c'était désarmant. Extrêmement conscients de ce qui les distinguait et totalement extravertis, ils changeaient en pichenettes sans danger d'énormes pavés du style : « Lui, dans son pays, c'est un cannibale parce que c'est un Noir : il bouffe les Blancs. »

Ona assisté, comme ça, par hasard, en direct, à une curieuse scène de rue. On était au bistro avec Pierre Péchin. Il racontait devant les caméras de la télévision des histoires — des histoires avec l'accent — et petit à petit sa voix a été couverte par des slogans qu'on ne saisissait pas bien, lancés par une foule, mais derrière la porte. Elle semblait réclamer l'antenne, ça tournait à l'émeute, pour dire ce qu'elle pensait, elle, de tous ces étrangers qui viennent nous prendre... Nous prendre quoi ? Ce dont nous ne voulons pas : des conditions de logement indignes, une solitude coupée de ses racines et un travail ingrat.

Une bonne note pour finir et même une médaille, celle de la LICA, décernée à M. Espig, qui emploie sans distinction Algériens, Juifs, Espagnols, tout ce qui vient, hommes et femmes pour moitié. On est bien chez lui. Pendant le Ramadan on s'arrange. A charge de revanche le jour du Grand Pardon, chômé et payé. Lui a l'air de trouver ça normal et naturel. Il a raison. Et cependant c'est encore l'exception qui confirme la navrante règle des craintes, des ignorances et des préjugés.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 14 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 35. Feuilleton : L'étrange monsieur Duvallier (I. — Casse cash), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas. Avec L. Velle, S. Azéma, A. Medina, H. Courseaux, R. Curet, etc.

Personne n'irait imaginer que ce respectable M. Duvallier, ce châtelain, ce richissime philanthrope, podagre et cacochyme puisse brusquement tomber le masque et jouer les James Bond redresseur de torts. Premier épisode d'un feuilleton bien réglé.

21 h. 35. Magazine : L'événement.

Autopsie d'un accident (la reconstitution d'un choc mortel entre deux voitures ; Les tribunaux islamiques en Iran (un procès filmé avec ses débats) ; Transat en double ; La Turquie au bord de la banqueroute ; interview de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour la politique étrangère (à la veille de la rencontre Carter-Brejnev).

22 h. 40. Journal.

22 h. 45. FILM : LA MUTINERIE, de B. Kulik (1968), avec J. Brown, G. Hackman, B. Carruthers, M. Kellin, G. O'Loughlin.

Dans un pénitencier de l'Arizona des détenus de la section disciplinaire, brutalisés par leurs gardiens, se mutinent pour tenter une évasion.

CHAINE II : A 2

20 h. 35. Téléfilm : La belle époque de Gaston Couté, de P. Pilard. Avec J. Le Mouel, B. Meulien, P. Lafont...

Malgré quelques faiblesses, cette évocation de la vie et de l'œuvre du « Mistral de la Beauce » est un régal. Le téléfilm est suivi, le lendemain, d'une émission sur France-Culture.

21 h. 40. Musique : La 8e Symphonie (Symphonie des Mille), de Mahler (diffusée simultanément sur France-Musique), par l'Orchestre national de France et le Nouvel Orchestre philharmonique.

Une des œuvres chorales les plus singulières du XXe siècle. La « 8e Symphonie », qui n'a pas été donnée en France depuis juillet 1977 à Orange, est dirigée ici par Seiji Ozawa dans la basilique Saint-Denis.

23 h. 10. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : LE LION ET LE VENT, de J. Milius (1975), avec S. Connery, C. Bergen, B. Keith, J. Huston, S. Kanaly, G. Lewis, V. Shevbal.

En 1904, à Tanger, un chef berbère enlève une citoyenne américaine et ses deux enfants. Il se sert de ses otages pour exiger le départ du Maroc des puissances étrangères. Le président des Etats-Unis décide d'intervenir.

Apologie du héros viril, de la violence, de la force. Une idéologie quelque peu « fasciste » portée par une mise en scène à panache. Détestable.

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsum ; 19 h. 30, Les progrès de la philosophie et de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire : « l'Atelier », de J.-C. Grumberg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Trio de Munich, avec J. Menuhin, piano (Beethoven, Schubert, Brahms) ; 21 h. 30, Concert donné en la basilique Saint-Denis ; en liaison avec A 2 : « Symphonie n° 8 en mi bémol majeur : les Mille » (Mahler), par l'Orchestre national de France. Direction S. Ozawa. Les chœurs et maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau. Les chœurs Philharmonia de Londres, direction N. Balatsch. Les chœurs d'enfants de Paris, direction R. de Maguée. Avec B. Hendricks, T. Zylis-Gara, soprano ;

0 h. 5, Ouvert la nuit : autour de Casamayor ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 15 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Émissions régionales ; 13 h. 50, Tennis : Coupe Davis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Bâtards, de R. Thomas, avec R. Thomas, L. Chardonnet, P. Wallauris, B. Durand, B. Gohaud.

Un milliardaire laisse toute sa fortune indivisible à ses (nombreux) enfants bâtards. Ceux-ci s'entretuent joyeusement pour s'approprier l'héritage. Un à un les cadavres se succèdent.

23 h. 5, Magazine : A bout portant (Francis Perrin).

« Pour aller au bout de soi, dit-il, il faut la diversité » Il a su profiter de ses défauts (il est petit, frisé, il bafouille) pour être, à trente ans, à la fois comédien, metteur en scène, écrivain, scénariste.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., *Quoi de neuf ?* ; *12 h. 15,* Série : Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Que sont devenus les hippies ?) ; 15 h., Feuilleton : Benjowski ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie Laforêt) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les folies Offenbach (le Train des cabots).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Des personnages d'autrefois).

Avec MM. J. Carrière (« les Aires de Cometzas »), le professeur J. Delay (« Avant-Mémoire »), M. Genevoix (« la Motte rouge »), R. Merle (« En nos vertes années »).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-Club, FILM : MORT D'UN CYCLISTE, de J.-A. Bardem (1955), avec L. Bose, A. Closas, C. Casaravilla, O. Toso, B. Corra, A. Romay (v.o. sous titrée N. Rediffusion).

Une grande bourgeoise madrilène et son amant laissent mourir, par crainte du scandale, un cycliste qu'ils ont renversé en revenant en automobile d'un rendez-vous clandestin. La femme cherche à se protéger. L'homme a une crise de conscience.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Progrès ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Les grands témoins (Hassan II), réal. Gérard Van der Gucht.

Ce film évoque l'histoire du Maroc depuis la fin du protectorat français jusqu'à nos jours. Le débat, dirigé par Jean-Marie Cavada, a été enregistré à Fès avec E. Sablier et M. Sallas, journalistes.

21 h. 30, Documentaire : Des caméras pour voir la vie (L — Les gens d'en haut), de Ch. Paolini.

Une réflexion sur la profession de reporter chasseur d'images. A la question — des caméras, pour quoi faire ? — le cinéaste répond en prenant successivement les quatre éléments suivants : la montagne, les rivières, la mer, la terre. Ici, les rapports entre un cinéaste et la haute montagne. Neige, froid... La découverte de l'effort.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h., Un livre, des voix : « Raison et sentiments », « Orgueil et préjugés », de J. Austen ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Galilée à Florence ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, *Feuilleton : « Mystères »,* d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne ;

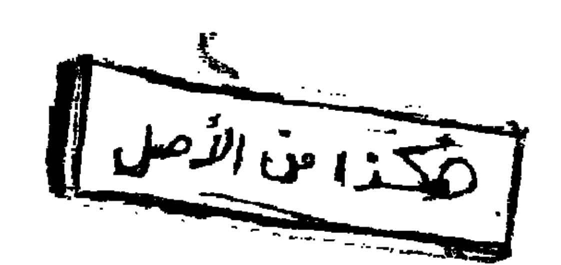
20 h., Au pays de Gaston Couté (Lire nos « Ecouter-Voir ») ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour : P. Delmet ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Gabaye, Milhaud ; 15 h., Musique-France-Plus : Bach, Kœring, Rachmaninov, Schubert ; 17 h., Musique américaine ;

18 h. 02, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : la guitare du Japon (Bach, Carcassi, Villa-Lobos, Castelnuovo-Tedesco, Coste) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Variations sur un thème de Hindemith » (Walton), « Concerto pour violoncelle » (Hindemith), « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms), par l'Orchestre de Baden-Baden, direction J. Loughran. Avec M. Ostertag, violoncelle ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Autour de Casamayor ; 1 h. 15, Douces musiques.



Le Monde DES LIVRES

Diane de Margerie dans l'enfer d'une mémoire

● *Une méditation romanesque sur le temps, ce « vieillard grimaçant »*

UN roman : *l'Arbre de Jessé* ; un récit : *la Volière* ; un univers à la fois pathétique et fruité, et deux volumes qui complètent, dans un même droit fil, la recherche amorcée par les deux fictions précédentes : *le Détail révélateur* (1) et *le Paravent des enfers* (2). Diane de Margerie s'obstine à déchiffrer ce qu'il y a de touffu dans l'être humain, et à démêler l'étrange liaison qui fait de tout individu l'héritier de l'histoire et la proie d'un « roman de famille ».

L'image primordiale sur laquelle se greffent directement le roman et indirectement le récit se trouve dans la cathédrale de Chartres : c'est le vitrail fameux de *l'Arbre de Jessé*, qui montre Jessé étendu. De son ventre pousse un arbre dans les racines et les branches duquel la nature et les générations se donnent ensemble à voir.

Les deux livres de Diane de Margerie sont conformes au modèle de Chartres. La nature s'y montre prise dans son désordre de couleurs et d'odeurs. Elle s'y avoue au départ d'une aubépine rouge qui fait comprendre qu'une fois au moins la durée pouvait être abolie. L'effervescence de la nature suscite cette extase de la vie, mise au sein d'un éternel présent.

L'héroïne de *l'Arbre de Jessé*, Noémie, l'éprouve d'un bout à l'autre : « *Féminité, harmonie de la nature ! Une seule feuille de capucine et c'était, devant elle, la perfection du monde.* » Ce surgissement d'un « toujours » qui est éphémère doit être accepté dans son effacement même.

Dans *la Volière*, l'oncle du personnage central a peuplé son appartement de vitrines où sont des oiseaux morts, mais ces caricatures de choses vivantes et volantes deviennent flèches tendues vers la vie justement : « *Tout tenait à cette impossibilité : être vivant et vouloir comprendre la mort ; être mort et vouloir se saisir de la vie.* »

Au présent radieux de la nature s'oppose la durée humaine. Non pas le vieillissement, mais le ver rongeur de la mémoire, comme si chacun était à la fois Jessé et l'arbre de Jessé, qui prend ses racines en dessous de Jessé et non en lui : « *La vie procède de la mémoire bien plus qu'elle ne la crée.* » Quelque chose commence avant la naissance, puis une autre naissance survient, qui va, malgré tout, précipiter la généalogie dans le recommencement. Noémie, dans *l'Arbre de Jessé*, le sait absolument : « *Il n'y avait pas eu de commencement pour Noémie ; tout était réminiscence, sauf une autre vie qu'elle avait senti bouger dans ses flancs.* » Comme si l'on avait vécu depuis toujours sous le regard bleu et vide de ce que Diane de Margerie nomme l'Œil de Dieu ! « *Force était à Noémie d'accepter que sa vie eût germé dans une terre où une autre vie, inconnue d'elle, avait déjà œuvré.* »

Tout commence lorsque Barbara, la fille de Noémie, annonce à sa mère qu'elle compte vivre avec un garçon, Daniel. Tout commence, c'est-à-dire l'interminable rêverie de Noémie dans la cathédrale de Chartres, sous le vitrail de l'arbre de Jessé. Noémie n'a pas connu ses parents, qui, juifs, sont morts dans les camps d'extermination. Du coup, elle invente le vrai : les barbelés, l'appel sous la neige, les supplices, la fin. Et ce qu'il y a *avant*, dès lors, existe.

Présente à ce qu'il y a de plus fugace et de plus intemporel, elle le fut une fois, alors qu'enfant elle était sous une aubépine rouge. Il y a des *journées si belles* qu'on voudrait à jamais les retenir courbées sous soi parmi les arbres ! Mais elle fuient, détruites par cela qui vient à bout de tout. Il y a, dans *la Volière*, une phrase à cet égard explicite : « *Toutes les présences à l'œuvre sur terre sont féminines : la mère, la tempête, la passion, la désagrégation, la maladie, la mort. Mais en face d'elles se tient, gencives découvertes, patient et grimaçant, un veillard qui les valait toutes : le temps !* »


(Dessin de Zoran Orlic.)

Il est vrai que l'incarnation de la durée, c'est l'Autre. L'Autre de Noémie, dans *l'Arbre de Jessé* ; l'Autre d'Amélie, dans *la Volière*, — c'est l'homme. Le rapport avec l'Autre, cela peut se nommer la haine, mais le vrai et seul nom de cette relation, c'est l'amour. D'un de ses premiers amants, Jeronimo, l'auteur, parlant pour Noémie, dira : « *C'est par honte de la haine qu'il lui inspire qu'elle en est arrivée à l'aimer.* »

C'est ce rapport qui précipite l'être hors de la belle journée et le soumet tout ensemble aux avatars de la durée et aux dégradations de l'amour : c'est la revanche du vieillard grimaçant, le temps aux gencives découvertes ! La rêverie de Noémie, à Chartres, ne dit que cela : une impossibilité de vivre. Seul salut : un amour si subtil et total que les agressivités et les blessures du corps y seraient abolies...

Il y a, chez Diane de Margerie, une qualité de l'écriture assez rare : *on y sent palpiter* l'orgueil du terrestre (les fleurs, les animaux, le scintillement des pierres, les caresses du vent), et cependant, ce qui travaille le texte, c'est l'opération du regard. L'œil du romancier, dans la cathédrale de Chartres, sous le prisme des vitraux, devient l'Œil de Dieu — qui est implacable.

HUBERT JUIN.

(1) Editions Flammarion, 1974.
(2) Editions Flammarion, 1976 et Le Livre de Poche, 1978.

★ L'ARBRE DE JESSÉ, par Diane de Margerie. Editions Flammarion. 224 p., 45 F.

★ LA VOLIÈRE, par Diane de Margerie. *Editions Balland*, collection « L'instant romanesque ». 98 p., 25 F.

Patrick White, le « vivisecteur »

● *Dieu et l'artiste : un nouveau roman du prix Nobel de littérature 1973.*

VOICI, après *l'Œil du cyclone*, dont *le Monde* a rendu compte l'an dernier (1), le septième ouvrage du prix Nobel de littérature 1973 traduit en français : deux volumes explicitement consacrés à un peintre australien, *Duffield* (on oublie vite qu'il est imaginaire), et implicitement à quelques bagatelles comme la vie, l'amour, l'art et la mort.

D'un côté, l'invention le dispute à l'observation pour créer une abondante substance romanesque, autrement dit un roman qui se lit comme un roman. De l'autre (indissolublement, sous le signe du cercle et de la sphère, car l'univers de l'auteur se veut et se perçoit clos à maints égards), sourd une lumière insolite et surgissent *les questions*, car telle est la marque d'un grand esprit, à marée haute.

Patrick White a une façon de ne pas dire les choses aussi évocatrice que celle dont il les dit. Du dehors, il s'agit d'une existence bien remplie : le petit Hurtle, né dans une famille pauvre, a un charme si vif et présente des dispositions si remarquables qu'il est littéralement acheté par un couple fortuné, les Courtney, dont la fille, Rhoda, est bossue et chétive. Il n'a plus, dès lors, aucune relation avec ses vrais parents, bénéficie d'une éducation privilégiée, voit le monde sous un jour flatteur, le parcourt et, à peine au sortir de l'adolescence pendant la première guerre mondiale, s'engage non par courage, car il a peur, mais pour échapper aux contraintes de son milieu d'adoption. Au retour, la rupture est consommée. Il se consacre à la peinture et vit dans la misère. Nance, une prostituée de rencontre, s'éprend de lui, et n'en sortira pas vivante.

D'autres femmes vont l'aider : Olivia, qu'il a connue autrefois et qui, fort riche à présent, collectionne les tableaux ; Hero (Héro plutôt, car elle a droit en notre langue, grâce à Léandre, à un accent aigu que lui a refusé le correcteur), épouse infidèle d'un armateur grec, qui l'emmène à Athènes et dans l'île de Perialos, où nous les suivons. Et, pour finir en beauté, Kathy, âgée de treize ans, tombe amoureuse de lui alors qu'il a déjà largement dépassé la cinquantaine, parce qu'elle se voue à la musique autant que lui à la peinture, et ressent le besoin de son influence.

A l'approche de la nuit des sens, il retrouve, par hasard, sa sœur adoptive, décrépite et ruinée, qui vient partager son gite en compagnie d'une quinzaine de chats. Une attaque le laisse à demi paralysé, mais il s'acharne à peindre, aidé par un jeune ouvrier qu'il surnomme, avec reconnaissance, l'« Archange » et qui lui bâtit des échafaudages, car ses dernières toiles ne sont pas les moins ambitieuses. Une importante rétrospective est organisée en son honneur. Le premier ministre prononce son éloge avec la sagacité propre aux grands personnages de l'Etat et la télévision s'en mêle avec sa délicatesse habituelle.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

(Lire la suite page 28.)

(1) Le 1er septembre 1978.

Bons baisers de Russie

● *Le Dr Mikhail Stern examine le malaise sexuel soviétique et ses conséquences politiques.*

LA réflexion sur l'U.R.S.S. se veut en général sérieuse et spécialisée. Elle analyse un système politique et militaire ; elle s'interroge sur les conflits nationaux internes du monde soviétique ; elle cherche à comprendre les mutations et les blocages de l'économie socialiste. Cette réflexion compétente et professionnelle n'a cependant pas réussi, jusqu'à présent, à percer le mystère du premier des systèmes communistes, à définir les raisons des excès staliniens des années 30 à 50, à trouver les causes de l'immobilisme actuel du régime, et à prévoir ses évolutions possibles.

La pensée soviétologique classique applique des schémas rationnels à un univers qui ne l'est pas. S'efforçant d'établir des rapports entre mutations industrielles et massacres politiques, elle aboutit à des propositions de ce type : « les plans quinquennaux, la liquidation des koulaks, les camps de concentration, ont démarré au moment même où s'infléchissait vers le bas la courbe de croissance de l'économie relativement décentralisée définie par NEP.

Un puritanisme militant

Le Dr Mikhail Stern, célèbre émigré, emprisonné puis libéré grâce à une vigoureuse campagne en Occident (1), n'a pas joué le jeu habituel. Son livre sur *la Vie sexuelle en U.R.S.S.*, inattendu, tranquille et médical, renouvelle complètement le genre. Il insère l'histoire du stalinisme et les évolutions récentes du système soviétique dans un ensemble de transformations mentales sans rapport aucun avec la rationalité économique ou politique. Il fait dépendre la tendance au massacre politique de l'état nerveux d'une population.

Curieusement, Stern opère pour l'U.R.S.S. des années 1917-1979 comme le Britannique Théodore Zeldin pour la France des années 1848-1945. Il cherche derrière les principes et les affrontements politiques les ambiguïtés et les angoisses de la vie privée, affective et sexuelle. Et il obtient immédiatement des résultats spectaculaires. Pour lui l'expérience stalinienne (et sa modeste préparation léniniste) accompagne une transformation profonde et rapide des mentalités soviétiques dans le domaine sexuel. Le totalitarisme est né en U.R.S.S. au moment où les Russes faisaient, brutalement, l'apprentissage du contrôle des naissances et du puritanisme, en rompant avec le vieux naturel sexuel des populations européennes. Tout se passe comme si l'intolérance politique se doublait à la base, dans les mœurs, d'un puritanisme militant et dénonciateur.

Le passage à une fécondité contrôlée est en U.R.S.S. particulièrement rapide, comme en Allemagne, autre pays à se distinguer au vingtième siècle par un dérapage mental et politique spectaculaire. La France, l'Angleterre, les pays scandinaves étalent mieux dans le temps leur évolution sexuelle et intellectuelle. Aussi, au vingtième siècle, ces sociétés se révèlent-elles plus stables psychologiquement et politiquement (2).

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 29.)

(1) Voir *le Monde* du 17 mars 1977.
(2) Cf. J.-C. Chesnais, *la Transition démographique*. Mémoire de l'Institut d'études politiques 1977.

« Drieu la Rochelle » de P. Andreu et F. Grover

Le refus du génie

LES signes réels de résurgence du fascisme sont assez nombreux pour qu'on ne leur en ajoute pas d'imaginaires. Le retour à Drieu La Rochelle observé ces derniers mois n'a rien d'une mode suspecte. La biographie que voici était en chantier depuis longtemps quand ont paru, l'an passé, celle de Dominique Desanti et diverses rééditions. Ses auteurs ont déjà *publié des essais sur Drieu il y a vingt ans et plus.*

Il se trouve seulement que, après un purgatoire exceptionnel dû à sa *« collaboration »*, *l'auteur de Gilles prend peu à peu sa* vraie dimension littéraire, dans la constellation Aragon-Malraux-Montherlant. *Pierre Andreu et Frédéric Grover apportent une* contribution décisive à cette remise en perspective, sans taire ni excuser les aberrations politiques qui l'ont différée. Tout au plus leur trouvent-ils, au-delà de la fragilité psychologique souvent décrite, une *explication neuve et convaincante*. Dans *l'engagement, comme* avec les femmes, Drieu se serait dérobé, par intermittences, à sa vocation d'artiste, seule certaine mais admise trop tard.

PAR *leur franchise* poussée jusqu'à l'auto-dénigrement, journaux intimes, lettres et fictions permettent de situer en 1934 la dérobade irréversible de Drieu dans la pire Histoire.

Jusque-là, il ne se distingue pas des maurrassiens, qui forment l'essentiel de sa génération et sauront tempérer à temps leur dégoût de la démocratie parlementaire. C'est le 6 février qui semble l'avoir converti à « n'importe quelle » poigne. Hitler est son homme, puis Doriot. Il souhaite pour la

par Bertrand Poirot-Delpech

France les *rites nazis* de Nuremberg, dont la virilité l'enivre « *plus encore que les Ballets russes* ». *Il trouve le camp de* Dachau d'une « franche sévérité ». Il professe ouvertement le national-socialisme et le fascisme, que le P.P.F., *auquel il* adhère en 1936, se garde de revendiquer.

Sous l'occupation, cela devient du délire. Il se prend pour le Führer, se réjouit de la « punition » infligée à la France, fréquente assidûment l'ambassade d'Allemagne dès août 1940, et jusqu'en juillet 1944. Il y discute d'un parti unique, du remplacement de Laval, et de la reparution de la N.R.F., sans apercevoir l'inélégance, pour le moins, de telles tractations.

Grâce à elles, il tire d'embarras des écrivains et des juifs. Mais son antisémitisme vaut, en intentions, celui de Darquier. Le « viking », en lui, va jusqu'à voir du tzigane chez Laval, et du métèque chez le « *marseillais* » *Maurras !*

COMME l'observe très justement Bernard Frank, *c'est sans* doute sa propre faiblesse, la femme en lui, que Drieu a baptisé juive, et qu'il traque. Alors même que sa première épouse et ses meilleurs amis, dont Berl, sont juifs !

Il n'est pas à une contradiction près, ni à une folle naïveté. Il accuse les « deux cents familles », tout en devenant l'amant de Mme Renault. Il attend 1944 pour s'apercevoir que le fascisme, dont il espérait l'instauration d'un communisme sans Moscou, n'a fait que défendre la bourgeoisie. Il ne comprend pas que celle-ci délaisse le P.P.F. dès lors que le Front populaire ne l'inquiète plus.

Bref, il se révèle un plètre politique; et que *fascine l'échec*. Son suicide est préfiguré dans la façon dont, contrairement à *quelques autres, il épouse la cause allemande jusque* dans la défaite, et accumule les raisons de se faire haïr par les *vainqueurs. Vivant après la guerre, il aurait pu finir dans la peau* d'un stalinien, et ne pas en démordre.

Cette obstination *à se perdre le distingue des opportunistes* musclés qui ont prolongé sa trajectoire du temps des aventures coloniales. *Le Soldat de l'ordre* qu'un roman, paru ces jours-ci, présente tour à tour comme P.P.F., milicien, L.V.F., légionnaire en Indochine, barbouze anticommuniste et planteur au Paraguay ne tire sa vraisemblance et son intérêt que des recoupements avec les affaires louches de cette époque. Le personnage *n'a fait qu'obéir à une « enfance de chef »* comme l'a définitivement typée Sartre, à une revanche de fils de crémier « croix de feu » mêlé à la noblesse de *Neuilly, et à* sa passion du taylorisme...

L'ENGAGEMENT de Drieu est autrement passionnant et éclairant parce qu'il *associe les motifs les plus complexes.* Au *niveau conscient*, on trouve l'influence du milieu bourgeois d'avant 1914 et de ses penseurs politiques préférés, pour qui la fin de leur règne, menacé par la démocratie « judéo-maçonne », ne peut aboutir qu'à la mort de l'Occident. *Les Derniers Jours*, le journal rédigé en 1927 avec Berl et republié cette semaine, reprend ce discours apocalyptique, la négation des classes, et la foi utopique dans le capitalisme pour inventer une synthèse avec le communisme. C'est ce « fond incurable d'homme de droite » qui, de son propre *aveu*, poussera Drieu au « nazisme ».

Plus en profondeur, son passé de combattant l'a rendu à la fois confiant et méfiant envers la ruée dans l'action, la fusion de l'individu dans le groupe, le culte de la virilité, et la mystique du chef. A peine s'est-il jeté dans la bataille politique — « *Des actes ! Assez d'arguties !* » — *le voilà qui se réfugie* dans la création. A peine s'est-il entiché d'un meneur, « costaud » et populaire de préférence — Doriot ou autre *Homme à cheval*, — le voilà déçu (sa position préférée), et se *consolant* dans un nouveau projet amoureux ou littéraire, souvent les deux ensemble.

(Lire la suite page 26.)

la vie littéraire

Le livre et les censures

Dans son numéro deux, *la Lettre de l'édition* (117, bd Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06. Prix : 3 F) propose un dossier sur « le livre et les censures » qui énumère et analyse les différentes lois régissant le droit de publier. C'est surtout au projet de loi « Mesrine », ce texte voté par le Sénat le 27 avril, qui vise à interdire que des criminels puissent tirer profit de leur crime en en publiant le récit (lire l'article de Ph. Boucher dans *le Monde* du 13 avril), que s'en prend la feuille éditoriale. Le dossier dénonce le projet qui, « *s'il devient loi, sera, en fait, une implacable censure* ».

« *Le garde des sceaux répond à cela,* est-il écrit, *que son texte est indispensable (mais il s'est gardé d'en faire la preuve en poursuivant), que les crimes politiques ne seront pas en cause (mais nous avons vu, ces dernières années, bien des « brigands » devenir « résistants », « patriotes », et enfin honorables interlocuteurs) et qu'enfin le droit de publier restera entier (à condition que toute une chaîne de professionnels héroïques acceptent, pour cette publication, mille tracasseries et aucun avantage).*

Dans son « billet », M. Jean-Luc Pidoux-Payot, président du Syndicat national de l'édition, rappelant qu'il existe une loi qui réprime l'incitation au crime, demande : « *Fallait-il prendre le risque de l'étendre au récit d'un crime ? Et pour protéger qui ? Ces citoyens déjà si largement abreuvés par les récits de crimes, réels ou fictifs, que leur déversent quotidiennement les médias, les romans policiers et les séries télévisées ?* »

En fait, « *il s'agit bel et bien d'une atteinte nouvelle à la liberté d'expression* », écrit M. Pidoux-Payot. Il conclut : « *Les auteurs et les éditeurs entendent intervenir conjointement auprès du Parlement, du gouvernement et de l'opinion publique et mettre en garde chacun contre l'établissement d'une législation contraire à l'un des droits les plus fondamentaux de notre Constitution* ».

Joyce en 1923

Le Nouveau Commerce (cahiers 42-43, printemps-été 1979) présente un portrait de James Joyce par Djuna Barnes, qu'elle rencontra à Paris en 1923.

Il portait un gilet violet « *parcouru de têtes de biches et de chiens alternés* » que lui avait tricoté sa grand-mère. « *Nous avons parlé des femmes, sujet qui ne semble guère le retenir. Si j'osais, je dirais qu'il en a peur, mais j'ai plutôt le sentiment qu'il nourrit quelque doute sur leur existence* », écrit Djuna Barnes, dont une photographie faite par Man Ray en cette même année de 1923 nous restitue l'admirable profil.

Do it yourself...

Tuer sa femme, et s'en tirer légalement sans grand dommage ? C'est faisable. Ecoutez plutôt : Vous avez soixante-dix ans. Votre épouse préférée se prend pour un pigeon voyageur. Comment vous en débarrasser ? Simple : il faut une baignoire, un couteau solide, et deux valises. Mettez le corps du délit dans les valises, et laissez mijoter au soleil.

Vous serez arrêté. Des experts *s'intéresseront à votre cerveau.* Ils vous offriront une encéphalographie gazeuse. Puis ils se disputeront, mais peu importe, vous serez déclaré hors d'atteinte d'une sanction pénale. C'est un non-lieu, antichambre du cabanon, modèle « psy ». Ensuite, deux ans plus tard, reconnu guéri, vous pourrez vous offrir un cabanon pour pêcher à la ligne. Le tour est joué.

Se fondant sur un fait divers réel, Jean-Pierre Barou et Olivier Targowla s'interrogent, dans ces *Deux Valises à Toulon* (Mercure de France, 160 p., 42 F), sur les rapports contradictoires du judiciaire et de la psychiatrie.

Ce récit hybride hésite entre le reportage, le roman et l'article polémique. A placer sur le rayon « Bricolage », entre *l'Elevage des dindes* et *le Zen sans peine...* — C. C.

Scandale chez les Freud

Le dernier numéro de la revue *Etudes freudiennes* (avril 1979, n[os] 15-16, 156 p., 58 F) nous apporte, sous la plume alerte d'Alain de Mijolla, des informations et des documents sur un personnage peu reluisant : l'oncle de Sigmund Freud, le fameux oncle Joseph dont il est question dans *l'Interprétation des rêves.* En 1965, il fut, en effet, arrêté pour trafic de fausses monnaies et condamné à dix ans de travaux forcés. Il semblerait que les demi-frères de Sigmund, Emmanuel et Philippe, résidant alors à Manchester, aient été eux aussi impliqués dans cette affaire. Quant au propre père du futur professeur Freud, Alain de Mijolla nous apprend que, durant les trente-sept années où il vécut à Vienne, il n'exerça jamais aucune activité lucrative déclarée, ni ne paya le moindre impôt. Or, il avait une famille nombreuse qu'il entretenait fort bourgeoisement. Louche, tout cela ? Peut-être. Et certainement pas étranger à la soif de reconnaissance sociale qui servit de contrepoint à la découverte de la psychanalyse. — R. J.

Actualité de l'ethnopsychiatrie

L'ethnopsychiatrie est encore une discipline jeune, à la recherche de ses limites et de son identité. En France, Georges Devereux, Tobie Nathan et François Laplantine ont largement contribué à son développement. Aussi n'est-il guère surprenant de les retrouver tous les trois au sommaire du deuxième numéro de la revue semestrielle *Ethnopsychiatrica* (Edition la pensée sauvage : 38640 Claix), dirigée par Georges Devereux. Consacrée *à l'étude de la psychopathologie individuelle ou collective dans ses rapports avec les processus socio-culturels, Ethnopsychiatrica* entend être le lieu où s'élaborent une méthodologie et une théorie propres à l'éthnopsychiatrie. — R. J.

vient de paraître

Romans

MAURICE GENEVOIX : *la Motte rouge.* — Ce texte, paru pour la première fois en 1946 sous le titre de *Sanglar,* est publié aujourd'hui dans une version rénovée. Il s'agit de la lutte de deux amants-ennemis au plus fort des guerres de religions. (Seuil, 280 p., 42 F.)

PIERRE DALLE NOGARE : *Une journée vers le soir.* — Récit érotique et voyage au bout de l'amour écrits dans une langue de poète. (Presses de la Renaissance, 160 p., 39 F.)

JEAN-YVES DOMALIN : *Kempetai.* — En 1942, une poignée d'Occidentaux tente d'échapper aux divisions japonaises, dans la jungle de Bornéo. (Editions Alta, 222 p., 45 F.)

LOUIS PRALUS : *Mon village sous l'hiver.* — Passé, coutumes, vie quotidienne et paysans du Forez ou du Roannais racontés par un auteur qui se veut résolument régional. (En vente chez l'auteur, à Vendranges, 42590 Neulisse. 43 F franco.)

Récit

GUY SUARES : *la Mémoire oubliée.* — Au chevet de son père mourant, le narrateur assumera son mystère d'homme face à celui de l'Histoire. Préface d'Elie Wiesel. (Stock, 187 p., 45 F.)

RODOLPHE TOPFFER : *Voyage autour du Mont-Blanc.* — Le récit d'une grande randonnée dans les Alpes en 1842, où se mêlent observations, descriptions, anecdotes et humour. Illustrations. (Fayard, 302 p., 39 F.)

Légendes

HENRI GOUGAUD : *l'Arbre à soleils.* — Cent légendes du monde entier qui sont autant d'invitations au voyage, choisies et réécrites par H. Gougaud, l'auteur du *Grand Partir.* (Seuil, 384 p., 54 F.)

Contes

MARCEL BEALU : *Contes du demi-sommeil.* — Un recueil de contes dont une douzaine d'inédits, accompagné d'un commentaire d'Antonin Artaud. (Phébus, 285 p., 48 F.)

Poésie

LEOPOLD SEDAR SENGHOR : *Elégies majeures* suivi de *Dialogue sur la poésie francophone.* — Nostalgie de la femme aimée et célébration de grandes figures politiques. En postface, une conversation autour de ces poèmes avec A. Bosquet, J.-C. Renard, P. Emmanuel. (Seuil, 125 p., 38 F.)

Lettres étrangères

LEN DEIGHTON : *SS-GB.* — Le roi d'Angleterre est prisonnier à la Tour de Londres, Churchill est passé devant un peloton d'exécution... car, dans ce récit d'espionnage et d'histoire-fiction, les Allemands ont, en 1940, envahi l'Angleterre. Traduit de l'anglais par Jean Rosenthal. (Fayard, 399 p., 55 F.)

PATRICIA HIGHSMITH : *l'Epouvantail.* — Comment, en dix courts récits, basculer de l'univers banal au cauchemar. Par l'auteur du *Journal d'Edith.* Traduit de l'américain par Alain Delahaye. (Calmann-Lévy, 244 p., 43 F.)

Entretien

ANDRE STIL : *l'Optimisme librement consenti.* — Conversations d'où s'échappent des confidences, entre Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien* et l'auteur de *Dieu est un enfant.* (Stock, 334 p., 48 F.)

Histoire

MARTIN BLUMENSON : *le Réseau du musée de l'homme.* — Ce réseau a marqué les débuts de la Résistance en France. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso. (Seuil, 286 p., 54 F.)

CASAMAYOR : *Contact.* — Une réflexion, souvent insolite, sur les événements et les hommes des cinquante dernières années. (Julliard, 208 p., 42 F.)

Humour

YVAN AUDOUARD : *l'Apprenti fada.* — Avec Y. Audouard, comment réveiller en nous le « fada » qui sommeille. (Stock, 176 p., 39 F.)

Souvenirs

GEORGES AURIC : *Quand j'étais là...* — Dans le Paris foisonnant du début du siècle, les rencontres étonnantes avec les gloires du temps d'un jeune musicien qui deviendra vite célèbre. (Grasset, 222 p., 49 F.)

SIMONE SIGNORET : *Le lendemain, elle était souriante.* — Souvenirs de cinéma, de la vie quotidienne, des autres. Le ton Signoret. (Seuil, 185 p., 39 F.)

Essais

EUGENE IONESCO : *Un homme en question.* — Articles, chroniques et interviews récents : du déclin de l'Occident à la peur de la mort. (Gallimard, 220 p., 40 F.)

G. KONRAD et I. SZELENYI : *la Marche au pouvoir des intellectuels.* — Dans les pays de l'Est, les détenteurs du savoir ont supplanté les détenteurs du capital à la tête de l'Etat. Une analyse marxiste des pays socialistes traduite du hongrois par Georges Kassai et Pierre Kende. (Seuil, 255 p., 51 F.)

Autobiographie

MANES SPERBER : *Au-delà de l'oubli.* — Dernier volume de la trilogie autobiographique *Ces temps-là,* de la libération des prisons nazies en 1933 à l'aube de la carrière d'écrivain en 1948. Traduit de l'allemand par Edmond Beaujon et l'auteur. (Calmann-Lévy, 271 p., 60 F.)

en poche

PÉGUY MIS A JOUR

DES vies de Péguy écrites par ses compagnons, la plus célèbre, celle des Tharaud (1926), est charmante mais frivole. Celles de Johannet (1950) et de Challaye (1954) procèdent de partis pris inverses, Johannet ricanant du socialisme Challaye détestant le patriote. La plus ample et la mieux nourrie de textes est celle de Romain Rolland (1944), qui serait aussi la plus honnête, si celle d'Halévy (1941) ne rivalisait avec elle sur ce point.

Le scrupuleux Halévy s'y est pris à trois fois pour l'écrire. En février 1914, du vivant de Péguy, il fut un des premiers à consacrer une étude à son ami. Refondue et considérablement augmentée, l'étude devint un livre en 1918. Une vingtaine d'années après, le livre subissait de profondes transformations qui en firent la biographie dont une nouvelle édition sort aujourd'hui en « poche ».

Edition qui est au fond une quatrième mouture. Selon les règles de la collection « Pluriel », le texte de 1941, sans être modifié, a été en effet enrichi par une préface du professeur Robert Debré sur les amitiés de Péguy. Il a surtout été complété par un appareil de notes d'Eric Cahm. O miracle, ces notes ne se contentent pas d'offrir une vaste mise à jour. Elles regorgent de textes peu ou pas connus de Péguy et constituent une véritable anthologie.

Ce volume illustre l'ambition qu'a la collection « Pluriel » de fournir pour un prix modique des ouvrages de référence, instruments de travail autant que lectures agréables.

JEAN BASTAIRE.

★ **PEGUY ET LES CAHIERS DE LA QUINZAINE**, de Daniel Halévy. Collection « Pluriel ». Le Livre de Poche, 543 p., 17,50 F.

● PARMI LES RÉÉDITIONS : les romans de Nabokov, *la Vraie Vie de Sebastian Knight* (Folio) et d'Yves Simon : *l'Homme arc-en-ciel* (Le livre de poche) ; un volume réunissant les écrits de Lewis Carroll sur Alice : *Tout Alice* (Garnier-Flammarion ; traduction par Henri Parisot ; chronologie, préface et bibliographie par Jean-Jacques Mayoux).

en bref

● **LE GRAND PRIX DES LECTRICES DE « ELLE »** a été décerné à Jeanne Bourin pour son roman historique « la Chambre des dames » (la Table ronde) et Ania Francos pour son « document » intitulé « Il était des femmes dans la Résistance » (Stock).

● **LES PRIX ANTONIN-ARTAUD, ILARIE-VORONCA ET CLAUDE-SERNET** ont été attribués au cours des Journées de poésie de Rodez. Le prix Antonin-Artaud a été décerné à Roland Reutenauer, pour « Demain les fourches » (Rougerie) ; le prix Ilarie-Voronca à Georges Cathalo, pour « Salves » (qui sera publié par l'éditeur Jean Subervie) et le prix Claude-Sernet a été attribué au Bruxellois Fernand Verhesen, pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la parution aux Editions du Cormier de son recueil intitulé « les Clartés mitoyennes ».

● **LE CLUB DE LA PRESSE DE NANCY** organise les 15 et 16 juin une manifestation « Nancy, le livre sur la place » qui va réunir, quarante-huit heures durant, des noms célèbres de la littérature sous la houlette de huit membres de l'Académie Goncourt.

● **L'UNION DES ARTISTES ET ECRIVAINS ET LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE** organisent, lundi 18 et lundi 25 juin, de 20 heures à 21 h. 45, 35, avenue Franklin-Roosevelt, des soirées — qui deviendront hebdomadaires en octobre — permettant aux créateurs de l'esprit de confronter leurs expériences et de soumettre leurs œuvres au public. On s'y entretiendra avec des poètes (dont Jean-Claude Renard et Jean Rousselot), des écrivains (dont Alfred Sauvy et Emmanuel Le Roy Ladurie, professeurs au Collège de France), des peintres, des compositeurs de musique, des personnalités du cinéma, des auteurs de chanson, et leurs œuvres seront interprétées. (Réservation des places : appeler le 942-14-60 entre 11 heures et 13 heures, samedi et dimanche inclus.)

● **LE CONSEIL GENERAL DE L'ALLIER** décerne chaque année le **PRIX EMILE-GUILLAUMIN**, d'un montant de 2 500 F, à l'auteur soit d'une œuvre consacrée à Emile Guillaumin, soit à la condition paysanne et au monde rural, une priorité étant accordée aux ouvrages sur le Bourbonnais. Peuvent concourir les essais, Mémoires ou romans à caractère littéraire, sociologique ou historique, édités ou rédigés le 1er juillet de l'année précédente. Les candidatures, accompagnées de trois exemplaires, éditées ou dactylographiées, doivent parvenir avant le 1er juillet, au secrétariat du conseil général, préfecture de l'Allier, 03016 Moulins.

● **RECTIFICATIF.** — Trois lignes ont sauté dans le troisième paragraphe de l'article de Philippe de Saint-Robert sur le livre de Pierre Bourgeade « la France à l'abattoir » (« le Monde » du 8 juin). Il fallait lire : « Cela signifie-t-il que la gauche redécouvre enfin la nation ? Cette vieille idée révolutionnaire, récupérée par la droite au début de ce siècle, et aujourd'hui trahie (comme l'avait prédit Barrès) par les héritiers de cette droite redevenue ultramontaine, va-t-elle revivre à gauche ? »

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. GEORGES DUMÉZIL

Une colossale synthèse

Il fallait sans doute une consécration académique — une double consécration, puisque M. Georges Dumézil était déjà membre de l'Institut, — et le retentissement des paroles échangées sous la Coupole pour que la portée d'une œuvre exceptionnelle apparût tout entière au grand public. Il fallait également que cette colossale synthèse d'un accès malaisé fût mise en lumière par un des pairs du « récipiendaire », qui ne doivent pas être extrêmement nombreux à de telles hauteurs. Par bonheur, M. Claude Lévi-Strauss, son émule dans un domaine voisin, était à même de prendre la mesure de l'auteur de Mythe et épopée*, d'apprécier sa fabuleuse érudition de polyglotte maniant trente ou quarante langues, ses connaissances universelles et aussi la rigueur et l'originalité de sa méthode. Grâce à elle, l'historien, le philosophe des religions a pu résoudre maintes énigmes et enfin trouver la grille qui permet de décrypter l'amalgame confus des vieilles croyances, des traditions indo-européennes qui sont notre héritage commun et ont, dans les profondeurs, gouverné notre passé.*

Leur action future peut encore se manifester. M. Lévi-Strauss a souligné les vues prophétiques énoncées dans certaines conclusions de M. Dumézil. Avant la dernière guerre, par exemple, ne notait-il pas la résurgence des idéologies mythiques de l'Allemagne ? Et d'évoquer aujourd'hui le déferlement d'autres vagues de fond. On pense à l'Iran et au Sud-Est asiatique. — J.-M. D.

Le discours du récipiendaire

MESSIEURS,

DANS les arts, dans les lettres, un homme peut vous présenter une œuvre en disant qu'elle est vraiment sienne et inscrire à son compte votre bienveillance. Il n'en est pas de même dans nos études, dans nos fouilles, où chacun, à son heure, prolonge de quelques mètres la tranchée ouverte par d'autres, avec des outils que d'autres ont apprivoisés, et puis s'en va, transmettant la consigne. En vous disant ma gratitude, j'éprouve donc le besoin de proclamer que je ne suis qu'une unité, un numéro matricule, dans un défilé d'ouvriers qui passe devant votre compagnie depuis cent cinquante ans. A la fin du dernier siècle, plus modeste ou plus sage, Michel Bréal n'a pas brigué vos suffrages, ni Marcel Granet entre les deux guerres, ni, après la seconde, Emile Benveniste, ni d'autres, qui ont publié leurs découvertes dans une langue admirable. Peut-être m'auraient-ils même blâmé de paraître ainsi sortir de la colonne. Telle n'est pas mon intention. Je veux au contraire étendre l'honneur que vous me faites à tous ceux dont je suis un des relais, comme déjà aux cadets qui viennent de prendre la route. Ainsi sauvé de l'insignifiance personnelle par cette double solidarité, c'est d'un cœur moins inquiet que je fais halte sur la quarantième chaise de votre auberge de longue vie.

Plutôt que de louer quelques-uns des membres de cette sorte de quarantième dynastie à laquelle je me trouve attaché, je ferai d'abord ce soir entendre un nom qui ne lui appartient pas, puisqu'il a illustré la troisième, mais qui m'est plus proche que ceux de Destutt de Tracy, de Cabanis, de Guizot, de Marcelin Berthelot même. Roger Caillois a été devant vous l'une de mes cautions, il était chez moi, avec vous, lors de ma fête d'automne. Avant cette fête de printemps tardif, il nous a quittés, jeune, riche de projets, et je pense, au moment de mâchonner ma première ration d'ambroisie, à ce proverbe des cavaliers du Caucase du Nord : « *On a vu plus d'un vieux cheval manger son avoine dans la peau d'un poulain.* » A vingt ans, Caillois avait été l'un de mes premiers étudiants à l'Ecole des hautes études et nous nous étions étroitement liés. Nos voies avaient ensuite divergé. Il croyait de moins en moins à l'utilité de mon enquête, à la possibilité même des sciences de l'homme, et concentrait son approbation sur ce qui, coupé du reste, ne m'intéresse guère, le style. De mon côté, je me résignais mal à le voir réserver à son ennemie d'enfance, la pure littérature, un talent dont j'avais vu d'autres effets dans sa studieuse adolescence. Mais ce désaccord fleurissait dans l'estime et l'affection. Nous pouvions tout nous dire sans nous blesser, ce qui est un bon signalement de l'état d'amitié.

« Je ne suis pas amusant »

JE n'ai pas rencontré Jacques Chastenet, avec lequel pourtant, depuis six mois, grâce à son œuvre, je vis dans une cordiale familiarité. J'ai l'impression que je me serais entendu, après un court dressage, avec cet homme d'esprit et d'expérience, clairvoyant et courtois — encore qu'il m'ait donné, pendant mes journées de candidature, deux petites angoisses dont je me serais bien passé. Vers la fin de son livre de souvenirs, *Quatre fois vingt ans*, il porte un regard, qui est aussi un jugement, sur sa vie dans deux académies. Nous sommes autour de 1970. Il a donc vingt-trois années d'usage dans l'une et quatorze dans la vôtre :

« Je continue d'écrire, dit-il, et je fréquente régulièrement l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que l'Académie française. La première est peut-être plus rigoureusement composée que la seconde, et tous ses membres méritent sans aucun doute d'en faire partie. Mais la seconde est plus amusante. »

Vous imaginez ma perplexité et mon scrupule. Mon entrée parmi vous va-t-elle fortifier le parti des méritants ou la faction des intrus ? L'élection même a-t-elle été obtenue par la prédominance des uns ou par la coalition des autres ? Et il y a plus grave. Quatre fois vingt ans de fréquentation de moi-même m'ont appris que je ne suis pas amusant : de quel droit m'introduire dans une société dont la caractéristique est de l'être, même si le contexte paraît réduire votre amusement collectif du jeudi à la confection d'un petit lexique ? La lecture de vos livres, les visites que je vous ai faites m'ont rassuré sur vos mérites et vos agréments. Mais les miens ? La pratique seule vous éclairera. Du moins puis-je vous promettre d'être un confrère naïf et appliqué.

« Le coup le plus dur »...

IL est, dans la vie d'un homme, de rares moments où il se simplifie et, par là même, amplifie les traits essentiels de sa nature : un grand malheur, un grand bonheur, une de ces rencontres qui sont comme un appel, ou bien, soudainement, le face-à-face avec un destin très probable. Une confidence de Jacques Chastenet le découvre dans une de ces scènes révélatrices. C'est au printemps de 1917, au moment de la lourde et vaine offensive engagée dans les monts de Champagne par le généralissime qui a été substitué au général Joffre. Chastenet, âgé de vingt-quatre ans, est sous-lieutenant dans une batterie d'artillerie lourde.

« L'offensive commence le 12 avril, écrit-il, gênée dès le début par le mauvais temps. Je me vois chargé d'une mission de liaison avec la brigade coloniale qui a pris position à quelques kilomètres en avant de nous.

» Un jour, en m'y rendant, je me vois soudain entouré par un véritable déluge d'obus ennemis. Je n'ai que le temps de me réfugier au fond d'un trou assez profond qui vient d'être creusé par un de ces obus. Heureusement, j'ai dans ma poche le dernier numéro de l'hebdomadaire humoristique *Punch*, auquel je suis abonné et qui m'amuse beaucoup (...). Est-ce inconscience ? En tout cas, je suis certain d'avoir ri fortement en attendant que le bombardement cesse et que je puisse reprendre ma route sans, par miracle, avoir été touché. »

Quiconque s'est trouvé, en 1917 ou en 1918, en rase campagne, tout seul, sous une descente conjointe d'obus de 105 et de 210 millimètres — ces deux calibres intervenaient souvent en symbiose — mesure la singularité du tableau. J'ai connu des officiers téméraires sous le feu. Aucun n'aurait pensé à tirer de sa poche une réserve de drôleries, ne se serait absorbé dans cette lecture au point d'opposer les éclats de son rire à ceux des explosions. Par la suite, dans sa longue carrière d'homme et de citoyen, Chastenet ne s'est plus trouvé sous de tels bombardements, mais les moments graves ne lui ont pas manqué : il a toujours bénéficié de cette faculté de dédoublement contrôlé, vivant intensément, courageusement dans l'heure qui passe, participant à l'événement, et pourtant prenant ses distances avec l'événement, l'heure, la vie. Acteur ou victime, il a toujours froidement observé ses partenaires, avec ces échappées vers l'ironie que la pratique habituelle de la lucidité laisse ouvertes dans les décors les plus dramatiques.

Le coup le plus dur, le plus inattendu sera, après la libération, la suppression du grand journal qu'il avait dirigé loyalement pendant près de deux lustres et, pendant les derniers mois, dans des circonstances difficiles. Il sera froissé, certes, et s'occupera, pour lui-même et pour ses collaborateurs, de faire reconnaître la vérité. Mais ce sera surtout pour lui une expérience, qu'il analysera, cette fois sans rire, en familier de Tacite et de Plutarque, et bien vite il pensera à autre chose, il servira ailleurs. On se plaît à le ranger au côté de ses illustres aînés de Gascogne, le châtelain de Montaigne, au milieu de ce qu'il appelait « la tracasserie publique », le châtelain de La Brède, dont une heure de lecture dissipait les chagrins. De son compatriote périgourdin aussi, Fénelon, qui accueillit avec une sereine dignité la victoire de Bossuet.

Cette disposition me semble expliquer une apparence qui embarrasse d'abord le biographe : la discontinuité dans les rôles que Jacques Chastenet a choisi de tenir pendant trois fois vingt ans. Les fées les plus généreuses sont présentes à sa naissance : intelligent, travailleur, servi par une mémoire épongeuse, bien fait de corps comme d'esprit, il mûrit précocement dans un cercle cultivé où il reçoit l'attention d'hommes éminents dans la littérature, l'art, la politique. Il goûte le spectacle des puissants et n'a pas à les solliciter. Il fait de bonnes études dans un des bons lycées de Paris, puis, suivant la voie ordinaire des garçons de son milieu, il oriente ses études supérieures vers la faculté de droit et l'Ecole des sciences politiques. La guerre le surprend à vingt et un ans, et il s'y conduit bien, comme en témoignent les marques d'honneur accumulées.

Au sortir de l'initiation guerrière, il est libre de choisir entre les concours réservés sinon fermés, où les qualités d'éducation, de présentation, de charme même, pesaient autant que des valeurs plus profondes. Il a ce qu'il faut pour entrer au Quai d'Orsay et, dès ce premier pas, viser la plus haute fin de carrière ; ou bien à l'inspection des finances, avec l'éventail d'avenues dorées qu'elle déploie après quelques années de relative austérité. La situation de son père, un enracinement solide et honorable dans la province de sa famille lui permettent aussi bien d'envisager l'action politique. Il peut tout faire. Que va-t-il faire ? Eh bien, messieurs, il fera un peu de tout. Il goûtera pour des temps limités à toutes les friandises que la vie lui a préparées, il en fera des combinaisons savoureuses et provisoires.

Codirecteur du « Temps »

C'EST à l'inspection des finances, dit-il, qu'allait sa première préférence, mais c'est le grand concours du Quai d'Orsay qui l'appelle et, dès 1919, le transforme en attaché d'ambassade, dès 1920 en secrétaire, un secrétaire qui d'emblée reçoit les missions les plus intéressantes : en 1920 et 1921, à Mayence, auprès du commissaire français Tirard, il assure le secrétariat de la Haute Commission interalliée des territoires rhénans. De 1921 à 1924, à Paris, il est secrétaire adjoint de la Conférence des ambassadeurs. On lui propose déjà le Vatican. Quelle enviable ouverture ! Il y renonce et restera, sur ses éclats de service public, secrétaire d'ambassade honoraire. Que s'est-il passé ?

En 1924, la conjonction d'amitiés anciennes et de nouvelles relations a mis à sa portée une tout autre entreprise, qui l'a séduit, ranimant un ancien rêve financier, économique : il prend la tête de la banque que fondent à ce moment les Houillères de France et, dans ce poste, il met en œuvre les mêmes qualités et en développe quelques autres, en sorte que sa carrière de banquier est prometteuse. Mais, de l'action diplomatique en apparence abandonnée, il a imaginé une forme latérale, indépendante, dont on saura plus tard qu'elle prépare une seconde mutation : il rédige la chronique de politique étrangère dans *l'Opinion*, puis dans la *Revue politique et parlementaire*.

La mutation ne tarde pas : en 1931, il quitte le gouvernement de sa banque et, avec Emile Mireaux, reçoit celui d'un des quotidiens les plus importants et les plus originaux de l'époque, *le Temps*. Il y dirige la politique étrangère qu'il expose et commente dans le célèbre bulletin non signé qui, traditionnellement, ouvre chaque numéro. A ce titre, il tient dans la chose publique une place qui, pour n'être pas officielle, n'en est pas moins lourde de responsabilités et lui assure une considération internationale. Les ministres anglais, les inquiétantes équipes qui s'agitent au-delà du Rhin et des Alpes lui sont accessibles. Hitler, Mussolini s'expliquent devant lui, pour lui. A tout cela il consacre ses dons intellectuels, administrés dans une parfaite conscience professionnelle. Un de ses collaborateurs, un vétéran du journalisme mondain, Simon Arbellot, a donné de lui, pour cette époque, une image vivante, dans laquelle il se reconnaissait :

« Jacques Chastenet [...] avait la courtoisie un peu précieuse qui est la marque de la maison du Quai d'Orsay. Avec une pointe de nervosité, Mireaux m'impressionnait : Chastenet, lui, me séduisait. Il avait une façon de réagir, de se cabrer, de dire « non » aux importuns, qui en faisait un chef. Mais quand une idée, une suggestion lui paraissait profitable au journal et conforme à son esprit, il n'avait alors de cesse de la faire aboutir. »

Deux jours trop tard

AVEC les malheurs de 1940 s'ouvre la seule période de sa vie où il ne sera pas pleinement maître de son destin. Chef, il se replie avec ses collaborateurs en zone non occupée et, pendant deux ans, sur les presses du *Progrès de Lyon*, dans ce que les circonstances et les hommes lui laissent de liberté — et ils lui en laisseront de moins en moins — il aide les Français du Centre et du Midi à vivre et à espérer. En 1942, quand la zone dite libre est envahie, il arrête la publication du journal et fait demander à Alger par Jean Moulin — nous tenons ce trait important du secrétaire de Jean Moulin, M. Daniel Cordier, qui en parlera plus longuement dans un livre prochain — que l'équipe du *Temps*, c'est-à-dire lui-même avec six rédacteurs, soit enlevée par avion et puisse mettre au service de la France combattante un organe toujours prestigieux. Mais le gouvernement provisoire a d'autres vues politiques et fait répondre qu'il souhaite recevoir une équipe d'un autre type, un journaliste par journal, associant ainsi dans les départements d'Afrique du Nord toutes les voix qui viennent de se taire en France. Solidaire de ses collaborateurs, Jacques Chastenet reste donc à Lyon, muet, mais non pas inactif.

A la libération, comme tous les journaux qui avaient continué de paraître après le désastre, *le Temps* se vit demander des comptes et fut vite innocenté par une sentence qui, écrit Chastenet, valait une citation. Mais, à ce moment, les décisions étaient prises dans une certaine confusion, par des autorités concurrentes, de droit et de fait. Justifié par les unes, le vieux *Temps* d'Adrien Hébrard n'en fut pas moins frappé d'interdiction par d'autres, en vertu d'un critère mécaniquement appliqué : il s'était sabordé, comme on disait alors, deux jours trop tard. Mais déjà, ayant donné son fils aîné à l'armée de Lattre en marche vers le Danube, Jacques Chastenet a repris lui-même l'uniforme : capitaine de réserve, il prête sa grande connaissance de l'Angleterre et des Anglais à la mission militaire française d'Egypte.

Il a cinquante-deux ans. Il a successivement imposé son nom dans trois des carrières auxquelles il avait pu rêver rue Saint-Guillaume — diplomate, financier, journaliste — ne laissant de côté, ne refusant, et cela dès avant la guerre, que la quatrième, la carrière politique directe, parlementaire, qui s'était aussi offerte, mais pour laquelle il n'avait pas de goût. C'est ici, messieurs, je vous le disais en annonçant cette vue rapide d'un demi-siècle plein d'événements, c'est ici qu'est son paradoxe. Chastenet a commencé superbement trois vies publiques et n'a persévéré dans aucune. Transposée dans d'autres circonstances, la scène guerrière du trou d'obus et du journal anglais nous aide à comprendre : il ne s'est jamais laissé envelopper tout entier par l'occasion ni par le rôle. Certes, il se consacrait aux tâches qu'il avait assumées ; il n'en était ni dupe ni prisonnier. L'unité de son existence est à un autre niveau : elle est dans l'exercice, dans le progrès d'un style personnel de sagesse, non pas d'une sagesse extraite du monde comme celle de Montaigne, mondaine, au contraire, et active, et heureuse d'agir, mais plus encore curieuse et libre sous les costumes qui l'habillent, s'éprouvant et se confirmant par leur succession même.

Raisonnablement traditionaliste

DANS cette recette de sagesse, à en juger par sa vie, son œuvre et ses mémoires, la métaphysique n'intervient guère ni la religion. Elevé dans la foi catholique, il s'en était détaché doucement, très jeune et sans crise, et ne déclarait agnostique. Ses livres le montrent ironique, voltairien même, devant les passions et les excès qui opposent cruellement papistes et réformés d'Angleterre au temps d'Elisabeth, aussi bien que devant l'anticléricalisme des uns et l'entêtement des autres, en France, au début de notre siècle. Néanmoins, avant d'entrer dans sa nuit, à quatre-vingt-cinq ans, il eut avec le prêtre de son choix une conversation, davantage probablement, dont le secret a été gardé. Chose étrange, le second concile du Vatican avait irrité cet agnostique : il y voyait comme une infidélité, un mouvement vers le calvinisme (l'expression est de lui), et, puisque le latin perdait de son pouvoir séculaire dans l'Eglise romaine, il se sentait attiré par la magnificence des chants et la somptueuse liturgie de la cathédrale russe.

Cette remarque vaut pour l'ensemble de ses opinions : il était naturellement et raisonnablement traditionaliste, mais d'une tradition familiale qui portait en elle, comme principal ressort, le respect de la liberté, et donc la tolérance. Dans ses livres d'histoire contemporaine, il est équitable, ouvert, devant les conduites politiques autres que la sienne. Il parle avec affection de Jaurès, que d'ailleurs son père admirait. S'il se montre fréquemment sévère, mordant même, dans son appréciation des hommes, c'est à d'autres points de vue ; il signale ici une insuffisance intellectuelle, là une faiblesse domestique, ou simplement l'inélégance, car il attache un grand prix à cette forme de comportement qui ne se laisse pas mettre en recette, mais dont l'absence saute désagréablement aux yeux : la distinction. Les êtres qu'il rencontre se classent immédiatement d'un côté ou de l'autre de la césure. Même en campagne, près du front, lors de l'offensive franco-anglaise sur la Somme, en juillet 1916 :

« Comme nous sommes en liaison avec l'armée britannique, dit-il, j'ai mainte occasion de voir ses officiers dont la tenue est impeccable, les bottes jaunes bien cirées et les buffleteries de cuir contrastent avec la fréquente vulgarité de nos officiers, et la disparité de leurs uniformes. »

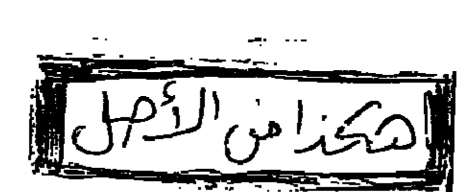
Une désinvolte amazone

D'UN homme, dont il fut le collaborateur dans un de ses premiers postes, il écrit :

« Très travailleur, très appliqué, très lucide, connaissant à fond les problèmes financiers de l'heure, c'est un excellent organisateur, mais ce n'est pas un seigneur. Sa faiblesse est de vouloir en paraître un. »

A l'inverse, la plus triviale des nécessités l'enchante quand elle est satisfaite avec panache.

(Lire la suite page 22.)



LE DISCOURS DE M. GEORGES DUMÉZIL



M. Georges Dumézil (Dessin de Marek Rudnicki.)

(Suite de la page 21.)

Tout jeune encore, il lui arriva d'être initié dans de flatteuses conditions à l'art de la chasse à courre. Il note :

« Le maître d'équipage est la vieille duchesse d'Uzès, qui, à quatre-vingts ans, met encore son cheval au galop et qui, lorsqu'elle en éprouve le besoin, l'arrête, en descend et se soulage quasi publiquement. »

Entre le bon fonctionnaire maladroit et la désinvolture amazone, on voit où va son cœur.

Une autre maîtresse qualité de sa nature, bien conforme aux grands modèles bordelais, est la domination de l'intelligence sur une sensibilité qu'il réservait sans doute à son profond bonheur privé et à la culture d'amitiés fidèles. Sa curiosité sans somnolence, l'appétit de comprendre et la faculté d'analyser, une pente irrésistible à reconnaître l'ordre et la perspective, l'ont, dans toute sa vie publique comme dans ses écrits, abrité des emportements irréfléchis. Il en est ainsi de ses réactions de patriote. Dès 1914 il se rend compte que, quelle qu'en soit l'issue, la guerre qui commence affaiblira notre pays, empoisonnera notre civilisation. Partisan d'une riposte énergique en 1936 lors de l'entrée soudaine de l'avant-garde de Hitler en Rhénanie, il conseille au contraire de louvoyer en 1938 parce qu'il sait que notre impréparation rend déjà la défaite trop probable et qu'il ne nous reste à ses yeux qu'à espérer contre toute vraisemblance que Hitler nous laissera un répit suffisant pour nous armer, qui sait même, pour susciter un *Carnot* ou un *Clemenceau*.

Une vocation tardive

APRES cette approche de son caractère, suivons-le dans la seconde partie de sa vie, celle, messieurs, que vous avez consacrée quand, en 1956, vous l'avez choisi pour succéder à un grand serviteur de l'Etat, au digne émule de Colbert et de Vergennes, l'amiral Lacaze. Ce sont les mérites de Jacques Chastenet, écrivain, historien, que vous avez reconnus.

Si nous voyons bien après coup que ses premières études, fécondées dans ses établissements successifs, le vouaient à l'écriture, *lui-même ne prit garde* à cet appel qu'après avoir dépassé la quarantaine. Mais très vite, dès le lendemain de la guerre, il allait tout lui subordonner. Disons tout de suite que cette vocation tardive ne lui imposa pas, comme il arrive, de sacrifices, pas même de retraite. Au contraire, le bruit, renouvelé presque chaque année, que faisaient ses écrits, joint à la notoriété durable que *lui avait déjà acquise la* direction du *Temps*, lui ouvrirent facilement, à tout moment, les portes qui l'intéressèrent. Non seulement celles de deux Académies, mais celles aussi de beaucoup de sociétés, d'organisations scientifiques et économiques, nationales et internationales, dont plusieurs firent de lui *leur* président ou leur vice-président. L'Assemblée de l'Union française, créée en 1952, comprenait un certain nombre de membres désignés par le Conseil de la République, l'ancien Sénat. Il exprima le souhait d'en être et, sans contestation, fut satisfait. Il allait y siéger pendant six ans, jusqu'à la suppression de cet organe au statut mal défini, qui constituait du moins un club utile où les notables de la métropole rencontraient l'élite intellectuelle de ce qu'on devait bientôt se déshabituer, lentement de part et d'autre, d'appeler la France d'outre-mer.

A cette charge il apporta *son* expérience et sa réflexion, mais il en reçut aussi beaucoup, ne serait-ce que de nombreuses missions, à travers tous les continents, à l'âge où randonnées et périples sont, pour l'esprit plus que pour le corps, des canaux de jouvence. Jointes à d'autres missions que lui donnaient, sur un simple signe, le ministère des affaires étrangères ou l'alliance française, ces courses, cette disponibilité, auraient suffi à occuper *sa vie, en sorte que ses achèvements* littéraires, conduits parallèlement, paraissent tenir de la merveille par leur nombre et leur qualité.

Un historien sans système

IL y a bien des manières d'être historien et les tenants des unes et des autres ne renonceront pas de sitôt à l'exercice assez vain d'en comparer les avantages. Toutes sont bonnes, y *compris* la *manière romancée*, à condition qu'elle s'avoue pour telle. Presque à chaque génération, une école énonce une doctrine, propose une réforme, sans toujours s'aviser qu'Augustin *Thierry* ou *Mignet*, *Michelet* ou Taine les avaient déjà formulées, ou même le conservateur Guizot, ange gardien de la profession dans ce quarantième fauteuil. N'étant pas, comme on dit depuis peu, enseignant, et enseignant responsable, Chastenet ne s'est pas embarrassé de débats doctrinaux, de questions de principe.

Quelle est selon lui, dans les *événements*, la part des individus ? Il constate simplement, comme une évidence, qu'elle est souvent décisive. Dans le cours des affaires du monde, à quoi revient *la* primauté, à *l'idée*, à *la* passion, au besoin ? A tous les trois, tour à tour ou inextricablement confondus, pense-t-il, et il regarde chacun de ces coursiers platoniciens comme également capable, selon les circonstances, d'entraîner tout l'attelage et d'emporter les nations depuis une ligne de départ généralement incertaine jusqu'à l'inévitable catastrophe. Il a donc composé beaucoup de biographies, mais, derrière l'homme, en toile de fond, comme il dit volontiers, il a peint la civilisation, la politique d'une époque : avec Elisabeth, par exemple, l'Angleterre des seigneurs encore féodaux et des communes exigeantes, en proie aux fanatiques et aux ambitieux, équilibrée pourtant et même poussée vers un *siècle de gloire par l'intelligence et la* finesse d'une femme faible, à qui la conscience de ses devoirs tient lieu de grâce d'état. Pour d'autres livres, c'est l'époque qui impose le titre, mais alors *des portraits*, des *épisodes pittoresques* les animent à chaque page.

Dans cette œuvre abondante, le choix des sujets propose au commentateur une division simple.

Une trilogie non préméditée

APPARAIT d'abord une trilogie non préméditée, où il semble que l'auteur met son nouvel art à l'épreuve. Il est à Lyon. Hitler, défait *dans le ciel entre Calais et Londres*, s'obstine dans son rêve et bientôt s'embourbera en Russie. En attendant, il se donne la jouissance de tyranniser l'Europe, tandis que l'Angleterre pré*serve l'Afrique et organise le mystère* de ses côtes pour accueillir le renfort américain. Comment l'historien philosophe n'eût-il pas évoqué la dernière tentative du même genre ? Coup *sur coup* il *publie, en 1941*, le *livre sur* le second *William Pitt*, ce Churchill d'il y a trois demi-siècles, dont il a eu l'idée dans la demi-oisiveté de la drôle de guerre ; en 1943, le livre *sur Godoy, c'est-à-dire*, à *travers le cheminement* d'un parvenu, le tableau d'une Espagne que la médiocrité de son roi, les contradictions du Prince de la Paix, livrent à l'Empereur, mais qui, par sa résis*tance populaire, contribue* puissamment à le ruiner ; en 1945 enfin la biographie d'une tout autre sorte d'homme nouveau, l'Anglais d'Irlande né la même année que Bonaparte, Wesley, devenu Wellesley, puis vicomte Wellington, puis duc de Wellington, vainqueur des campagnes d'Espagne et de Belgique, mais plus encore homme *d'Etat* et grand citoyen.

Nulle part, bien entendu, n'est esquissée, suggérée une comparaison, qui eût été inconvenante, entre Napoléon et Hitler, rien qui ressemble au fameux parallèle que Guizot avait établi dans un cours de Sorbonne, treize ans après Waterloo, entre les causes de l'échec de Charlemagne et les causes de l'échec de Napoléon. Mais la vision inspira*trice* est celle-là : la permanence des données de la géographie commande le même jeu tragique entre le continent, aisément comestible de l'intérieur, ses péninsules déjà plus indigestes et, toute proche, placée comme pour un supplice de Tantale, l'île inaccessible — pour la dernière fois peut-être de l'histoire. De ces trois essais, ma préférence reste au *Godoy*, le premier des ouvrages de Chastenet que j'ai lus. La complexité habilement dénouée de tant d'intérêts, le roman d'un Julien Sorel greffé sur l'épuisement d'une dynastie, Goya surtout, transfigurant l'atroce et le médiocre, en font un livre attachant, coloré et profond.

Le succès de ces biographies et le *plaisir qu'il avait eu à les composer* ne laissaient plus de liberté à leur auteur : il s'était fait historien, historien il devait rester. Et sur deux vastes champs.

L'ossature des événements

BIEN avant les événements de 1940, dès sa jeunesse, l'Angleterre l'avait fasciné, aussi bien par les vicissitudes originales de son histoire que par ses institutions, par cette Constitution dont une connivence générale affirme l'existence, mais préserve et exploite l'imprécision. De cet intérêt sont sortis, en 1946, une belle étude sur *Le Parlement d'Angleterre*, qui certes ne prétendait pas inspirer nos constituants d'alors, mais les avertissait de la fausseté de certains arguments analogiques ; puis, distribués sur vingt ans à partir de 1947, *Le siècle de Victoria*, *Elisabeth Ire*, *Winston Churchill*, *La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria*, et, enfin, après tant de changements en si peu d'années, le nouveau bilan de 1965, *L'Angleterre d'aujourd'hui*.

A l'exception de deux, ces livres traitent donc de sujets anciens, où Chastenet rencontrait d'illustres prédécesseurs en langue anglaise, mais aussi en langue française, et même en langue allemande avec Emil Ludwig, tardif et sévère chevalier servant de Marie Stuart. Son service en est-il déprécié ? Certainement non. La reprise fréquente, presque périodique, des matières historiques les plus importantes est légitime et nécessaire. Une époque lointaine, une haute figure, analysée en 1920 ou analysée en 1950, n'ont ni même formule ni même saveur, et les bons historiens ne s'y répètent pas plus que ne font les bons peintres quand ils se lèguent de siècle en siècle des scènes traditionnelles.

La vaste expérience que Chastenet avait acquise des hommes publics, des mouvements économiques, des méthodes de la diplomatie, le mettaient à même de percevoir l'ossature des événements, ce plan sans finalité, ce bilan de données profondes dont les contemporains n'ont pas toujours conscience et qui pourtant décide du succès ou de la perte de leurs entreprises. *Elisabeth Ire*, qui, dans cette œuvre, reste l'un de mes favoris, est caractéristique à cet égard : entre la reine de Londres, sa prisonnière écossaise, l'Escurial et la cour des Valois, se déve*loppe un brutal et subtil jeu à quatre* dont nous avons l'agréable illusion de comprendre à chaque instant la nécessité, tempérée toutefois par le talent d'un amiral et le souffle des vents.

L'autre partie de l'œuvre de Chastenet est bien différente de nature, de ton même. Le narrateur y est en même temps, pour une part, témoin. Elle s'ouvre en 1948 par la biographie de *Raymond Poincaré*, un *homme* envers qui notre auteur s'exerce et le plus souvent réussit à être juste, malgré une évidente absence d'affinité. L'année suivante produit un chef-d'œuvre, *La France de M. Fallières*. De 1950 à 1963, paraissent les sept volumes de l'*Histoire de la Troisième République*, continués en 1970 par l'étude où, pour la première fois dans cette série, des noms propres fournissent un titre, *De Pétain à De Gaulle, 1940-1944*. Le tout est repris la même année en neuf volumes sous le titre commun *Cent ans de République* et se trouve éclairé, on pourrait dire glosé, par le curieux livre de souvenirs personnels, intitulé avec coquetterie *Quatre fois vingt ans, 1893-1973*. Une vie de *Gambetta*, pour laquelle des lettres inédites purent être utilisées, vient s'articuler en *1969* à ce débit régulier de chroniques.

Les instantanés de l'histoire

LE premier mérite d'une somme si considérable est d'exister. Le *corpus* Chastenet, mal représenté, *à Paris, sur les rayons des* bibliothèques universitaires, a du moins délégué partout les sept volumes de *l'Histoire de la IIIe République* ou les neuf de *Cent ans de République* : pour les candidats à l'agrégation *comme pour le public* cultivé, cette élaboration rapide des instantanés de l'histoire est irremplaçable, grâce à l'information, à l'agilité, à la volonté d'équité *de* son auteur ; une chronologie sûre et animée est présentée par un journaliste de talent, habitué à suivre le quotidien et à le dominer sans prétendre *le fixer ne varietur*. Sa pratique du passionnant métier de chroniqueur politique ou diplomatique fait qu'il a trouvé d'emblée la forme opportune et le ton juste et lui permet d'offrir au lecteur un dossier aussi objectif que possible, utilisable par tous, sans voiler pour autant son sentiment propre de conservateur libéral, voire de gibelin.

Sur cette succession parfois vertigineuse d'aventures et d'accidents à laquelle nous avons assisté et quelque peu participé et dont les suites naturelles se développent à nos yeux, sous nos pieds, dans nos enfants, chacun forme le jugement que lui proposent sa mémoire, son humeur et sa philosophie. Les uns aussi s'attachent davantage aux épisodes, dont plusieurs furent glorieux ou généreux ; d'autres au contraire retiennent surtout l'ensemble sur une plus longue durée, et là, le bilan français, européen, ne porte pas à l'optimisme pour les temps prévisibles : en quatre ou cinq générations, à travers cent cinquante ans de guerres intestines, d'ivresses idéologiques, d'abdications collectives, nos aïeux, nos pères, nous-mêmes, nous avons laissé tomber de nos *mains* la direction non *seulement* du monde, mais de notre continent, si l'on ose encore appeler continent la plus déchiquetée des *protubérances* de l'Asie. Le contrôle, c'est-à-dire l'avenir, en a été remis à d'autres puissances : les empires orientaux qui hantaient les heures sombres de Nopoléon ; les Syracuse et les Sybaris géantes qui ont été placées par nos soins sur la moderne Atlantide ; nos vieux partenaires enfin des autres bords de la Méditerranée qui, de par la disposition des débris organiques dans la croûte terrestre, restaurent soudain à nos dépens, pour quelques *décennies, le système des rançons*. *A la* fin de *Quatre fois vingt ans*, tout en se défendant d'être le louangeur des temps dépassés, Chastenet médite comme pouvait faire un Sidoine Apollinaire dans le tremblement général du monde romain :

« *Le vrai*, dit-il, *est qu'une civilisation s'est dégradée qui à côté de ses grandeurs avait ses tares et qui tend maintenant à l'autodestruction.* [...] *A moins que, dans l'intervalle, les retombées atomiques ne détruisent l'humanité, une civilisation nouvelle succédera certainement à celle qui chancelle. Quand surgira-t-elle ? Au terme de quelles épreuves ? Quel sera son centre ? Quelle sera son orientation ? Quelles seront ses caractéristiques ? Il est impossible de le prédire. Ce que l'on peut toutefois espérer, c'est que, l'accélération de l'histoire aidant, la nuit médiévale ne sera pas trop longue.* »

« *La nuit médiévale...* » On est parfois tenté de contracter une histoire si décevante dans les deux vers de Raymond Queneau :

Quelques siècles plus tard, le singe [devint l'homme,

Lequel, en peu de temps, désagrégea [l'atome.

A quoi bon détailler ? se dit-on alors. Où commence d'ailleurs le détail ? Où, quand, pour qui un événement cesse-t-il d'être grand et décisif ? On pense cette fois au verset dérisoire dans lequel Jean Giraudoux a résumé la première guerre mondiale :

« *La bataille de la Marne, qui sauva la France, la bataille de Bouchavesne, qui sauva la mairie de Bouchavesne...* »

Contre l'oubli

ET pourtant *il faut que* nos *enfants* vivent en nation, c'est-à-dire se souviennent de nos souvenirs. Le passé, honnêtement conservé et médité dans ses grandeurs et dans ses faiblesses, a *défendu de la dissolution plus* d'un peuple, même asservi, même dépossédé de sa langue. Le mot latin qui désigne le moins mal ce que les Grecs nous ont fait appeler histoire est *memoria*. Quand un général romain, à la fin d'un siège, entreprenait de séduire, de faire passer dans son camp les dieux de la ville dans laquelle une nation presque vaincue plaçait son suprême espoir, il leur demandait certes, comme dans toute bataille, de jeter sur les hommes d'en face, leurs protégés jusqu'à cet instant, la peur et la panique, mais cette fois il ajoutait : l'oubli, *eique populo ciuitati metum formidinem obliuionem initiatis* (« envoyez, injectez dans ce peuple, dans cette communauté nationale, la peur, la panique, l'oubli »). Tous les oublis : l'oubli de ces dieux mêmes, qui se donnent ainsi l'apparence d'être trahis par ceux qu'en réalité ils trahissent ; l'oubli du passé, des mythes, des *exempla*, des *maiores*, l'oubli de Didon, d'Hamilcar et d'Hannibal. Les savants fonctionnaires qui découpent dans l'histoire les programmes de nos écoles et de nos concours devraient méditer cette terrible incantation d'oubli par laquelle Scipion réalisa plus durablement que par les armes l'exigence de Caton : Carthage doit être détruite.

Avant les quelques lignes que je viens de citer, Chastenet écrivait : « *La mélancolie n'a jamais conduit à rien et je ne m'y laisserai pas durablement aller.* » Au fond, quiconque s'adonne aujourd'hui aux travaux traditionnels de l'esprit vit dans une *perspective messianique* : à la manière du cardinal Bessarion, nous savons que notre Constantinople bientôt tombera et nous faisons copier fiévreusement dans les îles *encore libres de notre* mer Egée les manuscrits qui, lors d'une Renaissance à laquelle nous nous obstinons aussi à croire, ranimeront quelque part dans le monde notre Grèce et notre Byzance, je veux dire les lettres et les sciences de l'Europe. Cela suffit à nous garder une ardeur, une confiance moins *enfantines que* celles qui animaient en sens inverse, il y a cent ans, un autre des éphémères immortels du quarantième fauteuil, Marcellin Berthelot, quand, ayant réussi la première synthèse artificielle d'un corps organique, il annonçait la fermeture des abattoirs et des boucheries et, par une conséquence qui lui semblait assurée, l'adoucissement des mœurs : « *L'homme de l'an 2000 gagnera en douceur et en moralité parce qu'il cessera de vivre par le carnage et la destruction des créatures vivantes... La terre deviendra un vaste jardin.* »

Portraits de politiciens

SUIVONS le conseil de Chastenet et ne nous attardons pas dans la mélancolie qu'il repousse après l'avoir justifiée. Et, pour commencer la *fête, jouissons des réussites littéraires et* philosophiques qui garantissent à ses livres une honorable durée. Il excelle dans le portrait, dans la scène à *faire*, aussi bien que dans le *croquis satirique* et dans le jeu des fléchettes à longue portée. Au début de *la France de M. Fallières* figurent en galerie les hommes politiques qui domineront la première guerre mondiale et l'entre-deux-guerres. Deschanel, Briand, Clemenceau, Poincaré, Caillaux, Millerand. Malicieuses sans méchanceté, ces miniatures savent aussi échapper à la tentation de préformer les avenirs dans des présents encore modestes. D'autres politiques n'ont droit ensuite qu'à une mention dans le vivier des ministrables, des interchangeables : ainsi Barthou, Viviani, Doumergue, Sarraut, Steeg, Messimy, mais avec un commentaire qui est un acte de foi raisonné dans le système parlementaire :

« *Culte de l'incompétence* », proclamera le professeur Emile Faguet, et il ajoutera : « *N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où...* » Peut-être. Plusieurs de ces hommes n'en donnent pas moins une impulsion neuve aux administrations sur lesquelles ils règnent de manière éphémère et leur gestion peut se comparer très favorablement à celle des bureaucrates de carrière qui régissent alors la plupart des grands pays du continent européen. Telle est, en dépit de tous ses défauts, la vertu du régime parlementaire.

Cet appel nominal se complète par le tableau d'une autre espèce de politiciens, les « comitards », aussi importants que les ténors. C'est un véritable *Caractère*, à la manière de La Bruyère.

« Techniciens par contre et d'un domaine très particulier sont ces routiers de la politique intérieure dont l'*horizon* est *borné* par l'*enceinte* des Assemblées ou, au plus large, par les murs des salles de congrès et de comités. Manquant d'éclat, mais pourvus d'astuce et de flair, tous les détours du sérail parlementaire leur sont connus, ils savent les alliances secrètes, les intrigues souterraines, supputent les défaillances probables et prédisent, à deux voix près, les chiffres des prochains scrutins. Leur rôle, pour être cryptique, n'en est pas moins immense ; ce sont des puissances auxquelles on a volontiers recours quand il s'agit de dégager une majorité et de former, par savant dosage, un gouvernement viable. Ce type « comitard » est essentiellement radical-socialiste. Combes s'y rattache, et aussi l'austère Henri Brisson, qui, de 1906 à 1912, préside la Chambre avec une dignité d'ordonnateur des pompes funèbres. S'y rattache également Ernest Monis, bon avocat girondin, qu'un hasard fera un jour président du conseil. Et encore le successeur de Fallières à la présidence du Sénat, Antonin Dubost, surnommé le « vieux mâcheur », tant à cause de son râtelier que de sa salacité supposée. (...) Léon Bourgeois, pontife barbu et onctueux, appartient à la même espèce. Il s'en dégage pourtant par sa culture étendue. Il s'est fait une spécialité de la « solidarité » nationale et internationale. Ses amis politiques ne se lassent point de lui demander des oracles, mais ceux qu'il daigne rendre sont vagues... »

Où en sommes-nous ?

HERODOTE raconte comment, après avoir tué les mages imposteurs, et ne sachant s'ils devaient relever le trône de Perse, Darius et les autres conjurés délibérèrent sur les mérites respectifs des régimes : populaire, aristocratique, monarchique. Ils ont eu beaucoup d'imitateurs, jusqu'à Montesquieu et par-delà, et ce n'est pas ici le lieu d'ajouter une variante à cette collection rhétorique. Nous n'avons même pas à décider entre la phrase finale de l'ordre du jour lancé par Joffre après la bataille de la Marne : « La République peut être fière des soldats qu'elle a préparés », et l'amendement que Charles Maurras proposait à ce décret : « Pendant quarante-trois ans, l'Alsace-Lorraine avait été reine de France. » Nous n'avons pas non plus à examiner si de fréquents changements de régime rajeunissent ou blessent les nations.

(Lire la suite page 24.)



La réponse de M. Claude Lévi-Strauss

MONSIEUR,

CEUX qui font profession d'étudier l'homme pensent souvent avec nostalgie à des siècles passés où les créateurs étaient d'un format qui nous semble hors d'atteinte aujourd'hui : auteurs d'œuvres immenses déjà par le volume, qui rompent avec les idées reçues, bousculent les disciplines, inventent entre celles-ci d'autres rapports, et transforment même les règles du fonctionnement de la pensée.

Nous doutons que de tels exploits soient encore réalisables à une époque où, pourrait-on croire, tout a été dit et redit, toutes les voies explorées, où les audaces trop systématiquement pratiquées n'inspirent plus qu'indifférence et ennui, et où, même dans des secteurs bien délimités, la masse des connaissances accumulées est devenue si considérable que nul n'oserait prétendre les dominer au cours d'une existence que les contraintes et les sollicitations de la vie moderne ne permettraient pas de consacrer assidûment à la poursuite d'un grand projet. Faisant de ces constatations désabusées notre excuse, nous nous résignons donc au cloisonnement et à la spécialisation.

Mais, en raisonnant de la sorte, nous oublierons qu'une œuvre de cette taille est née et continue de se développer sous nos yeux. En votre personne, monsieur, nous saluons un maître au savoir plus qu'encyclopédique, dont le génie sut établir, entre des domaines en apparence très éloignés les uns des autres, et restés jusqu'alors chasses jalousement gardées de spécialistes, des rapprochements qui bouleversent tout ce qu'on croyait savoir d'un passé lointain, et qui ouvrent aussi des perspectives entièrement neuves sur ce que vous appelez « *la dynamique de l'esprit humain* ». Pour reconnaître ces mérites, l'Académie vous accueille tard, sans doute, mais elle vous sait gré de lui en avoir fourni l'occasion à un moment où votre œuvre, loin qu'on puisse la croire achevée, se poursuit par de nouvelles et magistrales publications, certaines toutes récentes, d'autres annoncées et, comme les précédentes, impatiemment attendues.

Vous avez écrit plus de cinquante livres et d'innombrables articles. Vous maniez trente ou quarante langues, les unes mortes comme le sanscrit, l'avestique, le grec ancien, le latin, le vieil islandais ; d'autres vivantes et qui, en plus de celles de la famille indo-européenne — iraniennes, romanes, germaniques, scandinaves, celtiques, slaves — comprennent aussi le turc et, en Amérique, le quechua ; sans oublier ces redoutables langues du Caucase qui comptent une multitude de consonnes, mais presque pas de voyelles... Sur tous ces domaines linguistiques et les cultures qui s'y rattachent, vous possédez une érudition sans faille. De ce qu'ils ont produit au cours des temps, de ce qui fut écrit sur chacun depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, rien ne vous échappe, et vous avez le talent supplémentaire de provoquer, entre des auteurs échelonnés sur des siècles et même des millénaires, des dialogues féconds et toujours imprévus. Comme cette héroïne d'un conte indien à propos de laquelle, sur ce ton pince-sans-rire dont vous égayez parfois vos analyses, vous notez que, exhalant une odeur puissante par l'effet d'un maléfice, « *elle charmait les narines à une de ces distances qui, en Occident, sont réservées au calcul des astronomes* », dans votre cas aussi il faudrait, pour évaluer votre savoir, recourir à des ordres de grandeur sans commune mesure avec ceux auxquels nous sommes habitués.

Le penseur mathématicien, le compositeur de musique possèdent des facultés d'une nature si particulière qu'on refuse de les attribuer aux seules influences du milieu et de l'éducation. Vous posez un problème comparable par une organisation mentale aux capacités fabuleuses dont on n'espérerait pas découvrir le secret ailleurs que dans vos gènes, tâche que la science biologique aurait vite fait de décourager. Faute de l'entreprendre, tentons au moins de renouer le fil jusqu'à votre petite enfance.

Une famille brillante

AVANT même d'apprendre le latin, vous lisiez avec passion l'*Enéide* dans la traduction versifiée de l'abbé Delille. Votre père vous initiait en même temps à la mythologie grecque et à l'allemand en utilisant, pour vous enseigner cette langue, une traduction juxtalinéaire de Niebuhr. Elève de sixième, vous mettiez la main sur une grammaire arabe dont l'étude vous fascinait. Un peu plus tard, en seconde, vous vous prîtes d'enthousiasme pour le sanscrit, et le champ indo-européen vous fut révélé par la lecture de Michel Bréal chez qui vous amena un jour son petit-fils, votre camarade de classe au lycée.

Cette ouverture sur des horizons variés reflète peut-être une mobilité que vous tenez de souche. Du côté paternel, tout destinait votre famille, d'origine modeste, à rester enracinée dans le sud-ouest de la France, le Périgord puis la Gironde, où votre grand-père, tonnelier de son état, épousa la fille d'un ouvrier carrier. Des trois fils qui leur naquirent, l'un demeura sur place pour exploiter ses vignes, mais un autre s'engagea à douze ans comme mousse et finit lieutenant du port de Nouméa. Quant au troisième — votre père, — distingué par l'instituteur local, il obtint une bourse au lycée de Bordeaux, entra à Polytechnique et fit une carrière d'officier d'artillerie sans délaisser un goût très vif pour la versification française et latine. Du côté de votre mère, française d'Algérie de la troisième génération, votre paysage familial s'étendait vers d'autres lointains.

Passant à ce que les ethnologues appellent, dans leur jargon, les générations —1 et —2, je note que vous avez une fille sévrienne, agrégée et astrophysicienne qui épousa M. Hubert Curien (dont nous sommes nombreux à nous rappeler le passage à la tête du C.N.R.S. et de la délégation générale à la recherche), un fils médecin psychanalyste, et plusieurs petits-fils, l'un polytechnicien comme votre père, un autre artiste peintre, un troisième normalien comme vous, agrégé de mathématiques, et voyageur comme son arrière-grand-oncle le marin. Il est trop tôt pour savoir ce que fera le quatrième ainsi que votre arrière-petit-fils. Mais on peut déjà relever qu'à l'instar de la famille indo-européenne, la vôtre préserve bon nombre de traits invariants.

En Pologne et en Turquie

APRES votre naissance à Paris, le 4 mars 1898, vous avez connu la vie errante qui fut le lot des officiers d'active jusqu'en 1914 — Bourges, Briançon, Paris, Neufchâteau, Troyes, de nouveau Paris, Tarbes, où votre père reçut ses premières étoiles, enfin Vincennes — et passé rarement deux ans dans la même garnison. En 1913, vous réintégrez le lycée Louis-le-Grand, où vous aviez fait votre seconde, et préparez l'Ecole normale supérieure. Vous y entrez premier en 1916, mais vous êtes mobilisé en 1917, engagé avec votre unité contre les offensives allemandes de 1918, puis, après le 18 juillet et jusqu'à l'armistice, dans celles des troupes alliées. Ces épreuves marquèrent un tournant de votre vie.

Rappelé rue d'Ulm en 1919, on vous pousse à l'agrégation moyennant la promesse d'une année de travail libre à l'Ecole, promesse qu'au lendemain du concours on se hâte d'oublier. A vos représentations respectueuses, Gustave Lanson, directeur de l'Ecole, répond : « *Ne dites pas qu'on vous avait promis. Dans l'Université, on ne promet pas, on laisse espérer.* » Sous ce rapport, hélas ! rien n'a changé.

Vous voici donc professeur de seconde au lycée de Beauvais, poste dont, après six mois, vous vous faites mettre en congé avec 1 franc symbolique de traitement annuel. Vous vivez d'expédients divers : leçons, secrétariat d'un député pour qui vous écrivez les discours d'inauguration d'une dizaine de monuments aux morts, et obtenez enfin un poste de lecteur à l'université de Varsovie, bonne occasion d'apprendre le polonais et le russe. Grâce à Jean Marx, spécialiste de littérature celtique et futur chef du service des œuvres françaises à l'étranger, en 1925, au lendemain de votre mariage, vous partez pour la Turquie chargé d'un cours d'histoire des religions. Mustafa Kemal s'était laissé dire qu'en France ce genre d'enseignement avait servi la lutte contre le cléricalisme, et il voulait essayer le remède sur ses compatriotes musulmans. Grâce à lui et à vous, la faculté des lettres d'Istanbul fut, pendant cinq ans, la seule au monde où n'importe quelle licence comportait obligatoirement une interrogation d'histoire des religions.

C'est durant ce séjour que vous avez découvert les Caucasiens de Turquie : avant les Ossètes, que vous cherchiez, les Géorgiens, Arméniens, Lazes, Tcherkesses, Abkhaz, Oubykhs, enfin, dont vous avez sauvé la langue presque éteinte. De votre intérêt pour les études caucasiennes témoignent d'importants ouvrages, les uns rédigés dès cette époque, d'autres plus tard, résultats de nombreuses recherches sur le terrain de 1954 à 1970 et d'enquêtes auprès de personnalité politiques exilées en France et d'un précieux informateur local que vous faisiez venir à Paris.

Vous quittez la Turquie en 1931 et vous installez pour deux ans comme lecteur à l'université d'Upsal. Vous pouvez ainsi reprendre votre projet indo-européen à travers le suédois, le vieux scandinave et les folklores du nord de l'Europe.

De la linguistique à la mythologie

DEPUIS longtemps, Sylvain Lévi s'intéressait à votre travail ; en 1933, il vous fit élire à l'Ecole pratique des hautes études ; c'est là que vous mûrissez et commencez à divulguer vos découvertes. Elles vous valent, en 1948, d'être élu au Collège de France malgré la résistance des éléments conservateurs. La consécration internationale vous vient, et, dès votre retraite en 1968, vous pouvez accepter les invitations de l'Institute for Advanced Study de Princeton, de la Divinity School de l'université de Chicago, où vous appelle votre ami Mircea Eliade, de l'université de Californie à Los Angeles. L'Académie des inscriptions et belles-lettres vous élit en 1970.

De toutes les influences que vous vous plaisez à reconnaître, celle de Michel Bréal est la plus ancienne. Il vous donna, lycéen encore, votre premier dictionnaire sanscrit, et, à l'âge de quinze ans, vous aviez minutieusement étudié sa traduction en cinq tomes de la *Grammaire comparée* de Bopp, acquise sur vos petites économies. La lecture d'autres livres de Bréal vous conduisit de la linguistique à la mythologie.

Défiant envers l'école de Durkheim, vous faites deux exceptions : l'une pour Mauss, dont vous avez suivi les cours et gagné l'amitié, l'autre pour Marcel Granet, que vous admiriez depuis longtemps, mais de loin. Quand, rassemblant votre courage, vous osâtes frapper à sa porte, il vous dit : « *Entrez, il y a dix ans que je vous attends* » ; sur quoi il vous accabla de critiques. C'est au contact de Granet, dans la pratique de son séminaire, dont le champ était pourtant bien éloigné du vôtre, que, par une chimie mentale inconsciente, vos idées maîtresses prirent forme.

Ce rôle d'un sinologue, même génial, pourrait surprendre, si l'on ne se représentait l'état des études indo-européennes au moment où vous y débutiez. Depuis un siècle, grâce aux travaux des linguistes, elles avaient accompli d'immenses progrès. Mais, par un curieux paradoxe, plus la connaissance des lois phonétiques et grammaticales propres à ces langues se raffinait, plus vague devenait l'image des peuples eux-mêmes et de leurs sociétés. Après les espoirs nourris par les travaux de Kuhn, de Grimm, de Max Müller et de Schrader, que l'étude comparée des vocabulaires permettrait de reconstituer un état de civilisation, on était entré dans une ère de critique et de doute qui menaçait de réduire les Indo-Européens à la condition de fantôme linguistique : d'une part, on ne voulait plus connaître d'eux que la langue ; d'autre part, l'idée d'une langue commune, dont toutes les autres seraient issues, cédait la place à l'hypothèse de dialectes distincts entre lesquels des affinités auraient existé au départ ou se seraient développées au cours des temps. Antoine Meillet régnait alors sur la linguistique indo-européenne ; vous appréciiez sa rigueur, mais vous étiez déçu, chez lui, par le rétrécissement du dessein.

Des ambitieuses restitutions d'une culture primitive indo-européenne, vous-même, d'ailleurs, ne retenez pas grand-chose : l'origine géographique, entre la *plaine hongroise et la mer Noire* ; l'époque où les Indo-Européens commencèrent à s'ébranler en vagues successives, au troisième et au début du deuxième millénaire ; le mécanisme de ces migrations par essaimage de jeunes classes d'âge ; leur poussée irrésistible due à la présence en leur sein de guerriers animés d'une fureur sacrée, et à l'emploi de chars de combat traînés par des chevaux ; enfin, le rôle dévolu à de puissants corps sacerdotaux.

L'idéologie des trois fonctions

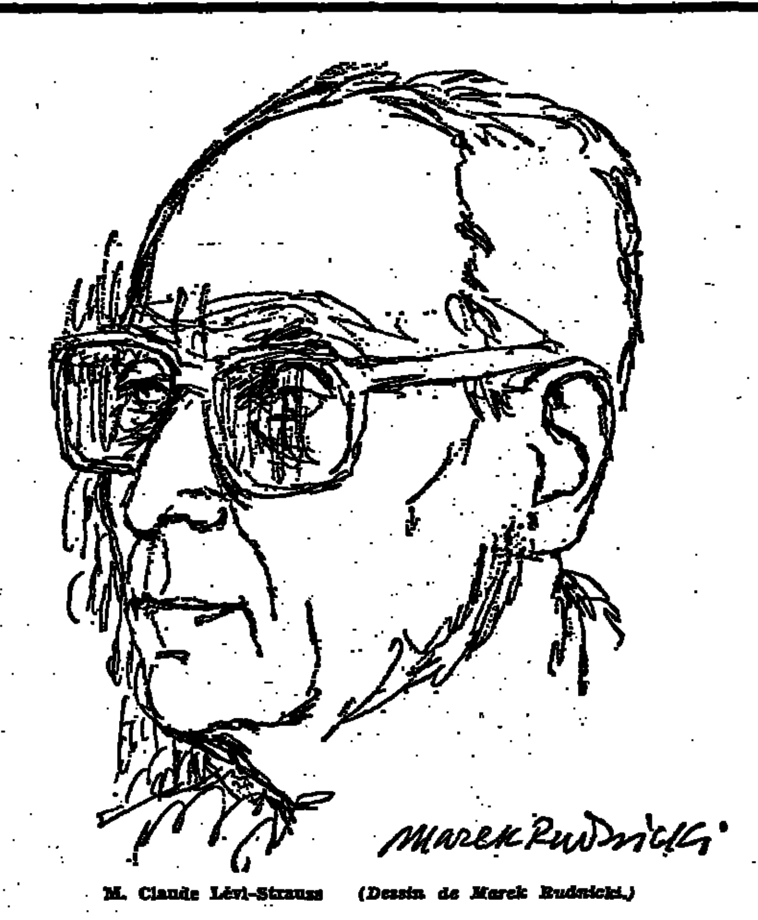
MAIGRE bilan, au regard des lumières que vous allez jeter sur les structures de pensée, les systèmes de représentation, la conception du monde et de la société qui inspiraient des peuples dont, sous d'autres rapports, nous ne savons presque rien. Mais c'est que vous avez découvert une issue permettant de sortir des impasses où s'étaient fourvoyés vos devanciers et dans lesquelles restaient pris tant de vos contemporains. Au lieu de comparer des faits crus superficiellement semblables, vous vous attaquez à des faits homologues en profondeur, c'est-à-dire différents de prime abord, mais entre lesquels ces différences, préalablement critiquées et analysées, révèlent à une deuxième inspection des caractères invariants.

Or cette constante de l'ensemble indo-européen, ce motif récurrent qui sous-tend toute la philosophie sociale et la pensée religieuse, n'est autre que l'idéologie des trois fonctions, devenues grâce à vous si fameuse qu'on hésite à s'appesantir sur ce sujet. Selon cette idéologie, non seulement la société, mais le monde pris dans sa totalité ou réduit à tel ou tel de ses mécanismes particuliers, ne peuvent vivre, durer et se reproduire que par la collaboration harmonieuse de trois fonctions hiérarchisées : en tête, la puissance souveraine qui se manifeste sous deux aspects, l'un magique et l'autre juridique ; ensuite la force physique, principalement celle du guerrier ; enfin, la fécondité des humains, des animaux et des champs, avec le cortège de notions qui s'y rattachent : santé, beauté, jeunesse et volupté...

Mais cette idéologie n'affleure pas en surface. Elle se tapit tantôt dans la théologie, tantôt dans les mythes, tantôt dans la littérature épique, tantôt même dans *l'histoire ou ce qu'on avait pris pour telle*, alors qu'il s'agissait d'une projection, sur l'écran du passé, d'une sorte de genèse idéale de l'ordre social imposée aux réflexions des annalistes par de très vieilles exigences philosophiques.

Chez les Indo-Iraniens, les anciens Romains, les Scandinaves, vous mettez au jour une même structure théologique où les noms seuls diffèrent : Mitra et Varuna, Indra, les Açvin dans le premier cas ; la triade précapitoline formée de Jupiter, Mars, Quirinus dans le second ; celle d'Odin, Thor, Freyr dans le troisième. A partir de là, tout diverge. Les Indiens ont choisi de redoubler cette structure théologique dans une poésie épique qui substitue des héros terrestres aux divinités célestes. En revanche, les Romains l'ont utilisée pour reconstruire leur plus vieille histoire où les trois fonctions, au lieu d'être incarnées simultanément par des dieux, le sont *en succession* par des rois qui, l'un après l'autre, confèrent à la société romaine ses attributs canoniques : d'abord la puissance, dont Romulus illustre l'aspect magique et Numa l'aspect juridique ; puis la force guerrière avec Tullus Hostilius ; la prospérité enfin, apportée par Ancus Martius. Après quoi la société romaine est complète.

Et ce modèle têtu, on le retrouve aussi ailleurs dans toutes sortes de traditions mythiques ou légendaires : en Grèce, les races d'Hésiode et le jugement de Pâris ; en Irlande, dans le mythe des peuples divins, occupants successifs du pays ; au Caucase, dans les contes d'un peuple indo-européen, les Ossètes, sur les démêlés de trois familles légendaires aux noms imprononçables, mais qui désignent respectivement les Intelligents, les Forts et les Riches.



M. Claude Lévi-Strauss (*Dessin de Marek Rudnicki.*)

Le mythe contre l'histoire

ARMÉ de cette grille, vous pouvez superposer et déchiffrer des récits, les uns tenus jusqu'alors pour plausibles sinon même véridiques, les autres franchement imaginaires, raison pour laquelle on ne s'était pas avisés de les rapprocher. Vous retirez tout fondement à la croyance que Rome naquit de l'union des compagnons de Romulus et des Sabins, du mariage des uns avec les filles et sœurs des autres, et démontrez que ce conte met en scène deux races d'essence mythique figurant, d'une la première et la deuxième fonctions, et l'autre la troisième. L'enlèvement des Sabines correspond donc, sur un mode pseudo-historique, au thème scandinave des deux races divines, Ases et Vanes, dont les attributions respectives sont les mêmes et qui, d'abord opposées par la guerre, se réconcilient et s'unissent elles aussi par mariage.

De la même façon, le Coclès et le Scaevola de notre *De Viris* perdent toute vraisemblance historique quand vous retrouvez en Scandinavie, mais représentés par des dieux, le couple formé du borgne et du manchot obtenant ici et là les mêmes résultats : comme l'œil unique du dieu Odin, celui du héros Coclès concentre une puissance capable de paralyser l'ennemi ; et si le dieu Tyr sacrifia sa main droite dans la gueule d'un loup, ce fut, comme Scaevola exposant son poing au brasier, en gage d'une fausse affirmation.

On célébrait à Rome, en juin, un rite fort singulier. Les femmes mariées introduisaient dans le temple de la déesse Mater Matuta une esclave qu'elles battaient avec des verges avant de la jeter au-dehors ; et elles honoraient les enfants de leurs sœurs. Balayant un monceau d'interprétations arbitraires, vous reconnaissez dans ces pratiques l'écho d'une mythologie indienne des temps védiques que les dames romaines mimaient à la façon d'un tableau vivant, sans d'ailleurs plus rien y comprendre. En accord avec l'étymologie du nom de la déesse, à l'approche du solstice, l'aurore fait mine de chasser l'obscurité bientôt croissante, et elle choie le soleil, fils de sa sœur la bonne nuit, c'est-à-dire la nuit courte de l'été qui annonce plus qu'elle ne retarde le lever de l'astre.

Enumérer tous les problèmes sur lesquels on épiloguait depuis Plutarque et que vous avez ainsi résolus prendrait autant de volumes que vous leur en avez consacrés. Je me bornerai donc à souligner que l'existence de l'idéologie des trois fonctions est attestée, dès le quatorzième siècle avant notre ère, par une inscription due à un roitelet indo-européen qui avait poussé jusqu'à l'Euphrate, et que, deux mille cinq cents ans plus tard, à l'autre extrémité du monde indo-européen, les voyageurs hanséatiques purent encore, dans la Suède de la fin du paganisme, observer et décrire l'autel des trois dieux scandinaves sur l'ancien site d'Upsal.

Monopole indo-européen

PENDANT un temps, vous avez cru que le schème trifonctionnel représentait une sorte de vestige idéologique d'une organisation sociale jadis réelle. Vous vous êtes ensuite persuadé que la comparaison ne révèle rien sur la préhistoire, et que, par ce moyen, vous atteigniez seulement — mais c'est énorme — une vieille doctrine politico-religieuse dont la division de la société indienne en castes, respectivement prêtres, guerriers et producteurs, a plutôt constitué un durcissement tardif. En revanche, contre ceux de vos adversaires qui prétendent qu'un tel schème ne peut être diagnostique des seuls Indo-Européens parce qu'il reflète les conditions d'existence et de survie de n'importe quelle société — se gouverner, se défendre et se reproduire, — vous maintenez que les Indo-Européens seuls prirent de ces trois nécessités une conscience assez nette pour leur donner une expression théorique, et appliquer celle-ci à tous les aspects de leur vie sociale et de leur pensée religieuse.

A vrai dire, j'aperçois une région du monde où l'on est allé aussi loin. En Polynésie occidentale, l'ordre social repose sur la collaboration harmonieuse entre des chefs immigrés dont les lignées respectivement aînée et cadette ont pour attributions l'une le sacré, l'autre la guerre, et des autochtones dits « gens de la terre », propriétaires du sol. Le mythe d'origine relate comment la paix s'établit entre les deux races par le mariage vite imité d'un des envahisseurs divins avec une indigène. C'est l'histoire même du conflit résolu entre les Ases, patrons de la première et de la deuxième fonction, et les Vanes, patrons de la troisième. Telle que Virgile, toujours sensible au schème trifonctionnel, l'a racontée, c'est aussi l'histoire de la fondation de Lavinium par le mariage d'Enée — autre envahisseur d'origine divine — avec une fille des premiers habitants, détenteurs des richesses matérielles nécessaires à la prospérité du pays.

Mais, dans le cas présent, le rapprochement ne prouverait rien, car la Polynésie s'est en majeure partie peuplée par l'ouest et des influences indo-européennes ont pu s'exercer jusque-là. Plus loin encore, peut-être, à croire vos disciples japonais qui retrouvent le schème des trois fonctions dans leur ancienne mythologie, et expliquent ces résonances par l'arrivée d'envahisseurs originaires d'Asie centrale ou méridionale entre le IIIe et le VIe siècle de notre ère.

Vis-à-vis de l'histoire conjecturale, vous gardez une grande prudence, et l'on serait plutôt tenté de s'interroger sur le type de sociétés auxquelles votre schème trifonctionnel a pu le mieux convenir. Les ethnologues en citeraient beaucoup qui séparent la fonction religieuse et la fonction guerrière, mais comme, dans ces sociétés à économie rudimentaire, les prêtres et les guerriers restent aussi des producteurs, la troisième fonction s'y trouve en quelque sorte à l'état dilué.

(Lire la suite page 24.)

LA RÉPONSE DE M. CLAUDE LÉVI-STRAUSS

(Suite de la page 23.)

Pourtant, chaque fois qu'on éprouve le besoin de l'isoler de façon réelle ou symbolique, c'est à la moitié féminine du groupe qu'il revient de l'assumer. Par rapport à cette situation commune, le schème trifonctionnel innove de deux façons : il sépare en permanence les trois fonctions, et il les distribue entre les seuls éléments mâles de la société. Les femmes sont, au départ, dépossédées de tout rôle spécifique.

Ne pourrait-on voir là l'expression d'un système transmis ou élaboré par des collèges de sages, au bénéfice ou à l'intention de ces bandes de jeunes hommes célibataires qu'*une décision* religieuse lançait à l'aventure pour fonder de nouvelles sociétés ? Autrement dit, l'idéologie des trois fonctions ne correspondrait-elle pas aux moda*lités d'existence de communautés* sans femmes, fût-ce provisoirement ?

On comprendrait alors les raisons de l'ambiguïté dont, vis-à-vis de la condition féminine, les sociétés indo-européennes historiques paraissent témoigner, et dont votre récent livre sur les formes du mariage fait ressortir d'autres aspects. Tout se passe, en effet, comme si cette dépossession originelle, dont les vieilles traditions préservaient la *mémoire*, n'avait pas entraîné partout les mêmes effets. Sans rien y changer, l'Inde et Rome l'ont inscrite dans leurs codes qui réduisent les femmes à la condition de mineures perpétuelles. Il s'agit donc toujours d'une dépossession véritable. Au contraire, chez les Celtes et les Germains, cette dépossession fait plutôt figure d'affranchissement : n'étant tenue par son sexe à remplir aucune fonction particulière, la femme devient disponible pour toutes, seule ou en collaboration avec ses consorts masculins. Vous avez vous-même souligné, comme des constantes du système indo-*européen, la coloration féminine qu*'y garde la troisième fonction, et la présence, dans les théologies et les légendes, d'une divinité féminine ou héroïne sans attribution propre et capable, de ce fait, de prêter assistance aux dieux ou héros masculins dans l'exercice de n'importe laquelle des trois fonctions.

Votre « Discours de la méthode »

SI l'idéologie tripartite éclaire des pans entiers du passé de nos civilisations, les démarches que vous avez suivies pour les mettre au jour intéressent, au-delà de l'histoire, l'ensemble des sciences humaines : avec la notion de transformation, que vous fûtes le premier d'entre nous à utiliser, vous leur avez donné leur meilleur outil. Par la suite, il devait faire ses preuves sur d'autres *chantiers*, et on s'amuse de voir aujourd'hui redécouvrir sa valeur générale à propos d'une application linguistique, et comme si c'était une grande nouveauté.

Vous avez exposé vos procédures de recherche dans un livre déjà ancien, *Loki*, que j'aime particulièrement car il représente un peu votre *Discours de la méthode*, et il énonce les règles de celle-ci.

D'abord, se convaincre qu' « *au-delà des éléments il y a le fait qu'ils forment un tout* ». Vos études — je vous cite encore — « *aboutissent à mettre en relief des ensembles significatifs dont on s'était habitué à ne retenir, pour les traiter séparément, que des éléments disloqués* ».

Ensuite — et quelle leçon de modestie nous donnez-vous là — garder toujours présente à l'esprit la pauvreté de notre information. Au premier rang de vos bêtes noires, car vous en avez quelques-unes, se place le savant hypercritique, si bien dépeint par Proust dans le personnage de Brichot : ce type d'érudit imbattable qui rapetisse tous les problèmes et adopte un ton de supériorité condescendante à l'égard des grands auteurs, traités même parfois, comme *on l'a fait pour Hésiode, Virgile et Ovide*, de « *récidivistes du truquage* », alors que vous le dites à propos d'un mémorialiste islandais des XIIe-XIIIe siècles injustement décrié — « *ils ont entendu des choses que nous ne pouvons plus entendre* ». Vous dénoncez — je cite — « *cette maladie de jeunesse (et malheureusement souvent chronique) qui menace toute philologie et s'accompagne presque toujours d'une euphorie agressive* ». Il est de fait que vous n'auriez réalisé aucune de vos grandes découvertes si vous n'aviez commencé par prendre les vieux textes au sérieux.

En troisième lieu, vous restituez sa *dignité* à la méthode comparative, « *forme que revêt naturellement dans les sciences humaines la méthode expérimentale* », mais non sans avoir au préalable inversé sa démarche. Au lieu, comme autrefois, que la comparaison superficielle serve à fonder des généralisations hâtives, chez vous, c'est le contraire : « *La comparaison éclaire l'articulation des détails, mais celle-ci a d'abord été dégagée par critique interne.* » Autrement dit, vous ne comparez que des faits ramenés par l'analyse à un niveau plus profond où se dégagent leur signification générale et l'intention qui les motive.

Vous levez enfin l'hypothèque qui fit si longtemps peser sur la mythologie comparée l'exigence d'une version primitive, seule authentique. Vous montrez que cette exigence est vaine, non seulement parce que « *dès les plus anciens temps, il a certainement coexisté des variantes aussi légitimes les unes que les autres* », mais aussi du fait que la création collective ne s'arrête pas : « *Marius et Olive*, dites-vous plaisamment, *des nombreuses aventures que l'on continue d'imaginer sur eux sortent enrichis mais non modifiés, autant et plus « eux-mêmes » qu'auparavant.* »

Une œuvre monumentale et solitaire

POUR qualifier ce corps de doctrines, un terme viendrait immédiatement à l'esprit si, en 1973, dans l'introduction au troisième volume de *Mythe et Epopée*, vous ne l'aviez rejeté avec une certaine brusquerie en annonçant que, pour prévenir toute équivoque, vous banniriez désormais les mots « *structure* » et « *structural* » de votre usage.

Vous n'êtes pourtant pas allé jusqu'à les effacer de la seconde édition très remaniée de *Mythe et Epopée I*, parue en 1974. Je note aussi que les vocables proscrits continuent de couler des jours paisibles dans *Mariages indo-européens*, votre tout dernier livre. Davantage encore me rassure — et ce m'est une raison de plus pour vous en remercier — votre choix de celui, parmi vos confrères, à qui revient l'honneur de vous accueillir aujourd'hui. Il récuserait, s'il en était besoin, l'exploitation que des médiocres en mal de publicité ont voulu faire de votre résistance à vous *laisser* enrégimenter dans une école, à supposer, ce dont je doute, qu'une telle école ait jamais existé...

Vous avez créé de toutes pièces une œuvre monumentale et solitaire. Pen*dant longtemps, son audience n'a pas* dépassé un cercle restreint d'admirateurs, et, depuis une vingtaine d'années seulement, des disciples enthousiastes se sont ralliés de tous les coins du monde à ce que, d'un terme forgé par vous il y a trente ans, on appelle de façon courante aux Etats-Unis « *la nouvelle mythologie comparée* » sans même, pour vous y reconnaître, qu'il soit besoin de vous nommer. Dès le début, vous avez constitué à vous seul une école. Comment n'eussiez-vous pas été agacé par le zèle rétrospectif de ceux qui, vous découvrant sur le tard, ont cru bon de vous coller une étiquette indistinctement prodiguée à toutes sortes d'entreprises avec lesquelles on n'est pas toujours heureux de se voir confondu ?

Unique par son inspiration, sa démarche et son ampleur, votre œuvre l'est aussi par la nature exceptionnelle des données qu'elle exploite. « *Dans aucun autre cas*, avez-vous noté, *on n'a l'occasion de suivre, parfois pendant des millénaires, les aventures d'une même idéologie dans huit ou dix ensembles humains qui l'ont conservée après leur complète séparation.* » Dans aucun autre cas aussi le chercheur ne trouve une *base solide dans la* parenté des langues, telle qu'un gigantesque effort collectif l'a démontrée et approfondie depuis que, en 1767, le père Coeurdoux en produisit les premiers exemples devant l'Académie des *inscriptions*.

Ce qui rend votre projet sans équivalent, c'est que, prenant pour point de départ l'étude de la langue, vous vous rangez, comme philologue, aux *côtés* de Benveniste dans la lignée de Bopp, de Max Müller, de Brugmann, de Saussure et de Meillet. Mais vous êtes en même temps attentif aux monuments figurés, et pour avoir entendu les leçons de Frazer, de Mauss et de Granet, vous n'omettez pas d'examiner les données « *comme il est usuel pour les dossiers ethnographiques et folkloriques* ». Ces multiples approches, difficiles à réunir dans d'autres domaines que l'indo-européen, confèrent à votre vision une richesse, une acuité et une profondeur hors de pair. Jamais ces qualités ne sont mieux ressorties que dans ce que j'appellerai, par commodité, votre deuxième époque.

Du sévère au plaisant

CAR — et cela aussi serait inconcevable chez d'autres — après avoir publié des dizaines de livres, assis votre renommée, mérité le repos, vous remettez en chantier *toute* votre *œuvre*, réorganisant de fond en comble et enrichissant sa matière, éclairant celle-ci sous de nouveaux jours et réfutant les critiques qu'on vous a faites. Tâche colossale, à l'égal de la première, mais que vous décrivez modestement comme une simple « *mise au point entreprise dans le souci de préparer pour l'inévitable autopsie un cadavre aussi propre que possible* ».

Pourtant, on ne saurait imaginer rien de moins macabre que ces gros livres qui s'intitulent *la Religion romaine archaïque*, *Mythe et Epopée*, en trois volumes, *Romans de Scythie et d'alentour*, et quelques autres, plus courts, où vous avez eu la coquetterie d'éviter — je cite — « *ces notes qui encombrent la moitié inférieure des pages, à la manière des vastes décharges qui rendent peu amènes les abords de certaines villes* ». Tous ces ouvrages de la veille ou du temps de la retraite respirent la gaîté et la jeunesse. On dirait que, délivré de la part ingrate de votre labeur et n'ayant *plus à construire* pierre à pierre votre édifice, rassuré sur sa solidité, vous prenez vis-à-vis de lui du recul pour pouvoir le contempler et le peindre en artiste. Vous ne sacrifiez rien, certes, de *l'érudition ni de la* rigueur, mais vous agrémentez les démonstrations les plus ardues de citations cocasses où votre fantaisie se donne libre cours : de Lamartine à *la Belle Hélène*, de Mallarmé à Lewis Carroll, à Giraudoux et à Cocteau ; plus quelques renvois à des faits divers tirés de la presse quotidienne, « *ces cas où l'actualité*, expliquez-vous, *envoie un écho moqueur aux vieux auteurs de mythes et de légendes* ». Pour revenir à eux, a-t-on jamais résumé ou traduit de façon aussi spirituelle et piquante des chapitres entiers du *Mahabharata*, de vieux récits persans, qui contiennent, *notez-vous*, « *beaucoup de Laclos et un peu de Sade* », et même certains passages très crus de Saxo Grammaticus ? Vous m'avez confié que, dès la petite enfance, les personnages mythologiques vous étaient aussi présents que ceux des contes de fées et, vers sept ou huit ans, des nouvelles d'Edgar Poe. Ce sentiment du concret vous est resté ; il explique que nous suivions vos enquêtes avec la même excitation où nous met la lecture d'un bon roman policier.

Dans *la Religion romaine archaïque*, vous faites un travail d'historien en démontrant que les premiers habitants de Rome, héritiers d'une longue tradition indo-européenne, ne purent être ces primitifs menant une vie précaire qu'on imagine parfois. Mais c'est comme philosophe des religions qu'au long du livre vous résolvez les paradoxes apparents de *la religion et de la société romaines* : d'une part, religion sans mythologie visible, aux divinités décharnées et abstraites contrastant avec des pratiques incroyablement compliquées, tantôt « *astuces chicanières* », tantôt rites pleins d'une violence sauvage ; d'autre part, une histoire agitée par des luttes sociales et des bouleversements économiques d'un type presque moderne, se déroulant dans une société empreinte de formalisme et d'un immobilisme si rigide que, cette fois épigraphiste, vous pouvez restituer d'après Cicéron une inscription lapidaire antérieure de cinq siècles. Enfin, vous vous révélez moraliste par d'admirables portraits de Caton l'Ancien, Marius, Sylla, Pompée, César et Cicéron.

D' « insolubles rébus » élucidés

LES trois tomes de *Mythe et Epopée*, consacrés aux expressions littéraires de l'idéologie des trois fonctions, captivent le lecteur par l'art avec lequel vous les avez conçus et composés. Cette vaste trilogie en contient plusieurs, emboîtées l'une dans l'autre comme une construction en abîme. Chacun des trois tomes constitue à lui seul un triptyque dont les volets comportent, à leur tour, plusieurs registres. Vous confrontez les littératures épiques de l'Inde, de Rome et du Caucase ; vous faites se correspondre les images du héros, du roi et du sorcier dans les littératures de l'Inde, de la Scandinavie et de la Grèce pour l'un, de l'Inde et de la Perse pour l'autre, de l'Inde, de la Perse et de l'Irlande pour le troisième. Enfin, des parallèles inédits entre des légendes celtes, indo-iraniennes et latines vous permettent d'élucider la genèse de l'historiographie romaine à partir d'une très vieille mythologie.

Fêtes romaines se place dans une optique différente. Pour interpréter des *cérémonies et des rites bizarres dont les* anciens ne connaissaient plus la signification, au point qu'ils leur apparaissaient comme d'« *insolubles rébus* », vous dépouillez les ouvrages des agronomes *de l'époque et faites revivre le monde* paysan, les manières oubliées dont les hommes s'inséraient dans la nature, leurs soucis quotidiens ou saisonniers concernant les essarts forestiers, les aménagements hydrauliques, les intempéries, les incendies de granges et la conservation des grains.

Depuis des siècles, on s'interrogeait sur le sens d'un sacrifice romain aux aspects mystérieux, dit du « *Cheval d'octobre* ». Pour résoudre l'énigme et prouver qu'elle a sa clef dans les rites védiques de l'*asvamedha*, vous épluchez les performances olympiques des coureurs à pied, faites appel au savoir des arpenteurs-géomètres, et obtenez même d'un médecin-vétérinaire qu'il mesure avec précision la durée de saignement d'une queue de cheval, prélevée sur un de ces animaux promis au triste sort que leur réserve la boucherie hippophagique.

Qu'on ne s'y trompe pas : de graves questions sont l'enjeu de ces enquêtes pittoresques, car il s'agit, en fin de compte, de savoir si Mars fut à l'origine un dieu agraire ou guerrier, et s'il est ou non permis de réinscrire Rome dans une structure de représentations qui lui fut commune avec l'Inde, l'Iran, la Scandinavie et l'Irlande. On ne peut cependant se défaire de l'impression qu'en apportant des réponses décisives à ces questions et à bien d'autres vous vous amusez et nous amusez prodigieusement. On penserait souvent en vous lisant à *Voltaire, dont vous avez la grâce d'écri*ture, le style rapide et incisif, le goût de la formule brillante et du mot juste, si ce n'était que, chez vous, l'humour ne s'exerce jamais aux dépens des grands textes, mais, pour reprendre vos propres termes, dans un esprit d'« *affectueuse complicité* ».

Une imagination de poète

Car le savant austère que, bien à tort, on vous croit être ne dissimule jamais *l'homme, ni l'écrivain* ni même cette sensibilité toujours en alerte que votre commerce épistolaire laisse aussi transparaître quand, vous adressant au même correspondant, vous passez abruptement du « Mon cher ami » au « Cher Monsieur », ou le contraire, selon l'humeur où vous a mis telle nuance de pensée ou d'expression, insoupçonnée de son auteur, que vous avez cru déceler dans la dernière lettre reçue de lui.

Cette vivacité d'imagination est le fait du poète ; je l'ai aussi connue chez André Breton. Or, vous vous montrez poète chaque *fois* que vous traduisez Properce et Virgile, ou nous transportez dans le monde merveilleux des contes ossètes où passent des princesses « *si belles, si blanches de peau et si transparentes qu'on voyait l'eau couler dans leur gorge quand elles buvaient* »... Les Ossètes sont les derniers descendants des Scythes, et l'on s'enchante d'apprendre de vous comment les obscurités d'Hérodote s'éclairent par leur plus récent folklore, ou même par des informations glanées auprès de vos « *amis kurdes (...) cireurs de bottes et chauffeurs de taxi d'Istanbul* ». L'attention prêtée à ces humbles sources locales ne vous détourne pas de puiser à *d'autres* plus lointaines, ainsi en Amérique septentrionale. Dans ce cas aussi, un sens infaillible de la réalité ethnographique vous guide, car l'américaniste *pourrait relever bien* d'autres ressemblances entre les contes du Caucase et ceux du Nouveau Monde : rencontres moins surprenantes depuis que des travaux en cours révèlent une parenté entre des langues californiennes et celles de l'Asie occidentale. Ici encore, vous avez ouvert la voie en rapprochant il y a vingt-cinq ans — et alors, non sans audace — le quechua, langue du Pérou, et le turc.

Le rôle de l'idéologie

TOUTES ces trouvailles, si riches et si fécondes, ne doivent pas faire oublier la vision d'ensemble, et à bien des égards prophétique, qui se dégage de votre œuvre. Car le problème qu'elle pose et sur lequel elle projette tant de lumières, c'est, en définitive, celui du rôle de l'idéologie dans la vie des sociétés humaines : idéologie dont, après des siècles voués à la raison triomphante, nous observons le foudroyant retour. En 1939, à la veille de la guerre, votre livre *Mythes et dieux des Germains* soulignait à quel point les chefs et la masse allemande ont, sans toujours s'en rendre compte, « *coulé naturellement leur action et leurs réactions dans des moules sociaux et mystiques hérités d'un passé très lointain* ». Nous sommes *aujourd'hui témoins de phénomènes* du même ordre en Iran et en Asie du Sud-Est. C'est sous la poussée d'idéologies que les peuples doutent d'eux-mêmes ou s'affrontent, que prolifèrent les sectes, *que se réveillent* les *querelles religieuses*. Pour insuffler un regain de vitalité à notre vieux continent affaibli par les guerres, les révolutions et les crises économiques, on s'inquiète même d'entendre çà et là des voix qui prônent un recours aux inspirations de l'âme indo-européenne.

Nulle œuvre, mieux que la vôtre, ne peut mettre en garde contre ce genre d'illusion. Car cette idéologie indo-européenne dont vous avez minutieusement démonté les ressorts, vous savez qu'elle n'a survécu au cours des siècles et même des millénaires que comme une forme *vide* ; ou plutôt, une *forme* que les rêveries philosophiques, les prétentions dynastiques, et autres péripéties de l'histoire intellectuelle, ou sociale, ont remplie à chaque époque de contenus différents. *On la voit resurgir par* intermittence chez Platon dans *la République*, chez Virgile dans *l'Enéide*, à diverses occasions durant le Moyen Age européen et, plus spécialement en France, dans *la structure* tripartite de l'Etat monarchique jusqu'à la Révolution.

De cette idéologie desséchée, dès les premiers exemples qui nous sont parvenus d'elle, vous avez pris les mesures ; raison pour laquelle vous pouvez rendre à la Grèce infidèle l'hommage de s'être ouverte à des influences venues d'ailleurs, et d'avoir — je cite — « *choisi comme toujours la meilleure part : aux réflexions toutes faites et aux relations préétablies des hommes et des choses, que lui proposait l'héritage de ses ancêtres venus du Nord, elle a préféré les risques et les chances de la critique et de l'observation, elle a regardé l'homme, le monde, la société avec des yeux neufs* ».

Le passé et le présent

H*ISTORIEN de la longue durée*, vous succédez, monsieur, à un autre historien qui manifestait une préférence pour la plus courte. Et cependant, êtes-vous si distants l'un de *l'autre ?* Plusieurs des vieux auteurs que vous citez appartinrent de leur temps à la seconde catégorie, et vous nous proposez, en somme, une théorie de leur pratique. « *Un peuple qui n'aurait pas de mythes*, avez-vous écrit, *serait (...) mort.* » Vos analyses font mieux comprendre le rôle fondamental que, parmi nous encore, jouent l'historien des événements qu'il a lui-même vécus, le publiciste : comme par le passé, ne contribuent-ils pas à garder actuelles « *ces questions philosophiques et morales que pose implicitement tout récit mythique ou légendaire* », et n'espèrent-ils pas que leur témoignage aidera leurs continuateurs à entretenir — je vous cite encore — « *cette collection de ressorts bien agencés dont est faite partout la conscience morale des peuples* » ?

Après avoir noté avec philosophie que « *dans les sciences dites humaines, le refus du progrès pendant vingt-cinq ou trente ans est de pratique usuelle, sinon recommandable* », vous vous réconfortez à l'idée que « *rien n'est jamais perdu des propositions d'avenir : elles attendent seulement dans l'immensité, dans l'éternité des bibliothèques, la flânerie ou l'inquiétude d'un esprit libre* ».

Ceux que vous rejoignez ici se flattent d'un jugement libre. Peut-être, avant de vous accueillir parmi eux, ont-ils trop flâné dans la bibliothèque que vous avez écrite à vous seul, mais ils n'éprouvent nulle inquiétude sur le sort que la postérité lui réserve. Vous souhaitiez dans un de vos livres que vos résultats offrent l'intérêt, « *à ce stade, plus esthétique que scientifique, de proposer à l'émerveillement du lecteur la libre, l'infinie fécondité de l'esprit humain* ». Ce qui, de façon plus durable encore, émerveillera le lecteur, c'est que non seulement par ses résultats, mais par l'alliance exemplaire qu'elle a su nouer entre la science et l'art, votre œuvre offre une vivante illustration de l'originalité, de la puissance et de la *fertilité* d'esprit qui sont la marque d'un grand homme.

Le discours de M. Georges Dumézil

(Suite de la page 22.)

En novembre 1918, pendant la nuit qui allait être la dernière de la guerre, les batteries de mon régiment montaient en ligne, au nord-est de Lunéville, pour participer à l'attaque qui, si l'armistice n'avait pas été signé, devait rompre dès l'aube le front de Lorraine et foncer sur Mayence. L'armée achevait de se rassembler et les routes étaient remplies de troupes et de véhicules de toutes armes.

En sens inverse, quelques groupes de prisonniers, à peine convoyés, descendaient vers l'arrière par les bas-côtés des mêmes routes, car l'infanterie avait *multiplié les coups de main pour cueillir* d'ultimes renseignements. Les embouteillages nous obligeaient souvent à piétiner. Pendant une de ces haltes, quelques camarades et moi nous approchâmes d'une demi-douzaine de prisonniers qui s'étaient assis sur le talus et nous nous mîmes à bavarder dans notre mauvais allemand. Sans charité, l'un de nous les entreprit sur leur défaite : par d'autres Français, ils venaient d'apprendre que Guillaume II et le prince héritier s'étaient réfugiés en Hollande. Alors l'un d'eux, un tout jeune employé de banque de Hambourg, se fit insolent et, en français, me jeta au visage : « Vous, République, empereur, roi, République... Nous, empereur. » C'était sa façon de me crier : « Caramba ! » J'admirai ce sursaut et ne répondis rien : notre colonne repartait déjà. *J'ai souvent pensé par la suite* à ce colloque académique avorté sur le bord d'une route de Lotharingie. Trois régimes se sont succédé de part et d'autre. Où en sommes-nous ? Au même *point*, et mal *en point*, avec un petit progrès pourtant, puisque nous entendons timidement prononcer un mot qui n'avait pas cours en 1918 : Europe. C'est à l'histoire prochaine de continuer les débats sur les régimes, que le passé et le présent laissent ouverts.

Quant à nous, constatons simplement que la période à laquelle Chastenet a consacré son plus long effort contient un des cas, très rares dans notre histoire, d'unanimité nationale spontanée — oui, tellement rares qu'il faut aller chercher l'avant-dernier trois cents ans *plus tôt*, au *temps du roi Henri et de* l'Edit de Nantes, avant les plus graves manifestations du « mal français ». Il est de mode aujourd'hui soit de prendre *en pitié*, soit de nier l'union sacrée de l'été de 1914. Chastenet en reste le greffier non pas grandiloquent, mais, selon sa nature, lucide. Laissez-moi vous relire son analyse des causes et des effets. Je n'en connais pas de plus juste :

« Les réflexes montés au cours des années heureuses ont joué à plein : réflexe de discipline, engendré par le dur entraînement du service militaire ; réflexe de patriotisme né de la renaissance de la *fierté* française, elle-même consécutive à une série de flatteurs succès ; réflexe anti-allemand résultant de l'irritante politique pratiquée par Berlin ; réflexe sentimental suscité par l'image *endeuillée de l'Alsace-Lorraine* captive ; réflexe démocratique même, car ne s'agit-il pas de combattre des puissances « réactionnaires » réglés par des « hobereaux » ? »

Chastenet ajoute seulement — et je me tairai avec lui sur ce rappel du leitmotiv élégiaque de *son* œuvre :

« Infime est le nombre des Français qui se demandent si une conflagration générale n'entraînera pas la fin de l'ordre et de la civilisation auxquels ils sont habitués. »

هكذا من الأصل

romans

La chatte sagace et l'écolier en cavale

● Les débuts d'un romancier de soixante et onze ans.

TAPIE dans les glycines, une chatte rêve qu'elle allaite un ourson bien griffu. Ce songe, paraît-il, hante les chattes dont on vient de noyer les petits. Et cet enfant qu'elle entrevoit, cet écolier disgracieux, bien moins joli que ses petits chats, pourquoi ne l'a-t-on pas noyé, lui ? Que fait-il ici à rêvasser, et là, à se glisser par un soupirail dans une maison déserte, et là, à *dormir dans le* grenier à foin d'une gendarmerie de campagne qui sent le ragoût et la lessive ?

Dans *Chatte allaitant un ourson*, les écoliers fuguent, les animaux parlent. Animaux, d'ailleurs, c'est vite dit. — « *Tu me crois un chat parce que tu te crois un homme* », insinue, en exergue, une citation de Jean Grenier. Et si dans ce livre on rôde plutôt autour du pays des merveilles où l'on arrive jamais, du côté de chez Dhôtel et Lewis Carroll, ce premier roman d'un *débutant de soixante et onze* ans a par moments l'indéfinissable parfum de liberté des livres jeunes tard écrits, comme *Jules et Jim* ou *la Chasse au mérou*.

L'écriture est parfois heurtée, l'anecdote dérape à brûle-pourpoint dans le saugrenu ou l'imaginaire, ce n'est ni lisse ni bien léché, et pourtant ce livre retient, attache, par un mélange de fantaisie grave et d'indulgence rêveuse. Rien de guindé, d'empesé, de solennel. L'affabulation se donne libre cours dans cette histoire de dépit amoureux entre un triste pensionnaire et sa mère danseuse de corde que lie une correspondance orageuse, que séparent des rencontres décevantes.

Maria, la « *signorina* ballerina », est tantôt impétueuse comme bourrasque, tantôt douce comme la peau du lait. Quand on lui demande : « *Comment croire que vous, si vive, si prompte, si belle, ayez enfanté cet infortuné* », elle répond, désinvolte : « *Un moment de distraction, sans doute.* » Et lui, qui sait combien il pèse sur ses épaules de funambule lorsque sur la corde elle chrche son équilibre, conçoit le projet fou de disparaître. Mourir comme au théâtre. Ou mieux, être « *un dessin qui s'efface peu à peu sous la gomme* ».

Feindre l'amnésie. Déchirer les papiers d'identité. Et tout d'abord partir au hasard, vêtu d'un macfarlane qui tient chaud au cœur, d'une casquette de chasseur de grouses, et de baskets *qui font flop flop, avec ou sans* besace Ovide en édition bilingue, les lettres bleues et parfumées de Maria, et l'ébauche d'une tragédie burlesque. Sous ce harnachement, il garde l'air craintif du lièvre qui court en zig-zag à travers les friches.

Donc l'écolier en cavale, caparaçonné d'indifférence feinte, pour cacher sa peur et son désarroi, rencontre au fond de la forêt, dans une maison de dame Tartine pleine de confiture, trois fugitifs aussi malingres mais moins inoffensifs que lui, une jolie renarde flanquée de deux petits Zorro des bois. Le « petit mouton noir très obstiné » ne fait pas le poids à côté de Trucmuche, Echalote, Mamandodo, etc., car les surnoms tombent comme feuilles mortes.

D'ailleurs, personne n'a de nom dans cette histoire, sauf Maria, qu'on ne voit pas, et la chatte Prudence, dont le rôle est pour le moins ambigu. Aucun souci de *vraisemblance ne trace de démarcation* entre ce qu'on dit et ce qu'on pourrait dire, entre ce qu'on fait et ce qu'on rêve. Et toute cette aventure dérisoire, qui nous dit qu'il ne l'a pas imaginée, l'enfant taciturne et fantasque qui, couché sur la paille de son terrier, essaie terriblement de « sortir (du) ventre » de sa mère ?

MONIQUE PÉTILLON.

★ CHATTE ALLAITANT UN OURSON, de Henri Anger. Grasset, 182 p., 38 F.

Les errances d'Yves Martin

● Un homme qui aimerait ne pas se haïr

LE poète de *Je fais bouillir mon vin* se révèle aussi, dans deux volumes de nouvelles, *Je réverai encore* et *Un peu d'électricité sous un grand masque noir*, comme un conteur attachant. La frontière est d'ailleurs imperceptible entre ses poèmes narratifs, qui nous livrent des états d'âme effrayés, des paysages urbains atteints de tremblements, des ombres suintant la culpabilité, et ses proses où se retrouvent les mêmes feintes et les mêmes hantises. C'est un univers essentiellement urbain que celui d'Yves Martin. Qu'il dise « je » ou que, par pudeur, il lui préfère un « il » un peu détaché, il met toujours en scène un *homme seul en perpétuel* divorce et remariage avec Paris.

Cet homme cherche ou la proie facile, ou l'amitié fortuite ; que sa consolation lui vienne d'un passant, d'un vague semblable aussitôt quitté, d'un objet, d'un trottoir ou d'un chien, importe à peine. Il est à l'affût de lui-même, qu'il aimerait habituer à ne pas se haïr. *Parfois il y réussit* en acceptant, l'espace d'une nuit, d'une caresse ou d'un mensonge, les autres. Puis la lente errance reprend, ou exaltée ou paralysante. Il y a toujours un réverbère qui murmure un mot. Il y a aussi un alcool qui sert de lac aux soupirs. Et, à *défaut*, c'est un visage qui fait fonction de savonnette : il lave le désespoir.

Une femme est décrite : elle est déjà partie vers d'autres gouttières ; une rue est détaillée : déjà elle se détruit au fil des images ; un *malaise est défini* : déjà, d'autres apoplexies lui succèdent. Un langage de courtes notations, catapultées les unes contre les autres, rend ces deux volumes poignants. S'y attarde-t-on, qu'on a le sentiment d'assister, à une sorte de fuite au ralenti. Yves Martin est un *Léon-Paul Fargue* qui ne se supporte pas, et un Jean Follain qui, mesuré aux choses, voudrait par ennui se substituer à elles.

ALAIN BOSQUET.

★ JE REVERAI ENCORE, d'Yves Martin ; Alfred Eibel, Lausanne, 230 pages. — UN PEU D'ELECTRICITE SOUS UN GRAND MASQUE NOIR, le *Cherche-Midi*, 174 p., 33 F.

La perversité de Félix Vallotton

L'ETRANGETE et la gaîeté des peintures de Félix Vallotton, actuellement visibles *au Petit Palais, faisaient regretter* que les romans de celui que le directeur de *la Revue blanche* appelait le « très singulier Vallotton » fussent depuis belle *lurette épuisés. Eh bien, voici* nos vœux partiellement comblés. *la Vie meurtrière reparaît*. Ecrit en 1903, ce roman est le plus gai, le plus singulier de ce printemps.

Son sujet, c'est la mort. Le récit nous est donné comme ayant été trouvé dans les papiers de Jacques Verdier après son suicide. Verdier est un garçon de bonne volonté. Attentif, amical, affectueux (« *J'étais bien gentil, voilà tout* »), il suffit qu'il *approche la main de quelqu'un* pour que son geste ait la plus grave conséquence. Il sème la mort comme d'autres la vie. Ou bien le destin s'est acharné sur lui, ou bien seule une mince pellicule nous sépare à chaque instant de l'accident. La *première solution fournirait matière* à tragédie ou à mélodrame ; la seconde, la seule recevable ici, à une suite de petits dérapages.

Dans sa peinture, à peu près à *la même époque, Vallotton* fait planer, dans une *Mare, près de Honfleur*, comme un inquiétant oiseau noir. Ce serait la leçon de ce livre. Mais la réalisation est plus proche de ses tableaux d'intérieurs, rouges ou bruns, où rien d'étrange ne se passe que, *précisément*, l'« *inquiétante étrangeté* » elle-même. L'accident est toujours une surprise. Tout va son train, dans une vie protégée de jeune homme de province à Paris, les jours et les *saisons, les pages de critique* d'art que l'on donne à l'éditeur, la petite réputation, les amours, les casse-pieds... L'histoire le dit, le style le fait sentir. Puis, *crac, l'oiseau noir* surgit.

Avec lui l'écriture change. Où trouver les mots égaux à la *situation ? Comment se rendre* maître du hasard ? Quelle place y a-t-il dans notre rhétorique du récit pour une telle perversité des enchaînements ? Ces questions *se retournent* quand précisément nous nous avisons que ni ce récit ni aucun autre ne pourraient s'écrire sans que, dans leur lointain, passe l'oiseau noir de Honfleur.

La préface — de peu de mots, *mais justes* — rappelle que les anciens commentateurs de *la Vie meurtrière* lurent l'aventure de Jacques Verdier comme *l'autobiographie de Félix Vallotton*. Habitude d'époque : la réalité de la vie comme gage de la consistance du livre. Naguère, on aurait insisté sur les fantasmes *qui s'y découvrent*. Aujourd'hui, entre Mirbeau et Jarry, nous le lirons plutôt comme une *machine, une machine à répétition*, affolée. Breton n'a pas cité *la Vie meurtrière* dans son *Anthologie de l'humour noir*. Nous la rangeons dans ce Supplément que chacun compose à part soi.

GEORGES RAILLARD.

★ LA VIE MEURTRIÈRE, de *Félix Vallotton*. *Préface de* Marie-Luce Dumas. Editions de l'Aisne à Lausanne, 289 p., 36 F.

Avant l'implosion

● Joseph Bialot, Grand Prix de littérature policière 1979.

CEUX qui s'égosillent pour ou contre les progrès de l'action directe se trompent. Cette société périra, puisqu'elle doit périr, mais autrement. Tandis que l'on s'habitue à la prospérité et à l'horreur, les hommes détrompés qui pressentent notre avenir sont peu nombreux. Ce qu'ils entrevoient est aussi peu exaltant que possible : nous entrons dans l'ère sournoise de *l'implosion*.

Aussi le petit thriller de Joseph Bialot, et nullement à son insu, donne-t-il un instantané troublant du moment précis où nous sommes. A première vue, il offre un portrait pittoresque du Sentier, ses stylistes, ses soldeurs, des immigrés turcs et yougoslaves, et une série de crimes horribles, égorgements, tortures. Tout cela dans une exaspération froide qui renoue avec la brutalité des auteurs de romans noirs les moins délicats, comme Mike Roscoe.

La démence du tueur, qui finit par oublier ses propres mobiles, met l'accent sur la déconfiture générale. Rien n'est épargné alentour, ni la police ni la presse, mais, *voici* la nouveauté, *cette* critique radicale en actes n'a rien à voir avec le gauchisme frelaté qui s'épuise encore, par exemple, dans les quatre premiers romans de la collection « Engrenages » (1).

Une pulvérisation des consciences

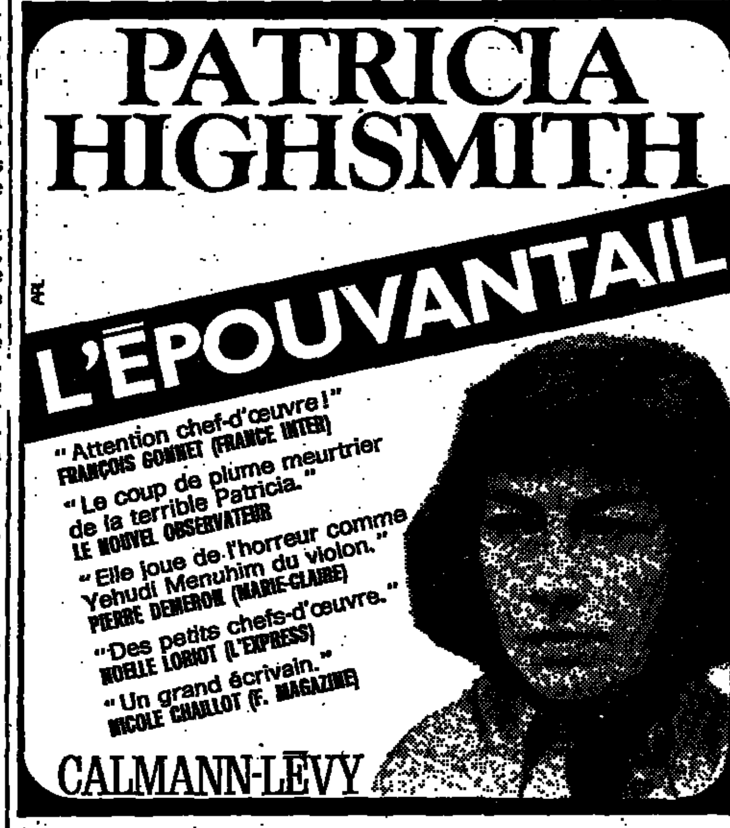
A la pulvérisation des consciences — rappelons que la télévision nous fait passer d'un épisode d'*Holocauste* aux publicités pour lessives — correspond ici un éclatement sommaire du récit. De même, le corps humain n'y est plus qu'une chose que l'on découpe au rasoir ou que l'on morcelle pornographiquement.

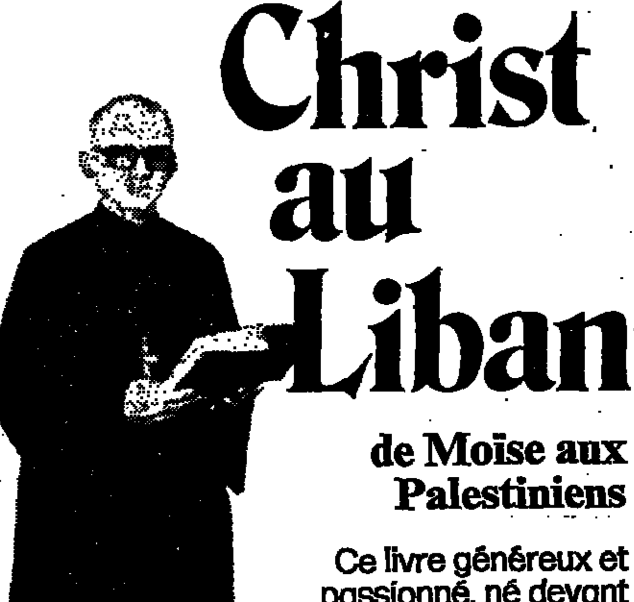
On comprend aussi pourquoi le *magazine Détective, qui se bornait* à raconter ingénument des faits divers où le sexe et la mort n'avaient rien de séduisant, a dû disparaître. Sans alibi culturel, comme *Radar* autrefois, il donnait pourtant à ceux qui subissent la violence *sociale les moyens, peut-être* grossiers, de s'en purger. Le « polar », qui a souvent rempli la même fonction, ne manque pas d'être également méprisé. A tort.

RAPHAËL SORIN.

(1) Editions Jean Goujon.

★ LE SALON DU PRÊT-A-SAIGNER, Joseph Bialot, « Super Noire », Gallimard, 247 p., 12 F.





Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	342 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le refus du génie

(Suite de la page 19.)

LUI-MEME a fourni les clefs de ce goût de la puissance et du masochisme secret qui le conduira au suicide. Il parle en 1944 de son caractère « inverti ». Il se souvient de la poule Bigarette dont la mort, sous ses tortures, lui a enseigné à cinq ans le plaisir du mal. Il n'a jamais tranché entre l'envie et la peur de se heurter à une foule ouvrière. *« Un enfant trop protégé qui rêve plaies et bosses »*, diagnostiquera Berl.

Sa passion des femmes n'est pas moins ambiguë et fugace. Passés l'éblouissement et le rêve, jamais réalisé, de famille stable, il prend la fuite, tout en acceptant de rester maternellement entretenu par la maîtresse quittée. Les confidences d'ordre sexuel ou les jugements moraux qu'a suscités ce comportement à répétition en cachent les vrais ressorts. Il se pourrait que Drieu se soit joué à lui-même la comédie de la séduction, pour se rassurer, sans tenir à aucune de ses conquêtes. *« Peut-être n'ai-je jamais aimé ? »*, songera-t-il peu avant sa mort. Ses coups de foudre suivent étonnamment le cours capricieux de ses inspirations littéraires.

SES rechutes dans la politique, en tout cas, alternent exactement avec ses travaux d'écrivain et font figure d'alternative à sa vocation principale.

Certes, l' « intrigue du monde » l'a toujours excité, depuis le collège. Son échec à Sciences-Po a brisé son ambition de jouer un rôle dans la cité. L'histoire le relancera périodiquement comme une vieille maîtresse.

par Bertrand Poirot-Delpech

Et comment ne pas s'y intéresser, entre les deux guerres ? Comment ne pas juger la littérature à l'aune de la politique, quand la civilisation est en jeu ? Les démocraties, de surcroît, poussent leurs artistes à prendre position. Paulhan le regrette, avec une sagesse et un courage qui auront dominé de haut les bassesses du « milieu » pendant et après la guerre. Sans doute a-t-il raison quand il conseille de ne pas tenir rigueur aux écrivains de leurs engagements...

Mais ce serait aussi leur faire injure. En 1944, Drieu refuse les chances qu'on lui offre de fuir ou de se racheter les armes à la main. Il devancera les sanctions probables de ses errements. Crier « pouce » ? Jamais. Peu de « collabos » ont manifesté cette noblesse. Et moins encore les ex-staliniens, à qui la mise en garde tardive d'autrui tient si souvent lieu d'autocritique, et le *tua culpa* de *mea culpa*...

DRIEU a d'autant plus de mérite à requérir contre lui-même que la politique a moins été affaire de conviction, dans son cas, que de diversion. Il s'agissait pour lui de fuir sa vocation d'artiste afin de mieux y croire de nouveau après sa cure de déception. Deux exemples parmi tant d'autres : en 1939, c'est la rupture avec Doriot, qui le plonge dans *Gilles*, et, en 1942, c'est la fin de *l'Homme à cheval* qui le ramène, contre tout bons sens, à un P.P.F. condamné.

La puissante, sereine et fraternelle somme d'Andreu et Grover culmine dans cette thèse centrale de la dispersion et de l'alternance. Quand Drieu s'accepte comme artiste, c'est-à-dire comme monomane et candidat au génie — sinon à quoi bon ! — il est trop tard. *Dirk Raspe* ne sera jamais Van Gogh.

Et c'est parce qu'elle dit cet inaccomplissement, du fait de l'époque et de nos névroses d'échec, que l'œuvre de Drieu mérite de rester comme le commentaire épique de plusieurs générations.

★ DRIEU LA ROCHELLE, de Pierre Andreu et Frédérico Grover. Hachette, 590 p., 80 F.

★ LES DERNIERS JOURS, de Drieu la Rochelle et Emmanuel Berl. Ed. J.-M. Place, 120 p., 30 F.

★ SOLDAT DE L'ORDRE, de Brieux. Ed. Rupture, 352 p., 57 F.

entretien

La réapparition de Ramon Fernandez

En cette année où il se fait tant de bruit autour de Drieu la Rochelle, nous revient aussi, mais d'une nuit plus épaisse, Ramon Fernandez, qui fut un de ses contemporains majeurs. Leurs destins se croisent à maintes reprises ou cheminent dans un dangereux parallélisme. Ils se côtoient au sein de la jeune N.R.F., dont Ramon Fernandez devient dès 1923 le collaborateur attitré. Ils s'y retrouvent aux heures sombres de l'Occupation quand Drieu fait reparaître la revue. Préoccupés l'un et l'autre de politique autant que de littérature, Doriot les fascine et ils s'enrôlent sous sa bannière jusqu'à en mourir, la même année 1944, à un mois de distance et dans le même désespoir.

Ils n'ont pas eu la même vie posthume. On n'a guère cessé de publier Drieu : tant d'œuvres inédites avant que ne commencent les rééditions, les études. Ramon Fernandez est tombé dans un oubli beaucoup plus profond. Il a fallu l'ardente conviction de son fils, Dominique Fernandez, et l'audience personnelle que celui-ci a conquise comme écrivain, pour que resurgisse, ailleurs qu'en ses lieux d'origine, l'œuvre d'un critique réputé.

Dominique Fernandez s'explique ici sur les raisons qui l'ont conduit à rééditer le « Molière » et le « Proust » de Ramon Fernandez (1).

(1) Grasset, 42 F chaque volume.

« J'admire mon père parce que je l'ai lu... »

« La place qu'a tenue mon père dans l'histoire des idées et de la littérature entre les deux guerres est considérable : pilier de la N.R.F. pendant près de trente ans, membre du comité de lecture de Gallimard, animateur des décades de Pontigny, co-fondateur avec Emmanuel Berl de l'hebdomadaire *Marianne* dont il a été le critique littéraire de 1932 à 1940... Il a connu tous les grands écrivains de l'époque : Proust, Rivière, Gide, Morand, Drieu, Céline, Paulhan... et il a contribué à imposer leur œuvre. En particulier celle de Proust, celle de Gide... De l'étude qu'il lui consacra en 1931, Gide disait : *« C'est la première fois qu'on me tend un miroir où je peux voir une image de moi complète et non déformée. »*

— Comment était-il venu à la critique littéraire ?

— Ses débuts dans la vie furent ceux d'un mondain. Fils d'un diplomate mexicain, il naît à Paris en 1894. Le père meurt en 1905 et Ramon est élevé par sa mère, qui allait devenir une des plus célèbres journalistes de mode de l'entre-deux-guerres : elle a créé le premier *Vogue* français. N'ayant pas besoin de travailler pour vivre, Ramon Fernandez ne court pas après le diplôme. Il lance le tango, se passionne pour les voitures et les motos de course, qui le ruinent, mais, en même temps, il se cultive librement et suit à la Sorbonne des cours de philosophie de Brunscwig. Il a été le premier Sud-Américain à conquérir Paris. Il y en a eu beaucoup d'autres depuis.

Le dialogue avec Jacques Rivière

» C'est peut-être Proust qui lui a fait rencontrer Jacques Rivière. Or tout commence avec cette rencontre. En 1923, Jacques Rivière le fait entrer à la N.R.F., qu'il dirige, pour participer au numéro d'hommage qui suit la mort de Proust. Un dialogue s'établit entre eux, bientôt rompu par la mort de Rivière. De cet échange il reste une quinzaine *de lettres de mon père que vient* de publier le *Bulletin de l'association des amis de Jacques Rivière. Minutieusement* étudiées par un professeur écossais, William Kidd, elles mettent en évidence le rôle joué auprès de lui par Rivière, qui était de sept ans son aîné. C'est en s'appuyant sur lui et en s'opposant à lui que mon père a formé sa pensée. En 1924, leur continuelle discussion sur la littérature aboutissait à un débat public dans trois conférences contradictoires, qui furent prononcées à Genève et publiées plus tard sous le titre : *Moralisme et Littérature* (1932).

— Sur quoi s'opposaient-ils ?

— Sur la morale à rechercher dans toute œuvre littéraire. Rivière s'en souciait peu, qui défendait le point de vue de la littérature pure. Fernandez ne séparait pas l'art d'une éthique et demandait à l'écrivain d'être aussi un maître de vie. Il le jugeait selon sa « hiérarchie des valeurs ».

— C'est une position plus dépassée aujourd'hui que celle de Jacques Rivière.

— Chercher dans la littérature une vue générale sur l'homme et des leçons pour la conduite de la vie, est-ce vraiment de la critique désuète ? Tous les grands écrivains français ont été des moralistes. Il se peut qu'actuellement cette préoccupation soit mise à l'ombre, mais après l'état de morcellement extrême où nous sommes arrivés, rien ne dit qu'on ne réclamera pas à nouveau des maîtres à penser qui reconstruisent l'individu.

— Et quelle était la hiérarchie de valeurs de Ramon Fernandez ?

— Toute sa réflexion philosophique tournait autour de la personnalité à construire. Et dans cette construction, il donnait le pas à l'action sur l'analyse, à l'avenir sur le passé. Il écrivait : *« La différence entre ce que nous sommes et ce que nous voulons être est la seule mesure exacte de notre valeur. »* Ou encore : *« La véritable forme du sentiment ce n'est pas la conscience qu'on en a, mais l'action qu'on en tire. »* Il réclamait un mode de pensée « prospectif ». C'est intéressant à relever dans un siècle où le passé, avec Proust, avec Freud, avec le retour à l'enfance, a pris une importance démesurée.

> **PARCOURS D'UNE ŒUVRE**
>
> **Introuvable aujourd'hui, sauf les deux ouvrages réédités, l'œuvre de Ramon Fernandez comprend :**
>
> **MESSAGES (N.R.F.), recueil de chroniques, 1926.**
> **DE LA PERSONNALITE (Au sans pareil), recueil de chroniques, 1927.**
> **LA VIE DE MOLIERE (N.R.F.), 1929.**
> **ANDRE GIDE (Correa), 1931.**
> **LE PARI (N.R.F.), 1932 ; roman qui devait obtenir le prix Femina.**
> **LES VIOLENTS (N.R.F.), 1935 ; roman, suite du précédent.**
> **L'HOMME EST-IL HUMAIN ? (N.R.F.), 1936 ; essai politique.**
> **PROUST (Edition de la nouvelle critique), 1943.**
> **ITINERAIRE FRANÇAIS (Le Pavois), 1943 ; recueil d'articles.**
> **BALZAC (Stock), 1943.**
> **MAURICE BARRÈS (Le Livre moderne), 1943.**

La notion de « message »

» Sa critique est fondée sur cette philosophie qu'il a formulée très tôt, dès 1926, dans l'introduction à son premier recueil d'articles, intitulé *Messages*. Ce livre a marqué toute une génération. Jean-Paul Sartre s'y réfère encore en 1947 dans *Qu'est-ce que la littérature ? « Je crois que leur embarras* (celui des bourgeois) *serait extrême*, écrit-il, *si Fernandez n'avait trouvé pour eux, après l'autre guerre, sa notion de « Message ». »*

— Mais c'est pour la brocarder.

— Il n'empêche que ce passage au crible témoigne de l'influence exercée par mon père. J'irai plus loin : il y a quelque chose de pré-sartrien dans sa philosophie du devenir et dans sa conception de la littérature liée à l'action. On ne prononçait pas encore le mot d'engagement. Mais Ramon Fernandez n'a jamais aimé, au fond, que des écrivains engagés : Molière, Balzac, Barrès, Gide...

— Mais Proust alors ?

— Son jugement sur lui a changé. Au début, il n'est pas sans réserve. *« Proust me paraît dangereux en ceci que, grâce à lui, l'analyse de la coupe d'un pantalon devient aussi valable que l'analyse d'un acte héroïque ou simplement noble »*, écrit-il à Jacques Rivière. C'est après avoir longuement médité *le Temps perdu* et *le Temps retrouvé* qu'il saisira le projet proustien dans toute son ampleur. Il mettra alors l'écrivain au rang des plus grands. Hommage inattendu en 1943 : dans les milieux de la collaboration, Proust, à cause de ses origines juives, passait pour le symbole de l'art décadent.

— Vous voyez dans son livre sur Proust un geste politique ?

— Sans aucun doute. Quels qu'aient été ses funestes engagements, mon père n'a jamais versé dans l'antisémitisme. Pendant la guerre, il avait à cœur de monter dans le wagon de queue du métro, réservé aux juifs. Quand Bergson est mort et qu'a paru dans le journal de Doriot l'éreintement de Rebatet, il a cessé toute collaboration avec ce journal et il a publié dans la N.R.F. de Drieu un éloge de Bergson qui lui a valu une lettre d'injures de Céline. Il avait gardé son indépendance de jugement en face des stupidités fascistes.

— Comment expliquez-vous son engagement politique ?

— Par un souci d'efficacité. Cette phrase fameuse qu'on prête à Mussolini : *« J'aime les trains qui partent à l'heure »*, serait de lui. En outre, il rêvait d'associer les ouvriers à la vie du pays. C'est pourquoi il s'est d'abord tourné vers la gauche. En 1925, patronné par Jean Prévost, il était entré au parti socialiste. En 1934, lassé par l'inaction de ce parti, il est tenté par le communisme. « Dans une « lettre ouverte à André Gide », il écrit : *« Vous êtes communiste, je ne le suis pas encore... L'intellectuel, même s'il est entièrement acquis à la cause ouvrière, doit garder sa liberté de réflexion jusqu'au moment, déterminé par l'histoire, où il ne s'agit plus de réfléchir. Je choisis le camp des porte-monnaie vides »*. Il ne prendra son virage qu'après 1936, en adhérant au P.P.F. Bon, il s'est complètement trompé, mais je crois qu'il l'a su. Les deux dernières années de sa vie, il se réfugie dans la littérature. Quatre livres en deux ans : un recueil d'articles : *l'Itinéraire français, Proust, Balzac, Barrès*. Puis il s'est laissé mourir...

— Un suicide ?

— Non, un renoncement. Le 2 août 1944, il est terrassé par une crise cardiaque. On lui avait interdit de boire, il a continué...

— Vous étiez auprès de lui ?

— Non, mes parents étaient divorcés, j'ai été élevé par ma mère. Au fond, j'ai peu connu mon père. L'admiration que j'ai pour lui vient de ce que je l'ai lu. Et je trouve injuste que son œuvre ait été occultée pour des raisons politiques. Le *Molière* est un ouvrage de référence qui a été traduit comme tel, il y a quelques années, aux Etats-Unis. Il va l'être en Italie en même temps que *Messages*. Et on ne trouverait plus ces ouvrages en France ! Gallimard s'est désintéressé de leur réédition. Grasset s'en charge. Je voudrais continuer. L'œuvre de Ramon Fernandez appartient à l'histoire des idées et de notre littérature.

Propos recueillis par

JACQUELINE PIATIER.

هكذا من الأصل

humour noir

Sauve Kippour !

● *Le rire salubre n'épargne rien.*

ENFIN, un livre vraiment drôle. Parce que c'est bien gentil, tous ces nouveaux néos, mais ce n'est pas eux qui nous donneront des rides faciales à force de jubilation. Michel Martens et André Sénik, si. Et même, ils vont faire grincer pas mal de dents, et pas forcément goys. Difficile d'aller plus loin dans l'humour : humour juif, humour noir, humour gauchiste même, une espèce rare, tout y passe.

Donc, Martens et Sénik ont un bon copain juif, Jackie. Et ce Jackie a un problème : il est allergique au Kippour. « *C'est la faute à ses parents, des juifs pieds-noirs. En Afrique du Nord, ils sont passés à côté des persécutions nazies, alors se serrer la ceinture une fois par an est une façon économique de jouer aux martyrs. Jackie est coincé.* » Il va tâcher, chaque année, de transgresser cette fête. « *Comme c'est une fête mobile — pour les juifs, c'est pratique, en cas d'exode, on peut l'emmener avec soi, —* il parvient, au prix de précautions infinies, à ne pas savoir à quelle date précise elle tombe. Oublier Kippour, il ne pense qu'à ça. »

Le principe du réverbère

Comme Dédé et Michel sont gentils, ils décident d'emmener Jackie à Belle-Ile. « *Pourquoi Belle-Ile ? Parce que c'est une île sans synagogue, sans rabbin, avec seulement des insulaires bretons. Une île où, pour tout dire, Yom Kippour est une denrée inconnue* . » Et comme il faut bien le distraire, ils vont se relayer pour lui raconter les aventures de Simon et de Nathan chez les gauchistes.

Nathan et Simon sont deux quinquagénaires du 10ᵉ arrondissement. Un beau matin, la tarentule les pique, et ils se mettent en tête de débusquer les anciens nazis du 10ᵉ arrondissement et d'ailleurs. Pour ce faire, ils appliquent le principe du réverbère. « *C'est simple. Il fait nuit et j'ai perdu ma montre. Je la cherche sous le réverbère. C'est certainement ailleurs que je l'ai égarée, mais c'est là seulement qu'il fait assez clair pour la trouver* . » En l'espèce, le réverbère, ce sera l'ambassade d'Allemagne. Pour y tomber sur quelle toquante ? Des juifs ! Qui font la queue, « *alignés comme au bon vieux temps du Vel d'Hiv* », pour toucher les dommages payés par ces braves Allemands de l'Ouest. « *Ils étalent le décompte de leurs pertes. Tout est tarifé. Une mère morte à Auschwitz, c'est tant. Un père à Treblinka, c'est tant. Les grands-parents à Maïdanek, c'est un peu moins cher que les enfants à Buchenwald, et ainsi de suite. Evidemment, si tu as la chance d'avoir toute ta famille partie en fumée, tu touches vraiment le paquet.* »

Et en plus, ils trichent. Simon et Nathan, indignés, protestent. Ils demandent que les comptes soient réglés au forfait. Leur communauté n'apprécie guère le moralisme de ces nouveaux « *rabbins des bois* ». Comme dit Michel : « *Tu sais, Jackie, ces histoires sont vraies. Elles seraient antisémites si elles étaient racontées par des non-juifs. C'est pourquoi il faut se dépêcher de les raconter nous-mêmes.* »

Le marathon anti-Kippour se poursuit. Dédé et Michel gavent leur protégé de tartes aux quetsches et d'histoires. Ils poursuivent la saga de Simon et Nathan.

Après 68, leurs fils ont disparu, happés par les groupuscules et les communistes. Nos deux soldats Schweik décident, pour se rapprocher d'eux, de se lancer dans la politique à leur tour. Ils vont donc fonder une organisation, avec les commerçants du quartier : un Orchestre rouge. Leur militantisme va les jeter dans un monde bizarre de « manifs » et de slogans. Par exemple Simon, « *encadré par des maos, a crié avec eux : « Palestine vaincra ! » avant de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'Israël* ».

Shabbat a fini par passer. Jackie a échappé au Kippour. Michel et Dédé ont bien mérité de l'amitié.

Que dit Jackie ? « *Vous avez vu ? Je leur ai encore une fois fait passer le Kippour sans qu'ils s'en aperçoivent.* »

Ce cache-cache nous restitue un irrespect trop oublié. Dix ans d'embaumement, de thèses et de rhétorique ont enseveli sous une chape de sérieux ce Mai qui fut au départ un grain de sel entre deux pavés. La France cultive volontiers monuments aux morts et oraisons funèbres. Dédé et Michel secouent joyeusement le cocotier. Leur rire salubre n'a peur de rien, n'épargne rien et nous atteint de plein fouet. Leur fausse naïveté nous dit que l'ennui n'est pas une fatalité, et que, oui, il est temps de nous réveiller.

CLAUDE COURCHAY.

★ MAIS QUI VA GARDER LA BOUTIQUE, de Michel Martens et André Sénik. Ed. Encre, 286 p. 45 F.

lettres étrangères

L'homme et le serpent

● *Un roman fantastique de Mircea Eliade et des entretiens...*

IL y a juste une année, en lui consacrant un superbe cahier, L'Herne projetait les feux de l'actualité sur la personnalité de Mircea Eliade et sur le double aspect de son œuvre, scientifique et littéraire. En même temps, *Mademoiselle Christina*, récit fantastique, révélait le prosateur fasciné par les revenants. Aujourd'hui, toujours à l'Herne, un autre texte ignoré d'Eliade, *le Serpent*. Ce n'est pas la dernière surprise que nous réserve Constantin Tacou, directeur de la maison de la rue de Verneuil. Son ambition n'est-elle pas de faire connaître le versant « nocturne », onirique, du célèbre *historien des religions* ?

Revenons quelques mois en arrière, lorsque paraissaient les entretiens d'Eliade avec Claude-Henri Rocquet. L'écrivain y complète son journal (1) et décrypte son périple initiatique : Bucarest, *Calcutta*, Darjeeling, encore Bucarest, puis les cités fébriles de l'extrême-Occident, son labyrinthe personnel. Quel bonheur de visualiser, au détour de chaque page, un paysage différent qui se fond dans le précédent : les maisons couleur pastel de l'enfance, les ruelles de Bucarest, aux noms de saisons et de fleurs, un vol de pigeons à Paris, les alpages des Carpathes, le souffle glacé de l'Himalaya. Pour terminer, promesse d'un nouveau Shangri-La, l'apesanteur des objets magiques de Brancusi. Mais, et c'est sans doute le plus important, dans ces entretiens faussement décousus, Mircea Eliade éclaire le lien subtil entre son œuvre scientifique et ses écrits d'imagination, parmi lesquels, justement *le Serpent*.

En 1937, l'écrivain enseignait *encore à Bucarest. Pressé par des* besoins d'argent, il avait décidé d'écrire, vite, un roman. « *Comme toujours*, raconte-t-il dans les « Entretiens », *tout commence dans un univers très banal. Un personnage, un geste et cet univers bascule. Cette fois c'était un serpent qui surgissait dans une maison où se trouvaient je ne sais combien de personnes. Evidemment, je savais beaucoup de choses sur le symbolisme du serpent. J'avais même écrit un article sur son rôle rituel.* » Ce court mais très dense roman *achevé*, la surprise d'Eliade fut grande d'y constater l'absence de tous ses mythes et symboles familiers. Aucune des connaissances du savant n'était passée dans l'excellente œuvre d'imagination. « *Quand on est possédé par un sujet*, conclut-il, *la vision intérieure est sans doute nourrie de tout ce qu'on porte en soi mais cette vision est sans aucune relation avec le savoir intellectuel.* » A voir.

L'unité secrète

On retrouve dans *le Serpent*, récit aux confins du réel et du fantastique, le même petit monde, un monde très petit, de l'univers romanesque d'Eliade : *un couple plein de projets matrimoniaux* pour sa progéniture, un fonctionnaire, un officier, des bonnes femmes qui aiment les ragots, enfin Dorina, jeune fille de famille en attente. Ils se retrouvent, le temps d'un week-end, dans un monastère des Carpathes, pays de vampires et de striges où le temps se fige en éternité. Arrive inopinément Andronic, homme du monde et sportif, qui s'était égaré dans la brousse. Il est aussitôt adopté par le groupe travaillé en secret par le besoin lancinant de rêver, d'admirer, d'aimer. Cependant, l'attitude, les propos du nouvel arrivant inquiètent peu à peu. Il est question d'une noyade à laquelle le bel aviateur aurait échappé, en présence d'un serpent fabuleux qui se serait réfugié sur l'île d'un lac, au milieu d'une forêt. Il est également question de la mort d'une vierge au siècle dernier : Andronic, mais aussi le serpent, y auraient assisté.

La tension monte. Le charme serpentin d'Andronic va loin au-delà de l'éros. Lorsqu'il évoque *la* présence du serpent qui se matérialise dans la salle à manger, le groupe, petit-bourgeois et conventionnel, se sent projeté dans un temps, dans un espace différent. Sorin Alexandresco (2), le présentateur du récit, remarque avec pertinence : les femmes *vivent moins le désir de* l'étreinte d'Andronic qu'une sorte d'extase impersonnelle, semblable à celle des peuples dits primitifs où l'érotisme, violemment vécu... revêt une fonction collective de communication avec le cosmos.

Comment l'appel d'Andronic, l'Homme total, incarnant le mythe adamique aux niveaux profane et sacré, a été entendu ; comment son destin et celui de Dorina, vierge en attente d'initiation, s'est finalement accompli (*« rien qu'une joie accablante et amère de tout son être profond ; comme si elle s'était éveillée avec une âme autre, jamais soupçonnée, et un autre corps, plus heureux, plus divin ».*) Enfin comment devant ce miracle, les vacanciers se sont retrouvés dans une irréalité plus vraie que la réalité : ce sont les événements qu'Eliade raconte, c'est le message qui touche, qui émeut. Il est difficile de ne pas succomber à cette cosmique séduction.

L'auteur a écrit ce roman à une époque où son pays, la Roumanie, *s'ouvrait au monde par*-delà les brumes du Ponant. L'Orient, le passé, fascinaient également les clercs danubiens. Les apports archaïques, extra-européens ne rendaient-ils pas plus aisée l'affirmation d'un particularisme roumain, hérité des Thraces, des Latins et des Slaves ? En saisissant l'unité secrète des cultures orientales, de la culture des Balkans, de celle du Septentrion et de l'Occident paysan, Mircea Eliade se retrouve. Il retrouve de même, au-delà du temps cyclique de l'histoire, le temps éternel mais aussi le grand monde, sa véritable patrie.

EDGAR REICHMANN.

★ Mircea Eliade, le Serpent, roman traduit du roumain par Claude B. Levenson, avec une présentation de Sorin Alexandresco, L'Herne, coll. « Les livres noirs », 244 p., 48 F.

★ Mircea Eliade, entretiens avec Claude-Henri Rocquet, l'Epreuve du labyrinthe, Belfond, coll. « Entretiens », dirigée par Claude Bonnefoy, 252 p., 59 F.

(1) Gallimard, 1973.

(2) Professeur à l'université d'Amsterdam, spécialiste de littérature fantastique.

Le prix Séguier à Jean Rhys

EXCEPTIONNELLEMENT, le prix Séguier 1979 est attribué, à titre posthume, à la romancière anglaise Jean Rhys, disparue le 14 *mai* dernier, à l'âge de *quatre-vingt-quatre* ans.

Ce prix de littérature étrangère, fondé en 1974 par Françoise Wagener, et qui a distingué notamment Leonardo Sciascia et Andrzej Kusniewicz, *est décerné chaque année par un jury mixte composé d'un* collège de critiques — Hector Bianciotti, Vivianne Forrester, Pierre Kyria, Diane de Margerie et Raphaël Sorin — et d'un collège d'écrivains — Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Jerzy Kosinski et Adolf Rudnicki.

Prix de découverte, il vise à révéler au public français des écrivains étrangers vivants dont au moins une œuvre a été traduite ici. Un large consensus avait été acquis à Jean Rhys avant la séance de vote prévue pour le début du mois de juin. Le jury a donc décidé de maintenir son choix.

Jean Rhys était née à la Dominique en 1894. Elle vint tôt en Europe, où elle vécut la bohème des années de l'entre-deux-guerres, notamment à Montparnasse. Elle devait tirer de cette expérience un recueil de nouvelles et quatre romans, publiés avant 1939. Elle y disait, comme dans ce *Quai des Grands-Augustins*, traduit cette année chez Denoël, la lente dérive d'une femme désenchantée, éternelle *perdante*, dont la voix, le ton étaient d'une modernité, ou plutôt d'une économie surprenante.

Après des années de silence — Jean Rhys vivait retirée dans la campagne anglaise, — elle était revenue à la littérature avec un admirable roman, *la Prisonnière des Sargasses*, publié en 1966, et qui ressuscitait son enfance sous les tropiques. L'Angleterre la découvrit alors. Puis Maurice Nadeau commença à l'éditer en traduction française — *Bonjour minuit*, *Quatuor*, *la Prisonnière des Sargasses* — cependant que Pierre Leyris traduisait, pour le « domaine anglais » du Mercure de France, un recueil de nouvelles publié en langue originale en 1968 : *Les tigres sont plus beaux à voir*. Denoël poursuit ces entreprises et annonce la publication des *Mémoires* de la romancière anglaise.



Un cri d'Arrabal

ARMANDO VALLADARES, poète cubain, opposant anticastriste de la première heure, est emprisonné à Cuba depuis dix-neuf ans.

Valladares est devenu paralytique à la suite d'une longue grève de la faim en 1974. Son épouse, qui vit aux Etats-Unis, a envoyé récemment des télégrammes à plusieurs personnalités parisiennes, concernant l'état de santé très inquiétant du prisonnier, qui est au secret et ne reçoit aucun soin médical. Des poèmes de Valladares, traduits et publiés en France chez Grasset, sous le titre Prisonnier de Castro, *ont été présentés dans* le Monde *du 16 février.*

L'écrivain Fernando Arrabal nous écrit à propos de ce poète :

Les droits élémentaires que l'on respectait même dans les terribles geôles franquistes lorsque nous y avons séjourné sont déniés à ce poète. Et le voilà de nouveau dans le cachot inquisitorial, prison des prisons. Valladares est un martyr chrétien du temps de Néron transplanté dans la Cuba d'aujourd'hui. La revue *Bohemia* (officielle) précise que les camps de concentration sont des centres de réhabilitation où les prisonniers astreints au travail forcé ont réalisé en un an, dans la province de La Havane : 3 lycées, 135 fermes laitières, 6 centres d'élevage, 344 maisons et autres projets (dans les autres provinces la production est similaire : pharaonique aveu de la barbarie). On est parvenu à savoir, grâce à une lettre que Valladares a réussi à faire sortir de l'enfer, qu'il souhaiterait recevoir une bible, « mais minuscule », pour échapper à la vigilance de ses bourreaux. Ce poète a été jugé et condamné à trente ans de prison, dont il a déjà purgé dix-neuf ans ; il n'a vu « la défense » que le jour de son procès, pour la première et la dernière fois. Valladares avait alors dix-neuf ans. Comme j'aimerais qu'il pousse des ailes à ma lettre pour que la voix de la miséricorde soit enfin entendue. Et, une fois de plus, comme l'a dit Lorca, « *jusqu'à quand passeront-ils des menottes aux fleurs ?* »...

Patrick White, le « vivisecteur »

(Suite de la page 19.)

Explicite, Patrick White l'est amplement dans l'évocation de ses personnages. Il a le goût des détails, y compris ceux qui nous frappent de plein fouet par le réalisme.

Ainsi, une multitude de notations cernent le rapport de Duffield avec les formes et les couleurs : dessins d'enfant, attirance précoce vers une huile de Boudin, découverte du rouge pour peindre sur le mur de sa chambre (ce qui lui vaudra des coups de cravache) le cadavre de son précepteur, dont il a deviné le suicide, et quantités d'impressions qui se perpétueront jusqu'à son dernier souffle en quête de l'indigo divin, quête confondue par la magie du langage avec celle de Dieu ou d'un dieu. « indigo... indi... god... »

« *Dieu le Vivisecteur*
Dieu l'Artiste
Dieu

a-t-il écrit de sa main dans la cabane des toilettes, au fond de la cour où pousse un araucaria. D'où cette remarque désabusée, vers la fin du livre : « *Il n'avait pas encore fini l'inscription sur le mur des chiottes. Le plus probable, c'est qu'elle verrait sa fin à lui.* » On ne saurait être plus *explicite.*

Le symbole est clair. Dieu est un artiste, l'artiste est un dieu. L'un et l'autre ont prise sur le vivant. Créer, c'est à la fois exercer une toute-puissance et poursuivre une vérité inaccessible. Il faut y apporter une force de caractère impitoyable, pouvoir être cruel, ne redouter ni la vue du sang ni la mort. Duffield est un solitaire. Son prénom, Hurtle, signifie « fonceur ». Génétiquement, il est stérile, à en juger du moins par le résultat : pas d'enfant, bâtard ou non, pas même d'avortement sur la conscience. Son génie et son labeur l'ont enrichi mais il est avare. Il se complait dans le désordre (son ordre à lui) et la crasse, pipi de chat compris. Il manifeste une indépendance hautaine à l'égard d'autrui : les collectionneurs sont de pauvres milliardaires désemparés ; les marchands, des parasites à maintenir dans l'humilité qui leur convient, et les critiques des fantoches.

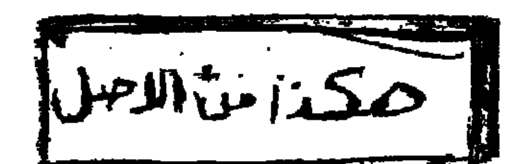
En ne s'attachant qu'à peindre un individu, Patrick White, avec son immense talent de vivisecteur, est-il ou non entré dans le vif du sujet ? La société tout entière n'est-elle pas menacée de vivisection ? C'est à voir — mais l'œuvre est à lire.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

★ LE VIVISECTEUR, de Patrick White, traduit par Georges Magnane. Deux volumes, Gallimard : 328 p., 65 F, et 334 p., 65 F.







هكذا من الأصل



lettres étrangères

Le rire en U.R.S.S.

« De quelle nationalité étaient Adam et Eve ?

— Soviétiques. Parce qu'ils vivaient nus, n'avaient qu'une pomme à se partager, et qu'ils se croyaient au paradis. »

LA fonction de l'humour dans les pays de l'Est est unique. D'abord, les histoires drôles n'y *font* pas *forcément* rire. Ensuite, dans ce type de société, l'anecdote apparaît comme le *seul moyen* de parler de la réalité, en prenant le minimum de risques.

Tertz-Siniavski a comparé à un « folklore » cette contre-culture des anecdotes — plus forte que la censure — que, dans les milieux les plus divers, on se repasse avec délectation et qu'on comprend à demi-mot. Un folklore en pleine *expansion*, semble-t-il, où la dérision et le désespoir tranchent nettement avec *l'autosatisfaction officielle* et la béatitude de commande de la presse et du discours officiel.

Petite sociologie de l'humour

En *effet*, si la chair est triste en U.R.S.S., l'humour n'y est pas non plus très comique ; son *moteur premier*, *autour duquel* tournent *toutes* les anecdotes, c'est avant tout le sentiment que la révolution a été trahie, le décalage entre la propagande et la réalité. Expression réellement populaire, les « bonnes histoires » sont déjà une forme ténue de *dissidence*. Il *faut surtout se* garder d'assimiler tous ceux qui les font circuler à des opposants ou à des dissidents ! Elles rôdent partout, même parmi les privilégiés, même parmi les gens de l'appareil politique, qui ne sont certainement pas près d'aban*donner* les *avantages dont* ils jouissent. C'est seulement un indice que l'esprit critique ne meurt pas.

Dans cette optique, *l'Arme du rire* n'est pas un recueil de plus de bonnes histoires des pays de l'Est. C'est plutôt un essai de sociologie *sur* l'humour politique, une petite histoire, partielle et partiale, de l'Union soviétique et des *démocraties* populaires à travers les véritables documents, les fragments de réalité, que sont les anecdotes. Le choix thématique (l'économie, la compétition Est-Ouest, la propagande, l'antisémitisme et l'émigration, etc.) *restitue une image de la vie quotidienne* et des aspirations populaires bien plus exacte que nombre d'études savantes.

Le nom de l'auteur, Viloric *Melor*, est *déjà tout un programme* ; il est composé de deux prénoms qui ont eu leur moment de gloire dans les années qui ont suivi la Révolution : Vilonic (Vladimir Ilitch Lénine, organisateur de la révolution internationale communiste) Melor (Marx, Engels, Lénine, *organisateurs* de la révolution)...

« Qu'est-ce qu'un déviationniste ?

— C'est quelqu'un qui continue d'aller tout droit quand le parti vire à droite ou à gauche. »

Les thèmes sont ceux-là mêmes que nous retrouvons dans la littérature. Mais si les histoires *sont anonymes*, les *livres*, *eux*, sont signés. C'est pourquoi l'humour des écrivains demande infiniment plus de courage. Un auteur satirique comme Zochtchenko, par exemple, sera, en 1946, avec la poétesse Anna Akhmatova, le bouc émissaire de la campagne *dirigée* par Jdanov, et exclu de l'Union des écrivains, comme ennemi de l'idéologie marxiste.

Il *faut* se réjouir de la réédi*tion* du *roman* des deux Odessites Ilia Ilf et Ievguéni Pétrov (le frère de Valentin Kataiev), *les Douze Chaises*. Paru en 1928, rendu mondialement célèbre par plusieurs adaptations *cinématographiques*, le livre se présente comme un roman picaresque à l'odeur de vodka et de soupe aux choux, une chasse au *trésor dans la société soviétique de la NEP* menée par un roi de l'esbroufe et de la combine. Cette édition nouvelle, qui reprend les passages coupés des éditions de 1928 et 1929, permet pour la première fois de prendre connaissance, en français, dans son intégralité, de ce chef-d'œuvre de la littérature satirique. On se demande, cependant, pourquoi le nouveau traducteur *estime « bien faible, quand elle n'est pas carrément fantaisiste »* la traduction du *Club français du Livre de 1958*, alors qu'il en reprend des pages entières sans y changer un mot !

Cinquante ans plus tard, l'« arme du rire » n'a pas disparu. Sur la scène, le « chansonnier » Arkadi Raikine, qui, dans ses sketches, écorche la réalité avec beaucoup de courage et de justesse, est une véritable idole du public *soviétique*. Dans la littérature, on se souviendra longtemps de *Moscou-Petouchki* (Albin Michel, 1975), œuvre clandestine de Venedikt Erofeiev, cette cuite colossale d'un pochard lyrique dans un train de banlieue, à qui l'ivrognerie permet de bousculer les « valeurs sacrées ».

« Le vrai mensonge »

Cette année, *sur* le *mode* mineur, un des participants de l'almanach contestataire *Metropole*, Arkadi Arkanov, quarante-cinq ans, a envoyé à l'étranger *le Vrai Mensonge*, dix-neuf très courts récits et nouvelles, grotesques et fantastiques tout à la *fois, qui* utilisent la *métaphore* et l'humour pince-sans-rire en donnant au *lecteur* le plaisir rare de se familiariser avec des gens qui parlent comme ils mentent. Ils rêvent qu'ils sont ministres ou académiciens et qu'ils partent pour l'Italie, tout en mâchant une croquette de veau à la cantine ; ou bien un ingénieur est chargé de moderniser la table de *multiplication* parce que *« les anciens nombres freinent notre marche conquérante »* ; ou bien encore c'est un « conte véridique » sur l'empereur Bliam dont les journaux répètent chaque jour : *« Aujourd'hui comme toujours, la santé de l'empereur Bliam est excellente »* ; jusqu'à sa mort...

Les contes de Voinovitch

Deux écrivains se rencontrent :

« Je viens d'écrire un nouveau livre, dit le premier.
— Ah bon ! sur quel sujet ?
— Un jeune homme rencontre une jeune femme.
— Ah ! une nouvelle.
— Ils s'aiment...
— Ah ! une histoire d'amour.
— Ils se marient et trouvent un appartement...
— Oh oh ! un conte de fées ! »

Ce « conte de fées » sert de thème au dernier écrit de Vladimir Voinovitch (publié en Allemagne en 1976) : *l'Ivankiade ou comment l'auteur emménagea dans son nouvel appartement*. Un titre ronflant pour une anecdote mesquine. On pourrait croire inventée cette histoire vraie d'un pseudo-écrivain, Ivanko, qui, jouissant de tous les privilèges, veut obtenir de la coopérative immobilière « L'Ecrivain de Moscou » une quatrième pièce afin d'installer les appareils sanitaires qu'il a rapportés des Etats-Unis et se faire une salle de bains modèle : Ivanko se heurte à l'auteur, écrivain connu, *décidé à tout, qui se bat*, lui, pour une seconde pièce parce que sa femme attend un enfant.

De cette lutte contre le tout-puissant Ivanko pour obtenir *« l'appartement 68 »*, Voinovitch a composé un conte épique dans lequel il décrit avec un mélange de naïveté apparente et d'obstination les embûches de la société bureaucratique. Il a *cité* les protagonistes par leur nom et, ridiculisé, Ivanko (Serguéi Serguievitch) a été muté en Amérique...

Curieux entêté que cet écrivain autodidacte ! Il n'est pas sans rappeler son personnage, le soldat Tchonkine, qui, en 1941, refuse d'abandonner la garde de son avion et se croit obligé de faire prisonniers les soldats envoyés pour l'arrêter.

Intitulé *Mon pays bien-aimé*, — traduction plus qu'approximative du titre de la nouvelle. *« C'est ici que nous vivons »*, — le gros volume de nouvelles de Voinovitch, publié presque en même temps chez Stock, pourrait donner une idée assez *complète* du talent satirique de l'auteur s'il n'était traduit pratiquement mot à mot, ce qui en rend souvent la lecture difficile. L'absence de toute note sur le contexte et la date de publication de ces textes gêne aussi considérablement. Il suffit de les comparer au texte d'une des nouvelles, *Je veux être honnête*, qui fut publiée après un excellent travail de Claude Ligny, il y a quinze ans dans *les Temps modernes* (n° 214, mars-avril 1964).

« Quelquefois, on m'oblige à faire moins bien que ce que je peux faire, et cela ne me plaît pas, explique Samakhine, chef de chantier dans un quartier neuf de Moscou. *Je ne veux pas bâcler mon travail. Je veux être honnête »*, répète-t-il, alors qu'on exige de lui la livraison d'un immeuble déjà fissuré, *dont* les portes gonflées d'humidité ne ferment pas, dont les plâtres ne sont pas secs... Sinon, il ne sera pas nommé ingénieur en chef et sera licencié. Ce récit fut vivement critiqué à l'époque pour *« avoir présenté la réalité soviétique sous un jour avilissant »*. Le même thème sera repris dix ans plus tard dans *la Prime*, film qui critiquait le *laisser-aller* dans la production et que Brejnev recommanda chaudement au vingt-cinquième congrès du P.C.U.S.

Curieusement rebaptisée *Courrier du cœur*, la nouvelle *Echange de correspondance* est la seule du volume qui ne fut pas publiée en U.R.S.S. Elle conte l'histoire d'un brave « bidasse » contraint d'épouser sa correspondante, qui va le tyranniser. *« Bien sûr, il aurait pu attaquer un mariage conclu dans des conditions aussi irrégulières. Seulement, Altynnik ne croyait guère qu'on pût aboutir au moindre résultat par des doléances. Le remède risquait d'être pire que le mal... »* Pour l'auteur, qui, par hasard, avait terminé cette nouvelle le 20 août 1968, les relations d'Altynnik et de Lioudmila ressemblent un peu aux relations entre l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Ils se marient, ils ont beaucoup d'enfants. Et ce n'est pas un conte de fées.

Ecrites entre 1960 et 1967, les cinq autres nouvelles eurent beaucoup de succès en U.R.S.S. *Les Deux Camarades* (1966) par exemple, fut mis en scène dans cinquante théâtres du pays. Après quoi, Voironitch, qui a signé en faveur de Siniavski et de Daniel, *puis de Guinzbourg* et de Galanskov, fut interdit de publication. En 1974, le 20 février, il est exclu de l'Union des écrivains. Depuis 1976, son téléphone a été coupé *« parce qu'il en faisait un mauvais usage »*. Il vit toujours à Moscou. Dans l'appartement 66 de l'immeuble des écrivains. Exerçant sa verve et son talent de conteur à faire rire de ses malheurs.

NICOLE ZAND.

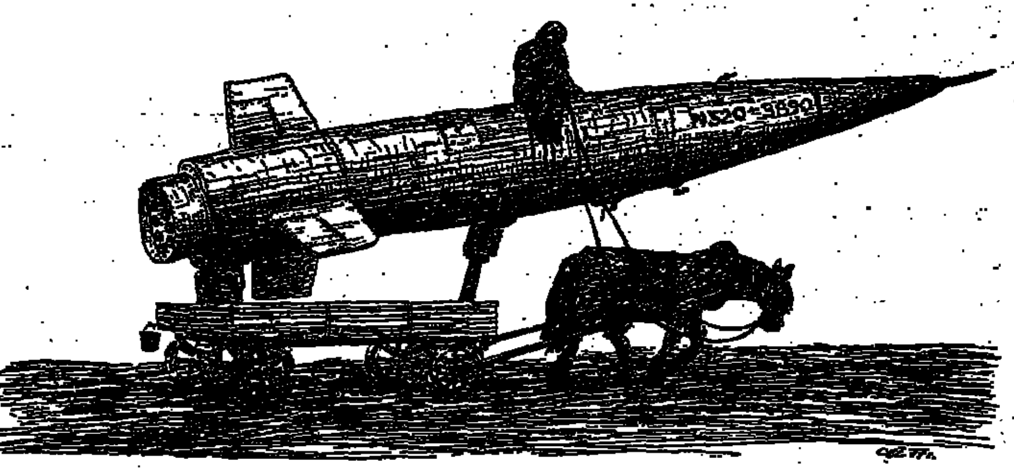
★ L'ARME DU RIRE. L'HUMOUR DANS LES PAYS DE L'EST, de Viloric Melor. Editions Ramsay, 240 p., 65 F.

★ LES DOUZE CHAISES, roman, *d'Ilf et Petrov*. Traduit par Alain Préchac. Editions Des Autres, 392 p. 59 F.

★ *LE VRAI MENSONGE, récits et* nouvelles. Traduits par Anne et Stéphane Tatischeff. Paul Vermont, *éditeur, 204 p., 39 F.*

★ L'IVANKIADE, OU COMMENT L'AUTEUR EMMENAGEA DANS SON NOUVEL APPARTEMENT, de Vladimir Voinovitch. Traduit par Maya Minoutschine. Seuil, 190 p., 39 F.

★ MON PAYS BIEN-AIME, nouvelles de Vladimir Voinovitch. Traduites par Paul Kalinine et Jean-Claude Lanne. Le Cabinet cosmopolite. Stock-Est, 516 p., 69 F.



Le paradoxe de la technologie soviétique vu par le dessinateur non officiel Sissoev

Bons baisers de Russie

(Suite de la page 19.)

Stern définit l'Union soviétique actuelle comme une société pré-freudienne, où l'on retrouve effectivement l'ensemble du folklore répressif, anxieux, névrotique de l'Europe occidentale des années *1870-1914* : impuissance, frigidité, chasse à la masturbation, syphilophobie. Même les perversions sont en U.R.S.S. archaïques : ainsi, l'exhibitionnisme, pratique en voie de disparition de ce côté-ci du rideau de fer, tuée par la libéralisation des mœurs, reste une transgression majeure de Moscou à Novossibirsk.

Stern renoue donc avec la pensée de Wilhelm Reich, très à la *mode* dans *l'Occident* des années 60, mais dont on avait un peu oublié qu'elle concernait essentiellement les régimes totalitaires, l'Allemagne nazie et l'U.R.S.S. stalinienne en particulier. Son expérience clinique d'endocrinologue le conduit à *associer*, *comme* Reich, répression sexuelle et répression politique. En étudiant l'évolution récente des mœurs en Union soviétique, Stern observe, chez les jeunes, une brutale libéralisation qui annonce peut-être une modification de la société. Pour ce nouveau kremlinologue le changement ne dépendrait donc plus des luttes de personnes et d'appareils, mais de l'élimination des blocages mentaux par remplacement des générations.

Son livre éclaire également la représentation que les dirigeants soviétiques se font du monde. Pour eux, ce qui caractérise l'Ouest, c'est de moins en moins le système économique et de plus en plus la licence sexuelle. L'OTAN, *sans cesser d'être l'organisation* de défense ou d'agression capitaliste, est surtout devenue le territoire de la pilule et de la pornographie. L'U.R.S.S. se sent de moins en moins menacée par un impérialisme militaire de type romain et de plus en plus encerclée par une débauche digne de Byzance ou de Sodome. Ce qui déroute les Soviétiques, c'est que *la décadence morale de l'Occident* s'accompagne d'un bond en avant technologique (électronique, laser, etc.). *Or* cette explosion contredit le puritanisme qui lie implacablement abstinence sexuelle et efficacité sociale.

Le livre de Stern, précis, nuancé, fort peu scandaleux, introduit à un nouveau type de réflexion, fondamental, sur la nature du totalitarisme et sur l'évolution actuelle de l'Union soviétique.

EMMANUEL TODD.

★ LA VIE SEXUELLE EN U.R.S.S., par Mikhail Stern. Albin Michel, 340 p., 55 F.

société

L'enfant, cet inconnu...

● *Sous le regard des psychanalystes.*

L'ENFANCE est une idée neuve. Elle apparaît en Europe vers le milieu du dix-huitième siècle. Auparavant, on ne connaissait que des adultes miniaturisés, des « petits messieurs » et des « petites dames ». A peine sortis de nourrice, ces derniers étaient intégrés à la vie sociale comme apprenti, page, petit clerc ou valet... « Monsieur », écrivait Racine à son fils. Et le prince de Conti avait à peine seize ans quand il se mit à la tête de la Fronde. Quant à Descartes, lorsqu'il entreprend de nous raconter sa vie dans *le Discours de la méthode*, il expédie, en quelques lignes, enfance et adolescence qui, en vérité, ne présentent à ses yeux aucun intérêt.

Les historiens, notamment sous l'influence de Philippe Ariès, auteur d'un ouvrage décisif et « pionnier » sur *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, ont bien montré que jusqu'au Siècle des Lumières l'enfant ne suscitait que de l'indifférence. On ne le désirait pas ; on ne le refusait pas non plus : il naissait sans contrôle, et on attachait assez peu d'importance à sa conservation physique. Même les enfants de noble extraction, lorsqu'ils mouraient, étaient enterrés dans la fosse aux pauvres du cimetière. A la maison, ils partageaient le sort des domestiques et des serviteurs auxquels ils étaient confiés.

La conception de l'enfant comme un être à part entière, autonome et distinct de l'adulte, coïncide à peu près avec la révolution industrielle. Le dix-neuvième siècle sera celui de l'enfant-roi, pris dans les rets d'une scolarisation et de pratiques pédagogiques « raisonnées », mais aussi objet de l'affection, de l'émerveillement, de la sollicitude de ses géniteurs. L'enfance gagne progressivement du terrain et prend même, avec l'essor de la psychanalyse, une importance démesurée ; Freud n'affirmait-il pas que le sort de l'être humain se joue dans les premières années de sa vie ?

Le nouveau « sauvage »

Aussi n'est-il guère surprenant qu'en cette année de l'enfance la « *Nouvelle revue de psychanalyse* » consacre précisément à l'enfant un numéro spécial. J.-B. Pontalis observe à ce propos que la psychanalyse, dans sa théorie comme dans sa pratique, se nourrit de la « croyance » que l'« adulte » est de part en part modelé par les conflits, les traumatismes, les fantasmes, les désirs de l'enfant. *« Régression, fixation, répétition, refoulement, transfert*, écrit-il, *pas un concept freudien qui ne fasse appel à la survivance active de l'enfant en nous. Et pas un analyste qui, sous la plainte actuelle de son patient, ne cherche à entendre la détresse de l'enfant et sa jouissance secrète. »*

Censé détenir la vérité enfouie de l'adulte et porter tous ses rêves d'avenir, l'enfant apparaît comme un capital de plus en plus précieux. Si précieux qu'il suscite un certain malaise, teinté d'hostilité. On ne sait plus comment établir un contact avec lui ; on le hait parfois de devoir le respecter. Ce nouveau « sauvage » parqué et surveillé dans de gigantesques réserves fait peur. Voilà qui explique en partie la dénatalité actuelle. Dans les sociétés traditionnelles, explique Philippe Ariès, et encore au dix-neuvième siècle malgré les progrès de la scolarisation, les enfants ne vivaient jamais loin des adultes, ni de la nature. Aujourd'hui, il arrive souvent qu'ils ne se voient pratiquement plus : leurs horaires ne sont plus les mêmes, ni leurs loisirs. En Amérique, ils se croisent le matin, au « breakfast », et c'est à peu près fini pour la journée. D'où, peut-être, ce sentiment de gêne, de distance à leur égard, ainsi que la volonté clairement affichée que des professionnels de l'enfance les prennent en charge et soulagent les parents d'une responsabilité qu'ils ne se sentent plus en mesure d'assumer.



Cosette, par Gustave Doré.

Un biologisme naïf

Parmi ces professionnels, les psychanalystes occupent, bien sûr, une place de choix. A la suite d'Anna Freud et de Mélanie Klein, ils ont tenté de rendre visible chez l'enfant ce qui apparaît comme masqué chez l'adulte et de vérifier ainsi les hypothèses freudiennes. Obsédés par la « scientificité », ils ont eu recours à l'observation directe, longitudinale, naturaliste, et ont trop souvent négligé l'univers fantasmatique de l'enfant au profit d'un biologisme naïf appuyé sur un psychanalysme simpliste. Dans un article passionnant intitulé « L'enfant modèle », André Green met en garde contre la prétendue « simplicité » de l'enfant : elle est un leurre. « *Le psychanalyste*, écrit-il, *doit renoncer à la recherche de l'enfant « en soi », non parce que celui-ci est inaccessible, mais parce qu'un tel enfant est une fiction de l'adulte qui prétend son enfance révolue.* »

Extrêmement méfiant à l'égard des psychanalystes qui s'appliquent à réaliser des études développementales, et par conséquent normatives, de l'enfant, André Green écrit, à juste titre, que « *le meilleur usage que nous puissions faire de tout ce que nous apprenons sur l'enfant est de rêver à son sujet* », ajoutant encore qu'il y a plus de vérité dans le récit que fait Marcel Proust du baiser du coucher que dans la masse des observations directes à prétention scientifique.

Reste que dans ce numéro fort savant de la *Nouvelle revue de psychanalyse*, où figurent notamment des articles de René Diatkine, Daniel Widlöcher, François Gantheret et Paula Heimann, sans oublier les étonnants extraits du « journal » tenu pendant vingt-six ans par Héroard, le médecin du futur Louis XIII, j'ai regretté de ne pas trouver une seule étude sur ce que pourrait être une pédagogie d'inspiration psychanalytique. Aurait-on oublié que Freud, Ferenczi, Reich ou Mélanie Klein s'étaient également fixé pour objectif *de lutter* contre les inhibitions intellectuelles précoces, la soumission à l'autorité et l'illusion religieuse ?

Dans l'ouvrage fort instructif que Jean-Michel Petot consacre à Mélanie Klein, il cite cette phrase qu'elle écrivait en 1919 : « *L'idée d'une divinité invisible, toute-puissante et omnisciente est accablante pour un enfant.* » Croyant aux vertus de l'hédonisme pédagogique prôné par Ferenczi, elle proposait quelques principes simples aux éducateurs : absence d'éducation religieuse, abolition des tabous portant sur la curiosité sexuelle de l'enfant, lutte contre la croyance au merveilleux et contre les manifestations de la « *mégalomanie incurable de l'être humain* », qui s'exprime par la croyance en la toute-puissance des pensées. Plus que tout autre, elle accordait une primauté à l'intelligence, et rien ne l'inquiétait plus que le manque de spontanéité et de curiosité intellectuelles.

Mélanie Klein était d'ailleurs sur ce plan très proche des idées exprimées par Freud, pour lequel le progrès de l'éducation passait également par la suppression de l'idée de Dieu et par l'introduction de l'éducation sexuelle. Ecoutons, par exemple, ce qu'il dit du sur-refoulement sexuel imposé aux jeunes filles et de la crétinisation qui en résulte :

« *L'éducation interdit aux femmes de s'occuper intellectuellement des problèmes sexuels, pour lesquels elles ont pourtant la plus vive curiosité ; elle les effraie en leur enseignant que cette curiosité est antiféminine et le signe d'une disposition au péché. Par là, on leur fait avant tout peur de penser, et le savoir perd de la valeur à leurs yeux. L'interdiction de penser s'étend au-delà de la sphère sexuelle, en partie par suite d'associations inévitables, en partie automatiquement, tout comme l'interdiction de penser, d'origine religieuse, faite à l'homme...* »

Dès 1920, Mélanie Klein proposait la création de jardins d'enfants où serait dispensée une éducation fondée sur des principes psychanalytiques. Cette suggestion fut entendue par Véra Schmidt qui, avec l'appui de l'Association psychanalytique de Moscou, créa, en 1921, un jardin d'enfants expérimental dans la capitale soviétique. Cette expérience, en butte aux tracasseries politiques et à la méfiance des autorités, ne dura que trois ans. Jean-Marie Brohm a eu l'heureuse idée d'éditer, sous le titre *Pulsions sexuelles et éducation du corps*, le texte de Véra Schmidt : *Education psychanalytique en Russie soviétique*, qui fait partie de la légende freudo-marxiste, ainsi que d'autres articles de Véra Schmidt et Annie Reich.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces études n'ont rien perdu de leur actualité : il y a chez leurs auteurs, comme chez Freud, Ferenczi, Groddeck ou Mélanie Klein, une allégresse révolutionnaire, un sens du concret et une intelligence de l'enfant qui font, hélas ! presque totalement défaut à leurs épigones. A la génération des pionniers de la psychanalyse, décidés à « *troubler le sommeil du monde* », a succédé celle de leurs disciples, l'entourant à nouveau du voile de l'ennui et du conformisme.

ROLAND JACCARD.

★ Nouvelle Revue de psychanalyse. « L'ENFANT. » Numéro 19. Printemps 1979. 330 p., 55 F.

★ MÉLANIE KLEIN, de Jean-Michel Petot. Ed. Dunod. 384 p., 88 F.

★ PULSIONS SEXUELLES ET ÉDUCATION DU CORPS, de Véra Schmidt et Annie Reich. 10/18, 245 p., 17 F.

★ LES GRANDS-PARENTS DANS LA DYNAMIQUE PSYCHIQUE DE L'ENFANT. Ouvrage publié sous la direction de Michel Soulé. Ed. ESF, 165 p., 59 F.

★ L'ENFANT, par Marie-Ange Monsellier. Ed. Larousse, 101 p., 9,50 F.

le livre et son aventure

« A cheval entre Rennes et la capitale »

A dix-huit ans, il avait déjà publié deux livres pour adolescents. Il en a écrit ensuite une vingtaine. L'un d'eux, *le Passager de la nuit*, a été un *best-seller* dans sa catégorie : trente-huit mille exemplaires. Depuis qu'il dirige les Editions Ouest-France (1), Jean-Paul Gisserot, quarante ans et Brestois, n'écrit plus — à l'exception de ce petit plaisir qu'il s'est offert : une monographie de sa ville natale. Car cet ingénieur de formation aime les livres (« *L'édition ? Le plus beau des métiers* »). Aussi, quand *Ouest-France*, qui voulait diversifier sa production, lui a proposé de créer une maison à Rennes, il a quitté la capitale sans hésiter, sans regret, malgré sept années passées dans l'édition parisienne. « *J'avais la possibilité de lancer une maison avec d'importants moyens* », dit-il. A sa disposition : le réseau de distribution d'*Ouest-France*, qui couvre quatre mille points de vente dans les douze départements de l'Ouest.

En revanche, pas de personnel éditorial formé. Eh bien, il le forme et le personnel se formera à son tour ! Aujourd'hui, *une équipe de vingt-deux personnes est en place. Ça marche.* La preuve ? En 1979, les Editions Ouest-France publieront près de quatre-vingts titres (« *un tous les trois jours ouvrables* », dit J.-P. Gisserot, non sans fierté). La première année, en 1976, elles sortirent quinze titres. En 1979, un million cent mille volumes seront publiés. Le chiffre d'affaires tournera, cette année, autour des 10 millions de francs, ce qui devrait mettre les Editions Ouest-France dans le peloton de tête des maisons de province. « *Sûrement en ce qui concerne les nouveautés.* »

Certes, il y a eu l'appui du secteur commercial du quotidien. Mais quant au choix des titres, il n'y a pas de miracle : J.-P. Gisserot a joué à fond la carte de la province. « *Je fais de l'édition très peu spéculative où les « surprises » ont peu d'amplitude* », confie-t-il. Tout d'abord, il a publié des monographies et des « guides-couleurs ». Le premier ouvrage, consacré au *Mont-Saint-Michel*, par exemple, traduit en cinq langues, s'est vendu à plus de quatre-vingt mille exemplaires — dont près des trois quarts sur place. L'auteur, Lucien Bély, normalien, agrégé d'histoire, n'a pas craint de récidiver : il vient d'écrire le centième titre de la collection, *Les Baux de Provence*. Ces séries n'ont pas seulement mérité la faveur des touristes, elles ont aussi bénéficié du regain d'intérêt des Français pour leurs « racines ».

« Coller » aux besoins locaux

Maintenant, les Editions Ouest-France essaiment sur le reste du *territoire par l'intermédiaire de* la Diff. Edit. (2). « *On a en France*, dit J.-P. Gisserot, *une édition trop élitiste. Trop de livres ne correspondent pas au goût du public. La décentralisation doit d'abord favoriser la lecture totalement, et, pour connaître la province, il faut y vivre. Je suis l'un des rares éditeurs à pénétrer dans les campagnes et, grâce à mes collections pour jeunes, le petit paysan peut prétendre aux mêmes lectures que les autres enfants.* »

La volonté de « coller » aux besoins locaux l'a conduit à créer, outre les monographies et les « guides-couleurs », une collection « Nature », « Les classiques de la mer », des séries sur l'enfant, des livres pratiques (des recettes de cuisine aux maquettes de bateaux), des recueils de contes. Pour les directeurs de collection comme pour les auteurs, il puise dans la région en premier lieu : Michel Renouard enseigne à l'université de Haute-Bretagne ; Cécile Lemoine et Georges Claustres sont professeurs à la faculté de Rennes ; le romancier Michel Hérubel est Normand ; l'écrivain Jean Markale est Breton, etc.

Dans cet esprit, l'impression est confiée à une entreprise de la région. J.-P. Gisserot estime que l'édition doit constituer un pôle culturel qui retient et attire les créateurs. C'est particulièrement judicieux en ce qui concerne les livres sur la nature ; des ouvrages sur les coquillages ou les fleurs de bord de mer, par exemple, réalisés par des auteurs du cru, traiteront des espèces que l'on trouve dans *nos régions* et que trop d'ouvrages, souvent de provenance étrangère, ignorent.

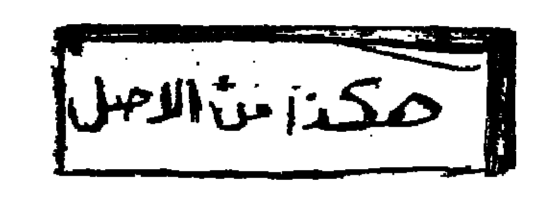
Dans l'immédiat, il lance une collection « Université » qui, à raison de deux à quatre titres par an tirés à cinq mille exemplaires chacun, aborde le passé ou la géographie locale sous ses aspects scientifiques (*Protohistoire* et *Préhistoire de la Bretagne*, par exemple). Il envisage de créer une collection de littérature générale.

En province, dit-il, « *on est beaucoup plus près des auteurs, des divers réalisateurs, du public* ». Mais il a encore beaucoup d'auteurs à Paris. Et notre éditeur breton vit « *à cheval entre Rennes et la capitale* ». « *Depuis trois ans, je vis des semaines de travail de près de cent heures.* » « *Je fais le plus beau métier du monde* », répète-t-il.

BERNARD ALLIOT.

(1) B.P. 586, 35012 Rennes cedex. Tél. : (99) 50-56-71 ; et 114, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 225-29-93.

(2) Diff. Edit., 96, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 326-08-77.



société

La vie de bar

● *Serveuses et clients vus par deux anthropologues.*

QUE verrait, dans un bar d'Oakland, Californie, une équipe de chercheurs appartenant à une peuplade de Nouvelle-Calédonie et venus étudier « sur le terrain » les mœurs d'une société totalement étrangère à la leur ? Nous ne sommes pas près de le savoir. En revanche, nous savons fort bien ce que voient les anthropologues occidentaux dans les sociétés primitives qu'ils étudient : des rituels où apparaissent le fonctionnement des rôles sociaux, la hiérarchisation de ceux-ci, les rapports de pouvoir, de dépendance, d'intégration, d'exclusion, etc. qui les structurent.

Ainsi, un article célèbre de la littérature anthropologique, paru en 1964 dans une revue savante américaine, s'intitulait : « Comment demander à boire à Subanun » et décrivait la répartition des rôles et l'assignation des identités dans un village reculé des Philippines où les habitants, à l'occasion d'une fête, consomment collectivement de l'alcool. Les auteurs des *Bars, les femmes et la culture* s'en sont inspiré, parmi d'autres, pour opérer un renversement savoureux et étonnamment révélant. Anthropologues, ils appliquent sur un des éléments les plus prosaïques et quotidiens de leur civilisation le regard, les techniques d'enquête et d'interprétation utilisés d'ordinaire pour l'étude des primitifs.

Le « Brady's » est un lieu des plus banals : un bar fréquenté par des étudiants et des professeurs de l'université voisine. Un comptoir, un poste de télévision, un juke-box, deux salles, des lumières tamisées, un videur et, se relayant, cinq barmen, sept serveuses, jeunes et jolies.

C'est le point de vue de ces dernières qu'adoptent nos chercheurs (le titre original du livre, est : *The Cocktail Waitress : Woman's Work in a Man's World),* selon le principe que la vérité d'une structure sociale apparaît en se mettant à la place des plus défavorisés. L'enquête est passionnante et se lit avec un agrément constant.

Un microcosme

Ses résultats révèlent ceci : le bar est une scène symbolique, *un microcosme de la société où* dominent les valeurs masculines. Les hommes y viennent pour se faire confirmer leur identité sexuelle par la parade et le pouvoir qu'ils exercent sur les femmes réduites à une fonction servile, admirative, périphérique. La vie de bar reproduit ce qui se passe dans le reste de la société. Clients et serveuses s'accommodent parfaitement d'une image traditionnelle de la femme : être passif, jouissant de son statut d'objet et de sa position inférieure. La virilité s'affirme en occupant souverainement le centre de l'espace social et en maîtrisant le jeu relationnel, dont l'homme établit les règles. Ne pouvant renverser le pouvoir économique et symbolique masculin, les femmes ont tendance à s'affirmer aux dépens des autres femmes. Ainsi, la serveuse trouve un recours à sa situation de dépendance dans de menues brimades compensatoires qu'elle fait subir aux clientes non accompagnées.

Ce que cette étude apporte de plus intéressant, par la précision en quelque sorte « naïve », non idéologique qu'elle donne à un savoir diffus que nous partageons tous plus ou moins, c'est un correctif au discours journalistique sur les mutations de civilisation. Rien n'a changé en profondeur dans notre culture à dominance masculine. A preuve ce bar californien d'aujourd'hui, dans l'un des lieux du monde où la « révolution culturelle » de la fin des années 60 semblait avoir été le plus loin. Il s'y joue encore la sempiternelle scène du coq et de la poule. Les femmes qui en ont assez trouveront dans ce livre une manière de se voir elles-mêmes qui ne pourra que renforcer leur désir de dynamiter les rôles dont elles sont prisonnières.

MICHEL CONTAT.

★ LES BARS, LES FEMMES ET LA CULTURE, de J. Spradley et B. Mann. Traduit de l'américain par Odette Gagné. PUF, coll. « Perspectives critiques ». 256 p., 52 F.

CORRESPONDANCE

Une norme AFNOR pour les traducteurs

Madame Claude Noël, présidente de l'Association des traducteurs littéraires de France, nous écrit :

L'Association française de normalisation vient d'adopter le texte d'une norme sur la présentation des traductions. Invitée à participer à l'élaboration de ce texte, l'Association des traducteurs littéraires de France avait, dès la première séance de la commission *ad hoc*, fait valoir que la norme internationale ISO correspondante était notoirement insuffisante eu égard aux dispositions de la loi française, laquelle reconnaît explicitement aux traducteurs la qualité d'auteur et, partant, le droit « perpétuel, inaliénable et imprescriptible » au respect de leur nom. Cette position a été admise d'emblée par la commission, qui a jugé que le nom du ou des traducteurs d'une œuvre étrangère traduite dans notre langue constitue un élément d'identification essentiel de l'œuvre. Le projet de norme, soumis à enquête publique auprès des utilisateurs concernés, a été amendé à la lumière des observations formulées par ces utilisateurs, dont celles du Syndicat national de l'édition.

Le nom des traducteurs doit désormais être mentionné partout où sont cités le titre et les références d'une œuvre traduite, quels que soient la nature et le mode de diffusion de celle-ci (édition, presse, radio, télévision, théâtre, cinéma, etc.). Il doit notamment figurer obligatoirement sur la page de titre, la couverture et la jaquette des livres traduits, ainsi que sur toutes notices publicitaires ou bibliographiques et tous extraits, publications en feuilleton, recensions de presse écrite ou parlée, etc., relatifs à ces livres.

Cette norme, capitale pour les traducteurs, n'est pas sans intérêt pour le public lui-même. Il arrive en effet trop souvent que, faute d'une mention appropriée, les lecteurs s'imaginent en toute bonne foi que tel auteur étranger s'est exprimé directement en français (c'est, par exemple, le cas du *Traité des saisons* d'Hector Bianchotti, traduit par Françoise-Marie Rosset).

On pourra se procurer le texte de la norme (dont la référence est : NF Z 41-004) auprès du bureau de vente de l'AFNOR, Tour Europe - Cedex 7, 92080 Paris-La Défense.

histoire

Ouvrier sous Louis XIV

● ***Un document original sur les mentalités populaires.***

PIERRE - IGNACE CHAVATTE : né vers 1633 à Lille, disparu vers 1693 ; ouvrier sayetteur demeurant rue Saint-Sauveur, fils d'Etienne, maître sayetteur, et de Barbe Narine, sage-femme, demeurant aussi paroisse Saint-Sauveur ; époux de Barbe Cardon, fille d'un maître bourgeteur de la paroisse Sainte-Catherine, elle aussi sage-femme. Voilà à peu près les seules traces biographiques laissées par cet ouvrier lillois du siècle de Louis XIV, homme médiocre, de « petite faculté », dont le destin obscur résume celui des milliers de Lillois qui vivaient au rythme des métiers à tisser et s'entassaient dans les quartiers populaires du Lille des années 1650-1700. Un Lille déjà peuplé de quarante-cinq mille habitants avec ses bicoques malsaines où l'on s'empilait à vingt-cinq, de la cave au grenier, qui ressemble déjà à la cité prolétaire décrite au milieu du XIXe siècle par Villeneuve-Bargemont ou Villermé.

Mais ce n'est pas de l'individu statistique Pierre-Ignace Chavatte dont il est question dans le livre d'Alain Lottin. Lottin est un historien heureux, qui a exploité une mine d'or historiographique, le journal, ou « Chronique générale des choses mémorables », tenu par notre ouvrier sayetteur de 1657 à 1693.

Que Chavatte ait su lire et bien écrire, le fait n'a rien d'étonnant : en plein épanouissement de la contre-réforme, dans une région de reconquête catholique située au contact de « l'ennemi » luthérien, et qui plus est en milieu urbain, les bons prêtres poussaient fort les fils du peuple vers l'école paroissiale ; et au moins les deux-tiers d'entre eux, à la fin du XVIIe siècle, savaient signer au bas des actes d'état civil. Chavatte joue tout de même à l'original, avec ce manuscrit où il a noté avec sa belle écriture tout ce qu'il a vu ou appris de « mémorable », l'extraordinaire, mais aussi le banal, le quotidien. Au total, une collection touffue de faits divers, de remarques, de bobards et de ragots qui constitue un témoignage irrécusable sur la mentalité du petit peuple lillois à l'âge classique.

L'amour du métier

L'homme lillois des temps louis-quatorziens est triple. L'amour du métier d'abord. Chavatte est sayetteur et fier de l'être ; il tisse la sayette, cette étoffe de laine, légère et rase, de consommation courante et de bas prix, qui a fait les beaux jours de Lille à l'époque dorée de la domination espagnole, mais qui perd peu à peu ses débouchés traditionnels après la conquête française (1667). Notre chroniqueur ne possède plus d'ouvroir : maître artisan dans la débine, il doit trimer pour le compte d'autres maîtres, mais il ne laisse affleurer aucune plainte, aucune amertume à ce sujet ; et son existence est emplie par les fêtes, les conflits et les multiples rivalités qui agitent le « stil » des sayetteurs lillois. Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, patron des sayetteurs, les ouvriers de l'art de la laine se répandent dans toute la cité, festoient, processionnent et, la bière et le brandevin aidant, ils manifestent, à la flamande, leur exubérance ; *« ils alloient de rue en rue en la ville de Lille, et crioient ducasse, ducasse »*, note joliment Pierre Ignace Chavatte.

L'amour du métier et l'esprit de corps n'impliquent pas nécessairement la soumission aux volontés des gros bonnets de la corporation. Avec les maîtres les plus pauvres et les compagnons (qui redoutent la concurrence des ouvriers du plat pays), Chavatte se révolte à plusieurs reprises, violemment, contre les négociants et les maîtres le plus à l'aise (des « *bradeurs de métier* », écrit-il), qui accaparent la matière première et le travail en multipliant le nombre des métiers à tisser dans leurs ateliers. Chavatte et les siens, « primitifs » de la lutte anticapitaliste, qui réclament véhémentement le retour à l'âge d'or des années 1600, quand chaque maître pouvait nourrir les siens, « honnêtement », sans voler le pain de ses confrères...

Second volet, excellemment et abondamment développé par Alain Lottin : Chavatte le dévot. Notre sayetteur éprouve pour l'église de sa paroisse un attachement viscéral ; il possède, au sens propre du terme, un esprit de clocher, et note minutieusement dans sa chronique les moindres embellissements de sa chère église ; mais il hante aussi l'église Sainte-Catherine (la paroisse de sa femme), Saint-Maurice (où se trouve la chapelle des sayetteurs), l'église des Récollets, celle des Jésuites, celle des Clarisses, la chapelle de l'hôpital Saint-Sauveur, et la collégiale Saint-Pierre ! La vie religieuse s'exprime aussi et surtout par la participation active aux confréries.

Avec quelques amis jardiniers, Chavatte a créé la confrérie de Saint-Paulin (patron des jardiniers, qui guérit aussi les coliqueux) ; après quinze ans d'efforts, cette confrérie obtient de Rome une relique du saint (« un os de la jambe à la cuisse ») qui est solennellement installée dans l'église Saint-Sauveur, toute décorée de fleurs et de branchages. Chavatte croit en l'intervention constante du surnaturel dans la vie quotidienne : il croit aux cadavres des bons religieux qui ne se putrifient pas, et à proximité desquels s'accomplissent des miracles, aux images de la Vierge qui produisent des fleurs, aux cordes des potences qui se rompent opportunément pour sauver un condamné injustement pendu... Tout est dans la main de Dieu. Quand la sayette se vend mal et quand le prix du pain est multiplié par cinq, Chavatte s'écrie : « *O Dieu de cruauté !* » ; et si la récolte est belle, le sayetteur note : « *Dieu a bien travaillé.* »

Dernier volet, et non le moindre, celui de Chavatte « homo ludens ». Le jeu, la récréation, la fête et les franches lippées tiennent une place essentielle dans la vie de notre sayetteur. L'on dénombrait alors à Lille quarante-quatre jours chômés (les dimanches non compris), et quatre-vingt-trois cabarets (plus un grand nombre de guinguettes, dans les faubourgs, où les diverses boissons alcoolisées étaient meilleur marché parce qu'elles échappaient à l'octroi) ; et Pierre-Ignace Chavatte, à l'instar du peuple lillois, ne manque jamais une procession, une entrée royale, un carnaval ou une exécution publique, tous ces spectacles de la rue, qui font aussi les beaux jours des cabarets de la ville et des alentours. La violence et la mort ponctuent assez fréquemment ces réjouissances, sans guère émouvoir Chavatte, qui met plus de véhémence à dénoncer la paillardise de ses concitoyens, ou à se lamenter sur la hausse du prix du brandevin (eau-de-vie).

Au terme de cette analyse très fouillée de la mentalité populaire lilloise, Alain Lottin met en évidence un point remarquable : l'homme privé Chavatte, l'individu n'existe pas. Au fil de sa chronique, le sayetteur lillois ne parle presque jamais des siens et de lui-même, comme si toute sa vie était tournée vers l'extérieur, hors de sa maisonnée, dans l'église paroissiale, l'atelier, la rue ou le cabaret. Il est aussi vrai que les courées de Lille ne se prêtaient guère à l'épanouissement de la vie familiale...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ CHAVATTE, OUVRIER LILLOIS, UN CONTEMPORAIN DE LOUIS XIV, d'Alain Lottin. Flammarion, 445 p., 68 F.

LA VÉRITÉ SUR LE XVIIIe SIÈCLE

● ***La vie quotidienne sous le Régent et sous Louis XV.***

COINCE entre le siècle de Louis XIV et la Révolution, le dix-huitième siècle fut longtemps le parent pauvre de notre historiographie. Il était rarement étudié pour lui-même, sans arrière-pensée. De ce siècle Janus on nous montrait traditionnellement, côté cour, une façade « ancien régime », déjà bien décrépie ou vermoulue, et, côté jardin, une magnifique efflorescence artistique et intellectuelle, sans oublier les misères de Jacques Bonhomme, réduit à ronger des « racines » quand les puissants s'empiffraient sans vergogne. Ce dix-huitième siècle d'Epinal a quelque peu vécu. Depuis une trentaine d'années déjà, une génération d'historiens nous restitue, à force de dépouillements d'archives, un autre dix-huitième siècle français, qui prend sa respiration profonde dans les mouvements de l'économie et de la société. Deux livres récents, la *Vie quotidienne en France au temps de la Régence*, de Jean Meyer, et la *Vie quotidienne des Français sous Louis XV*, de Guy Chaussinand-Nogaret, en témoignent.

L'essor du commerce

Quelle fête ?

Le livre de Jean Meyer, avec ses partis pris et ses hardiesses, pétille d'intelligence et d'ironie. Du trépas baroque et solennel du Roi-Soleil à la fin voluptueuse et intimiste du régent Philippe d'Orléans — une « épectase » vous dis-je, — il s'écoule moins de huit années ; huit années paisibles au cours desquelles la France ne connaît aucune guerre, aucune crise majeure, aucun bouleversement capital. Rien de comparable avec les révoltes, les « frondes » et les guerres civiles, qui accompagnèrent les régences bien plus longues des siècles précédents. Et pourtant, comme le souligne Jean Meyer, il n'existe qu'une Régence, « de sens quasi éternel » ; et les versions populaires ou savantes n'en sont guère flatteuses. Bâtie à partir de la sous-littérature érotico-politique du temps, la légende noire et rose de la Régence a la peau dure. Le royaume, au lendemain de la mort du « grand roi », serait tombé aux mains d'un débauché sans scrupules, d'un jouisseur cynique et paresseux, vendu aux Anglais de surcroît, qui aurait bradé l'héritage « louis-quatorzien ». C'est la Régence entrevue dans le film de Bertrand Tavernier, *Que la fête commence*, vision un peu scolaire d'une société en décomposition. Stupre, lucre et cruauté.

L'auteur n'a guère de peine à démontrer que le Régent mélangea rarement sa vie privée — moins scandaleuse qu'on pourrait l'imaginer — et les affaires de l'Etat. Personnage retors et énigmatique, aimant les moyens obliques — parce qu'il croit que la courbe est le plus court chemin pour parvenir en politique, Philippe d'Orléans fut un homme d'Etat, au sens plein du terme, qui s'attacha en priorité à consolider la paix avec l'Angleterre, et à gérer avec économie la France épuisée de l'après-Louis XIV. De 1715 à 1723, la pression fiscale diminua de 40 %. A la mort de Louis XIV, il restait moins d'un million de livres dans les caisses ; à la mort du Régent, le Trésor est substantiellement renfloué — 91 millions de livres en caisse — et les dettes de l'Etat sont réduites d'un bon tiers : « *La douceur de vivre* — remarque Jean Meyer — *n'a pas été effectuée au détriment du peuple.* »

Alors, et ce fameux climat Régence ? A lire les rapports de police et quelques Mémoires croustillants, plus ou moins apocryphes, la grande noblesse de cour et les jeunes gens des meilleures familles de Paris pataugent à qui mieux mieux dans le stupre et la fornication... Les galipettes des « roués » ne doivent pas masquer la véritable nature du climat intellectuel de la Régence. Celui-ci s'inscrit dans la perspective d'un raffinement de plus en plus poussé du mode de vie des élites, avec une stimulation sans précédent des arts et de l'artisanat de luxe. C'est le temps aussi de la revanche de Paris sur Versailles, l'essor des salons et des académies, autant d'écoles du savoir-vivre et du savoir-lire. Sous la Régence, la « civilisation des mœurs » quitte le décor glacé et solennel du château, pour s'épanouir dans les hôtels de la ville, puis essaimer vers les capitales provinciales.

Les Français des années 1730-1770, évoqués dans le livre sensible et alerte de Guy Chaussinand-Nogaret, mangent sans doute mieux et possèdent une espérance de vie supérieure à celle de leurs parents de la Régence ou de leurs grands-parents du siècle de Louis XIV. Le royaume s'est donc peuplé et enrichi. Sans tambour ni trompette, sans *Te Deum*. Mais, si pour les privilégiés ou les nantis, la France de Louis XV fait figure d'Eldorado, le peuple, lui, ne saisit encore que les miettes du gâteau... Les campagnes ne bougent guère, et la fameuse « révolution agricole » est un leurre. L'absence de guerres longues et répétées, la diminution des impôts, la stabilisation durable de la monnaie, et surtout une bonne conjoncture climatique, expliquent l'amélioration relative du sort de la paysannerie.

Les changements les plus profonds et les plus sensibles se situent ailleurs, du côté des ports et du commerce maritime. Dans un chapitre suggestif, l'auteur décrit la « fièvre de l'or noir », le « conte de fées du commerce triangulaire », qui fait et défait les fortunes marchandes à Saint-Malo, La Rochelle, Nantes, Bordeaux et Marseille. « *Le nègre* — remarque Guy Chaussinand-Nogaret — *est le plus rentable des placements, et le négrier le candidat le mieux placé de la fortune.* » En l'espace de cinq à six années, ceux qui ne craignent pas de risquer un petit capital peuvent tripler ou quintupler leur mise initiale, puis réinvestir leurs bénéfices, jusqu'au moment où ils s'estiment suffisamment nantis pour acheter une terre et devenir de paisibles rentiers du sol. Ainsi, Jean Pellet, petit boutiquier de Millau reconverti dans la canne à sucre et le « bois d'ébène », se glisse dans la noblesse — grâce à l'achat d'une charge de secrétaire du roi — autrement dit une « savonnette à vilain ». — après quinze ans de juteux profits ; il devient comte de Talmont et fait de son fils un conseiller au Parlement — haut magistrat.

Qu'il est difficile de résister à la tentation de placer ses « petites économies » dans de pareils trafics : un Voltaire — mais oui ! — figure en bonne place parmi les actionnaires du négrier Montaudoin ! Une contradiction qui fait toute la saveur du beau dix-huitième siècle...

A. Z.

★ LA VIE QUOTIDIENNE EN FRANCE AU TEMPS DE LA RÉGENCE, de Jean Meyer. Hachette, 444 p., 45 F.

★ LA VIE DES FRANÇAIS SOUS LOUIS XV, de Guy Chaussinand-Nogaret. Hachette, 383 p., 43 F.

SPORTS

VOL A VOILE

La Trans-Européenne a été perturbée par les mauvaises conditions atmosphériques

Aucun des quinze planeurs engagés dans la deuxième Trans-Européenne ne paraissait, le 14 juin, en mesure de rallier Angers, point de départ et d'arrivée de la course, avant le 15 juin, date limite de l'épreuve. Le Lyonnais Gilles Navas, qui avait pris la tête dans l'étape de Marburg, a tenté sans succès de gagner Sisteron, terme de la troisième étape. Les conditions atmosphériques très défavorables ont considérablement gêné la progression des concurrents depuis le départ de la course, le 27 mai. Les pilotes mettaient à profit les deux dernières journées pour tenter de se rapprocher le plus possible de la ligne d'arrivée.

Quinze planeurs dans une « boucle » de 2 900 km

Angers - Zell-Am-See (Autriche)-Marbourg (Allemagne)-Sisteron (France)-Angers : une ligne brisée de 2 900 kilomètres à parcourir entre le 27 mai et le 15 juin, voilà ce que devaient parcourir les onze pilotes engagés dans la deuxième Trans-Européenne de vol à voile, une épreuve qui promet de devenir au planeur ce que les Transatlantiques sont au bateau.

Cette course est née dans l'esprit d'un vélivole passionné : Jean-Claude Penaud, trente-quatre ans, pilote de Concorde à Air France, président de la section vol à voile de l'aéroclub d'Angers, sept mille heures de vol, dont deux mille huit cents en planeur, trois fois champion de France, trois fois finaliste des championnats du monde. Précisément, ces grandes compétitions classiques lui laissent un goût d'inachevé : si les épreuves de *distance en triangle ou* les gains d'altitude mettent en valeur les qualités pures des pilotes et des *machines,* elles ne prouvent pas grand-chose quant à l'étendue des possibilités offertes par les planeurs modernes. Ce que veut démontrer Jean-Claude Penaud, c'est qu'un planeur peut non seulement tourner en rond au-dessus d'un terrain d'aviation mais qu'il peut aussi aller d'un point à un autre, même éloigné, en toute sécurité. Il fallait donc inventer la course en ligne pour planeurs.

Il y réfléchit longtemps. Puis en 1978, sans subventions, sans « sponsor », mais avec l'aide d'un solide réseau d'amis de toute l'Europe vélivole, il se lance dans l'aventure. Dix planeurs s'alignent *le 4 juin 1978 au départ* d'Angers. Mauvais augure : le soir, la plupart d'entre eux n'ont *pas dépassé Le Mans ! Mais le* temps s'améliore, et le 21 juin à 17 h 15, aile dans aile, les Allemands Dieter Memmert et Manfred Dick, chacun sur un Nimbus-II construit en Allemagne — une des meilleures machines au monde — reviennent se poser à Angers. En cinquante-deux heures de vol ils ont parcouru, malgré une méto souvent très quelconque, les 3 000 kilomètres de l'épreuve — et même *davantage,* car en vol à voile la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus sûr. Cette année, *les conditions ont été telles qu'au*cun concurrent ne paraissait le 14 juin en mesure de rallier Angers *avant la date fatidique.*

Les performances n'en demeurent pas moins éloquentes, qui ne témoignent pourtant qu'imparfaitement des capacités des planeurs modernes. Le fragile assemblage de bois et de toile des années héroïques a aujourd'hui fait place à des structures usant de technologies très avancées.

L'extraordinaire Nimbus-II

Le poids des machines a fondu : il ne *dépasse* guère 250 kilos sur un planeur performant grâce à l'emploi massif de *résines plastiques. Deux concur*rents de la deuxième Trans-Européenne, les Suisses Peter Bau*mann et Hans Hedinger, volent* sur un Mini-Nimbus C (lui aussi construit en Allemagne) aux longerons d'aile renforcés *en* fibres de carbone — matériau employé d'ordinaire sur les avions supersoniques. — ce qui a permis de réduire encore son poids de base de 30 kilos.

Quant aux profils, ils sont maintenant essayés en soufflerie, comme ceux des « grands ». D'où des résultats stupéfiants. Avec une envergure de 22 mètres (classe dite « libre »), le Nimbus-II, le vainqueur de l'an dernier qui équipait cette année le *Lyonnais Gilles Navas,* en tête depuis Narburg, atteint une « finesse » de 50. C'est-à-dire que, lâché à 1 000 mètres d'altitude dans des conditions physiques et météorologiques normales, il peut parcourir 50 kilomètres avant de se poser. Et sa vitesse de pointe dépasse 250 kilomètres-heure... Trois machines de ce type ont réussi en Nouvelle-Zélande une performance étonnante : un vol en patrouille de 1 300 kilomètres sans escale (record du monde).

C'est dire que le Nimbus-II était encore cette année le planeur à battre dans la T.E. (ainsi que les *habitués dénomment* déjà la Trans-Européenne). A côté de lui s'alignaient cinq planeurs de classe *« course »* (15 *mètres d'enver*gure et des dispositifs hypersustentateurs) et neuf de classe *« standard »* (même envergure, mais sans dispositif hypersustentateur) dont les performances sont, *en* principe, inférieures, encore que les conditions de l'épreuve puissent déjouer toutes les théories (1).

Le parcours traversait des contrées géographiquement variées : *chaque pilote,* chaque machine, voyant ainsi leurs chances à peu près égales, mais les mauvaises *conditions* — au *cours* des douze premiers jours les concurrents n'avaient pas parcouru plus de 800 kilomètres, un record de lenteur, — ont, cette année, passablement contrarié le déroulement de l'épreuve.

JAMES SARAZIN.

(1) Dix sept pilotes et seulement quinze planeurs étaient engagés, deux équipages concourant en « double ». Quatre appareils n'ont pas pris le départ et un autre a abandonné au cours des premières journées.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

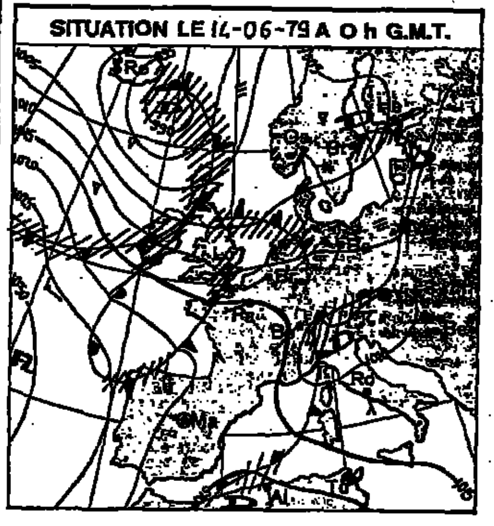
ATHLETISME. — *L'Allemande de l'Est Ruth Fuchs a établi, le 13 juin, à Dresde, un nouveau record du monde du lancer du javelot féminin avec 69,52 mètres, améliorant de 20 centimètres le précédent record de l'Américaine Kathy Schmidt.* « Championne exemplaire et militante exemplaire », *Ruth Fuchs, âgée de trente-deux ans, est de constitution robuste. Elle a détenu le record du monde de la spécialité de 1972 à 1976, le portant de 65,06 mètres à 69,12 mètres ; a été championne olympique à Munich (1972) et Montréal (1976) et championne d'Europe à Rome (1974) et à Prague (1978). Elle espère être la première femme à dépasser les 70 mètres*

NATATION. — *La Française Michèle Ricoud a établi, le 13 juin, à Rome, au cours du trophée des Sept Collines, un nouveau record de France du 100 mètres dos dame en 1 min. 6 sec. 34/100 (ancien record, 1 min. 6 sec. 60/100).*

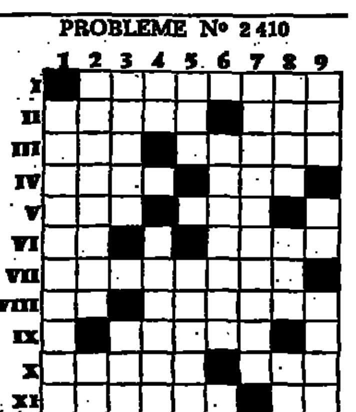
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-06-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15 juin DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 juin à 0 heure et le vendredi 15 juin à 24 heures :

La majeure partie de l'Europe occidentale sera sous l'influence d'un courant souvent perturbé d'origine océanique, qui deviendra progressivement plus frais et plus rapide.

Vendredi 15 juin, la zone de temps couvert et pluvieux, qui affectera en début de matinée les régions s'étendant de l'Aquitaine au Massif Central *et* à l'Alsace, traversera ensuite les régions de l'Est et du Midi. Elle sera suivie d'un temps *frais et variable,* avec *alternance* de passages nuageux, accompagnés d'averses assez fréquentes et d'éclaircies. Celles-ci deviendront plus belles l'après-midi sur le littoral méditerranéen. Des chutes de neige sont à craindre en montagne, au-dessus de 1 800 mètres environ.

Les vents seront irréguliers, de secteur ouest puis nord-ouest, souvent modérés ou assez forts dans l'intérieur, souvent forts sur les côtes, notamment près de la Manche *et de la mer du Nord,* et près de la Méditerranée (coups de vent probables).

Les températures baisseront sensiblement.

Le jeudi 14 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,8 millibars, soit 760,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 10 ; Dijon, 21 et 12 ; *Grenoble,* 26 *et* 12 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, *18 et 10 ;* Pau, *16 et 13 ;* Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 24 et 10 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 17 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 19 degrés ; Amsterdam, 15 *et* 12 ; Athènes, 31 et 20 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 17 et 12 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 23 et 12 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 29 et 23 ; Stockholm, 20 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 14 juin 1979 :*

UN DECRET

● Portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les mesures à prendre pour assurer la sécurité des travailleurs sur les voies ferrées installées dans les établissements agricoles.

UN ARRETE

● Fixant les modalités de calcul du nombre de salariés des établissements formés par les travailleurs à domicile d'une entreprise en matière de tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

UNE CIRCULAIRE

● Prise pour l'application du décret n° 79-433 du 1er juin 1979 relatif aux pouvoirs des ambassadeurs et à l'organisation des services de l'Etat à l'étranger.

Visites et conférences

VENDREDI 15 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg : « *La manufacture des Gobelins* et ses ateliers ».

15 h., 296, rue Saint-Honoré, *Mme Bouquet des Chaux :* « *L'église* Saint-Roch ».

15 h., Grand Palais, Mme Hulot : « L'art en France sous le Second Empire ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg ».

15 h., 24, rue de Poissy, Mme Saint-Girons : « L'ancien collège des Bernardins au quartier Latin ».

21 h. 30, sortie métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Le Marais illuminé ». (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Mme Camus).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » *(M. Teurnier).*

15 h. 30, Grand Palais : « L'art en France sous le Second Empire » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Le sommeil et les rêves » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Exposition

● *Une exposition intitulée « L'enfant et ses images »* est organisée par les Equipes d'accueil et d'amitié par les étudiants étrangers à l'occasion de l'Année de l'enfant. L'exposition sera ouverte de 14 heures à 19 heures au FERAM (56, rue Gay-Lussac, à Paris 5e) vendredi 15 juin et s'achèvera mardi 19 juin.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 410

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II						■			
III				■					
IV					■				■
V				■				■	
VI			■		■				
VII									■
VIII			■						
IX		■						■	
X						■			
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. *Peuvent être éprouvés* par des coups de marteau. — II. Nom qu'on peut donner à un duc ; Ville du Japon. — III. Nom de mère ; Certain est continental. — IV. Est entouré par des cordes ; Endroit où l'on peut mettre le bidet. — V. Adjectif qu'on peut avoir à la bouche ; Peut être mis sur un point. — VI. Evoque un joli cœur ; N'est pas donné par la poissonnière. — VII. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est fin. — VIII. Sur *la Tille ; On* peut dire « bis » quand ils sont bien soutenus. — IX. Boîte aux lettres. — X. *Qui ne réfléchit donc pas ;* Peut se faire traiter de capucin. — XI. Fit des miracles ; Tentative (épelé).

VERTICALEMENT

1. Risque de rater des ventes quand il n'a pas de patience. — 2. Grossissent souvent au printemps ; Article arabe. — 3. Peut être assimilée à l'essence super ; Peut venir du cœur. — 4. Bouddha ; Nom qu'on donne à certaines faveurs. — 5. Matière pour boucher ; Pas avantagée. — 6. Il vaut mieux les numéroter avant de trinquer. — 7. Peuvent vivre de nos charmes. — 8. Peuvent assurer la richesse d'une ville ; Ne laisse pas ; Circulaient à Rome. — 9. Appel inquiétant ; On se réjouit quand on en voit le bout ; Utile pour le nettoyage des rivières.

Solution du problème n° 2 409

Horizontalement

I. Arbitrer. — II. Croisière. — III. Amusantes. — IV. Toi. — V. Hile ; Acte. — VI. Erlanger. — VII. Dieu ; Unau. — VIII. Ré ; Récit. — I. As ; Forêt. — X. Bourses. — XI. Eu ; Lei ; Si.

Verticalement

1. Cathédrale. — 2. Armoiries. — 3. Rouille. — 4. Bis ; Eau ; Fol. — 5. Isar ; Roue. — 6. Tin ; Aguerri. — 7. Réticences. — 8. Ere ; Traites. — 9. Reste ; Ut ; Si.

GUY BROUTY.

SCIENCES

SOYOUZ-32 REGAGNE LA TERRE

LA MISSION DE SALIOUT-6 CONTINUE

La mission spatiale de Soyouz-32 s'est achevée sans ennui, mercredi 13 juin. Le module de descente inhabité du vaisseau soviétique s'est posé en douceur dans la région du Kazakhstan, à quelque 300 kilomètres au nord-ouest de la ville de Djezkazghan, mettant ainsi fin aux rumeurs alarmistes selon lesquelles les deux cosmonautes, Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, installés à bord de la station Saliout-6 *depuis plus de cent neuf jours,* couraient de grands dangers.

Les deux hommes, qui *« se portent bien »* et s'acheminent vers un vol record, disposent maintenant pour leur retour sur Terre d'un vaisseau pratiquement neuf, Soyouz-34, dont le système de propulsion a été partiellement amélioré. Ces déclarations de l'agence Tass, qui précise que Rioumine et Liakhov regagneront la Terre à bord de Soyouz-34, laissent à penser que, d'ici à la fin de leur mission, les Soviétiques ne recevront pas, comme leurs prédécesseurs, la visite d'un équipage mixte composé d'un Soviétique et d'un cosmonaute appartenant à un des pays qui participent au programme Intercosmos.

Tandis que Soyouz-32 ramenait sur Terre nombre de bandes magnétiques, de films, de résultats d'expériences, les deux *hommes de Saliout-6* s'adonnaient à des opérations de routine (vérification de l'état du train spatial) *et se préparaient* à poursuivre leur mission. Il se pourrait qu'ils consacrent une partie de leur temps à de nouvelles expériences de biologie et d'élaboration de matériaux dans l'espace — certaines seraient françaises — dont la matière première leur aurait été apportée par Soyouz-34.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES ROSES

TIRAGE DU 13 JUIN 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	11	150	6	0 106	1 000
	311	650		6 996	1 000
	681	500			
	2 551	10 000	7	7	70
2	632	500		0 147	1 070
	1 972	1 000		0 837	1 070
	1 472	5 000	8	18	150
	56 322	50 000		478	500
	54 502	100 000		578	500
	301 762	500 000		2 578	1 500
3	663	500		6 118	1 150
	0 343	1 000		1 968	5 000
	9 613	5 000		4 148	10 000
4	2 714	1 000	9	4 099	5 000
				6 139	5 000
5	5	70	0	60	150
	5 355	1 070		90	150
	376 255	3 000 070		0 900	5 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 20 JUIN 1979 à BOUGIVAL (Yvelines)

LOTO tirage n° 24 — 4 8 9 21 35 48 — numéro complémentaire 38

PROCHAIN TIRAGE LE 20 JUIN 1979 VALIDATION JUSQU'AU 19 JUIN APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour renforcer son équipe de RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS (Grande banlieue Ouest Paris) recherche

•INGENIEURS SYSTEMES

sur ordinateurs IBM 370/168 MVS - CIS - TSO

Jeunes diplômés INPG (ENSIMAG), ESE, ENST, ENSEEIHT, ENSICA...

•INGENIEURS DEBUTANTS

Ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Diplômés grandes écoles pour logiciel de base et d'application sur mini-ordinateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à No 15.154. CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE (Hauts-de-Seine) recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

même débutants.

Connaissant les microprocesseurs (matériel et logiciel) pour études et développement de systèmes en temps réel.

Adresser curriculum vitae détaillé, n° 731, C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

P.M.E. RUEL recherche ADJOINT au DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF. Connaissances juridiques appréciées. Ecrire sous référence 3.107 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE en pleine expansion recherche pour son laboratoire d'études JEUNES INGENIEURS 1 an d'expérience minimum pour
— Développement de matériels (automatismes et transmissions numériques).
— Développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de travail : Clamart. Adr. C.V. dét. à C.G.P. n° 733, 25, r. Cavendish, 75019 Paris q. t.

Etudiante en cours licence anglais avec si possible permis cond. pour séjour août, ppté 70 km Paris. Condit. à débattre. Tél. après 18 h. 30 : 387-04-76.

Ecole technique privée recherche pour enseignement INGENIEUR A et M. Tél. : 222-83-60.

AVIS DE CONCOURS
La Direction des Musées de France recrute

8 CONSERVATEURS DE MUSÉES STAGIAIRES

par voie de concours ouvert le 16 octobre 1979
Conditions d'accès : moins de 35 ans
Licence ou équivalent
Inscriptions : du 16 juillet au 28 septembre inclus
Renseignements : Direction des Musées de France 34, quai du Louvre, 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 260-39-26, poste 3611

C.E. banlieue Sud Paris recherche pour son centre de loisirs

UN (E) DIRECTEUR (RICE)

DIPLOME (E) ayant expérience.
Ec. n° T 013790 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS ELECTRONIQUE Velizy - 951-76-80

SYNDICAT COMMUNAUTAIRE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLE - VAL-MAUBUEE

Banlieue Est de Paris - 15 km C.E.S. - L.E.P. - En expansion rapide - 100.000 habit. à terme Personnel assimilé à celui des collectivités locales

RECRUTE D'URGENCE POUR SES SERVICES FINANCIERS

CHEF DE BUREAU ou DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

expérimenté M. 12, possédant une connaissance approfondie en matière d'analyse, de statistiq. et prévisions financières

Possib. de logem. à titre gratuit.

Rens. et candidatures avec C.V. à : M. le Président du S.C.A., 5, place de l'Arche-Guédon, à TORCY 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 02. - Tél. : 005-92-24.

MUTUALITE AGRICOLE utilisant IBM 370 - 135 sous DOS avec T.P. SGBD recherche

2 ANALYSTES

NIVEAU INGENIEUR 5 ans expérience COBOL ou ASSEMBLEUR

1 PROGRAMMEUR

2 ans expérience COBOL
Ecr. avec C.V. et prétentions : F.M.A., Service du Personnel, 29, r. de la Tombe-Issoire (14e).

Ecole Supérieure d'Ingénieurs recherche

ENSEIGNANTS EN INFORMATIQUE

Adresser C.V. à M. Azoulay. ESIEE, 81, rue Falguière, 15e.

ORGANISME PUBLIC recrute

PROGRAMMEURS PL1 S/DOS

PUPITREUR PRINCIPAL

S/DOS-POWER - Connaissant CICS - VTAM - VSAM. PL stable. Congés 79 assurés Tél. 553-30-23.

Importante société recherche

INGÉNIEURS (option informatique)

ANALYSTES

Env. C.V. et prétent. à M. JARBAU, 6, rue Bertin-Poirée, 75001 PARIS.

Manufacture de fils et câbles électriques, recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

formation technique I.U.T. ou Ecole d'ingénieur. Connaissance anglais et/ou allemand nécessaire, débutant accepté. Adr. lettre manuscrite et C.V. à :

FILOTEX B.P. N° 1, 91210 DRAVEIL.

DIRECTEUR DE FABRICATION

SOCIETE INTERNATIONALE Spécialisée dans l'INDUSTRIE GRAPHIQUE recherche

UN CADRE DYNAMIQUE

Pour diriger une unité de fabrication comprenant 25 personnes.

Les candidats devront avoir de préférence une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion d'une unité de même type, soit dans l'industrie des peintures, soit dans celle des encres d'imprimerie.

La personne retenue sera responsable de la gestion des services achats, fabrication, réception des commandes, planning de fabrication, etc.

Ecr. ss n° 15.316, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



emplois régionaux

Directeur Technique

Burroughs recherche un Directeur Technique pour diriger et coordonner l'action des responsables des services «Méthodes», «Ordonnancement-Lancement» et «Production» d'une unité d'assemblage de matériel péri-informatique.

Ce poste requiert une formation d'ingénieur électronicien ou informaticien complétée par une expérience d'une dizaine d'années dans au moins l'un des domaines précités. L'anglais est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir au Centre d'études et de production de Villers-Ecalles (à 15 kms de Rouen) qui emploie environ 450 personnes dans un cadre agréable.

Burroughs, deuxième constructeur mondial en informatique, offre des opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à D. Langree - S.A. Burroughs, B.P. 5 - 76360 Barentin.

Burroughs

Recherchons pr MJC à Cannes : 2 animateurs (tricea) de MJC 1 directeur (trice) de CLSH. 1 animateur (trice) de terrain vague pr l'aventure. 1 monit. de pl.-air à mi-temps. 1 moniteur voile. 1 animateur de foyer-bar MJC. Env. cand. à : UL. MJC - c/o Ctre de Ranguin, parc de Ranguin, 06150 Cannes-La Bocca. TEL. : (93) 47-67-53.

Pr ppriété 20 km sud Orléans, recherchons ménage, hme toute main, fme pr ménage et cuis. le week-end. Enfants élevés. Maison indépend. confortable. Tél. le matin à Paris : 227-09-52 et le week-end : 16-38-65-90-06.

Concessionnaire Mercedes Benz Marseille recherche

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

Ecrire ou téléphoner à : MASA, 108, bd de Pont-de-Vivaux 13010 Marseille. Tél. (91) 79-56-56

Rech. pour direction Ecole à TOULON, Enseignant (e) 25 ans minimum. Titul. DECS, 5 ans enseignement. Ecr. HAVAS TOULON 15514

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE CONSTRUCTEUR DE MATERIEL AGRICOLE installée en VENDEE recherche

UN ACHETEUR

Rompu aux contacts à hauts niveaux. C'est un technicien de formation qui occupe depuis plusieurs années un poste d'acheteur dans une entreprise ayant des fabrications similaires aux nôtres. Sous l'autorité du Directeur des Achats, il lui appartiendra de rechercher et de déterminer les fournisseurs, français ou étrangers susceptibles de satisfaire aux impératifs de qualité prix et de régularité des approvisionnements. Anglais indispensable. Déplacements à prévoir. Possibilité rapide d'évolution au sein d'une entreprise en pleine expansion pour candidat de valeur. Adr. C.V. et prét. ss n° 6.153 PARFRANCE, 4, r. Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

grande école exigés

• Chargés de concevoir et tester des équipements mettant en œuvre des techniques haute tension, impulsions, etc. technologies très avancées.

Ecrire avec C.V., photo, à n° 15.340, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

TRELLEBORG S.A.

Filiale française groupe caoutchoutier international recherche pour son département spécialisé dans les applications du caoutchouc anti-abrasion aux industries minérales

SON RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PRODUIT

Il devra introduire les nouveaux produits, les textes et préparer les campagnes de lancement. Cette position sera précédée d'une période de formation de 6 mois au siège.

Poste convenant à un technicien ou jeune Ingénieur de 30 ans minimum, ayant le goût des contacts commerciaux, la connaissance des matériels, et disponible pour des déplacements en province et résidant région N.-E. de Paris.

Anglais courant INDISPENSABLE.

Adresser C.V. et photo à M. ROBIN, TRELLEBORG S.A. B.P. 57 - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Société d'Optique et d'Electronique Banlieue Nord Paris recherche pour son service après-vente

ÉLECTRONICIEN

— ayant des connaissances d'optique ;
— 5 à 10 ans d'expérience ;
— langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo et prétent. sous le n° T 13836 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

secrétaires

Concessionnaire B.M.W. cherche J. F. HOTESSE STENO DACT. pour poste d'accueil et service ccial. Ne pas se prés. Adresser C.V. manuscrit et prétentions V.P.A., 116, route de Fontainebleau, 91200 ATHIS-MONS.

demandes d'emploi

Responsable Relations Extérieures

EXPÉRIMENTÉ

actuellement dans organisme international

39 ans, exp. commerciale et contacts impts, envisagerait changement si proposition intéressante.

Ecr. n° T 13.880 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

DIRECT. DE PUBLICATION DE PRESSE PRIVEE pendant 5 ans 32 ans
— Grande habitude des contacts — y compris aux plus hauts nivx — et des négociations.
— Forte expérience en matière de recherche et de synthèse d'information.
— Vaste connaissance des problèmes internationaux et notamment des pays d'o.-mer.
Toutes possibilités de déplacements et de voyages. Langues étrangères.
...étudierait toutes propositions pr un poste de large responsab., dans la direction d'un département de relations publiques internationales ou d'études et de promot. en vue de l'exportation. Ecr. n° 1.118 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Psychosociologue spécialiste des études marketing, 10 ans d'expérience dans Société d'Etudes Internationales, enseignement et formation, recherche poste de Directeur d'Etudes chez annonceur, temps partiel/compl. Ecr. n° T 013.847 M, REG.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE H. 29ans, dipl. supér. études commerciales + format. fonction personnel, exp. ccial 1 an, et fonction personnel 2 a. rech. poste ds organisme conseil et/ou formation Paris ou prov. rég. Ouest de préf. M. Pousset 13, allée des Acacias, 92310 SEVRES. Téléph. : 626-45-29.

PUBLICITAIRE

DIRECTEUR CLIENTELE 20 ans expérience grande agence, sens du contact, connaissant à fond marketing et techniques modernes, cherche situation. Ec. n° T 013945 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL

35 a., Droit + sciences Po. tril., 10 a. expér. internation import-export, 5 a. Afrique parf. connais. marché étranger. rech. poste direction tout pays. Ecr. n° 1.103 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

cours et leçons

Prof. dipl. arabe, de lgue mat. arabe donne cours particul. Tél. : 033-96-53, après 19 h.

occasions

LIVRES Achat comptant à domicile LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. 326-68-28.

STOCK MOQUETTE Bas prix Fin de séries laine et synthétique 589-84-64

perdu-trouvé

RECH. jeune CANICHE nain gris accidenté et recueilli jeudi 31 mai à MONTROUGE angle 20, bd ROMAIN-ROLLAND. Récompense : 735-09-53.

Perdu samedi 9 juin Paris ou rég. Paris, boucles d'oreilles monture or, gde valeur. Très forte récomp. Discrétion absol Ec. n° T 013854 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

BD BNE-NOUVELLE, près M° appt 120 m², 4 P., cuis., confт, asc. + chbre bonne, 787.500 F. CREDIT POSSIBLE - 805-32-97.

4e arrdt.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE Imm. classé, s/cour-jardin, très élégant 180 m², soleil, calme, terrasse 10 m², chbre service. MONTESFORT - 544-11-87.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité. 2, 3, 4, 6 PCES - Duplex lundi à vendredi, heures bureau et samedi après-midi. T. 274-59-10.

5e arrdt.

CONTRESCARPE - Récent, ravissant 4 pièces, 85 m², livg + 3 chambres. Calme, soleil - Parfait état - 535-86-37.

CARDINAL-LEMOINE, STUDIO vaste et ensoleillé, vraie cuisine. CHARME. - 320-99-80.

CENSIER Studio 26 m2, 2e étage, cft, soleil, calme. - 331-89-46.

6e arrdt.

SAINT-SULPICE. GD 2 PCES, entrée, cuisine, wc, débarras, 260.000 F - 543-48-56.

VANEAU 105 m², dble livig, 2 chbres, cuis., bains, imm. tout conft, chbre de service - 567-22-88.

8e arrdt.

BOETIE/ST-AUGUSTIN. Calme 165 m², 5 pièces, soleil. Rénovation luxueuse. ODE. 42-70.

9e arrdt.

Près RUE RICHER Dans bon imm. sur cour, 3e et 4e étg., calme, APPTS 55 m² à 65 m² à rénover, tous travaux sur demande. Conditions intéressantes - 272-84-68.

12e arrdt.

DAUSMESNIL. Ppriétaire vend — STUDIO, 115.000 F ; — 2 PIECES, 215.000 F. Dans imm. rénové tout conft, cuis. équipée, moquette, bains, TEL. Plein soleil sur rue et jardin - 651-19-91.

Pte DOREE, réc. Panorama, 6e asc., 4 P., tt cft, impecc. - Parking. 465.000 F - 344-03-43.

DAUMESNIL Récent gd 2 p. tt cft, 7e ét., balc., parking. 365.000 F. - 346-11-76.

BASTILLE Vaste studio avec poutres, cuis. équipée, bains, immeuble rénové. 185.000 F. - 293-62-16.

13e arrdt.

MAISON PARTICULIERE 200 m² habitables sur 3 plans, jardin 150 m² + terrasse. 1.100.000 F - 707-35-58.

AV. CHOISY Immeuble 1930 4e ét., calme 2 P. refait neuf, chauff. centr., soleil. 145.000 F. - 589-49-34.

15e arrdt.

Péniche amén. 28 m.×4,50 m, s. bs, wc, 220.000 F. M. Bagot, bateau Jople, port Suffren (15e).

TERRASSE PLEIN CIEL Imm. standing, neuf, magnif. appt sur 2 nivx, 7e et 8e étg., 170 m² + 26 m² loggia et 99 m² terrasse. Visite sur rendez-vous, GEFIC, Mme Morange, 723-78-78.

M° Emile-Zola. Part. à Part. vd dans imm. P. de T., appt 115 m² tout confort. 850.000 F - Tél. : 579-45-93.

BIR-HAKEIM **5 P.** 110 M2, récent, standing, chambres sur jardin, SOLEIL, étage élevé. Vendredi, samedi, 12 h à 17 h : 11, RUE DOCTEUR-FINLAY

16e arrdt.

AV. KLEBER près ETOILE Immeuble pierre de taille, gd standing, 5 pièces + balcon service. - 508-41-35.

AVENUE FOCH (près) Dans BEL IMM. STANDING **GRAND 5 P.** CONFORT 185 M2 3e étage, ASCENSEUR, TAPIS + 2 CHAMBRES SERVICE Possib. PROFESS. LIBERALE Possib. PARKG EN SOUS-SOL **PRIX 1.300.000 F** Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : 7, RUE LAURENT-PICHAT ou TEL. 723-91-28

PASSY - 4/5 PIÈCES Tt cft, 6 étg., asc., 135 m², balc., soleil. 567-47-47, le matin.

17e arrdt.

BD PEREIRE Rez-de-chaussée SOLEIL 3 P., cuis., wc, 295.000 F. A SAISIR - 325-75-42.

18e arrdt.

Ds bel imm. : GD STUDIO, bains, moquette, chff., refait neuf. Prix : 110.000 F. A rénover : STUDIO, 2 P., 3 P., DUPLEX. Bas prix. - Le propriétaire : vend. 16-19 h. et samedi 10-18 heures, 8, RUE STEPHENSON.

19e arrdt.

A 20 m DU PARC Dans bel imm. ravalé avec chauff. central, asc., pptaire vend directem. grand studio et 2 P. tt confort. 878-56-70.

78 - Yvelines

VIROFLAY Prix intéressant Imm. récent, 3 et 4 P. tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Gd standing, splend. APPT TERRASSE en duplex, ensoleillé, calme, gar. environ 10.000 F le m2. - 563-38-56.

RUEIL-MALMAISON. 4 PCES, confort, terrasse, garage, 380.000 F. Agence Malmaison, 749-00-30.

MONTROUGE. Immeuble réc., superbe appt, entrée, séjour dble, 3 chbres, s. de bains, wc, douches, toil., penderies, loggia, terrasse, solarium 60 m², box double - 635.000 F. C.I.H.D. - 656-26-88.

CLAMART, VERDURE. Magnifique appt 100 m², asc., balcon, 560.000 F. URGENT. 577-96-85 ou 588-75-61, LE SOIR.

BECON GARE. Très bel imm., superbe 3 P., TT CONFORT, chff. central. R.-CH., sur rue et JARDIN - 227-29-59.

Centre SCEAUX calme, hall, réception sud, loggia, gde cuis., 2 chambres, bains, parking sous-sol, 610.000 F - 663-55-70.

HAUTS DE SAINT-CLOUD Vue fabuleuse s/bois et Paris, 2-3 P. 400.000. Véritable bonbonnière - 553-14-14.

RARE NEUILLY ATELIER d'ARTISTE ST-JAMES DUPLEX 110 m2 + 70 m2 Terrasse. 875.000 F. - 854-56-72.

GARE BECON SUPERBE 5 PIECES LIVING + 4 CHBRES, 2 bains +2 WC + nombreux rangements ETAGE ELEVE, DOUBLE EXPOSITION SUD-OUEST 20 m2. balcons, parking. - 227-29-59.

SEVRES Dans grand parc Vue dégagée 4 P. 558.000 F - 624-41-20

ASNIERES Rue Bourdarie-Lefure Bel imm. 1930. Chff. centr. par imm. Pptaire vend 2 apparts. Libres de suite. - Idéal pour placement locat. - 1) 2 PCES, cuis., w.-c., s. d'eau. Px 115.000. Avec 20.000 cpt. - 2) 3 PCES, gde cuis., w.-c., bains, téléph. 180.000 F. Av. 35.000 F compt. 720-89-18, poste 33

BOULOGNE RESIDENTIEL STANDING EXCEPTIONNEL. 2 P. 50 m2, pl. sud, loggia+jard. privatif 30 m2. 526.000 F. — S.3.I. 621-22-15.

MONTROUGE Bel im. 3 p. Cuis. Conft. S/STADE. 5e ét. Soleil. 240.000 F. 346-11-76.

CHATENAY-MALABRY (92) Prop. vd bel appart. 110 m2 utiles ds verdure, calme, rue privée, soleil, gar. privé, 3e et dernier étage sans vis-à-vis. Bus, R.E.R., écoles. V. s/place, 6, av. de Chastenaye. 550.000 F. Ven. 15 juin 18 à 20 h., sam. 16 et dim. 17 juin de 11 à 20 h.

94 Val-de-Marne

MAISONS-ALFORT. Beau 5 p. récent, 97 m², calme, situation exceptionnelle, Ctre commercial M° ECOLES. 358.000 F + C.F. Tél. : 376-98-94, après 18 h.

NOGENT-SUR-MARNE Part. vd prox. R.E.R., écoles et comm. ds imm. de stdg, 4 P. tt cft., ch. cent., ascens., boxe. 450.000 F à débat. Tél. apr. 19 h. 876-09-11.

Province

URGENT - A SAISIR DEAUVILLE FRONT DE MER Imm. gd standing, bel appart., tout conft, living + chambre, grande terrasse, vue mer. PRIX INTERESSANT. Propriétaire : 775-87-35 (bureau) ou week-end : (31) 88-20-20 ou 88-35-76.

bureaux bureaux

PARIS 9e Quartier Trinité

BUREAUX NEUFS 978 m² divisibles dans immeuble en cours de construction

LOCAL COMMERCIAL de 200 m² sur deux niveaux avec entrée en façade

Rens. : 261.56.52 poste 243 LIVRAISON FIN 79

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

appartements occupés

18e Dans bel imm. : STUDIO, 2 P., 3 P. Prix sacrifié. Le pptaire vend. 16-19, sam. 10 à 13 h. : 8, R. STEPHENSON.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON Immeubles indépendants 1) 180 m2 loc. + 240 m2 burx. 2) 370 m2 loc. + 60 m2 burx. Agence MALMAISON : 749-00-30.

180 F LE M² PARIS A louer Imm. commercial 1.600 m2 dont 900 m2 rez-de-ch. Ecr. n° 120, I.P.F. - 12, rue de l'Isly - 8e.

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet, 17e. Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard : 563-11-46 (heures Burx) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE MOULIN DE LA GALETTE ds voie privée, calme, verdure. Charmante maison récept., 3 ch. 180 m2 + terrasses 70 m2. Vue Paris. Téléph. : 264-02-63 matin.

20e PLACE DE LA REUNION MAISON PARTICULIERE très origin., 230 m2 dont atel. 50 m2, 6 p. patio. Tél. : 264-02-63 matin.

viagers

7e LATOUR-MAUBOURG - 3 P. Imm. de pierre taille, 135.000 F + 2.500 F. Occupé 77-90 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

fonds de commerce

MONTMARTRE vends salon de coiffure dames 9 places, possibilité mixte, 35 m2 + studio. Tél. : 844-53-21 après 19 heures.

L'immobilier

constructions neuves

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 METRES GARE ASNIERES
3 ET 4 PIECES, LOGGIAS, Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. — Prêt nouveau PIC. — Tous les jours, 14-19 h sauf mardi, mercredi. Renseignements 359-63-63. HABITAB. IMMEDIATEMENT.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chambres, studios, 2, 3, 4 Pces. Nouveau prêt PIC. S/pl. jeudi, vendr., samedi, dimanche, lundi, 14 à 19 h. - 359-63-63, 788-41-45. HABITAB. IMMEDIATEMENT.

pavillons

Vds mais. P. de T., tt cft, 8 P., gar., gren., jard., près station ski, forêts, rivières. — Prix : 400.000 francs. — M. Peneaud, 64400 Oloron-Sainte-Marie.

91 - GIF-SUR-YVETTE maison 1970, excell. état, salon, S. à M., 6 chbres, gar. 2 voit., jard. planté, 1.285 m2, 850.000 F. Téléphone : 907-62-61.

LIMOURS sur 1.800 m2, villa meulière de 6-7 Pces, sou-sol compl., idéal prof. libér. 850.000 F. 928-68-00.

RUEIL-MALMAISON - 6 pièces, confort - libre. 600.000 FRANCS. Agence Malmaison : 749-00-30.

ORSAY S/780 m2, pav. 4 Pces, 85 m2 habit., s.-sol, garage double + étage à aménag., 4 chbres poss. 735.000 F. Téléphone : 928-68-00.

Colombes, 3' gare, 10' Paris, pav., cft except., 2 étg., s.-sol, poss. 2 appts, conv. prof. libér. 520.000 F. T. h. rep. : 242-32-25.

maisons individuelles

8 KM de CHARTRES près sortie autoroute A 11 dans village 300 habitants, part. vd maison 130 m2, cuis. équipée, salon, séjour, 5 chbres, office, garage, dépendances, tt cft. Sur 1.500 m2. 350.000 F à débattre. Tél. (37) 22-46-38.

manoirs

50 MN PARIS AUTOROUTE OUEST. Manoir luxueusement aménagé, pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 PIECES Paris et villa banlieue OUEST. - Propriétaire direct - 265-67-77.

SERVICE ETRANGERS Pour Cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE **555-84-23** recherche appartements et villas avec garantie de banque.

locations non meublées Offre

Paris

15e R. LECOURBE. 2 PCES cuis., s. bs, 6e étg. sans ascens. 1.000 F + ch. 322-58-10.

ETOILE. 2 P., cuis., salle de bains, wc, téléph. État neuf. 1.800 F + charges - 754-44-81.

Région parisienne

ST-GERMAIN, RER, neuf, stdg studio 35 m², cuis. luxe équipée bains, TEL, possib. garage, 1.450 F - 563-84-65.

VILLE-D'AVRAY RUE DE MARNE Résidence tt cft. Beau 5 pièces, parfait état, tél., cave, parking. SEICAP - 873-73-45

PUTEAUX PONT DE NEUILLY Société loue **SANS COMMISSION** STUDIOS au 6 PIECES ds immeuble NEUF de standing **« LE MINERVE »** S/place vendredi, samedi, dim., 11 à 19 h : 14, r. Paul-Lafargue

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Rech. 2 pces ensoleillé ouest Paris, env. 1.700 F C.C. pour fin juin - Téléph. : 764-15-58.

locations meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE 2 pces, tt cft, 1.100 F+charges. Tél. 322-65-60, seulem. 15-18 h.

domaines

DOMAINE 210 ha 1 H. 15 DE PARIS JOLI CHATEAU avec parc PLAINE ET BOIS, chasse extra

SOLOGNE bâtiments ferme sur 10 hectares bordure de rivière

plusieurs étangs 1, 4, 25 ha.

Agences Les Tourelles, Orléans, 1, av. Dauphin. T. 66-70-90 (38).

propriétés

FIN DE PROGRAMME, PRIX SACRIFIE, DANS PARC, CHATEAU - RIVIERE - TENNIS PISCINE - ETANG :
1°) Appartement, 180.000 F;
2°) Maison à terminer, prix 370.000 F;
3°) Maison rustique, prix 500.000 F;
4°) Maison style normand, prix 600.000 F;
5°) Villa, bord Eure, prix 850.000 F;
6°) Terrain nu ou boisé.
Sur place, tous les jours, à 5 KM. PACY-SUR-EURE, CHATEAU VAUX-SUR-EURE. Téléphone (16-32) 36-61-73, pour rendez-vous (16-32) 51-08-72.

15 km. Nord Rouen (RN 28), urgent, vends, 450.000 F, très belle construction « TOIT NORMAND », juin 1973, 5-7 Pièces, 124 m2 habitables + 36 m2, cellier, garage, toutes commodités + garage indépendant 100 m2, transformable bureau, atelier + terrasse, accès en pierre + nombreux arbres décoratifs, fruitiers, sur 2.800 m2. Conviendrait artisan, profession libérale. GUY MAIGROT, Vert-Galant (côté Cahn) 76990 Saint-André-Cailly. Téléphone, bureau (35) 74-05-94, sauf lundi, domicile : (35) 78-63-40 après 19 heures. Libre à la vente.

80 km. Sud-Est de PARIS PROPRIETE de CARACTERE cadre de verdure, entr., cuis. équip., gde récept. en 2, Pces, S. à M., 5 chbres, nombr. sanit., gren., cave voût., chauff centr., dépend., jard. clos de 2.500 m2, arbres décor., pelouse. Prix : 1.200.000 F. V. Babut, 422-36-60.

SAINT-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, grand séjour, S. à M., 4 chambres. Impeccable. — Téléphone : 567-22-88.

A 110 km. de Paris et proximité d'Evreux, accès facile par autoroute Ouest, splendide parc de 4,5 ha planté d'arbres majestueux, pelouse bien entretenue, grande demeure fin 19e siècle, comportant une dizaine de Pièces, à restaurer complètement ou à démolir. Pour tous renseignements complémentaires et visite, Téléphone : (16-1) 651-61-81.

Rueil-Malmaison. — 10 Pièces, confort, en 2 maisons, jardin de 1.100 m2. Prix : 1.100.000 F. Agence Malmaison : 749-00-30.

LES LOGES-EN-JOSAS 7 km. Versailles, sur terrain arborisé et pelouses 3.700 m2, lisière forêt, plaisante et confortable maison moderne, plain-pied, 250 m2 + sous-sol et gar. 2 voitures, haute qualité, parf. état, séjour, S. à M. 75 m2 + bureau + 5 chbres + 2 bains + 2 cab. toil., dches + dressing + cuis. équ. Exclus. 771-63-55.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE maison style « Ile-de-France », gd standing, très gd living av. mezzanine + 3 chambres, boudoir, 2 S. de B., 1 S. de dches, gde cuis. installée, surf. habit. 240 m2 envir., gd sous-sol + garage 2 voitures avec terrain 2.000 m2 clos, plantat. exceptionnelle. Téléphone : 460-80-42.

BEAUMONT-LE-ROGER 130 KM PARIS (EURE)
2 TRES BELLES **PROPRIÉTÉS** Habitables de suite. Prix : 600.000 F et 2.500.000 F PPTAIRE S/PL. TEL : 16 (32) 44-00-34. Possibilité crédit.

LES ANDELYS **MOULIN** 8 chambres, confort, dynamo sur roue à aubes. 4 ha. 2 rives s/250 m. B. D. F. - 68, bd Malesherbes, 75008 PARIS - Tél. 387-92-76.

NORMANDIE Demeure de caractère et de très grand standing, luxueusement aménagée, 13 P., maison d'amis, dépendances. Parc 5,5 ha. Prix : 2.000.000 F.
Manoir XVIIIe-XIXe, sur 22 ha dont 13 ha bois, 13 P. tt confort, chapelle, piscine. 1.700.000 F.
Ancienne BARONNIE époque Louis XIII, Louis XV, 10 P. cft, parc, herbage, dépend. av. boxes 4,4 ha. Prix 1.500.000 F. Agence du Parc - (33) 34-07-43.

GISORS (55 km) - Belle PPTE parfait état, entrée, immense séj. 50 m2, cheminée, cuisine, 3 chbres, s. bains, salle jeux, chff. fuel, gd jardin planté 2.000 m2. Prix : 498.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS. - Tél. 16 (32) 55-06-20.

VILLEMOISSON-SUR-ORGE MAISON BOURGEOISE avec sous sol total, chauffage central mazout. — Rez-de-chaussée : cuisine, double living, w.-c., — 1er étage : 2 chbres, salle de bains, w.-c., — 2e étage : 3 chambres, salle d'eau. garage indépendant + maison rurale 2 pièces. Le tout construit sur terrain clos de 1.960 m2. PRIX : 655.000 F.

E.T.I. TEL. : 448-96-23. Ouvert même le dimanche.

FONTENAY-AUX-ROSES - Me Av. PASTEUR. Tr. belle maison **6-7 PCES** JARDIN PAYSAGE 1.500.000 F. - Tél. 577-96-85 (samedi : 588-75-61)

50 km PARIS sud, vallée de la Seine, bel. ppté ds joli parc. Vue imprenable. **7 P.** Ss-sol aménagé, ch. cent. mazout. Garage. Px 580.000 F. FONCIA - 422-42-02

CHATOU 2' R.E.R. - Très belle ppté - Gde réception, 5 chbres. S/800 m2. Env. privatif. Prix 1.500.000 F. Agence de la Plaine 952-45-45 ou 952-58-06

TROUVILLE Corniche dans parc privé, somptueuse villa normande authentique 420 m2 habitables, tout confort, merveilleux jardin 1/2 hectare. Affaire et prix incroyables. TEL : 553-14-14.

VAR UNE DEMI-HEURE MER BORD RIVIERE A L'OREE DE LA FORET Ancienne bergerie ombragée par immenses chênes, sur 12.000 m2 près et bois. Plage de sable fin. Prix : 300.000 F.

SUR JOLI TERRAIN ARBORE pins - cerisiers - lilas, bâtisse pierre, séjour, cuisine, salon + 3 chambres, 2 w.-c., sanitaires. Belle cave voûtée. Grenier aménageable. Garage et dépendances. Prix : 260.000 F.

Choix de maisons, terrains et propriétés toute superficie. SUPERBE FERME de CARACT. CREDIT POSSIBLE LOU PROUVENÇO - (94) 77-08-10

EXCEPTIONNEL La campagne à 15 minutes de Paris, calme, vue protégée, parc de **MALMAISON** 425 m2 bâtis, plein sud, terrain 3.000 m2, 4 grandes chambres, 2 petites, grande réception présentation unique. Mise à prix : 2.400.000 F. TEL : 751-16-96.

80 KM, REGION GISORS **MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ** PARC 1 HECTARE très beaux arbres, village fleuri, forêt, nombreuses pièces, cft, excellent état. M. CARON 80, rue de Vienne, GISORS. Téléph. : (16-32) 55-04-24.

1 KM DOURDAN PROPRIETE STANDING 3 pièces réception, 6 chambres, 3 bains, 2 garages. Terrain 4 ha. VUE PANOR. **NADEL** A. DUSSAUSSOY 742-92-12

Pour acheter ou vendre votre propriété dans le Val-d'Oise et l'Oise : **A.I.D. - 964-59-92**

châteaux

7 km MER rég. CAEN (14) 3 APPTS 4 chbres - Confort Communs - Beau parc, futaie, ruisseau, 1 ha 30.
BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

SUD ORLÉANS Magnifique château dans parc 7 ha, jolies dépendances (Prix justifié) Agce Les TOURELLES, Orléans 1, av. Dauphine. T. 66-70-90 (38)

RÉGION NEVERS Part. vend PETIT CHATEAU XVIe siècle, parf. état. Piscine chauffée. Parc 3 ha. PX INTERESSANT. Tél. au (86) 57-07-07 ou au (55) 63-53-76.

maisons de campagne

100 km PARIS CHARTES SUD sur 700 m2 clos de mur, maison de plein-pied, tt cft, 5 p., gar. Téléph. (37) 98-26-22, le soir.

25 km Ouest Paris, maison bords Seine. 520.000 F. 254-32-41 ou 965-16-92.

VENDOMOIS, 200 km Paris, belle maison typée, 4.800 m2 terr., eau, élec., tél., combles aménageables, gar., habit. sans travx. 300.000 F. T. (54) 23-95-66

Ardèche du Sud, grange à restaurer s/terrain 1,30 ha, paysage méridion., vue dégagée pl. soleil. 90.000 F. (91) 73-07-55.

villas

ESPAGNE - Entre Tarragone et Valence Dans magnifique pinède surplombant Méditerranée, ravissante villa neuve sur 300 m2 de terrain et +. **A partir de 139.000 F** Vous avez : séjour, terrasse, cuis. équipée, 2 ch., bains en mosaïque. - Toutes commodités sur place. - Crédit possible. Voyages organisés pour visite. **AVIS** 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

5 minutes de l'ETOILE, parc privatif 13.000 m2, piscine chauffée, somptueuse VILLA en marbre, 800 m2 habitables, ascenseur, maison gardien SEDIMO. Téléphone : 723-72-25.

MARLY-LE-ROI dans le village, charmante MAISON, 180 m2 surface habitable, parfait état, réception, 5 chbres, confort. Petit jard. boisé, clos. PRIX : 890.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

Verrières-le-Buisson URGENT villa récente sur 500 m2 terrain, 5 Pièces, 100 m2 environ, sur grand sous-sol, état neuf. Prix : 1.300.000 F. Téléphone 350-21-72.

Rég. MONTFORT-L'AMAURY : très jolie maison de caractère, séj. 60 m2, poutres, chem., jolie vue, raviss. chb. 41 m2, 3 autr. chb., 1 bs, 1 cab. toil., cuis. éq., gren., gar., tt cft, jardin clos 800 m2. Prix 840.000. Gramont, 78770 THOIRY. Tél. : 487-44-82.

NOAILLES A 55 km de PARIS Authentique moulin 18e, bordé p. une riv., jouxté de dépendances permett. une heureuse associat. Habitable - Profession libérale, industriel ou commercial. - Avec 2 ha de parc divisible. Px intér. RHODES, Le Vésinet - 071-33-86.

LE VÉSINET Résidentiel zone A. Pptaire vend villa moderne (1964) sur parc boisé 1.160 m2, façade 30 m. Environnement exceptionnel sur parc de 7.000 m2, 2 halls marbre, living double, cheminée, décorations, entouré terrasse de 40 m2, 4 chambres, 2 bains modernes, grande cuisine salle à manger, lingerie, garage, chauffage mazout. Etat de neuf. Echange évent. contre appt stdg Neuilly ou 16e. T. : 952-10-21.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE desserte SAINT-LAZARE correspondance R.E.R., ramassage scolaire. Villa récente, séjour salle à manger, cuisine équipée, 4 chambres, 2 bains. Prix : 940.000 F.
— Belle villa dans merveilleux jardin clos de 1.900 m2, vaste séjour coin feu, 3 chambres, bureau, 3 bains + salle douche. PRIX : 1.580.000 F.
— Villa très agréable sur 2.700 m2 terrain, réception, 5 chambres. PRIX : 1.415.000 F.

MORANGIS villa récente avec sous-sol, garage 3 voitures, chaufferie, chauffage central mazout. Rez-de-chaussée surélevé : entrée, cuisine, double living 42 m2, w.-c., lavabos. 1er étage : 4 chambres, salle de bains + w.-c., grenier aménagé. Terrain 410 m2 environ. PRIX : 530.000 F.

E.T.I. TEL : 448-96-23. Ouvert même le dimanche.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Part. vd belle mais., constr. réc., luxueusem. aménagée, sur 1.000 m2 jardin dessiné. Prix justifié. - Téléphone : 969-34-59.

LA NAPOULE, 100 m. plage, calme, Part. vd cottage plain-pied av. jard., 2 bs, cft, db. liv., cuis. intér. et extér., état impec. Tél. : 637-58-31, l'après-midi.

VERSAILLES VILLA de caractère 8 P. Beau jardin. Px 550.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

terrains

94-LA VARENNE résidentiel, beau terrain d'angle avec gar. 550 m2. 600.000 F tte propriété. 628-06-33.

CELLE-ST-CLOUD TERRAIN A BATIR 2.000 M2 C.O.S. 0,20. 800.000 F. 575-23-75.

LE VAUDOUE (forêt Fontainebleau), part. vd terr. boisé constructible 7.000 m2. Faç. 60 m. 424-27-80.

GROUPE NEGOFIA recherche terrains ttes régions toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris-8e. TEL : 266-57-22.

CHEVREUSE Exceptionnel 7.500 m2 3 km RER, perm. const. 160 m2. 47 F/m2. 033-61-40 et 563-94-35.

ORSAY 600 m2 viabilisés, 15 m. façade Cos 0,25. Prix : 270.000 francs. Téléphone : 928-68-00.

fermettes

FORET LYONS Gros bourg, fermette normande restaurée, séjour 55 m2, poutres, cheminée rustique, cuisine, 4 chambres, bains, cab. toil., 2 w.-c., chauffage central. 2.500 m2 verger, jolie site, calme. 480.000 F avec 96.000 F. **AVIS** 8, faub. Cappeville, GISORS (16) 32-55-14-05

Vd ds le VENDOMOIS 200 km Paris fermette, 2.200 m2 avec belle mare, toit neuf, 130.000 F. TEL : (54) 23-95-66.

Immobilier (information)

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES (78), 3, place Louis-Barthou, LE MERCREDI 27 JUIN 1979, à 10 heures
UN APPARTEMENT une cave, une place de parking extérieur, un emplacement de voiture couvert, une buanderie dans l'ensemble immobilier dénommé « RESIDENCE DE L'ORANGERIE »
sise à LA CELLE-SAINT-CLOUD (Yvelines)
2, 4 et 6, allée des Gallicourts
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me JOHANET A VERSAILLES (78), téléphone 950-03-28.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 3 juillet 1979, à 14 heures
IMMEUBLE A USAGE D'ATELIERS BUREAUX ET DEPENDANCES
SIS A NANTERRE (92)
254, rue Philippe-Triaire
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Patrick MIZON, syndic à Paris, 60, boulevard de Sébastopol ; Visites les 28 JUIN et 3 JUILLET de 15 heures à 16 heures.

Vente sur licitation Pal. Justice PONTOISE, jeudi 28 juin 1979, 14 h. UN LOT
1) PROPRIÉTÉ VALLANGOUJARD (95) à l'angle du CHEMIN DEPARTEMENTAL Numéro 64 de MONTSOULT à MARINES et du CHEMIN RURAL numéro 10 de la CAVEE - LIBRE DE LOCATION comptant : MAISON D'HABITATION avec JARDIN de 706 m2 et TERRAIN BOISE de 5.318 m2
2) PARCELLE DE TERRE à VALLANGOUJARD (95)
Lieudit « LE FONDS DE BRECOURT », cont. 583 m2. LIBRE DE LOCATION
Mise à Prix : 180.000 F consignation pour enchérir 18.000 F (chèque visé)
S'adr. Me PORTE, Avocat PONTOISE (95), 33, rue P.-Butin. T. 032-00-43. Me BUISSON, av., 28, r. P.-Butin - T. 032-31-62.
Sur pl. pr vis. sam. 16 et 23 juin, de 10 à 17 h. et dim. 27 de 17 à 24 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice A NANTERRE (92). LE MERCREDI 20 JUIN 1979, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UN PAVILLON D'HABITATION
sis à NANTERRE (92), 38, rue Pascal
Cadastré section AB n° 25 pour 3 ares et 33 centiares
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me Michel BOURGEOIS, avocat à la Cour, 18, rue d'Aguesseau à PARIS (8e), téléphone 266-37-02.

Vente sur saisie au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 28 JUIN 1979, 14 h. EN UN SEUL LOT dans un immeuble sis à
PARIS (14e)
60, rue Maurice-Ripoche
au 2e étage sur rue, face gauche, un
APPARTEMENT
de 3 pièces principales
et une CAVE formant le lot 8 du règl. de copropriété et les 43/1000e des parties communes dudit immeuble.
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 90.000 F
S'adresser à Me Jean FICHOT, avocat à PARIS, 8, r. de Liège, tél. 874-21-02. Et à ts avoc. près les trib. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Etude de Me BUNETEL, not., 45, r. du Mal-Foch, 14140 Livarot, tél. 63-53-05.
A VENDRE
PROXIMITÉ de LIVAROT
plein cœur du PAYS D'AUGE
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
Compr. : Maison de maîtres de 12 P. ppales, parc, mais. gard., nombr. dép. Pièce d'eau. 40 ha - AVEC POSSIBILITE DE VENDRE PAR LOTS.

VENTE sur folle enchère au Palais de Justice d'Evry (Essonne), le MARDI 26 JUIN 1979, à 14 heures.
UN APPARTEMENT SIS A
GRIGNY II (91)
5, rue des Sablons
4e étage - 3 chambres de service avec une cave - MISE A PRIX : 10.000 F. Consignation préalable indispensable pour enchérir. — Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes, tél. 496-14-18 ; Mes HABER et DAMOISEAU, avoc. ass., 20, rue du Général-Leclerc, à Corbeil-Essonnes, tél. 496-30-51.

A VENDRE
ANJOU - COTEAUX LAYON
BELLE PROPRIÉTÉ
Entièrement rénovée. R.-de-ch. : hall d'entrée (32 m2), gd séjour (40 m2), pet. salons (25 et 16 m2), cuisine aménagée (16 m2), arr.-cuis. (8 m2). - 1er étage : gd palier avec mezzanine, 4 ch (16, 16, 20 et 24 m2), cabinet de toil.-douche (5 m2), salle de bains (8 m2). Jardin 1 ha, av. dépend. (655 m2), pouvant convenir à tous usages.
PRIX : 100 U
Pour ts rens. s'adr. Me MEIGNAN, not. au Mesnil-en-Vallée (49410). Tél. : (16-41) 41-22-08.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 juin 1979, à 14 heures EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT SIS A PARIS (16e)
DANS UN IMMEUBLE
5, RUE DUFRÉNOY
au cinquième étage, comprenant sept pièces principales, cuisine et dépendances, deux chambres de domestiques à l'entresol, cave au sous-sol et les 84/2.282 des parties communes
Mise à prix : 1.000.000 de francs
S'adresser à Me Paul MAURIAC, avocat à Paris (8e), 18, rue d'Aguesseau. téléphone 266-37-02.

VENTE SUR PUBLICATION JUDICIAIRE AU PALAIS DE JUSTICE A VERSAILLES (78), LE MERCREDI 27 JUIN 1979, A 14 HEURES
En 32 lots
CINQ APPARTEMENTS AVEC GARAGES
ET VINGT-SEPT GARAGES
dans la Résidence « LES JARDINS DU ROI »
à VERSAILLES (78), 39, boulevard du Roi
LIBRES A LA VENTE - MISES A PRIX DIVERSES
S'adresser Cabinet de Me DRAPPIER-VILLARD, avocat à la Cour de VERSAILLES, 43, rue Berthier, 78000 VERSAILLES ; Me Jean-Yves LIENARD, avocat, 5, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES ; et sur les lieux pour visiter auprès de la Gardienne.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 juin 1979, à 14 heures
UN IMMEUBLE à usage de bureaux, atelier, habitation
SIS A BAGNOLET (Seine-Saint-Denis)
85-89, avenue de la République, 143 rue Robespierre et sentier des Baldaquins - Contenance terrain 1.309 m2
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocat, 27, quai Anatole-France, PARIS (7e), téléphone 551-31-80 ; Me PINON, syndic à PARIS, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; et à tous avocats près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Etude de Me André MAURICE, not. à PERTHES-EN-GATINAIS - 77930 Tél. : 438-10-09 ou 438-10-40 - A vendre par adj., le mardi 26 juin 1979, à 15 heures, en la salle des fêtes de BARBIZON (77630).
A LA REQUETE de : la Ville de VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
1er lot : BARBIZON, 52, r. du 23-Août, « Les Marmousets »
BELLE ET VASTE HABITATION
dépendances, parc boisé autour. Le tout d'une superficie de 5.026 m2 environ
2e lot : UNE PARCELLE DE TERRAIN BOISÉE
située sur la commune de CHAILLY-EN-BIÈRE (77960)
d'une contenance de 13 ha. 89 ca.
MISES A PRIX : 1er lot : 850.000 francs - 2e lot : 1.120 francs
Consign. pr ench. en l'Etude de Me MAURICE, 50.000 F pour le 1er lot et 500 F pour le 2e lot par chèque certifié.
Pr ts rens. s'adresser soit en l'étude de Me MAURICE, soit au Service Aménagement-Urbanisme de la Ville de VITRY-SUR-SEINE. Té. : 680-85-20.
Consultation du cahier des charges en l'Etude de Me MAURICE.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Des habitants d'Orléans occupent une place pour la « protéger »

De notre correspondant

Orléans. — Depuis le lundi 11 mai les habitants du quartier des Chats-Ferrés à Orléans « occupent » une place publique pour protester contre la construction d'un complexe immobilier qui va la faire disparaître.

A l'arrivée des entreprises qui posaient les palissades du chantier, on a battu le rappel : les habitants ont garé leur voiture personnelle sur la place et se relaient depuis trente-cinq jours pour occuper les lieux. Le comité de coordination qui rassemble une quinzaine d'associations de défense de l'agglomération orléanaise dénoncent *« le manque de concertation et les promesses non tenues »* des autorités municipales dans cette affaire.

L'ensemble immobilier projeté doit comprendre un parking souterrain de quatre cents places, une crèche, des logements et des bureaux. Il est situé dans une quartier paisible de la vieille ville en cours de réhabilitation, habité surtout par des personnes âgées. A l'annonce du projet, en 1976, un comité de défense se constitua immédiatement. Les habitants entendaient affecter le terrain à un espace vert car il n'y en a aucun dans le quartier. Or l'espace avait déjà été partiellement amputé par une école primaire. De plus, construire une crèche au-dessus d'un parking ne leur semble pas particulièrement judicieux. Ils font enfin remarquer que la hauteur de l'immeuble projeté dépasse les normes du plan d'occupation des sols en cours de préparation.

Le Comité des Chats-Ferrés déposa un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans. Ce dernier annula le permis de construire pour vice de forme. Le maire d'Orléans, M. René Thinat (radical), annonça qu'il renonçait au projet, mais un deuxième permis de construire fut déposé et accordé. Il subit le même sort que le premier, le tribunal concluant à son annulation le 5 janvier dernier. Le nouveau maire d'Orléans, M. Gaston Galloux (R.P.R.) déclara qu'il allait « négocier » avec le comité de défense, mais les habitants ont appris le 16 mars dernier que l'administration avait accordé un troisième permis de construire.

RÉGIS GUYOTAT.

● *Une commission d'enquête sur le bruit des aéroports ?* — Le groupe communiste à l'Assemblée nationale demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation des riverains des grands aéroports et les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer leurs conditions de vie. Dans son exposé des motifs, le groupe communiste souligne notamment que des *centaines de milliers* de personnes vivent aux abords des grands aéroports qui ont un important trafic d'avions à réaction.

Ces abitants, ajoute-t-il, sont victimes de graves nuisances dues au survol répété des avions à très basse altitude, au décollage et à l'atterrissage (toutes les quatre-vingt-dix secondes pour l'aéroport d'Orly).

● *M. d'Ornano et la surveillance des crues.* — Par un décret paru mercredi 13 juin au *Journal officiel* un certain nombre d'attributions du ministre des transports seront transférées au ministère de l'environnement et du cadre de vie. Celui-ci aura désormais la responsabilité de la gestion des rivières publiques non navigables, de la police des eaux, des services de surveillance et d'annonce des crues, de la défense contre les inondations. Les fonctionnaires chargés de ces services sont donc placés sous l'autorité de M. d'Ornano.

TRANSPORTS

MÊME S'ILS SONT AUTORISÉS EN EUROPE

Les DC-10 resteront interdits aux États-Unis

Les autorités aéronautiques américaines ont fait savoir, le 13 juin, que la mesure d'interdiction de vol frappant dans l'espace aérien américain toute la flotte mondiale des DC-10 resterait en vigueur, *même si les Européens décidaient d'autoriser leurs triréacteurs à reprendre l'air.*

« L'Europe ne relève pas de notre responsabilité », a déclaré le porte-parole de la F.A.A. (Administration fédérale de l'aviation) interrogé sur la décision prise par les compagnies et les administrations aéronautiques européennes réunies à Strasbourg au début de la semaine d'envisager une remise en service de leurs DC-10 après avoir fait un certain nombre de vérifications. Un des arguments avancés par les Européens est que les DC-10 qu'ils utilisent sont, pour la plupart, du modèle DC-10-30, donc plus récents que les DC-10-10 sur lesquels ont été décelés des anomalies après l'accident de Chicago. Les Américains ne paraissent pas vouloir tenir compte de ce distinguo.

Les compagnies européennes souhaitent retrouver le plus rapidement possible une situation normale. L'immobilisation des triréacteurs paralysent en partie leur activité et leur coûte très cher. Swissair, qui expeoite normalement neuf DC-10, estime qu'elle enregistre ainsi un « manque à gagner » quotidien de 1 à 1,5 *million de francs* suisses. De même, la compagnie française privée UTA, dont les six DC-10 représentent le tiers de sa capacité de transport, évalue sa perte à environ 1 million de francs par jour. M. Antoine Veil, son directeur général, après avoir rappelé ces chiffres, reprend ce jeudi matin dans *le Figaro* l'explication de l'accident de Chicago avancée à Strasbourg par plusieurs représentants des compagnies européennes.

« Il semble désormais acquis, indique-t-il, *qu'il y ait eu conjonction de défaillances humaines. D'abord, au remontage du moteur, une pièce aurait été oubliée, ce qui aurait été insuffisant pour provoquer un accident, car l'avion est conçu de telle sorte qu'une seule panne ou défaillance ne peut menacer la sécurité de l'appareil.*

» D'autre part, à l'occasion d'une modification recommandée par la société McDonnell-Douglas, il semble que certaines compagnies, en infraction avec les directives d'entretien du constructeur, auraient démonté puis remonté d'un seul coup l'ensemble réacteur-pylône, alors qu'il est demandé de procéder en deux temps, le réacteur d'abord, puis le pylône. »

● *Des réductions pour les chômeurs ?* M. Le Meur, député communiste de l'Aisne, demandait dans une question orale s'il était possible de faire bénéficier les chômeurs et les pré-retraités des *billets de chemin de fer* à réduction accordés pour les congés payés.

M. Le Theule a répondu que c'était impossible. *« L'Etat a été amené à verser l'an dernier à la compagnie nationale 520 millions de francs pour différents tarifs réduits. En 1936 a été institué le billet populaire de congé et cette disposition a été étendue en 1950, puis en 1963. Ainsi l'Etat a-t-il versé, en 1978, 180 millions de francs de compensation à la S.N.C.F. pour 5 millions de billets à prix réduits. Dans le dernier budget adopté par l'Assemblée, 185 millions de francs de subvention sont inscrits à ce titre. La S.N.C.F. est obligée de ne pas dépasser les limites de ce crédit et de respecter la législation en vigueur, qui ne semble pas devoir être modifiée avant la fin de la session. »*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DANS L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'aéronautique au secours de la construction navale

De notre correspondant

Nantes. — « Nous ne sommes pas convaincus que le gouvernement veuille vraiment régler les problèmes de la région. » *Au travers de ces commentaires, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Loire-Atlantique ont exprimé leur déception après l'audience que leur a accordée M. Joël Le Theule, le 8 juin à Nantes. Le ministre des transports, venu inaugurer le premier Salon de la pêche et des industries connexes, qui a fermé ses portes lundi 11 juin, s'est aussi entretenu longuement avec le patronat local et les élus de l'agglomération nantaise. Au centre des discussions, la construction navale et le secteur aéronautique ainsi que les grands programmes d'équipement public.*

Chacun espérait d'importantes décisions : l'annonce de commandes de navires pour le chantier Dubigeon - Normandie ; l'embauche à la SNIAS. (cinq mille cinq cents salariés en Loire-Atlantique) en raison du succès commercial de l'Airbus, le financement d'un nouveau pont sur la Loire en aval de Nantes pour achever un programme de voirie de contournement de l'agglomération.

Le bilan, à première vue, est maigre : aucun engagement ferme, seulement des promesses de décisions pour le printemps 1980 et... des propos très critiques à l'égard du chantier naval nantais. M. Le Theule a, en effet, reproché à Dubigeon de *« ne pas faire d'efforts commerciaux suffisants ». « Ce n'est pas à l'Etat de se transformer en commerçant et de rechercher systématiquement les commandes pour lui »*, a souligné le ministre qui a cru devoir préciser : *« Dubigeon est et doit rester une société privée, ce n'est pas un atelier national spécialisé dans les cars*

Les deux chantiers de la Loire, Alsthom Atlantique, à Saint-Nazaire, et Dubigeon, à Nantes, sont déjà au nombre des bénéficiaires des contrats de sous-traitance avec la SNIAS, pour le programme Airbus. Dans la Basse-Loire, les entreprises de métallurgie *en difficulté* ont trouvé là un ballon d'oxygène. Pour la direction des usines de la SNIAS, *« c'est le jeu de la solidarité industrielle »* qui s'est exprimé.

Dans un premier temps, il s'est agi de contrats pour de l'outillage, c'est-à-dire la confection de machines pour produire des pièces ; un marché important, mais forcément limité dans le temps.

Car, pour le gouvernement, il s'agit d'utiliser d'abord au maximum les capacités propres de la société dont les usines de Nantes-Bouguenais et Saint-Nazaire tournaient, ces dernières années, à un très faible rendement. Parallèlement, il a été fait appel aux sous-traitants. Une demi-douzaine de petites et moyennes industries ont ainsi obtenu des marchés pour l'usinage de pièces élémentaires, ou même un montage de petits ensembles pour la firme Dassault. La SNIAS a organisé la « rotation » de la sous-traitance dont elle n'a plus besoin, afin de libérer ses ateliers pour Airbus.

On compte actuellement trois cent soixante commandes ou options fermes. La cadence de production d'Airbus reste toujours fixée à six appareils par mois, à partir de 1983. On en est à deux appareils et demi aujourd'hui. En Basse-Loire, la sous-traitance distribuée représentera environ trois cents emplois quand sera atteint le rythme de six avions par mois, le ministre des transports a été sensiblement plus optimiste que les estimations régionales, qui n'envisageaient qu'un doublement de l'effectif actuel des trois cents. M. Le Theule a fait état, en outre, d'une centaine d'emplois qui seraient l'œuvre de la SNIAS elle-même.
27 — 27

A l'association Ouest-Atlantique, comme au service régional de l'industrie et des mines, on s'empresse de montrer le caractère positif de cette sous-traitance. On y explique que si on est loin des embauches spectaculaires attendues et réclamées par les syndicats, c'est que les usines se trouvaient dans une situation de surcapacité en personnel considérable jusqu'ici.

Dans ces mêmes milieux, on enregistre avec satisfaction le fait que la sous-traitance ait été largement répartie. Cela a permis une consolidation diffuse, certes, mais plus durable, estime-t-on, du tissu industriel des P.M.I. qui, ces derniers temps, s'effritait rapidement. Il conviendrait d'ailleurs de parler plutôt de maintien d'emplois que de véritables créations.

Mais peut-être plus significative encore à moyen et long terme est l'occasion ainsi offerte à des entreprises de *« changer de métier »*. On trouve aujourd'hui dans les rangs des sous-traitants des P.M.I. qui jusqu'ici n'avaient travaillé que pour le secteur de la construction navale et qui, de cette manière, peuvent opérer une conversion.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de l'arrivée de M. Avraham Primor, délégué général *de l'Organisation sioniste mondiale*, l'ambassadeur d'Israël et Mme Mordechaï Gazit ont offert une réception le mercredi 13 juin.

Naissances

— Bruno FONTAINE et Régine, née *Gouin, ainsi que Benoît, Marie* et Juliette sont heureux d'annoncer la naissance de

Colin.

Paris, le 11 juin.

— M. Alain HOLLANDE et Mme, née Marie-Christine Chausson, Isaline et Olivia, ont la joie d'annoncer la *naissance de*

Marianne.

Paris, le 1er juin 1979.
111, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— Jean-Michel et Michèle MEHL, ainsi que leurs fils Grégoire et Damien, ont la joie d'annoncer la naissance, le 11 juin 1979, de

Marcelline Eléonore,

petite-fille de M. et Mme Maurice Girod et du doyen et de Mme Roger Mehl.
6, rue du Maréchal-Joffre,
67000 Strasbourg.

Fiançailles

— Le professeur Dmitri Georges LAVROFF et Mme, née Myriam Jasseau,
M. Michel DUBOURG et Mme, née Solange du Payet de la Tour,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de

Sonia et Henri.

Bordeaux.

Mariages

— **Hélène BACARDATS**
et
Lionel BRUNET
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 9 juin 1979 à Solterre.
La Renarderie,
45700 Solterre.

Décès

— M. André Rothschild et Mme, née Abraham,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Babette ABRAHAM,

leur mère et belle-mère, survenu le 8 juin 1979.
Les obsèques ont eu lieu à Nice, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Duret, 75116 Paris.

— Saint-Laurent-de-Brèvedent.
Ses enfants,
Mme Jacqueline Berge-Selakovitch,
Le docteur André Berge,
Le docteur et Mme Yves Berge,
Le docteur et Mme Denys Berge,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François BERGE,

survenu le 12 juin 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Saint-Laurent-de-Brèvedent.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Laurent-de-Brèvedent le vendredi 15 juin 1979, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille, à 17 heures.
Saint-Laurent-de-Brèvedent,
76700 Harfleur.
2, rue Guy-de-Maupassant,
76600 Le Havre.
20, rue Raynouard, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort de

Pol FERJAC,

ancien dessinateur
au « Canard enchaîné »,
à Nice, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Pol Ferjac, de son vrai nom Paul Levain, était entré au « Canard enchaîné » en 1924. Ses dessins aux traits simples et précis ont illustré les thèmes satiriques de ce journal jusqu'au moment où, il y a une dizaine d'années, Pol Ferjac prit sa retraite. Il était le père de l'actrice Anouk Ferjac.]

— Les obsèques de

Mlle J. JAILLIOT,

libraire à Paris-16e,
ont eu lieu à Toulouse, le 29 mai, en l'insigne basilique Saint-Sernin.
Une messe sera célébrée le mardi 19 juin, à 19 heures, en la chapelle du collège Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin.

— M. et Mme Francis Van Kote et leurs enfants,
Le docteur Gilbert Van Kote,
Mme Germaine Gradwohl,
Mme Virginia Gorlier-Aquibat,
Ses enfants, petits-enfants, sœur et belle-sœur,
ont *la douleur d'annoncer le décès* de

Mme veuve Joseph LAVIT,
née Simonne Aquibat,

L'inhumation aura lieu le vendredi 15 juin, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Louise Bulkowstein-Mouëllic et Bernard Mouëllic, ses parents,
Martine Mouëllic, sa sœur,
M. et Mme Abraham Bulkowstein et Mme Lucie Mouëllic,
ses grands-parents,
Et tous ses copains,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Nathalie MOUELLIC,

survenu le 11 juin 1979, dans sa *vingt-troisième année.*
L'inhumation a eu lieu, selon son désir, dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux, le 14 juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Pochon,
M. et Mme Henri Pochon et leurs *enfants,*
M. et Mme Jean Cyrille Godefroy et leur enfant,
M. et Mme Michel Pochon et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Pochon et leur enfant,
M. Jean-Marc Pochon,
Mlle Elizabeth Chami,
Mme Pierre Calliès,
Mme Jacques Pochon et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 14 juin 1979, de

M. Pierre POCHON,

ingénieur
des Arts et Manufactures,
dans sa soixante-dixième année.
Le service religieux sera célébré en l'église du Centre de Saint-Cloud (92), le samedi 16 juin, à 19 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières, des messes et des dons à Frères des Hommes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, parc de Montretout,
Saint-Cloud.

Remerciements

— Mme Jacques Deshayes,
M. et Mme Michel Aujean et leurs enfants,
Sœur Suzanne Deshayes,
Et toute la famille, profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques DESHAYES,

et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

— Mme veuve P. Hémardinquer et J.-J. Hémardinquer,
remercient sincèrement tous ceux qui, à l'occasion du décès de

Pierre HEMARDINQUER,

leur expriment leur sympathie ou leurs regrets.

Avis de messe

— L'A.C.I. (Action catholique des milieux indépendants) et la famille Dagallier invitent à une messe d'actions de grâces, célébrée par Mgr Donze, ancien aumônier national de l'A.C.I., à la mémoire de

Henri DAGALLIER,

ancien président national
de l'A.C.I.,
décédé le 4 avril 1979, à Grenoble.
mardi 19 juin 1979, à 18 h. 30.
Chapelle de l'école Gerson, 31, rue *de la Pompe, Paris-16e (métro* La Muette).

— Une messe sera célébrée le mardi 19 juin 1979, à 19 heures, en *l'église* Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, à la mémoire de

Jean-Paul LESTERLIN,

décédé le 3 juin 1979.

— Mme Maurice Poussière et ses enfants prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée *pour*

Maurice POUSSIERE,

conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
le mercredi 20 juin, à 19 heures, à la crypte de Saint-Pierre de Chaillot.

— Une messe sera dite en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, 75017 Paris, à 9 heures, le jeudi 21 juin, à la mémoire de

M. Gabriel SARRADON,

décédé le 25 mars, à Nice.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, lundi 18 juin, à 15 heures, centre administratif, salle des Actes, M. Gérard Dufour : « Juan Antonio Llorente en France (1813-1822). Contribution à l'étude du libéralisme chrétien en France et en Espagne au début du dix-neuvième siècle ».

— Université de Paris-IV, lundi 18 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mlle Bénédicte Landron : « Apologétique, polémique et attitudes nestoriennes vis-à-vis de l'Islam entre le huitième et le début du quatorzième siècle ».

— *Université de Paris-IV, mardi* 19 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Philippe Chardin : « L'image de la conscience malheureuse à la veille de 1914 dans le roman européen de l'entre-deux guerres ».

— Université de Paris-II, mardi 19 juin, à 9 h. 30, salle des Commissions, M. Michel Couderc : « La peine de mort devant le Parlement français (Regards sur les méthodes de travail des Assemblées) ».

— Université de Paris-IV, jeudi 21 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Henri Quéré : « Problèmes et techniques de la narration chez quelques grands romanciers anglais du vingtième siècle : E.M. Forster, V. Woolf, D.H. Lawrence ».

— *Université de Paris-VIII, jeudi* 21 juin, à 14 heures, bâtiment H, salle 228, M. Emmanuel Companys : « Linguistique générale et linguistique appliquée. Réflexions théoriques et leurs conséquences pédagogiques ».

— Université de Paris-II, jeudi 21 juin, à 16 heures, salle des Commissions, M. Pierre Dauchy : « Analyse structurale du droit des contrats ».

— *Université de Paris-II, vendredi* 22 juin, à 14 heures, salle III, M. Shodja Ziaian : « De l'homo-œconomicus à l'homopacificus. Essai sur l'économie des dépenses militaires : les éléments idéologiques et les éléments de fait ».

— Université de Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mlle Mariette Canevet : « Grégoire de Nysse et l'Herméneutique biblique. Etude des rapports entre le langage et la connaissance de Dieu ».

Communications diverses

— Les membres du Lions-Club Paris Doyen de France sont heureux d'annoncer que par décision du ministre des armées parue au « Journal officiel » du 12 juin, leur président le général Pierre Allibert a été élevé à la dignité de Grand Officier dans l'ordre national du Mérite à titre militaire.

— Les amis de l'Institut Charles-de-Gaulle organisent une conférence le samedi 16 juin, à 15 heures, salle des Ingénieurs Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris-16e, sur le thème : « De Gaulle 1940 : par la parole et par l'action », par M. Jean Marin (« Les Français parlent aux Français »). A l'occasion de *cette* réunion, Diane de Bellescize, Claude Hettier de Boislambert et Pierre Lefranc dédicaceront leurs ouvrages.

— *L'association nationale Les Parents des tués. Les pères et mères des disparus et des « Morts pour la France »,* fera célébrer le samedi 16 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de tous les « Morts pour la France ». L'assemblée générale annuelle se tiendra le même jour, à 14 h. 30, à la mairie annexe du IVe arrondissement, place Baudoyer. A 18 h. 30, cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA HAUSSE DU PÉTROLE ET SES CONSÉQUENCES EN OCCIDENT

A L'O.C.D.E.

Les États-Unis invitent l'O.P.E.P. à une attitude responsable

Les Etats-Unis se sont engagés solennellement, le 13 juin à Paris, à diminuer d'environ un million de barils par jour leur consommation de pétrole. Au cours de la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint du gouvernement américain, a précisé que cet effort, destiné à peser sur les prix du pétrole, *« devrait peut-être être suivi d'engagements plus importants et plus précis pour cette année et l'année prochaine ».*

« Aucun pays ne peut résoudre son problème énergétique isolément », a-t-il poursuivi, appelant les vingt-quatre pays membres de l'Organisation à une *« action concertée dans ce domaine ». « Mais,* a-t-il ajouté, *les pays de l'OPEP doivent également prendre leurs responsabilités pour éviter de sérieux dommages à l'économie mondiale. »* Après s'être félicité de l'importance *prise par les questions énergétiques* au cours de la récente Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Manille, M. Christopher a souligné que *« l'impact de la situation pétrolière limitait les possibilités des pays industrialisés pour leur aide au tiers-monde ».*

Le même thème a été développé par M. Jean François-Poncet, ministre *français des affaires étrangères : « C'est dans le domaine de l'énergie que l'interdépendance trouve son champ d'application le plus immédiat,* a-t-il déclaré mercredi. *Depuis le mois de décembre, le prix moyen du pétrole a augmenté de plus d'un tiers. Ce coût supplémentaire représente lui-même 40 % de la surcharge financière que nos économies ont dû supporter en 1973-1974...*

» Le problème qui se pose à nous, en raison de facteurs politiques et contingents, était prévu par les experts pour le milieu des années 80. Il se pose aujourd'hui, plus tôt que prévu, en raison d'événements politiques que chacun connaît et parce que le principal pays industrialisé n'a pu, en dépit de l'effort de ses dirigeants, maîtriser ses importations de pétrole. C'est aux pays industriels qu'il appartient de prendre l'initiative en faisant en sorte que, sur les marchés marginaux du pétrole, le libre jeu des échanges ne conduise pas à des prix économiquement aberrants susceptibles d'être invoqués comme référence (...), de s'accorder sur des objectifs contraignants d'économies d'énergie et de maîtrise des importations pétrolières (...), d'organiser le redéploiement énergétique. »

M. François-Poncet a ajouté : *« La charge financière supplémentaire résultant pour les pays de l'O.C.D.E. de l'augmentation du prix du pétrole entre le 1er janvier et le 1er juin est du même ordre de grandeur que l'aide publique au développement consentie par ces pays pendant la même période. Qui peut garantir qu'une telle ponction sur les ressources des pays industrialisés restera durablement sans effet sur une aide au développement pourtant plus nécessaire que jamais ? Si cette aide a stagné depuis quelques années, c'est très certainement en raison de ces difficultés.*

» La relation triangulaire entre les pays industrialisés, les pays producteurs de pétrole et les autres pays en voie de développement est jusqu'à présent une relation mal construite et mal vécue. C'est pourtant sur elle que reposent en définitive la paix et la dignité du monde. Il faut donc aussi l'organiser. »

De son côté, la Grande-Bretagne a appelé l'OPEP à accroître son aide aux nations les plus démunies frappées par le relèvement du prix des hydrocarbures. *« J'espère que les pays de l'OPEP qui profitent de l'augmentation du prix du pétrole pourront aider davantage les pays faiblement développés qui ont du mal à payer leur facture énergétique »,* a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Nicholas Ridley.

Regrets sur l'échec de Manille

Pour le ministre belge des affaires étrangères, M. Henri Simonet, en tout cas, il faut donner au dialogue Nord-Sud *« un contenu pragmatique, concret et constructif ».* L'échec de la CNUCED démontre, selon lui, *« une certaine vanité de la formule d'un dialogue planétaire trop politisé aux dépens d'un examen raisonnable et pondéré des vrais problèmes ».*

Par ailleurs, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Christoph Van der Klaauw, a regretté que la conférence de Manille n'ait pu aboutir à un *« accord satisfaisant »* sur les principes de la coopération entre pays industrialisés et le tiers-monde. *« Il faudra accroître notre effort dans le dialogue Nord-Sud,* a-t-il souligné. *Ceci est d'autant plus important que c'est clairement les pays en développement non producteurs de pétrole qui souffrent le plus des problèmes énergétiques actuels. »*

M. Van der Klaauw a souligné par ailleurs le rôle essentiel que jouent désormais dans l'économie mondiale les pays en développement les plus avancés sur la voie de l'industrialisation. Le problème des exportations de ces pays vers l'Occident, a-t-il dit, doit être envisagé en tenant compte de l'importance croissante de leurs marchés pour les ventes des produits manufacturés de l'Ouest.

La Suisse a, quant à elle, souhaité que l'O.C.D.E. étudie les moyens de faire face aux besoins différenciés des pays du tiers-monde selon leur degré de développement. Cette thèse, défendue par le chef du département fédéral de l'économie, M. Fritz Honegger, commence à faire son chemin, après que les pays en développement eux-mêmes eurent reconnu leurs différences à la conférence de Manille. Pour M. Takeshi Yasukawa, représentant du gouvernement japonais, les pays *« nouvellement industrialisés »* doivent même donner un *« coup de fouet important au dynamisme de l'économie internationale ».*

La Commission européenne invite les Neuf à geler leurs importations de pétrole et à recourir davantage au charbon et au nucléaire

Limiter à 50 % la dépendance de la Communauté à l'égard de l'énergie importée des pays tiers, et, dans cette optique, maintenir les importations annuelles de pétrole au niveau atteint en 1978, soit 470 millions de tonnes, ramener progressivement le rapport entre la croissance économique et celle de consommation d'énergie, qui est actuellement de 1, à environ 0,7 (au lieu de 0,8 retenu comme objectif pour 1985), tels sont les principaux objectifs pour l'horizon 1990, auxquels la commission européenne demande aux gouvernements membres de souscrire. Elel vient de leur soumettre à cet effet deux nouveaux projets de résolution.

Bruxelles (Communautés européennes). — La *politique à mettre* en œuvre pour atteindre ces objectifs tourne autour de deux axes principaux : *le développement massif du* nucléaire et du charbon d'une part, l'intensification des mesures d'économie *d'énergie d'autre part. Elle* coûtera cher : M. Brunner, le commissaire chargé de la politique énergétique, évalue à 50 milliards de dollars par an, d'ici à 1990, les dépenses d'investissements qui seront nécessaires.

« Le charbon et le nucléaire sont les alternatives raisonnables », dit M. Brunner. Selon la Commission, ces deux sources d'énergie devraient couvrir en 1990 entre 70 % et 75 % des besoins pour la production d'électricité. Conséquence pratique pour le charbon : la production dans la C.E.E. devrait remonter à son niveau de 1973 *(250 millions de tonnes,* ou 175 millions de T.E.P. (1), et les importations en provenance des pays *tiers plus que doubler (57 millions de* T.E.P. en 1990, contre 26 millions de T.E.P. en 1978).

La mise en œuvre des programmes nucléaires devrait, de son côté, être *accélérée, surtout là où des retards* ont été pris. La Commission insiste aussi sur la nécessité de concentrer des efforts pour renforcer la sécurité et améliorer la formation du personnel. Elle déplore l'engagement inégal des Etats membres en matière nucléaire : trois pays de la C.E.E., le Danemark, les Pays-Bas et le Luxembourg, ne prévoient la construction d'aucune centrale atomique d'ici à 1990.

Le recours accru au nucléaire et au charbon ne dispense pas la Communauté *d'intensifier ses recherches* pour découvrir de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, *ni surtout d'encourager le développement* d'énergies nouvelles. Le budget de la C.E.E. prend déjà en charge, en 1978, 13 % des dépenses engagées en faveur de ces dernières. La commission estime que cette contribution pourrait passer à 30 % dans les prochaines années.

Rappeler la *nécessité d'économiser* l'énergie est nécessaire car, note la Commission, si tous les Etats *membres adhèrent à l'idée, il n'en est* pas moins vrai que tous, à l'exception du Royaume-Uni et du Danemark, prévoient une augmentation de leurs importations de pétrole d'ici à 1990... La Commission, cependant, décerne un satisfecit à la Communauté qui, dit-elle, depuis le début de la crise, a plutôt mieux fait face à la situation que les autres pays industrialisés.

Les experts *bruxellois chiffrent* ainsi à 8 % des besoins énergétiques les économies obtenues en moyenne *dans la C.E.E. en 1977 ; mais cet* effort est encore insuffisant.

La Commission, dans le document qu'elle vient de soumettre aux Neuf, souligne — c'est peut-être son principal intérêt — la nécessité de ne pas se laisser obnubiler par le court terme ; la lutte contre le gaspillage immédiat évident est certes importante, mais ne doit pas faire se *détourner les gouvernements de la Communauté de l'essentiel,* à savoir le renforcement des politiques d'économies d'énergie à moyen *terme et à court terme.*

Politique d'économies à moyen terme signifie mise rapide sur le marché de technologies d'économie applicables à l'industrie, au secteur domestique et aux transports. Le développement accéléré de ce nouveau type de production industrielle — dont la commission note au passage qu'il sera un facteur de création d'emplois — implique une *politique des prix de l'énergie* (de manière à donner à l'économie d'énergie tout le poids qu'elle *mérite)*

La Commission note encore que l'objectif consistant à ramener à 0,7 le rapport entre la croissance économique et celle des besoins d'énergie ne pourra être atteint que si des efforts comparables sont fournis par tous les Etats membres (c'est pourquoi *elle réclame un engagement* collectif du conseil des ministres), et si ces politique d'économie sont *menées avec souplesse.*

La Commission se propose d'engager pour sa part des démarches auprès des constructeurs d'automobiles européens, en vue de définir les objectifs adéquats à atteindre par les constructeurs de la Communauté en matière de réduction de la consommation de carburant.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Tonne d'équivalent pétrole.

AVANT LA RÉUNION DE L'OPEP

Le Koweït estime qu'un compromis fixant le prix du baril de pétrole à 17 dollars serait insuffisant

Le gouvernement indonésien a informé ses principaux clients (principalement les Etats-Unis et le Japon) d'une augmentation des prix de son pétrole de 16,15 à 18,25 dollars le baril. D'autre part, l'Iran a de nouveau réduit pour le troisième trimestre le montant des livraisons de « brut » à ses principaux contractants. B.P., qui avait signé avec la NIOC un contrat d'approvisionnement de 450 000 barils par jour, n'en recevra que 385 000, et la Shell, qui devait en enlever 235 000, ne disposera que de 205 000 barils par jour.

Les autorités de Téhéran affirment pratiquer ces réductions pour répondre aux demandes de nombreux clients supplémentaires. Mais on estime dans les milieux pétroliers qu'il s'agit plutôt de vendre ces quantités sur le marché spot, où, malgré les baisses récentes, le prix dépasse encore 30 dollars le baril, soit 10 dollars de plus que les prix des contrats à long terme.

L'Irak aurait, pour sa part, introduit dans ses contrats une *« clause du vendeur le plus favorisé »* qui devrait lui permettre de relever ses prix à chaque hausse d'un membre de l'OPEP et lui permettrait de fixer des prix de l'ordre de 20 dollars le baril pour le début du mois de juin.

Quant au ministre koweïtien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa Al-Sabah, interrogé sur la prochaine réunion de l'OPEP, le 26 juin, à Genève, il a précisé : *« Je pense qu'il sera plus sûr pour le monde que nous imposions un véritable choc à Genève, plutôt que de parvenir à un mauvais compromis sans unification des prix... Les pays industrialisés,* a-t-il ajouté, *auraient été mieux servis finalement si nous étions parvenus en mars à un compromis de l'ordre de 25 % — ce qui était alors jugé comme une position extrémiste. Aujourd'hui, nous dépassons 30 %. »*

Sans préciser la position que prendra son pays le 26 juin, cheikh Ali Khalifa a affirmé qu'un compromis, s'il devait être réalisé sur un prix de référence de l'ordre de 17 dollars — le « brut » de référence est toujours de 14,55 dollars le baril — n'empêcherait pas les pays membres de l'OPEP d'ajouter des *« primes »* et même de les augmenter. Le Koweït, qui a souvent été ces dernières années un médiateur entre les extrêmes dans l'Organisation des pays exportateurs, semble donc prôner un compromis plus proche de 20 dollars le baril que de 17 dollars.

— A PROPOS DE... —

UN SONDAGE SUR LES ÉNERGIES NOUVELLES

Croire au soleil

Les Français estiment que les énergies nouvelles ont autant d'avenir que l'énergie nucléaire. Tel est le résultat quelque peu inattendu d'un sondage réalisé par l'IFOP, que publie cette semaine l'hebdomadaire catholique « la Vie ».

A la question de savoir quelle est l'énergie qui, selon elles, a le plus d'avenir, 34 % des personnes interrogées ont répondu : l'énergie nucléaire. Il semble donc que la campagne menée par les pouvoirs publics et l'E.D.F. pour convaincre l'opinion que l'on ne pouvait se passer des centrales atomiques dans les décennies à venir ait porté ses fruits.

Mais apparemment les Français ne souhaitent pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Aussi, 34 % d'entre eux estiment que ce sont les énergies dérivées du soleil qui ont le plus d'avenir (16 % pour le solaire lui-même, 13 % pour les éoliennes, 2 % pour les barrages, 2 % pour l'énergie des marées). En revanche, ils ont perdu pas mal d'illusion sur l'avenir du pétrole (16 % y croient encore), ils tiennent le charbon pour désuet (5 %) et ne tablent guère sur la géothermie (1 %).

Les Français semblent avoir été sensibles aux arguments avancés par les écologistes. Parmi les avantages du solaire, ils apprécient le fait qu'il s'agit d'une ressource inépuisable (38 %), propre (28 %) et autonome, c'est-à-dire utilisable sans passer par un producteur et un distributeur centralisé comme l'E.D.F. En revanche, les personnes interrogées ont bien perçu les inconvénients du solaire : la surface nécessaire pour le capter (18 %) et, pour l'heure, son prix de revient élevé (17 %).

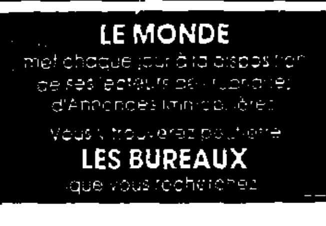
Les Français pensent que l'énergie solaire est particulièrement utilisable pour le chauffage (29 %), la production d'électricité (16 %), l'alimentation des pompes à eau (12 %), la fourniture d'eau chaude (10 %) et le chauffage de serres agricoles (9 %). Mais, le plus surprenant c'est la réponse à la dernière question. Le tiers des personnes interrogées déclarent qu'elles sont disposées à payer plus cher le kilowatt solaire que le kilowatt nucléaire. Elles semblent avoir compris que les coûts écologiques et sociaux de l'électricité nucléaire (pour ne pas dire politiques et même militaire si l'on songe aux dangers de la prolifération) ne figurent pas sur les factures de l'E.D.F., mais qu'il faudra les payer un jour d'une manière ou d'une autre. Alors, à tout prendre, ils préfèrent payer plus cher pour le solaire qui, lui au moins, ne leur paraît pas grevé de coûts encore inévaluables.

Ce sondage est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé auprès de huit cent quatre-vingt-huit personnes âgées de plus de quinze ans entre le 18 et le mai, soit plus d'un mois avant la Journée du soleil qui doit être célébrée le 23 juin prochain. Il devrait lever les hésitations du gouvernement qui mesure encore chichement ses crédits aux énergies nouvelles. Une vigoureuse politique solaire aurait, elle au moins, les faveurs de l'opinion.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Pour marquer son opposition à l'abandon du projet de centrale électrosolaire Thémis,* le conseil régional de Languedoc-Roussillon a décidé de se réunir, le 16 juin à Perpignan, en session extraordinaire consacrée aux problèmes de l'énergie solaire. Au cours d'une réunion qui s'est tenue récemment à Montpellier, le président du conseil régional, M. E. Tailhades, sénateur socialiste du Gard, a déploré que les élus régionaux n'aient pas été tenus au courant de la situation et qu'ils aient tout appris par voie de presse ou d'une manière officieuse.

● *ERRATUM.* — La hausse de prix en unités de compte réclamée par la Fédération des exploitants agricoles s'élève à 4 % et non à 40 % comme il a été indiqué à la suite d'une erreur typographique, dans notre édition du 12 juin.



« A HARRISBURG L'INFORMATION A ÉTÉ CONFUSE ET PAS CRÉDIBLE » déclare M. Giraud

Si la France doit poursuivre son programme nucléaire, nous devons *« aussi nous soucier sans faiblesse de la sécurité et de l'information nucléaires »,* a déclaré le 13 juin M. André Giraud, qui *présentait une communication* officielle du gouvernement sur l'énergie nucléaire à Antenne 2.

Commentant les résultats de la mission d'enquête française sur l'accident de la centrale américaine de Harrisburg, M. Giraud a estimé que les circuits des centrales devaient recevoir quelques améliorations de détail, mais que la structure même de ces centrales ne devait pas être remise en cause. Il faut, selon le ministre, veiller à la formation et au recrutement du personnel et, surtout, à son maintien en alerte. M. Giraud a *déclaré que l'information* à Harrisburg a été *« confuse, multiple et pas crédible dans un premier temps. Il en est résulté une chose très grave pour la population. C'est une grave leçon. »*

La déclaration du ministre de l'industrie ouvre le bénéfice du droit de réponse aux formations de l'opposition représentées à l'Assemblée nationale par un groupe parlementaire. Les représentants du P.S. et du P.C. disposeront vendredi 15 juin, au cours du journal télévisé d'Antenne 2, d'un temps d'antenne égal, pour chacun d'eux, à la durée de la communication de M. Giraud. En outre, Antenne 2 diffusera, le mercredi 20 juin, un débat auquel participeront les porte-parole désignés par les différentes formations politiques représentées par un groupe au Palais-Bourbon. La durée de cette émission sera *« au moins le double »* de celle de la déclaration gouvernementale.

AFFAIRES

INQUIÉTUDE DES BANQUES POPULAIRES SUR LES PROJETS DE RÉFORME DU CAUTIONNEMENT MUTUEL

Les Banques populaires manifestent quelque inquiétude à propos des projets de réforme contenus dans un rapport présenté récemment à M. Jean-Pierre Prouteau, *secrétaire d'Etat* à la petite et moyenne industrie. Ce rapport, rédigé par M. Sarrazin, secrétaire général de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), à la demande de M. Jean-Pierre Prouteau, porte sur le cautionnement mutuel et le financement des entreprises.

Créées par la loi de 1917, sous les auspices des Banques populaires, puis développées à partir de 1947, en *liaison* avec la C.N.M.E., les trois cents sociétés de caution mutuelle gèrent près *de 19 milliards de francs de* garanties données aux banques pour leur permettre d'accorder des prêts à leurs sociétaires. Pour les seules garanties aux P.M.I., ce montant doit être ramené à 9 milliards environ, dont 3,8 milliards de francs dans l'industrie, 2,7 milliards dans le bâtiment et les travaux publics, et 2,5 milliards dans l'artisanat.

Le rapport Sarrazin, après avoir étudié en détail cette procédure de financement, d'origine mutualiste, et relevé ses atouts et ses faiblesses, formule une série de propositions pour l'améliorer tout en lui conservant sa personnalité. La gamme de ses interventions pourrait être élargie, notamment sur le plan financier, en encourageant une politique plus audacieuse et en recherchant un allégement des sûretés demandées aux entreprises. En contrepartie, il *conviendrait de susciter* la mise en place d'un mécanisme de réassurance sous la forme d'un *« fonds de surmutualisation »* et d'un *« fonds national de garantie pour les P.M.I. »,* au prix d'un contrôle renforcé, exercé soit par une chambre syndicale, soit par une mission appuyée sur un corps de vérificateurs.

Un aménagement des dispositions de la loi de 1917 serait nécessaire pour élargir l'objet social des sociétés de caution mutuelle (S.C.M.), sans oublier une exemption d'impôt sur les bénéfices. Bien que ces mesures soient formulées sous forme de propositions, elles soulèvent l'émotion des trente-six Banques populaires et de leurs sociétaires, qui vont tenir leur assemblée annuelle cette semaine, à Nantes, et s'inquiètent des projets prêtés au gouvernement, tant sur le sort des S.C.M. que sur celui du Crédit hôtelier (*le Monde* du 2 juin 1979).

Pour elles, le rapport s'est trop penché sur le réseau des S.C.M., créées sous les auspices de la *C.N.M.E., qui s'adressent aux* P.M.I. d'une certaine importance et dont l'activité a un caractère *plus technique en revêtant* celle d'un établissement financier. Les S.C.M. rattachées aux Banques *populaires*, estiment-elles, s'intéressent surtout au financement des artisans et des petites P.M.I., domaine dans lequel le facteur humain est prépondérant, de même que la connaissance des micro-marchés où ces entreprises évoluent. En fait, *le* débat est presque de caractère philosophique, portant sur le mutualisme et la *décentralisation.* — F. R.

● *De nouveaux débrayages* ont eu lieu, le mercredi 13 juin, à l'aciérie de l'usine Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), pour appuyer des revendications portant sur les classifications et les *conditions de travail.*

A la Société des aciers fins de l'Est, située à Hagondange (Moselle), la production reste en grande partie paralysée, depuis le 8 juin, par la grève déclenchée par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour réclamer des augmentations de salaires et l'instauration de la semaine de trente-cinq heures. Sept cents ouvriers de l'aciérie ont été mis en chômage technique.

● *U.S. Steel,* première entreprise sidérurgique américaine, va *augmenter ses prix de 3,5 %* à partir du 1er juillet. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep +	ou Dép −	DEUX MOIS Rep +	ou Dép −	SIX MOIS Rep +	ou Dép −
$ E.-U. ..	4,4195	4,4225	— 90	— 55	— 160	— 120	— 280	— 210
$ can. ...	3,7685	3,7725	— 125	— 80	— 205	— 155	— 380	— 305
Yen (100)	2,0030	2,0070	+ 25	+ 55	+ 50	+ 90	+ 245	+ 300
DM	2,3130	2,3165	+ 45	+ 75	+ 100	+ 140	+ 275	+ 335
Florin ..	2,11	2,1130	— 10	+ 20	— 10	+ 25	— 5	+ 50
F.B. (100)	14,4080	14,4240	— 165	— 58	— 310	— 130	— 655	— 235
F.S. (100)	2,5525	2,5560	+ 125	+ 165	+ 275	+ 315	+ 790	+ 855
L. (1 000)	5,1832	5,1886	— 285	— 145	— 375	— 305	— 975	— 855
£ ..	9,2950	9,3045	— 490	— 405	— 875	— 770	—1830	—1665

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 1/8	5 9/16	5 15/16	5 13/16	6 3/16	6 7/16	6 13/16
$ E.-U. ..	3 1/2	4 1/8	10 1/16	10 11/16	10 1/16	10 11/16	9 15/16	10 9/16
Florin ..	7 1/8	8	7 13/16	8 1/2	8	8 11/16	8 9/16	9 1/4
F.B. (100)	7 1/4	8 3/4	8 3/4	9 5/8	9 1/4	10	9 3/8	10 1/8
F.S.	1/2	7/8	1 9/16	1 15/16	1 11/16	2 1/16	2 1/2	2 7/8
L. (1 000)	8 3/4	10 1/4	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2	12 1/4	13 1/8
£	14	16	13 3/4	14 3/4	13 5/8	14 1/2	12 7/8	13 5/8
Fr. franç..	7 5/8	8 3/8	9 15/16	10 9/16	10 3/8	11 1/8	10 1/2	11 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LE PLAN GOUVERNEMENTAL RELATIF AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

POINT DE VUE

Entre le bouc et l'autruche

par LIONEL STOLÉRU (*)

A entendre les passions se déchaîner dès que l'on parle d'immigration, on sent se creuser un fossé entre deux attitudes extrêmes.

D'un côté, c'est l'attitude du bouc émissaire : la crise secoue-t-elle notre pays ? Le chômage augmente-t-il ? Il faut chercher un coupable. *Et il est vite trouvé : ce ne peut* être nous, c'est donc celui qui est différent de nous : l'étranger. Chargeons-le vite de nos fardeaux et, comme dans la Bible, renvoyons-le dans le désert à Azazel, nom biblique du diable. Ainsi entend-on dire d'une *voix docte qu'il y a un million trois* cent mille chômeurs en France parce qu'il y a un million huit cent mille travailleurs immigrés, comme si c'étaient eux les responsables de la *hausse du pétrole*.

D'un autre côté, c'est l'attitude de l'autruche : comme les travailleurs immigrés ne sont pas responsables de la crise, il faut se fermer les yeux sur leur existence et avoir la même politique d'immigration qu'avant 1973, lorsque notre économie croissait deux fois plus vite. Ose-t-on dire que ce serait une bonne chose pour le retour au plein-emploi que la population étrangère, au lieu d'augmenter comme elle le fait depuis vingt-cinq ans, commence *à diminuer ? Horreur ! Cette évidence* de bon sens vous attire les foudres de tous ceux qui, à haute voix, se déclarent garants des droits des masses populaires exploitées et, à voix basse, susurrent que plus il y aura de chômeurs, plus vite la majorité tombera. *Le bec dans le sable* et la rose au point, nos autruches évitent ainsi de se donner la peine de réfléchir au problème posé.

Je suis de ceux qui pensent que, entre le bouc et l'autruche, il y a *une autre attitude qui puisse être à la fois conforme aux grandes traditions* d'accueil de la France et aux nécessités du moment. Qu'il me soit permis d'expliquer ce qu'est cette *politique du retour*.

Retour et non renvoi

Pendant encore cinq ans, la démographie sera défavorable au plein-emploi : arrivent sur le marché de l'emploi les classes de jeunes les plus nombreuses. Parmi ces jeunes figurent les jeunes immigrés de la seconde génération, scolarisés en *France, souvent nés en France*, et auxquels il n'est pas question de dénier le droit d'accès au travail.

La bonne politique de l'immigration doit donc être le résultat d'un triple effort :

— Interdire toute immigration nouvelle ;

— Encourager tout départ volontaire ;

— Adapter les renouvellements à la situation de l'emploi.

J'ai veillé personnellement depuis un an et demi à ce que le *verrouillage des frontières soit total*. De plus, de 100 000 par an dans les années 70, le nombre de nouvelles cartes de travail (introductions ou régularisations) est tombé à 10 000 en 1978, dont un dixième seulement correspond à l'arrivée en provenance des pays *traditionnels d'immigration* et neuf dixièmes aux réfugiés d'Asie ou aux arrivants des pays développés. Pour prendre le dernier mois connu, avril, les 747 cartes délivrées correspondent à 488 réfugiés d'Asie, 40 réfugiés politiques, 105 étrangers *des pays développés*, et *seulement* 114 étrangers des pays d'immigration.

J'ai ensuite créé, en octobre 1977, l'aide au retour, aide de 10 000 F, pour encourager les départs volontaires dans le cadre du libre-choix.

Lorsque nous encourageons les femmes (ou les hommes) qui souhaitent élever leur nouveau-né, à prendre un congé parental de deux ans, tout le monde trouve cela normal. *Lorsque nous encourageons les* personnes de plus de cinquante-sept ans à quitter leur emploi pour partir en pré-retraite, tout le monde approuve. Lorsque nous encourageons, par l'aide au retour, les travailleurs immigrés qui le souhaitent *à retourner dans leur pays, pourquoi* faut-il que certains Français crient au scandale ? De même que cinquante-trois mille Français sont partis en pré-retraite depuis le 1[er] janvier 1978, cinquante mille étrangers sont partis volontairement grâce à *l'aide au retour, et cela soulage* d'autant le marché de l'emploi

Reste à traiter le problème du *renouvellement* : le mot même de *renouvellement indique clairement* qu'il ne s'agit pas d'un droit automatique mais d'une décision à prendre lors de l'échéance de la carte de travail. Le projet de loi que le gouvernement vient d'adopter en conseil des ministres du 13 juin *définit en toute clarté et sans laisser* de place à l'arbitraire administratif une politique de renouvellement.

— La France, depuis la crise de 1973, *continue à se conduire correctement*, selon ses grandes traditions humanitaires, envers les travailleurs immigrés qui lui ont fait confiance ;

— La France est un pays où la grande majorité des travailleurs im*migrés se sent bien, car ils demandent* à y rester et sollicitent presque tous le renouvellement de leur contrat de travail.

Nous continuerons à faire en sorte que ces deux données restent vraies et nous ouvrirons une voie nouvelle à la coopération en formant en France des hommes mieux aptes à *contribuer ensuite à la prospérité* de leur pays.

Si l'on comprend ainsi le fondement de cette politique d'immigration, on voit également qu'elle implique en France une meilleure considération pour les *immigrés* et *les travaux qu'ils effectuent*.

Si l'on veut former des ouvriers *algériens du bâtiment pour participer* à la construction de logements en Algérie, cela implique que nous saurons substituer une main-d'œuvre française aux postes qu'ils occupent actuellement : il faut revaloriser le travail manuel pour y parvenir.

Enfin, il faut comprendre que l'on peut à la fois organiser dans la di*gnité le retour d'un certain nombre* de travailleurs étrangers tout en continuant à respecter la plénitude des droits de ceux qui restent en France. J'entends dire ici et là : *« A quoi bon s'occuper des immigrés pour leur formation et leur logement... puisqu'ils vont repartir ? »* Ce langage est absurde. Par rapport au passé, la seule différence est que les quatre millions d'étrangers qui vivent en France, au lieu de voir leur nombre augmenter comme depuis trente ans, vont le *voir diminuer de 3 ou 5 % par an*. C'est dire que de très nombreuses communautés étrangères continueront à vivre durablement en France, pour le plus grand enrichissement de notre vie économique et sociale. Nous devons, non seulement nous *garder de tout racisme, mais mettre* tout en œuvre pour que ces hommes, ces femmes et ces enfants vivent chez nous, avec nous et comme nous.

Il y va de leur dignité.

Il y va donc de la nôtre.

(*) Secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés.

Une loi libérale et réaliste

Ce projet de loi est bâti autour de trois thèmes essentiels : simplification de la vie en France, renouvellement des cartes, réinsertion dans le pays d'origine.

● *Simplification de la vie en France* : les titres actuels restent inchangés, mais, lors des renouvellements, nous mettrons fin aux complications inextricables des cartes de travail de un, trois ou dix ans et des cartes de séjour de *résident temporaire, ordinaire ou privilégié*

Il n'y aura plus qu'un titre unique de séjour et travail qui sera :

— soit un titre de trois ans, sans aucune restriction géographique ou professionnelle ;

— *soit un titre de résident privilégié*. Ce titre est obtenu après vingt ans de vie en France, sauf pour les réfugiés, qui l'obtiennent après trois ans.

● *Renouvellement des cartes* : les neuf cent mille résidents privilégiés actuels se voient garantir le renouvellement automatique. *De même*, les réfugiés ont automatiquement accès au travail, ainsi que tous les enfants immigrés scolarisés en France.

Dans les autres cas, le renouvellement des cartes arrivant à expiration sera étudié cas par cas, en fonction de la situation de l'emploi et de la situation *familiale* du demandeur. Chaque *préfet disposera d'un contingent* départemental annuel fixant les possibilités de renouvellement.

Le travailleur étranger dont la carte ne sera pas renouvelée disposera d'un *délai de six mois* pour organiser son départ. Pendant ce *délai, il aura accès, s'il le souhaite*, à des cycles de formation accélérée pour préparer sa réinsertion professionnelle.

● *Réinsertion dans le pays d'origine* : seront développées les formations au retour et l'ensemble des *projets de coopération bilatérale* qui permettront de créer, dans les pays d'origine, des emplois pour ceux qui rentrent chez eux.

Il a été décidé de ne pas appliquer les restrictions de renouvellement aux Espagnols, Portugais et *Grecs, compte tenu de leur entrée* prochaine dans le Marché commun.

Par ailleurs, juridiquement, la situation des Africains des pays avec lesquels nous avons des accords bilatéraux ne dépend pas de cette loi.

Dans *son contexte juridique ainsi* précisé, la loi concerne donc les ressortissants des autres pays, ce qui correspond à un flux annuel d'environ 40 000 renouvellements (dont une *partie sera accordée), soit 1 % de la* population étrangère en France. Ce dernier aspect est essentiel : la politique de l'immigration ne peut être conduite à courte vue. Elle doit être située :

— dans sa perspective historique : *après trente ans d'immigration croissante*, de 1947 à 1977, nous entrons dans une période de vingt à trente ans de diminution de la population étrangère en France : l'année 1978 aura été *l'année charnière avec*, pour la *première fois depuis* trente ans, un flux net de quarante mille départs ;

— dans sa perspective de coopération : *l'inversion des flux migratoires* doit être conçue en tenant *compte des préoccupations des pays* d'origine.

Retour et coopération

La France n'est pas le seul pays atteint par le chômage : les pays moins développés en souffrent aussi. Qu'adviendrait-il de la démocratie *naissante du Portugal, dont 10 % de* la population vit en France, *si nous* lui renvoyions brutalement sa main-d'œuvre ? Au contraire, l'Algérie vient d'entreprendre un ambitieux programme de logements pour lequel elle manque d'une *main-d'œuvre* qualifiée du bâtiment qu'il est possible de trouver en France, en accord *avec elle*.

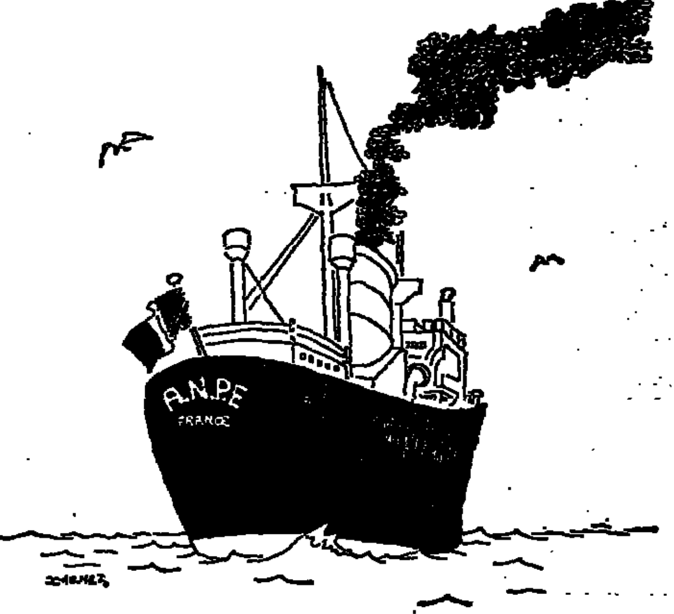
Il faut donc concevoir sous forme d'une « coopération à la carte » notre politique vis-à-vis de chaque pays, et c'est la raison pour laquelle le retour doit être organisé, pro*grammé et coordonné. A ceux qui* accusent la France d'avoir une politique égoïste, les chiffres de l'O.C.D.E. *répondent d'eux-mêmes* : En 1977, seulement 15 000 travailleurs immigrés, soit 0,4 %, ont quitté la France, alors que l'Allemagne a renvoyé 450 000 travailleurs immigrés (soit 11 %), et la Suisse 84 000, *soit 9 %. Cela démontre deux vérités essentielles* :

Réduire de 200 000 par an le nombre des immigrés

(Suite de la première page.)

En outre, aux autorisations de présence en France de un, trois et dix ans, qui peuvent présentement donner lieu à neuf combinaisons, se substitueront deux titres : pour trois ans ou pour dix ans (ce dernier au profit des immigrés ayant passé vingt ans *en France ; trois ans seulement* pour les réfugiés). Il s'agit là d'une amélioration certaine puisqu'une partie *non négligeable* des immigrés — au moins trois cent mille — vivant actuellement sous la menace d'une expulsion au bout d'un an auront désormais une *garantie relative de stabilité* durant trois ans.

Amélioration encore pour ce *qu'on appelle les résidents privilégiés*, dont le séjour autorisé de dix ans sera automatiquement renouvelé, la même garantie étant accordée par voie législative aux *réfugiés et aux enfants immigrés* scolarisés. Amélioration enfin pour l'immigré expulsé, à qui est *offert un délai de six mois pour* suivre un stage de formation ou de reconversion. Les *pouvoirs* publics *manifestent* ainsi leur souci de ne pas mettre le couteau sur la gorge de ceux *qui* gagnaient leur vie chez nous en faisant tourner nos machines ou en *entretenant nos routes* et nos caniveaux.



(Dessin de CHENEZ.)

Le risque d'arbitraire

Les aspects positifs du projet demeurent bien limités face aux *nombreuses ambiguïtés et menaces* que contient le texte. Car l'essentiel de la réforme porte sur *le renouvellement des titres* de séjour de trois ans. Qui va décider ? Comment ? Et en cas de non-renouvellement abusif, que pourra faire l'immigré ?

Le projet de loi, *tel qu'il se présente*, est doublement dangereux : tout d'abord c'est le préfet qui prendra la décision, et il le fera non seulement en fonction de la situation de l'emploi et de famille de la personne intéressée, notions assez vagues, mais *encore en tenant compte d'un contingent* d'autorisations à renouvellement. N'y a-t-il pas là, comme dans la « loi Bonnet », le risque de confier au pouvoir administratif un droit régalien, source d'arbitraire ? La prise en compte de la situation de l'emploi ne va-t-elle pas déboucher sur des appréciations subjectives et variables selon les régions ? Et, sous prétexte de limiter le chômage des Français — préoccupation *justifiée, mais qui peut* aussi accentuer un racisme latent, — ne va-t-on pas se fonder, derrière le paravent de données statistiques, sur des considérations plus *personnelles et arbitraires* ?

Le texte, que le gouvernement qualifie de libéral, supprime, en *fait, le libre choix* de l'immigré. Lorsque le préfet refusera le renouvellement, il s'agira bien pour l'étranger d'une expulsion obligatoire et non pas d'un retour au pays natal librement consenti. En outre, dans les associations de défense des immigrés, on craint *déjà que la main préfectorale ne* tombe lourdement sur tout étranger jugé indésirable ou soudainement inutile, au nom, bien entendu, de la conjoncture.

Au secrétariat d'Etat, on affirme que le préfet ne prendra pas de décision dans sa tour *d'ivoire ; il consultera le comité* départemental de l'emploi. Mais, alors, pourquoi ne pas inclure cette disposition dans le projet de loi, même si les syndicats y voient un piège supplémentaire les amenant, au sein de cette commission, à cautionner les *expulsions* ?

Un droit de recours théorique ?

Plus ambigu est le silence du projet de loi sur les recours possibles en cas de non-renouvellement. Là encore, le secrétaire d'Etat nous a indiqué qu'un recours était prévu, mais qu'il *était*, selon lui, impossible de l'inscrire dans un texte législatif.

Le secrétaire d'Etat a apparemment raison... sur le plan du principe : toute décision administrative — donc aussi celle du préfet — est susceptible de recours ; inutile donc de le répéter. *Mais il existe aussi un autre* principe selon lequel les juges n'ont pas de contrôle sur l'opportunité de la décision, sauf abus dûment constaté. Dès lors, si la *justice* administrative ne peut que vérifier le respect de la procédure et, au mieux, le sérieux des arguments avancés, elle aura les pires difficultés à s'ingérer dans l'appréciation du bien-fondé des raisons conjoncturelles invoquées par le préfet. La difficulté sera *pour elle d'autant plus grande* que le pouvoir départemental pourra toujours se réfugier derrière un argument nouveau imposé par le projet de loi : le respect d'un certain contingent de renouvellement. Comme l'affirme certaines associations, le recours sera *alors tout à fait* théorique (2). Il aurait été plus judicieux de codifier, ou en tout cas de préciser, le principe essentiel des libertés humaines : le droit de faire appel.

Dernière ambiguïté, l'impact, qu'on affirme limité, de la réforme. Selon M. Stoléru, la majorité des étrangers ne seront pas concernés par le projet de loi. Celui-ci visera, tout au plus, indique-t-il, quarante mille personnes par an, *soit* 1 % de la population immigrée. En 1980 les premiers étrangers concernés seraient les Yougoslaves (dix mille quatre cent soixante-douze), les Turcs (onze mille cinq cent vingt-huit) ; les Marocains (sept mille deux cent soixante-dix-sept) et les Tunisiens (trois mille sept cent soixante-treize).

Tous seront-ils refoulés ? Pas *forcément*. *Néanmoins* le secrétariat d'Etat ne cache pas que les droits à renouvellement ne seront pas abondants : si la formule du séjour d'un an avait été retenue, les prolongations de séjour auraient été largement accordées, laisse-t-on entendre. Puisque le *système de trois ans* a été retenu, l'autorité adoptera une attitude *« plus restrictive »*, admet-on avec franchise.

Cette déclaration d'une certaine brutalité amplifiera les autres sujets d'inquiétude, déjà nombreux, des immigrés et de leurs *défenseurs*. D'autant *plus* que le titulaire d'un droit de séjour de trois ans pourra se voir retirer ce droit s'il est... en chômage depuis plus de six mois (3). Il en ira de même pour l'étranger dont le contrat sera rompu par l'employeur *« pour cause de retour tardif »* après un congé. Deux menaces pèseront donc sur les immigrés : le retrait et le renouvellement.

En outre, les associations de défense, aussi bien que la C.G.T. et la C.F.D.T., craignent qu'une fois la loi votée celle-ci ne serve d'exemple aux pouvoirs publics pour tenter de faire retenir ses dispositions lors des négociations sur les conventions qui lient la France à l'Algérie et aux pays d'Afrique noire. D'effet limité au départ, la loi servirait ainsi de précédent et pourrait toucher la majorité des étrangers.

Interrogé sur ce point, le secrétaire d'Etat n'a pas caché les intentions du gouvernement : *« Les négociations démarreront sur la base du projet de loi. Il est évident que ces nouvelles règles serviront de référence, mais elles ne seront pas obligatoires. »* En fait, l'objectif des pouvoirs publics est bien de réduire d'environ deux cent mille personnes par an la *population* étrangères. Deux cent mille, c'est beaucoup.

S'il est vrai que la situation économique de la France demeure *inquiétante*, est-il *honnête* d'annoncer qu'on renonce à des expulsions massives tout en citant de tels chiffres, quand bien même d'autres pays ont fait pire ? Deux cent mille par an, c'est d'ailleurs trop si l'on songe aux avantages que la France, réputée terre d'accueil, *a tiré durant* au moins deux décennies de l'apport bénéfique du monde méditerranéen. D'inévitables rétorsions sont au demeurant à attendre de la part des pays concernés.

La route que doit tracer le gouvernement n'est certes pas facile et il serait absurde de nier les problèmes que posent le chômage et les sombres perspectives de l'emploi. Une réglementation est *nécessaire, mais elle devrait* accorder le maximum de garanties aux étrangers. Tel n'est pas le cas dans ce projet de loi. L'Etat devrait avoir le courage d'annoncer si l'aide au tiers-monde en matière d'emploi demeure pour lui importante, et si le partage du travail est *un objectif hexagonal* ou international. Une réponse négative impliquerait qu'il *renonce au vocabulaire pseudo-libéral*.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) Le contingent pourrait être fixé par le préfet après consultation de la commission départementale de l'emploi. L'immigré refoulé pourrait saisir, avant le tribunal administratif, une commission *ad hoc*. Mais ces mesures ne seront fixées qu'ultérieurement et par décret.

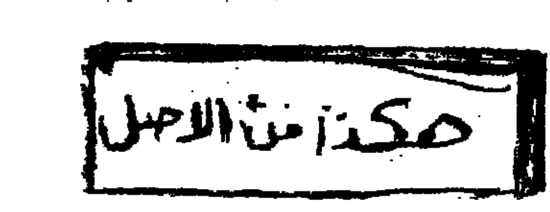
(3) Le nombre de chômeurs étrangers représente environ 10 % du total des demandes d'emploi non satisfaites, soit quelque cent vingt mille personnes.

UN PEU PLUS DE QUATRE MILLIONS D'ÉTRANGERS VIVENT EN FRANCE

Un peu plus de quatre millions d'immigrés vivent actuellement en France.

Selon les évaluations les plus récentes du ministère de l'intérieur, on compte notamment : 880 000 Portugais (dont 360 000 travailleurs) ; 830 000 Algériens (dont 335 000 travailleurs) ; 528 000 Italiens (dont 200 000 travailleurs); 496 000 Espagnols (dont 203 000 travailleurs) ; 376 000 Marocains (dont 152 000 travailleurs) ; 176 150 Tunisiens (dont 73 000 travailleurs) ; 80 500 Turcs (dont 31 000 travailleurs) ; 80 000 Polonais (dont 22 800 travailleurs) ; 77 000 Yougoslaves (dont 42 000 travailleurs) ; 65 000 Belges (dont 20 000 travailleurs) ; 58 % des étrangers sont regroupés dans trois régions : la région parisienne (environ 36 %), Rhône-Alpes (13 %) et Provence-Côte-d'Azur (un peu plus de 9 %).

● *A Roanne*, les deux cent dix salariés, cadres compris, de la bonneterie Prost occupent depuis le mercredi 13 juin, pour une durée indéterminée leur entreprise : ils n'ont pas encore perçu leur paie de mai. Dans l'après-midi, le comité d'entreprise a été informé de l'imminence du dépôt de bilan. — *(Corresp.)*



ÉTRANGER

En R.F.A.

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,4 % SEULEMENT EN MAI

Wiesbaden (*A.F.P.*). — Le coût de la vie en Allemagne fédérale a finalement augmenté de 0,4 % seulement en mai, et non de 0,5 % comme l'avaient indiqué des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. La hausse de l'indice a donc été de 3,3 % pour les cinq premiers mois de 1979 et de 3,7 % en un an (par rapport à mai 1978) ; la hausse en un an était de 3,5 % en avril et de 3,3 % en mars.

Le résultat de mai traduit un ralentissement du rythme d'inflation en R.F.A., les prix à la consommation s'étant accrus de 1,1 % en janvier, 0,6 % en février, 0,7 % en mars et 0,5 % en avril. Le gouvernement de Bonn, qui s'est fixé un taux annuel d'inflation pour 1979 de 3,5 % en hypothèse basse et de 4 % en hypothèse haute, pourrait néanmoins avoir du mal à tenir son pari. L'augmentation, à dater de juillet, de la taxe à la valeur ajoutée (qui passera de 11 à 12 %) et la forte hausse des prix du fuel domestique et des carburants en juin laissent en effet présager une accélération de la hausse. En tout état de cause, le très faible taux d'inflation enregistré en 1978 (2,6 %) ne saurait servir de référence, la valorisation du mark l'an passé, par rapport au dollar ayant notamment permis de réduire de 5 % environ la facture des importations de matières premières et de pétrole.

● *Le coût de la vie en Suisse* a augmenté de 0,4 % en mai, selon des statistiques officielles publiées vendredi 8 juin à Berne. Cette augmentation des prix à la consommation, qui porte à 2,8 % le taux annuel d'inflation (*mai 1978 à mai 1979*), est légèrement supérieure à celle observée en avril (0,3 %).

En Grande-Bretagne

Après la présentation du budget la menace d'une grève est à peine voilée

De notre correspondant

Londres. — Les syndicats n'ont pas *attendu longtemps pour* confirmer leur ferme opposition à la politique du gouvernement. Au lendemain même de la présentation du budget aux Communes, M. Murray, secrétaire général de la Confédération intersyndicale (TUC), a évoqué l'éventualité d'une action revendicatrice destinée à protéger les emplois et le niveau de vie des salariés.

Les dirigeants syndicaux se proposent, au cours d'une prochaine rencontre avec le premier ministre, Mme Thatcher, de lui préciser que le gouvernement ne peut compter sur la coopération du mouvement syndical. Celui-ci, *pour sa part, se* déclare prêt à définir une politique économique différente de celle de l'équipe au pouvoir qui aboutit « *à favoriser les riches aux dépens des pauvres* ». Ce thème avait déjà été repris par M. Healey, ancien chancelier de l'Echiquier, soulignant aux Communes que les mesures d'allègement fiscal assureraient à un juge un gain de 47 livres par semaine, contre une livre soixante-dix-sept pour une infirmière. Aussi bien, selon les journaux, les grands patrons des secteurs privé et public, comme présidents de Ford ou de Leyland, se trouveraient augmentés de 200 à 300 livres par semaine.

Lés responsables du TUC soulignent *qu'ils ne poursuivent pas* une action politique et ne cherchent pas un affrontement avec le gouvernement. Néanmoins, la menace de recourir à l'arme de la *grève est à peine voilée... Par* ailleurs, le leader communiste des mineurs écossais, M. McGahey, a laissé prévoir un hiver très difficile, *en soulignant que les conservateurs « ayant semé le vent récolteraient la tempête »* et que le mouvement revendicatif dépasserait en ampleur celui de 1974, qui avait provoqué la chute du gouvernement Heath.

L'espoir du gouvernement Thatcher est que les syndiqués ne suivront pas les « meneurs » et présenteront des revendications salariales correspondant aux possibilités financières de leurs employeurs.

En fait, les dirigeants modérés des syndicats espèrent contrôler un mouvement revendicatif, qui est encouragé, non seulement par la série de hausses affectant immédiatement les prix du gaz, de l'électricité et des transports londoniens, relevés pour la seconde fois en deux mois, mais aussi par la perspective d'une accélération de l'inflation. Celle-ci, selon M. Jenkin, ministre des *affaires sociales*, devrait — en taux annuel — atteindre 17,5 % en novembre, et non 16 % comme le chancelier de l'Echiquier l'avait annoncé.

Une explosion salariale sans précédent ?

Au nom de l'opposition, M. Healey a laissé prévoir pour l'hiver prochain une explosion salariale sans précédent. Et il a invité le gouvernement a annoncer franchement s'il envisageait d'imposer un blocage des salaires face à des revendications qui seront vraisemblablement de l'ordre de 20 %. Les responsables travaillistes et syndicalistes prévoient ensuite que, par suite de la réduction des dépenses publiques, le nombre des chômeurs augmentera sensiblement pour atteindre deux millions d'ici la fin de l'année. Dans ces conditions, *ils estiment que le gouvernement* Thatcher, aux prises avec une crise sociale d'envergure, sera obligé de réviser sa politique.

Cependant, M. Bissen, ministre du Trésor, très proche de Mme Thatcher, a déclaré aux Communes que les mesures budgétaires n'étaient qu'un premier pas et que les conservateurs entendaient poursuivre une politique de sévérité, rendue nécessaire, *selon lui, par la carence* de leurs prédécesseurs. Les milieux de la City font, quant à eux, preuve de quelque nervosité face à la perspective d'un affrontement social important et à la perte de compétitivité des exportations britanniques provoquée par la hausse de la livre.

HENRI PIERRE.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Henri Pollet, président-directeur général, dresse le bilan de l'exercice 1978/1979 (1er mars - 28 février) de la société et fait le point sur l'activité des trois premiers mois de l'exercice *1979/1980*.

LA REDOUTE S.A.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'élève à 3,10 milliards de francs, en accroissement de 14,1 %.

Le bénéfice net s'élève à 44 millions de francs, inférieur de 0,8 % à celui de l'exercice précédent, après 8,2 millions de provisions, pour dépréciation de créance sur Sartha et pour dépréciation des titres de participation Sartha et Venca.

GROUPE REDOUTE

L'ensemble des sociétés affiche des résultats plus ou moins conformes aux prévisions.

Rappelons que Prémaman a conclu avec Sodireg (filiale de Prénatal) un contrat d'assistance technique, qui pourrait constituer la première étape d'un rapprochement plus complet.

En ce qui concerne la firme belge Sartha, devant l'aggravation de la situation, son conseil d'administration a décidé d'en cesser l'exploitation.

Le groupe Redoute réalise un *chiffre* d'affaires consolidé T.T.C. de 3,91 milliards de francs supérieur de 18,9 % à celui de l'exercice précédent.

En raison *du déficit d'exploitation* de certaines filiales, le bénéfice net consolidé revenant à la Redoute ressort à 39 millions, inférieur de 4,1 % à celui *de l'an dernier. Le* conseil d'administration proposera donc à la prochaine assemblée de maintenir le dividende à 20 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 10 F, soit un revenu global de 30 F.

EXERCICE EN COURS

Le chiffre d'affaires des trois premiers mois de l'exercice 1979/1980 se révèle satisfaisant pour la Redoute S.A. à 896 millions de francs, en progression de 14,5 % sur celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

A l'issue du premier trimestre, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 1 128 millions de francs, soit un *accroissement de 13 % sur* celui enregistré au 31 mai 1978.

BANCO DI NAPOLI

[illegible]

PRINCIPALES DONNEES
BILAN 1978

(en millions de lires)

Caisse et disponibilité auprès des Banques	[illegible]
Emplois	[illegible]
Investissements	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Titres et obligations en circulation	[illegible]
Chèques en circulation	[illegible]
Fonds patrimoniaux et réserves	[illegible]
Bénéfice net à répartir	2.758

[illegible]

ÉTABLISSEMENTS ALFRED HERLICQ ET FILS

Réunie le 8 juin 1979, sous la présidence de M. François Herlicq, l'assemblée générale ordinaire a *approuvé le bilan et les comptes de* l'exercice 1978, qui se soldent par un bénéfice net de 32 257 000 F contre 30 122 000 F pour l'exercice *précédent, et a décidé :*

— De distribuer à compter du 9 juillet 1979, contre remise du coupon n° 22, un dividende net de 13 F, assurant, compte tenu *de l'avoir* fiscal de 6,50 F, un revenu global de 19,50 F à chacune des 891 291 actions composant le capital social ;

— De porter *une somme de* 10 000 000 de francs à la réserve générale, qui s'élèvera ainsi à 55 000 000 de francs,

— Et de reporter à nouveau la somme de 13 368 000 F représentant l'équivalent de près de 15 F par action.

La participation des salariés incluse dans le bénéfice net est de 3 667 000 F.

Après affectation des résultats, la situation nette s'élève à *197 424 000 F*, soit 221,50 F par action.

Il est prudent d'envisager que l'activité de l'entreprise, tant en France qu'à l'étranger, n'excédera pas, en 1979, les niveaux atteints en 1978. Mais, compte tenu de l'achèvement de différents marchés dont l'exécution avait débuté antérieurement, les résultats de l'exercice 1979 devraient rester satisfaisants.

SÉLECTION MONDIALE
SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le lundi 11 juin 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 se soldant par un bénéfice distribuable de 2 038 331,28 F contre 2 039 586,31 F l'année précédente.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 4,20 F par action *auquel s'ajoute 0,54 F d'impôt payé* au Trésor pour former un dividende global de 4,74 F contre 4,19 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende donnera lieu au détachement de deux coupons :

— le coupon n° 15, de 2,14 F, *assorti d'un crédit d'impôt de 0,16 F* correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées, soit un coupon global de 2,30 F, dont 2,29 F *ouvrant droit à abattement* de 3 000 F et 0,01 F à abattement spécial de 1 000 F (emprunt 8,80 % 1977) ;

— le coupon n° 16, de 2,06 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,38 F correspondant aux autres revenus, soit un montant global de 2,44 F dont 0,11 F ouvrant droit à abattement de 3 000 F (dividendes d'actions françaises).

Le *dividende sera mis en* paiement à partir du 14 juin 1979 pour toutes les actions existant à cette date.

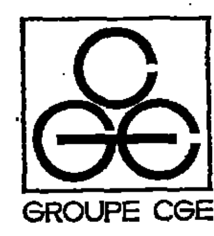
Les actionnaires auront la faculté de réinvestir sans frais ce dividende jusqu'au 15 septembre 1979.

BERTRAND FAURE-EPÉDA

Après la cession par la société Revillon frères des actions qu'elle avait acquises, soit moins de 6 % du capital, et le retrait de l'offre d'achat faite par la société américaine Lear Siegler, 65 % du capital de la société Bertrand Faure-Epéda sont contrôlés par le groupe majoritaire constitué dès le mois de *janvier sous l'égide de* la Banque Worms et de la Société Privée de Gestion Financière, autour des dirigeants de Bertrand Faure Epéda et de la société Autocoussin.

Contrairement à certaines informations parues dans la presse, cette nouvelle répartition du capital permet d'écarter définitivement les incertitudes qui ont semblé peser sur l'avenir industriel et financier de cette société, dont les résultats du premier trimestre 1979 sont sensiblement supérieurs à ceux de la même période de l'exercice précédent.

Avis financiers des sociétés



GROUPE CGE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C G E (12 JUIN 1979)

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord je tiens à évoquer avec une profonde émotion la mémoire du président René Painvin, président d'honneur de la Compagnie, décédé en septembre dernier dans sa quatre-vingt-dixième année.

Entré à la Compagnie au lendemain de la Première Guerre mondiale, il y a maintenant près de soixante ans, le président Painvin, qui lui a consacré la quasi-totalité de son activité professionnelle, a fait au sein de la CGE une carrière exceptionnellement brillante. Il fut notamment l'animateur de secteurs essentiels et en particulier des affaires de transformation de métaux qui ont donné naissance à la Compagnie Générale d'Electrométallurgie, créée à son initiative et devenue par la suite la Compagnie Electro-Financière. Appelé jeune encore à votre conseil, il devait y siéger près de trente ans avant d'en être nommé président d'honneur en 1973.

Tant par son action personnelle que par les conseils éclairés donnés à vos présidents successifs, il a été l'un des grands bâtisseurs de votre groupe.

En assurant sa famille de notre profonde admiration pour cette haute personnalité et en lui témoignant notre vive reconnaissance pour l'action qui fut la sienne, je suis certain d'être le fidèle interprète de vos sentiments unanimes.

∴

Je ne vais pas reprendre les indications d'activité relatives à l'exercice 1978 dont le détail figure dans le rapport du conseil d'administration. *Bien que les progressions enregistrées, supérieures à 10 %* pour les factures, les commandes et le carnet de commandes, puissent être considérées comme satisfaisantes dans la conjoncture économique actuelle, *elles ne rendent compte qu'imparfaitement du dynamisme* de l'ensemble du groupe dont je voudrais donner quelques exemples.

Dans le secteur des économies d'énergie et des énergies nouvelles, initié en 1973, sont intervenus d'importants développements opérationnels :

— un programme « *habitat* » *devant se traduire* par la construction prochaine de deux ensembles immobiliers H.L.M. constitués de maisons solaires entièrement conçues par nos entreprises,

— *la mise en place de deux filiales, l'une aux Etats-Unis*, l'autre en France, avec le groupe américain Dyneer, pour la production et la commercialisation d'équipements pour la conversion photovoltaïque de *l'énergie solaire.*

La conjoncture pétrolière est venue, s'il en *était* besoin, confirmer et même renforcer le diagnostic qui était à la base de notre action. C'est *dire que notre programme devrait connaître un rapide développement* de son volet « économies d'énergie », tant dans l'habitat existant que dans l'industrie.

Dans le secteur de la bureautique et de la télématique, que des rapports récents ont porté à l'attention du grand public, votre Compagnie a entrepris depuis plus de dix ans de se développer très largement. L'ensemble des filiales de CIT-Alcatel constitue sur ce point une des principales réalisations du groupe. Il représente aujourd'hui en activité comme en résultats les deux tiers de sa *maison mère*. Parmi ces filiales, dont le chiffre d'affaires est de 2 500 millions de francs et l'effectif total de onze mille personnes, certaines retiennent tout spécialement l'attention.

Il s'agit d'abord des deux affaires d'automatisation de courrier SMH et SATAS qui, par la prise de contrôle de la deuxième affaire *américaine du secteur, la Société Friden*, forment aujourd'hui le second groupe mondial en la matière.

Il s'agit également de notre *affaire* de service informatique GSI dont les acquisitions au cours des années récentes ont été spectaculaires, et cela tout spécialement en 1978, où a été pris simultanément en France le contrôle de Natel, en Espagne celui de Seresco, et en Belgique celui d'Interdata Benelux. Le chiffre d'affaires de l'ensemble, qui devrait s'élever *à 650 millions de francs en 1979, fait aujourd'hui* de cette affaire la première au plan européen.

Enfin, je voudrais souligner que, de façon plus générale, les *prises de contrôle* et créations de *nouvelles sociétés ont été fort* nombreuses, reflétant le souci d'accroître l'expansion du groupe tout spécialement à l'étranger.

Au total, dans les douze derniers mois, nous avons procédé à dix-neuf prises de contrôle ou création de sociétés nouvelles, dont treize à l'étranger, le montant des investissements correspondant *s'élevant à environ 150 millions de francs.*

Ces chiffres n'incluent pas l'importante participation financière prise par notre société de portefeuille, la Compagnie Electro-Financière, *dans le capital du groupe de la Générale Occidentale* qui est l'une des premières affaires mondiales de distribution alimentaire.

Cette participation, acquise dans des conditions qui font de l'Electro-Financière le deuxième actionnaire de ce groupe, représente une très intéressante diversification de son portefeuille, susceptible de rendre celui-ci moins sensible aux variations de la conjoncture.

Venons-en maintenant à la marche de nos affaires au cours du présent exercice.

A *fin mai*, le chiffre d'*affaires* de nos filiales contrôlées est *en* progression de 10 % par rapport à 1978 ; pour les sociétés affiliées, le taux d'évolution est sensiblement moindre, mais, à cette époque de l'année, il est sans grande signification étant donné l'*irrégularité* qui caractérise *traditionnellement* les facturations d'Alsthom-Atlantique.

Je crois plus intéressant de vous livrer, avec toutes les réserves d'usage, les prévisions qui peuvent être aujourd'hui faites pour *l'ensemble de l'exercice : le chiffre d'affaires du groupe devrait pro*gresser d'environ 10 % tant en ce qui concerne les sociétés contrôlées que les sociétés affiliées. L'essentiel de cet accroissement devrait être réalisé sur *les marchés étrangers*. La situation prévue est analogue en ce qui concerne les commandes, qui devraient également augmenter d'environ 10 %.

Mais il importe d'avoir à l'esprit le fait qu'une situation internationale troublée peut amener de sensibles perturbations dans les facturations prévues et plus encore dans les commandes escomptées.

Les résultats consolidés de notre groupe se sont, vous le savez, considérablement améliorés de 1975 à 1977, passant de 141 millions à 390 millions de francs.

Je vous avais laissé entendre que le résultat consolidé de l'exercice 1978 ne serait pas inférieur à celui de l'exercice 1977. En fait, il s'élève finalement à 431 millions. Le cash flow consolidé est lui aussi en accroissement sensible, puisqu'il est de 1 212 millions, en augmentation de 13 % sur celui de 1977, qui était de 1 068 millions.

Quant au cash flow après distribution, il dépasse pour la première fois 1 milliard (1 016 millions contre 901 millions en 1977), permettant ainsi d'assurer l'autofinancement, non seulement des investissements industriels du groupe, mais également de l'ensemble de ses prises de participation.

La structure financière du groupe reste très saine. Le bilan consolidé de 1978, qui tient compte de la réévaluation légale des bilans des filiales françaises dont l'exercice se clôt au 31 décembre, fait ressortir une situation nette consolidée de 5,1 milliards dont 3,7 milliards *pour* la part du groupe, représentant 615 F par action. L'endettement financier à terme, y compris les obligations convertibles, représente 37 % de la situation nette ; les capitaux permanents sont supérieurs de 1,9 milliard aux valeurs immobilisées ; enfin, les disponibilités, bien *qu'un peu moins importantes* que l'an dernier, sont encore légèrement supérieures à la dette financière à court terme.

Les prévisions de résultats consolidés pour l'exercice en cours sont rendues difficiles par les aléas importants de la situation économique, tout spécialement sur le plan international. La tendance *actuelle* devrait permettre, *toutes choses égales d'ailleurs*, d'escompter, si *elle* se confirme, un maintien *pour* 1979 des chiffres de 1978.

Pour notre Compagnie elle-même, dont les *résultats* courants sont passés de 1975 à 1979 de 103 millions à 152 millions, nous devrions enregistrer une progression de nos *résultats* de portefeuille moins rapide que celle des années précédentes. Nos résultats nets courants devraient cependant progresser de façon sensible pour atteindre environ 170 millions.

Nous aurons à fixer, lors de notre assemblée générale ordinaire de 1980, le dividende correspondant à ces résultats, et cela dans le cadre de la politique de progression prudente et continue de *notre distribution, qui a toujours été celle de notre Compagnie.*

En concluant, je voudrais rendre un double hommage :

— D'abord à notre personnel, dont le dévouement le plus total *ne s'est jamais démenti dans la période politique troublée qu'a* traversée notre pays.

On me permettra de mentionner tout spécialement à cette occasion l'ensemble de nos cadres et de notre maîtrise. Depuis plusieurs années, *ils ont eu à souffrir d'un contexte qui leur est* peu favorable. La réduction de l'ouverture de l'éventail des rémunérations, les mesures fiscales de plus en plus lourdes, spécialement pour les cadres supérieurs, l'accroissement début 1979 des prélèvements destinés à la Sécurité sociale, ont *donné le sentiment à nos* cadres, comme d'ailleurs à ceux des autres entreprises françaises, que les sacrifices qui leur étaient demandés dans la période difficile actuelle étaient tout spécialement importants.

La poursuite de ce processus ne manquerait pas de conduire aux excès constatés *notamment* en Grande-Bretagne, excès sur lesquels le nouveau gouvernement britannique s'efforce de revenir.

— Enfin c'est à vous, Mesdames et Messieurs, et plus généralement à tous nos actionnaires, que je dois adresser mes remerciements les plus vifs.

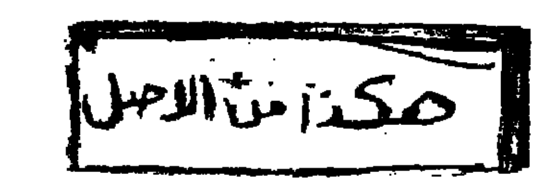
Confiants dans la victoire électorale de la majorité comme dans l'avenir de notre Compagnie, nous avons *procédé, immédiatement* après les élections de mars 1978, à la première augmentation de *capital importante intervenue* sur le *marché boursier depuis* de longues années.

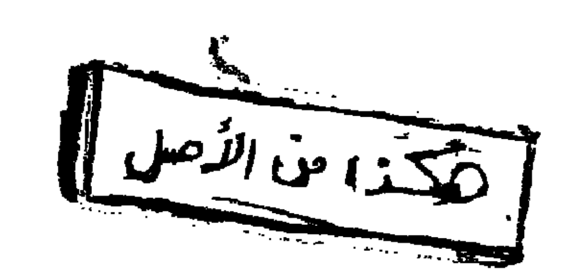
Le succès en a été très grand, attesté notamment par le fait que nos actionnaires ont souscrit, pour près de 80 % d'entre eux, aux actions nouvelles auxquelles *ils* pouvaient prétendre.

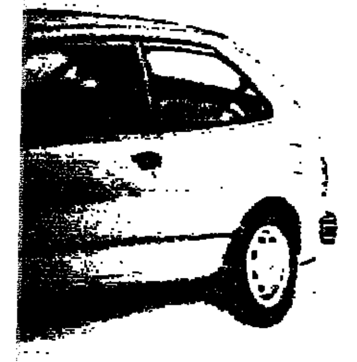
Vous nous avez donc une fois de plus fait confiance. Et je suis heureux de souligner que les résultats de l'ensemble de notre groupe pour 1978 sont sensiblement supérieurs aux évaluations que nous avions mises à votre disposition pour vous permettre de prendre votre décision.

Cette confiance fait notre fierté et notre force. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette maison, qui est votre *propriété* et dont nous ne sommes que les gestionnaires, continue à vous donner dans les années à venir les satisfactions que vous êtes en droit d'exiger.

AMBROISE ROUX.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 JUIN

Nouvelle et forte hausse

Une nouvelle et forte hausse des actions françaises s'est produite mercredi à la Bourse de Paris. Dans un marché pourtant assez calme, l'indicateur instantané s'est établi, d'entrée de jeu, en progrès de 1,3 % environ.

Les compartiments les plus favorisés par ce mouvement ont été le bâtiment, qui devrait faire l'objet d'une prochaine relance gouvernementale, suivi des magasins, laboratoires pharmaceutiques et établissements de crédit.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Maisons Phénix (+ 6,5 %), Bouygues (+ 5 %) et G.T.M. (+ 4,6 %), suivis des Galeries Lafayette et de Poclain (+ 5 et + 6 %). A noter également la nouvelle hausse de Rhône-Poulenc (+ 2,3 %).

Au chapitre des baisses, nettement moins fourni, seules celles de Penarroya (— 3,7 %), Paris-France et Aquitaine (— 3 %) méritent d'être signalées.

Beaucoup, autour de la corbeille, estimaient ce mouvement logique. M. Barre accepte enfin de relancer la machine économique, une certaine détente est perceptible sur le marché pétrolier de Rotterdam, la fièvre de l'or continue de retomber, la Bourse américaine progresse fortement, etc. Bref, le climat s'améliore. Et pourtant, les carnets des commis d'agents de change demeurent, en grande partie, vides.

Les gérants de SICAV, les gestionnaires de portefeuilles particuliers, ne semblent pas s'être décidés à investir massivement, avant que l'OPEP ne se réunisse à la fin du mois. Mais alors, qui achète ? « Les gendarmes, et quelques spéculateurs au jour le jour », *répond-on invariablement,* « le travail s'avérant d'autant plus aisé que les vendeurs sont rares. »

Ils sont, en tout cas, plus nombreux que les acheteurs sur le marché de l'or, où le lingot a encore perdu 640 F à 41 350 F et le napoléon 2 francs à 326 F, après 327,90 F au premier cours.

LONDRES

Nouveau repli

La baisse des valeurs cotées au Stock Exchange s'est poursuivie jeudi à l'ouverture. L'indice des valeurs industrielles perd 4,7 points. Baisse des fonds d'Etat. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 278 30 contre 276 60

VALEURS	CLOTURE 13/6	COURS 14/6
Beecham	545	535
British Petroleum (1)	11 64	11 13/32
Courtaulds	96	94
De Beers	398	402
Imperial Chemical	360 ...	356
Rio Tinto Zinc. Cor.	300	295 ...
Shell	362	356 ...
Vickers	181	178 .
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/8
*West Driefontein	45 3/4	47 1/8
*Western Holdings	33 ...	33 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MICHELIN. — Les comptes consolidés pour 1978 se soldent par un bénéfice de 686 millions de francs contre 674 millions.

PRIMISTERES - MAGASINS FELIX POTIN. — Cette filiale distribution du groupe Félix Potin annonce pour l'exercice clos le 31 janvier dernier un bénéfice net de 7,91 millions de francs (+ 46 %). Dividende global de 9 F contre 8,25 F.

BEGHIN-SAY. — Bénéfice net pour 1978 : 123,76 millions de francs. *Reprise de la distribution sur la base d'un dividende global de 9 F.*

DAMART-SERVIPOSTE. — Attribution gratuite d'une action pour cinq. Pour 1979, le groupe s'attend à un nouvel accroissement de ses activités. A fin mai, son chiffre d'affaires avait progressé de 33 %. Mais, en raison du caractère cyclique des achats, l'objectif est d'atteindre une croissance de 15 à 18 % pour l'exercice entier.

WEST DRIEFONTEIN. — Dividende final de 415 cents contre 238 cents, faisant un total de 615 cents contre 385 cents.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 7/8 %

NEW-YORK

Irrégulier

Malgré la baisse généralisée des taux d'intérêt, le marché de New-York a donné mercredi des signes évidents d'essoufflement et, après la forte hausse de la veille, la tendance s'est révélée très irrégulière. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 842,16, en repli de 3,12 points.

Dans les milieux financiers et autour du Big Board nul, à vrai dire, ne semble vraiment convaincu que la détente observée sur le loyer de l'argent sera durable. En outre, beaucoup redoutent une nouvelle hausse des prix du pétrole lors de la prochaine réunion des pays producteurs à Genève, dont les effets sur la spirale inflationniste et l'économie mondiale seraient catastrophiques.

Une forte activité a encore régné, et 40,74 millions de titres ont changé de mains contre 45,59 millions.

Sur 1 932 valeurs traitées, 795 ont monté, 719 ont baissé et 418 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 12 6	COURS 13 6
Alcoa	58 3 8	56 ...
A.T.T.	58 1/4	58 3 4
Boeing	43 3/8	43 ..
Chase Manhattan Bank	35 3 8	35 1/2
Du Pont de Nemours	128 7/8	128 7/8
Eastman Kodak	67 3/4	67 1/2
Exxon	51 3/4	50 1/8
Ford	43 5/8	43 3/4
General Electric	49 1/2	49 1/2
General Foods	38 ...	38 3/4
General Motors	60 7.8	60 1 8
Goodyear	17 3/8	17 1 8
I.B.M.	78 ...	75 3/8
I.T.T.	28 3/4	28 5 8
Kennecott	23 1/8	23 1/8
Mobil Oil	76 ..	75 7 8
Pfizer	31 1/8	31 3/8
Schlumberger	76 ...	74 1/2
Texaco	26 3/4	26 5/8
U.A.L. Inc.	24 5/8	24 7/8
Union Carbide	37 1/8	37 1/8
U.S. Steel	22 7/8	22 3/4
Westinghouse	18 7/8	18 3/4
Xerox	62 ...	61 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises	104,8	105,8
Valeurs étrangères	126,4	125,5
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	89,3	90,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/6	14/6
1 dollar (en yens)	219 85	220 70

BOURSE DE PARIS - 13 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 ..	2 104	GAR (Sté) Centr.	670	670	Laffitte-Bail	214	202	Immobanque	138	142 60
5 %	5490	1 822	S.P.E.G.	180	180	Locabail Immob.	317	319	Cie Lyon. Imm.	139 50	140 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV		
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 431	4 426	4 320	4 520
Allemagne (100 DM)	231 340	231 680	224	238
Belgique (100 F)	14 411	14 426	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 250	211 400	205	216
Danemark (100 krd)	80 270	80 320	78 500	83 500
Norvège (100 k)	85 180	85 070	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 203	9 297	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 185	5 187	5 000	5 400
Suisse (100 fr.)	255 380	255 600	249	262
Suède (100 krs)	100 890	100 930	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 400	31 425	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 702	6 700	6 450	6 950
Portugal (100 esc.)	8 898	8 895	8 500	[illegible]
Canada ($ can. 1)	3 775	3 775	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 015	2 010	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 6
Or fin (kilo en barre)	41900	41300
Or fin (en lingot)	41990	41350
Pièce française (20 fr.)	328	326 ..
Pièce française (10 fr.)	222	222 50
Pièce suisse (20 fr.)	306 70	301 30
Union latine (20 fr.)	291 80	287 50
Souverain	370	371 80
Pièce de 20 dollars	1700	1642
Pièce de 10 dollars	1050	1000
Pièce de 5 dollars	598	
Pièce de 50 pesos	1589 50	1578 50
Pièce de 10 florins	290 50	290 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G ..

Création prochaine à Limoges d'un institut d'économie d'énergie

A l'issue d'une réunion de travail, le 13 juin, à Limoges, avec les élus et les responsables économiques de la région du Limousin, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a annoncé la décision du gouvernement de créer prochainement à Limoges un Institut d'économies d'énergie.

Cet établissement sera spécialisé *dans la formation continue* des ingénieurs et techniciens spécialisés dans cette discipline. Le contenu de l'enseignement sera mixte, puisqu'il comprendra des cycles d'études générales et des programmes spécialisés adaptés aux besoins et aux perspectives de chaque secteur industriel et économique.

A propos de l'emploi, M. Chadeau a demandé à la chambre régionale de commerce et d'industrie du Limousin de recenser toutes les entreprises, *notamment* les P.M.E., susceptibles de travailler en sous-traitance pour le programme Airbus, dont on sait qu'il est en expansion. Dans le domaine de l'extraction de l'uranium, la Compagnie générale des *matières nucléaires (COGEMA)*, qui emploie actuellement 910 personnes dans cette branche, va décentraliser en Haute-Vienne l'un de ses principaux laboratoires (le service d'études et de concentration), ce qui permettra *le transfert de trente-cinq chercheurs* de haut niveau et l'embauche de personnel sur place.

Les responsables de la région ont demandé au délégué à l'aménagement du territoire (qui a rappelé que le Limousin était une région *« absolument prioritaire »*) un effort supplémentaire de l'Etat pour les routes (les seules déviations de Limoges, Tulle et Brive coûteraient près de 800 millions de francs), pour la valorisation sur place des matières brutes (uranium, bois, viande...), pour le relèvement des revenus des agriculteurs, pour la décentralisation administrative. M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional, a estimé que le Limousin présentait encore des caractères d' *« économie coloniale »*, et M. Jean Charbonnièras, président de la chambre régionale de *commerce* et *d'industrie*, a souhaité que soit étudiée l'installation éventuelle d'une centrale nucléaire en Limousin.

LE NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS A DIMINUÉ DE 2,5 % EN MAI

Le nombre des chômeurs indemnisés s'est élevé à 752 142 fin mai, contre 771 591 fin avril, soit une baisse de 2,52 %. Parmi eux, 171 966 bénéficiaient de l'allocation supplémentaire d'attente pour licenciement économique, contre 168 738 le mois précédent, soit une hausse de 1,9 %.

M. BERGERON : un noyau communiste disloquerait la C.E.S.

M. Bergeron, secrétaire général *de F.O., a réaffirmé à Strasbourg*, le 13 juin, son hostilité à l'entrée de la C.G.T. à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats). *« L'admission de la C.G.T., des commissions ouvrières espagnoles et de l'Intersyndicale du Portugal*, a-t-il dit, *entraînerait la constitution d'un noyau communiste extrêmement important, auquel viendraient se joindre encore la C.G.I.L. italienne, ainsi que tous les syndicalistes qui militent discrètement en faveur du communisme à l'intérieur des organisations syndicales de l'Europe du Nord. Cela signifierait, à terme, la dislocation du mouvement syndical libre international. »*

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1979 a été tiré à 571 033 exemplaires.

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT PROCÉDERAIT A UN RECOUVREMENT ANTICIPÉ DES IMPOTS

La Haye (A.F.P.). — Le gouvernement néerlandais est décidé à mettre en vigueur la « procédure de *frein de sécurité* », a annoncé le 13 juin le ministre des affaires économiques, M. Gijs Van Aardenne. Cette procédure, qui autorise notamment le recouvrement anticipé de certains impôts, permettrait d'éviter que le découvert ne dépasse la limite *fixée de 6 % du produit national* brut.

Ce découvert représentera, selon le ministre, environ 12,5 milliards de florins (25,5 milliards de francs). Le recouvrement anticipé des impôts portera sur 550 millions de florins, tandis que la modération des dépenses sera d'environ 750 millions de florins.

LA BANQUE DE BELGIQUE RELÈVE SON TAUX D'ESCOMPTE POUR LA TROISIÈME FOIS DEPUIS LE DÉBUT MAI

Calme sur les marchés des changes, où le dollar cote, sans changement notable, 4,42 F à Paris et 1,81 DM à Francfort. La livre sterling reste *très ferme* à 2,1050 dollars.

Les opérateurs n'ont pas réagi à la décision prise par un certain nombre de banques américaines de ramener de 11 3/4 % à 11 1/2 % leur taux de base (« prime rate »).

Au sein du S.M.E., le franc belge a « *décollé* » de son plancher après le nouveau relèvement du taux de l'escompte, porté à partir du 14 juin au matin de 8 % à 9 %. C'est la troisième fois, depuis le début mai, que la Banque de Belgique relève son taux.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Bernard Stasi*, vice-président et porte-parole du Centre des démocrates-sociaux, a notamment déclaré au cours d'une conférence de presse, jeudi 14 juin : *« Le rapport de force majorité-opposition n'a pas changé. La majorité reste fragile. Il me paraît donc essentiel que maintenant la majorité manifeste plus de cohésion (...). La concertation doit l'emporter sur les surenchères démagogiques et la confiance sur les procès d'intention (...). Devant le comité directeur du C.D.S., qui a siégé mercredi, personne n'a remis en cause la décision qui avait été prise de participer à la campagne pour les élections européennes derrière Mme Simone Veil. Le C.D.S. poursuivra dans la même voie, car l'U.D.F. est pour nous une nécessité. C'est aussi un élément de clarification. »*

● *Le général Robert Close*, président de la commission belge de la défense nationale, affirme, dans une déclaration à l'A.F.P., que l'accord SALT-2 *« compromet pour plusieurs années la dissuasion de l'Europe »*. Cette déclaration *« ne reflète pas les vues du gouvernement »*, dit un communiqué, publié mercredi 13 juin, par le ministère belge des affaires étrangères, en *« s'étonnant »* que le général Close l'ait faite sans consultation *« au niveau politique »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Désarmements chez Schiaffino.* — A cause des grèves de dockers, la société maritime Schiaffino a décidé d'arrêter, à compter du 30 juin, l'exploitation de sa ligne Dieppe-Douvres, et à partir du 15 juillet celle entre Dieppe et Shozeham. L'arrêt de ces deux lignes aura pour conséquence selon la C.F.D.T., le désarmement de trois navires : le *Cotentin*, le *sSchiaffino* et le *Catherine Schiaffino*, entraînant de ce fait la mise en chômage de quatre-vingts officiers et marins.

Mort à Londres de l'écrivain soviétique dissident Anatoli Kouznetsov

L'écrivain soviétique dissident, Anatoli Kouznétsov, est mort mercredi 13 juin, à son domicile de Londres, à l'âge de quarante-neuf ans. Il avait subi deux graves crises cardiaques à la fin de l'année dernière.

Le « passage à l'Ouest » d'Anatoli Kouznetsov à la fin juillet 1969 créa une sensation énorme dans les milieux littéraires tant soviétiques qu'occidentaux, car on n'imaginait pas qu'un écrivain officiel, connu, promu à une brillante carrière puisse abandonner ses fonctions en même temps que son pays.

Kouznetsov se trouvait alors en Grande-Bretagne en tant que représentant de l'Union des écrivains soviétiques pour « rassembler une documentation » sur le séjour à Londres de Lénine ! Il venait tout juste d'être nommé au comité de rédaction de la revue Iounost, *en remplacement d'Evtouchenko.*

Né le 19 août 1929 à Kiev, Anatoli Kouznetsov avait été, à la fin des années 50, au premier rang de al « jeune prose » soviétique et avait obtenu son premier prix littéraire pour une série de récits sur la Vérité ds prisonniers. *En 1956, il part pour eal Sibérie et s'engage comme cimentier sur les chantiers de la grande centrale construite à Irkoutsk. Cette expérience se traduit par un premier roman* Suite d'une légende, *qui conte, sans fard la conquête de la Sibérie.*

Ce livre est traduit en France en 1958 par l'éditeur lyonnais Emmanuel Vitte (traduction du Père Chaleil) sous le titre, Une étoile dans le brouillard. *L'auteur intente, en 1961, un procès aux éditeurs français les accusant d'avoir donné une version déformée de son ouvrage et de l'avoir publié sans son accord. L'avocat soviétique de Kouznetsov fit condamner l'éditeur par un tribunal français pour avoir « falsifié » le texte. Une traduction officielle de c erécit parut en 1960 à Paris chez Julliard, sous le titre,* Sibérie heureuse *(traduction de Lily Denis et René Buntzburcler). Dès son passage à l'Ouest, l'écrivain révéla que, au contraire, le Père Chaleil avait été le seul qui, par sa traduction, avait rendu pour les lecteurs français lel sens profond de son livre !...*

« Vivant comme je vivais dans cet Etat monstrueux, l'Union soviétique, sous la pression des autorités, j'ai engagé à tort une action », *déclara-t-il dès son arrivée à Londres. Il proposa au ministre français de faire le nécessaire pour que soient* « acquittés » *l'éditeur et le traducteur, condamnés par sa faute.*

En 1967, Anatoli Kouznetsov avait atteint la célébrité mondiale en publiant son ouvrage le plus important, Babi Yar, *qui relate les massacres des juifs à Kiev pendant l'occupation allemande. Il fut sévèrement critiqué. En 1969, il fut de nouveau critiqué pour avoir dans* le Feu, *décrit les ouvriers soviétiques comme* « des êtres cyniques, des égoïstes et des alcooliques ». *A partir de ce moment, il s'est préparé dans le plus grand secret, à « choisir la liberté ». En se faisant le champion du « double jeu ».*

A Londres, depuis dix ans, il travaillait pour Radio-Liberté. Il était un ami intime de Georgi Markov, le dissident bulgare, assassiné mystérieusement à Londres l'an dernier.

NICOLE ZAND.

● *Représentation du Bolchoï perturbée.* — A l'occasion de la représentation donnée à Paris par les ballets du Bolchoï, le mercredi 13 juin, une cinquantaine de membres du Comité de soutien aux juifs d'U.R.S.S., accompagnés de différentes personnalités parmi lesquelles Leonid Pliouchtch, Bernard-Henri Lévy, l'historien Patrick Gérard, le peintre Robert Abrahami, ont envahi durant l'entracte la salle du Palais des congrès, porte Maillot. Le Comité de soutien aux juifs d'U.R.S.S. entendait protester contre l' *« antisémitisme croissant des autorités soviétiques »*. Aux cris de *« Libérez les juifs d'U.R.S.S. »*, les manifestants on occupé la scène en déployant plusieurs banderoles sur lesquelles on pouvait lire *« Bolchoï oui, prison non »*, *« Pas de nouvel holocauste en U.R.S.S. »*, *« Liberté d'émigration pour les juifs d'U.R.S.S. »*. Des tracts ont été distribués aux spectateurs. Une partie de la salle a manifesté son approbation en applaudissant. Après que M. Pliouchtch eût tenté en vain, faute de micro, de s'adresser au public, les manifestants se sont dispersés dans le calme.

TABARLY ET PAJOT VIRENT EN TÊTE AUX BERMUDES

Le trimaran à hydrofoil (plans porteurs) d'Eric Tabarly et de Marc Pajot a viré, dans la nuit de mercredi 13 à jeudi 14 juin (à 6 heures, heure de Paris), à la bouée des Bermudes, qui marque la mi-course de la Transatlantique en double Lorient - les Bermudes - Lorient.

« Paul-Ricard », dont la mise au point n'était pas achevée lors du départ, le 26 mai dernier, a accru depuis le 12 juin son avance sur ses suivants immédiats, « Kriter-VI », le monocoque d'Olivier de Kersauson, et de Gérard Dijkstra (240 kilomètres), « Télé-7-Jours », le trimaran de Michel Birch et de Jean-Marie Vidal (400 kilomètres), et « Kriter-V », le monocoque de Michel Malinovsky et de Pierre Lenormand (600 kilomètres).